
COLUMBIA UNIVERSITY
THE
LIBRARIES
IN THE CITY OF NEW YORK
AVERY
LIBRARY

ARCHÉOLOGIE
DE LA MEUSE

PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE VERDUN

ARCHÉOLOGIE
DE LA MEUSE

DESCRIPTION
DES VOIES ANCIENNES ET DES MONUMENTS
AUX ÉPOQUES CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

PAR M. FÉLIX LIÉNARD

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE POUR LES TRAVAUX HISTORIQUES
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE VERDUN
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU MUSÉE DE CETTE VILLE

TOME I

PARTIE SUD DU DÉPARTEMENT

VERDUN
IMPRIMERIE DE CHARLES LAURENT, ÉDITEUR
12 et 14, Quai de la République

1881

INTRODUCTION

Les Celtes et les Gallo-Romains ont laissé dans nos contrées de nombreuses traces de leur séjour; mais ces traces, qui ne sont pour ainsi dire plus aujourd'hui qu'à l'état de souvenirs, tendent à s'effacer chaque jour sous l'action des siècles, et bien plus encore par la main destructive de l'homme. En effet, par suite des invasions barbares si fréquentes à cette époque, par suite aussi des divers changements introduits dans la religion, les coutumes et le langage de nos ancêtres, la physionomie du pays s'est notablement modifiée, les noms des localités ont à peine conservé quelques restes de leur forme antique.

Combien de villas, combien de bourgs, d'*oppida* et de cités ont disparu, ne laissant sous le sol que d'insignifiantes substructions que le hasard seul fait découvrir! Les sépultures, dépôts sacrés recommandés au respect des voyageurs et mis sous la protection des populations (*sub ascia*), sont journellement arrachées des lieux auxquels elles avaient été confiées; les monolithes, cromlechs et pierres debout, ces monuments celtiques généralement dotés de noms significatifs, sont dépecés et utilisés pour les constructions particulières; le soc de la charrue nivelle chaque année ces beaux camps antiques établis avec tant de soin et d'après toutes les règles de la castramétation de l'époque, et s'il nous reste encore quelques tronçons de ces voies ou chaussées dont la solidité devait défier les ravages du

temps, ils disparaissent successivement, à mesure que se poursuivent les défrichements entrepris chaque jour pour rendre à la culture les terrains qu'ils occupent.

Nous croyons donc opportun de livrer à la publicité un travail qui est le résultat de trente années de recherches, et dont l'objet est l'étude de l'Archéologie aux époques celtique et gallo-romaine dans le département de la Meuse.

C'est une description consciencieuse des voies ou chaussées antiques qui sillonnaient le pays. Nous n'y voyons plus, il est vrai, ces cavées ou chemins encaissés qui se rencontrent encore dans certains départements voisins, comme l'Aisne et l'Oise. Ils avaient succédé à ces sentiers primitifs qui suffisaient à nos ancêtres alors qu'ils n'employaient ni le bœuf ni le cheval attelé, et leur largeur avait à peine augmenté lorsque les Gaulois firent enfin usage du chariot à essieux courts, à voie étroite. Nous n'y connaissons pas non plus ces dénominations traditionnelles qu'on retrouve dans plusieurs localités, dans le Soissonnais par exemple, où existe un *Chemin de la Barbarie*, dont le nom seul indique une voie d'origine antérieure à l'occupation romaine.

Pourquoi ces chemins gaulois ont-ils disparu de notre sol, alors que tant d'objets appartenant à cette grande époque s'y rencontrent encore? L'assiette de ces voies établies sans art a sans doute été utilisée par les conquérants de la Gaule qui y ont appliqué leur système de chemin, si différent de largeur et de construction; puis les labours ont fait disparaître ceux que de nouvelles et solides chaussées avaient rendus inutiles, comme aujourd'hui la rectification d'une route fait restituer à la culture les terrains occupés précédemment par une voie publique.

Les chemins les plus anciens qui sillonnent le sol de notre département appartiennent donc à l'époque gallo-romaine. Il y avait d'abord les *Viæ publicæ*, routes consulaires ou prétoriennes, c'est-à-dire de premier ordre, mentionnées dans les itinéraires et ayant des stations ou lieux d'étapes; les distances d'un lieu à l'autre étaient indiquées au moyen de colonnes milliaires; ces routes, destinées à relier les points les plus importants des Gaules, avaient une grande largeur et étaient construites d'une manière très solide.

Venaient ensuite les *Viæ convicinales* ou *Diverticula*, voies secondaires dont les tables antiques ne font pas mention, et qui atteignaient cependant des villes ou des cités considérables; mais elles avaient une moindre largeur et un mode de construction beaucoup plus simple.

Il y avait enfin les *Viæ semitæ* ou de traverse (*Compendia*), chemins d'ordre tout-à-fait inférieur; c'étaient pour ainsi dire des sentiers d'un empierrement très faible, ne reliant que les villas, les métairies et les bourgs.

A mesure que nous indiquerons le parcours de ces voies, nous donnerons la description des camps ou lieux de défense établis sur leur passage; nous mentionnerons les monuments mégalithiques, menhirs et autres qui sont encore debout, les édifices ou constructions dont on a retrouvé les traces, les autels, pierres épigraphiques, armes, ustensiles, bijoux, objets d'art ou de numismatique, enfin tous les souvenirs que les premiers âges nous ont transmis.

Ce travail est, comme on le voit, l'inventaire de toutes les richesses archéologiques fournies par notre département et appartenant aux époques les plus reculées; pour le rendre plus complet, nous y avons joint une carte archéologique très détaillée, divers plans jugés nécessaires, et de nombreuses figures dans lesquelles sont représentés les objets antiques les plus intéressants restitués par le sol de la Meuse.

Cette étude archéologique est divisée en trois partie, dont l'une, formant le tome Ier, est relative au sud du département; la seconde partie comprendra les contrées du centre; celles du nord feront l'objet de la troisième partie.

La Société Philomathique de Verdun qui m'a admis au nombre de ses membres dès l'année 1835, et dont je suis le secrétaire perpétuel depuis vingt-huit ans, devait naturellement avoir mes préférences pour une publication si conforme au genre d'études qu'elle s'impose; aussi j'éprouve une réelle satisfaction à lui faire hommage de ce travail qu'elle voudra bien, je l'espère, agréer comme un témoignage de mon sincère dévouement.

Verdun, le 1er août 1881.

F. LIÉNARD.

CHAPITRE I

VOIE CONSULAIRE

DE REIMS A METZ PAR NASIUM

Le département de la Meuse est traversé par deux grandes voies consulaires qui ayant leur origine à Reims (*Durocortorum*) se rendaient à Metz (*Divodurum*) en passant l'une par *Nasium*, situé au sud du département, l'autre par *Virodunum*, situé dans la partie centrale; celle de ces voies qui parcourt la partie sud du département, où elle a laissé d'importantes traces de son passage, est représentée sur la table Théodosienne ou de Peutinger, dite table du III° siècle, dont un calque (Pl. III, fig. 1) a été pris sur l'original qui est conservé à la Bibliothèque de Vienne. Les lieux de station qu'elle indique sont ainsi distancés :

DUROCORTORO.................	Reims....................	*MP.*
Fano Minervæ............	près la Cheppe............	XIX.
Caturices	Bar-le-Duc...............	XXV.
Nasie....................	Naix	IX.
Ad Fines	près St-Germain-sur-Meuse.	XIIII.
Tullio	Toul.....................	V.
Scarpona.................	Cherpagne................	X.
Divoduri Mediomatricorum.	Metz	XIIII.

L'itinéraire d'Antonin, dit aussi itinéraire du IVe siècle, mentionne cette route de la manière suivante :

DUROCORTORUM	Reims....................	*MP.*
Fanum Minervæ.	près la Cheppe............	XVIIII.
Ariola	le Val	XVI.
Caturiges	Bar-le-Duc................	IX.
Nasium...................	Naix......................	IX.
Tullum..................	Toul......................	XVI.
Scarpona................	Cherpagne................	X.
Divodurum...............	Metz......................	XII.

Cette artère qui reliait la métropole (*metropolis, civitas Remorum*) de la seconde Belgique (*Provincia Belgica secunda*) avec l'est de la Gaule ou la Première Belgique (*Belgica prima*), sortait de Reims (*Durocortorum*) par la Porte-Bazée où s'élevait un de ces arcs de triomphe qu'on avait coutume d'ériger à la naissance des grandes voies antiques. Après avoir fourni, un peu au delà des Deux-Maisons, à environ vingt-quatre kilomètres à l'est de Reims, un embranchement qui se rendait à Verdun (*Virodunum*), la voie consulaire s'avançait en ligne droite sur la Cheppe, près duquel se trouvent les retranchements du camp dit d'Attila (*Fanum Minervæ*), qui était la première station placée sur cette grande ligne. Cette route est parfaitement connue : elle a souvent été décrite, et Cassini l'a figurée sur sa carte depuis Reims jusqu'aux environs de Saint-Mard-sur-le-Mont (Marne), où l'on a trouvé, en 1874, sur le passage de la voie antique, un pot en terre, renfermant un grand nombre de monnaies romaines en petits bronzes ; le musée de Verdun possède trente de ces monnaies, dont onze sont à l'effigie de Victorin, sept à celle de Tétricus père, huit à l'effigie de Tétricus fils, et quatre à celle de Claude-le-Gothique. C'est à partir de Saint-Mard que nous allons essayer de suivre le parcours de la route antique.

Avant de pénétrer dans le département de la Meuse, la voie passe à la Vieille-Tuilerie, située entre Clermont et le Châtelier, où l'on a rencontré à diverses époques des vestiges de constructions antiques ; on y a recueilli, en 1838, des débris de poteries dites de Samos, ornées de divers dessins d'animaux et de sujets en relief, une pelle dont la douille se termine par un crochet en fer, et plusieurs monnaies romaines, parmi lesquelles figuraient un Tibère, un Antonin, une Faustine, plusieurs petits bronzes frustes, des monnaies de Constance-Chlore et une pièce de Constantin Ier : *Constantinopolis* (1) ; près de ce lieu se trouvent les traces d'un petit camp, dit camp de Charmont, dont les retranchements sont en partie effacés par la culture.

Après avoir quitté la Vieille-Tuilerie, la voie consulaire traverse le bois de Monthier situé à l'ouest de Sommeille, et fait son entrée dans le département de la Meuse, au nord de Nettancourt ; il a été trouvé en 1827, dans les bois de Monthier, un fragment ou plutôt la jambe d'une statuette en bronze, qui faisait partie du cabinet de feu M. Liénard, de Châlons-sur-Marne (2). Les environs de Nettancourt ont aussi restitué des souvenirs des temps antiques. Le cabinet de feu M. Liénard renfermait : 1° un bracelet en bronze trouvé au bras d'un squelette d'enfant dont la sépulture avait été mise à découvert, en 1820, près de la section du chemin de Nettancourt à la voie antique ; 2° trois paquets d'anneaux monnaies en bronze,

(1) Cf. Journal de la Meuse du 29 novembre 1838.
(2) Cf. Catalogue de 1852.

couverts d'une belle patine antique, trouvés en 1819, entre Nettancourt et la ferme de Vieux-Montier (Montier-l'Abbaye), dans des petits pots en terre placés aux pieds de squelettes dont les sépultures renfermaient des armes, des fibules et des torques ou colliers. Ces anneaux monnaies étaient de diverses dimensions; les plus grands avaient seize lignes (35 millimètres) de diamètre, les plus petits n'en avaient que neuf (2 centimètres). Ces détails sont tirés du catalogue de la collection de feu M. Liénard, rédigé en 1852.

La voie parcourt en ligne droite le territoire de Nettancourt; quoique l'assiette de cette chaussée soit occupée par la grande route moderne, elle est connue dans le pays sous le nom de *la Romaine* ou *la Voie Romaine;* l'authenticité de ce chemin a été vérifiée par les officiers de l'Etat-Major qui l'ont indiqué sur leur carte avec la dénomination de *Ancienne chaussée Romaine*. La voie pénètre ensuite sur le finage de la commune de Noyers et se porte sur le hameau dit le Val (*Vallis*) ou Maison-du-Val (*Mansio Vallis*), situé dans une vallée arrosée par la Chée. Comment la chaussée antique franchissait-elle la rivière? Nous ne pouvons le dire; un très ancien titre de l'abbaye de Montier-en-Der, dont les moines étaient décimateurs de Noyers, mentionne, comme existant près du Val, un gué désigné sous le nom de *Vadum Verœ*, et un pont dit *Pons Valinsis*, lequel était établi sur le cours d'eau. Quoi qu'il en soit, c'est sur cette rivière que nous croyons devoir placer *Ariola*, la seconde station de l'itinéraire d'Antonin; cette opinion semble être aussi celle de M. Alexandre Bertrand qui, dans son résumé du travail de la Commission de la topographie des Gaules, s'exprime en ces termes : « Ariola pourrait bien être le nom de cette rivière du Val-des-Noyers (1). » En effet, la distance de la Cheppe (*Fanum Minervœ*) à la vallée de la Chée (*Ariola*), coïncide avec celle qui est portée sur l'itinéraire; celle de ce dernier point à Bar-le-Duc (*Caturiges*), indiquée comme étant de IX mille pas, est à quelques mètres près (les itinéraires ne tenant pas compte des fractions) la même que celle qui existe entre le Val et Bar-le-Duc, c'est-à-dire de 19,500 mètres, qui correspondent à près de IX mille pas romains, le mille romain étant de 2,220 mètres.

Les environs du Val ou de la Maison-du-Val, ont été peu explorés, ou du moins le détail de ce qu'on y a trouvé n'est pas venu jusqu'à nous; nous savons seulement qu'en 1820 on y a recueilli une monnaie en or, d'une très belle conservation, à l'effigie de l'empereur Hadrien, à son troisième consulat, portant au revers la figure de Minerve Nicéphore armée de la haste (2). Si l'importance des antiquités fournies par

(1) Cf. Les voies romaines en Gaule, voies des itinéraires, par Alexandre Bertrand, page 45. Extrait de la Revue archéologique. Paris, 1864.

(2) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 32.

cette localité ne paraît pas suffisante pour établir notre opinion, nous invoquerons les origines du nom et nous demanderons si l'on ne doit pas voir dans celui de Maison-du-Val, dérivé de *Mansio Vallis,* une dénomination d'autant plus significative que les Romains donnaient le nom de *Mansio* à presque toutes les positions d'utilité. Ce nom ne s'appliquait pas aux auberges publiques, comme l'ont dit plusieurs auteurs, mais bien à des hôtelleries ou lieux de sûreté, dans lesquels on ne recevait que les grands personnages, les voyageurs munis de lettres d'évection. Ces lettres donnaient droit, comme nous l'apprend Gaïus, à tout ce dont on pouvait avoir besoin, chevaux, fourrages, pain, viandes, vin, etc. Ces espèces de passe-port étaient fort difficiles à obtenir, et l'on sait que Pline, ministre et favori de l'empereur, fut réprimandé pour en avoir donné à sa femme sans autorisation. Or, la *Mansio* située dans la vallée où coule la rivière nommée aujourd'hui la Chée, se trouvant précisément assise sur le passage de la voie consulaire, et placée aux distances voulues, aurait une certaine raison d'être la seconde station indiquée par l'itinéraire d'Antonin.

Après avoir traversé le territoire de Noyers, la route consulaire se rend en ligne droite sur le moulin de Piroué, dit aussi de Péroye, où l'on rencontre des vestiges de constructions antiques; elle laisse au sud le village de Brabant-le-Roi, sur le finage duquel, lieux dits au Plumard et à la Crouée, on a souvent mis à découvert des restes de substructions de l'époque gallo-romaine; au nord du moulin, se trouve le village de Villers-aux-Vents dont le territoire fournit, au lieu dit la Maise, des traces de bâtiments antiques, des débris de tuiles plates à rebords et des tessons de poteries. Un peu au delà du moulin Piroué, la voie consulaire cesse de se confondre avec la grande route moderne; après s'être détachée de cette route qu'elle laisse un instant au nord, elle gravit et parcourt, dans toute sa longueur, l'immense plateau dont le centre est occupé par le village de Laimont, où l'on a mis à découvert, en 1830, à deux kilomètres au nord du village, lieu dit à *la Sarrasine*, des vestiges d'antiques constructions détruites par le feu, des pierres de taille qui ont pu être utilisées, et quatorze monnaies romaines en moyens bronzes, aux effigies des empereurs Auguste, Agrippa, Germanicus, Néron, Titus, Trajan et Hadrien (1).

Au delà du village de Laimont qu'elle a traversé, la voie se rend dans le bois Loissard et se porte sur Bussy-la-Côte, dont elle parcourt le territoire; on trouve aux environs de ce village des instruments en silex de l'époque néolithique; M. le comte H. de Widranges, de Bar-le-Duc, y a recueilli, en 1842, une pointe de lance qui fait partie de son cabinet (Pl. VII, fig. 1); M. Pierson, propriétaire du moulin

(1) Cf. Annuaire de la Meuse, 1848.

de Varney, possède une très belle hache en silex de l'âge de la pierre polie (Pl. VII, fig. 2), trouvée en 1866 à la surface d'un champ, lieu dit le Woissard, sur le finage de Bussy.

La voie suit la rive droite de l'Ornain et pénètre sur le territoire de Varney, où des ouvriers occupés, en 1840, à creuser le nouveau lit du ruisseau dit Fossé-Bas, entre l'Ornain et la route actuelle, ont rencontré des substructions antiques, de grandes tuiles plates à rebords *(hamatæ tegulæ)*, des tuiles creuses (*imbrices*), des tessons de poteries, plusieurs objets antiques et un assez grand nombre de monnaies en bronze aux effigies d'Hadrien, de Faustine jeune, de Lucille, de Caracalla, etc., jusques et y compris Gratien (1). La voie consulaire se rend ensuite à la Maison-de-Venise où elle est croisée par la grande route moderne; cette maison est établie au pied de la côte dite de Venise, au sommet de laquelle on a mis à découvert, en 1843, près de deux cents sépultures renfermant de nombreux objets antiques qui ont été recueillis par M. le comte de Widranges, de Bar-le-Duc; ces objets consistent en lames de glaives ou scramasaxes, couteaux, poignards, fers de lances, boucles de ceinturons en bronze (Pl. XXIX, fig. 17), d'autres en fer dont plusieurs avec traces d'incrustations en argent, un briquet en acier (Pl. XXXV, fig. 12), un large bouton en cuivre bombé dans le milieu, avec dessins sur le pourtour (Pl. XXIX, fig. 14), quelques boutons plus petits en bronze dont les uns portent le triple serpent symbolique, et les autres une espèce de dauphin (Pl. XXIX, fig. 12 et 13), plusieurs agrafes et porte-agrafes en bronze (Pl. XXVIII, fig. 6; pl. XXIX, fig. 15 et 16), des urnes funéraires en terre, des grains de colliers grossièrement émaillés (Pl. XL, fig. 4), deux monnaies gauloises en potin, l'une au type du Camulus ou Mars gaulois, l'autre à celui du sanglier enseigne, et quatre monnaies romaines en bronze percées d'un trou qui les rendait propres à être suspendues. Ces monnaies sont : un moyen bronze d'Auguste, un petit bronze de Tétricus père, un autre au type de *Constantinopolis*, portant au revers la louve qui allaite Romulus et Rémus; la quatrième était fruste (2). Parmi ces sépultures, trois seulement étaient formées d'auges en pierre; l'un de ces sarcophages qui est conservé au musée de Bar-le-Duc, porte l'inscription J. D. F. P. et la figure d'une francisque ou hache d'arme, le tout gravé en creux sur le fond extérieur du cercueil (Pl. VIII, fig. 1).

Après avoir été croisée à la Maison-de-Venise par la grande route moderne, la chaussée antique passe au nord de cette route qu'elle suit parallèlement pour gagner la chaîne de petites collines situées sur la droite de l'Ornain, restant séparée de la rivière

(1) Cf. Annuaire de la Meuse, 1848.

(2) Cf. Mémoires de la Société philomathique de Verdun, tome 3, année 1866.

par la route actuelle ; là elle porte le nom de *Chemin des Romains* ou de *Jules César ;* le parcours de cette voie est indiqué sur la carte des officiers d'Etat-Major; elle s'avance en ligne droite au nord de Fains (*Castrum Fangia*), où l'on voit, sur la montagne située à l'ouest du village, les traces d'un petit camp fixe (*Castrum stativum*) dont nous donnerons la description au chapitre II.

La voie remonte ensuite le cours de l'Ornain qu'elle longe à petite distance, et vient presque en ligne droite au haut du Pâtis-Saint-François; de ce point, elle gagne le faubourg dit le Couchot qu'elle traverse et où elle a laissé des traces dans la rue qui a pris le nom de Rue des Romains; on a trouvé à diverses époques, dans le voisinage de cette rue, des vestiges de constructions antiques, et lors de l'établissement du canal de la Marne au Rhin, on y a rencontré, en 1843, à environ deux mètres de profondeur, les fondations des maisons gallo-romaines qui bordaient la voie; on y a recueilli des monnaies en argent et en bronze, tant gauloises que romaines, des tronçons de colonnes, quelques chapiteaux en pierre de Savonnières, des tuiles plates à rebords (*hamatæ tegulæ*), ainsi que des tuiles creuses (*imbrices*), et des ustensiles en bronze et en fer qui sont conservés dans le musée de Bar-le-Duc. Le musée de Verdun possède une francisque ou hache en fer de l'époque antique, trouvée en 1843 sur cet emplacement.

En 1858, lors de l'agrandissement de l'hospice de Bar-le-Duc, situé dans ce faubourg, on a rencontré, à environ un mètre de profondeur, un grand espace de terrain couvert de beton antique, de dix-huit centimètres d'épaisseur, qui avait dû servir d'assise à plusieurs maisons; on y a mis aussi à découvert les restes d'un puits comblé, et il y a été recueilli plusieurs monnaies gauloises en potin, ainsi que quelques monnaies romaines en argent et en bronze.

Les quartiers de Bar avoisinant le Couchot ont aussi quelquefois restitué des objets antiques ; on a recueilli, en 1840, dans les fondations de la salle d'asile de Notre-Dame, une belle hache polie en jade, longue de douze centimètres, qui est conservée dans le cabinet de M. le docteur Baillot, à Bar; M. le docteur Baillot possède une autre hache polie, en néphrite, trouvée en 1842 dans les fondations de la maison Guillaume, rue Saint-Etienne; cette hache est longue de 155 millimètres (Pl. VII, fig. 4).

Il a été trouvé en 1861, dans la rue du Coq, un monolithe ou cippe en pierre de Savonnières (Pl. VIII, fig. 8), haut de quarante-quatre centimètres, sur lequel se trouve, au dessous de la dédicace *Diis manibus*, le nom de Crixus, en l'honneur duquel ce petit monument fut érigé (1).

L'année 1868 a fourni une petite statuette de femme nue, ailée et tenant une palme

(1) Musée de Bar-le-Duc.

de la main gauche; cette statuette en bronze, haute de 57 millimètres, trouvée dans une vigne de la contrée dite derrière Notre-Dame, et représentant une victoire (Pl. XXVII, fig. 6), fait partie du cabinet de M. le docteur Baillot.

Il a été trouvé à Bar, en 1872, une jolie clef en bronze (Pl. XXXII, fig. 1), qui faisait partie du cabinet de feu M. Richard, employé du chemin de fer; et en 1873, une hache polie en néphrite, longue de 125 millimètres, recueillie par M. le docteur Baillot dans la fondation du réservoir à gaz, rue Saint-François.

Les vestiges de constructions et les objets antiques mis à découvert au Couchot ou dans le voisinage de ce faubourg, dénotent qu'un établissement d'une certaine importance existait en ce lieu dans les temps reculés. Nous avons dit plus haut que la distance de la Maison-du-Val (*Ariola*) à Bar coïncide avec celle qui est indiquée sur les itinéraires; on peut donc sans trop de témérité admettre que la station désignée sur les tables antiques sous le nom de *Caturices* ou *Caturiges*, occupait une partie de ce faubourg; alors, *Caturices* aurait été une *Mansio* établie sur le passage de la route consulaire, en regard de la montagne au sommet de laquelle Frédéric I[er] éleva en l'an 964 un château-fort (*castellanus*) qui prit le nom de Bar, BAR en celtique : *colline, élévation*, et en langue romane : *barrière;* des habitations se groupèrent successivement autour du château qui devait les protéger; elles s'étendirent dans la plaine où elles englobèrent, au delà de la rivière, l'emplacement occupé par les établissements antiques; ce fut alors que prévalut le nom de Bar-la-Ville (*Barri-Villa*), puis celui de *Barrodux*, et comme la *Mansio* avait depuis longtemps disparu, ou du moins qu'elle ne laissait plus de traces apparentes, son souvenir s'effaça et le nom de l'antique *Caturices* tomba dans l'oubli le plus complet.

Au delà du Couchot, la chaussée consulaire se retrouve au pied de la côte dite Notre-Dame, derrière l'église paroissiale, d'où elle se dirige sur le faubourg Marbot; là, nous perdons les traces de la voie antique; mais celle-ci reparaît bientôt suivant la rive droite de l'Ornain et venant longer la ferme de Popey (*Popeum*), ancienne léproserie où l'on a rencontré des vestiges de constructions antiques; ici, la voie a été reconnue par les officiers de l'Etat-Major qui l'ont figurée sur leur carte; on la suit jusque dans une petite vallée où, un peu avant de franchir le ruisseau de Resson, elle fournit un *diverticulum*, chemin d'ordre inférieur, se rendant à l'antique *Nasium* par la rive gauche de l'Ornain (Chap. V); de ce point, la voie consulaire se porte dans les vignes situées à mi-côte au nord-est de Longeville, où elle est parfaitement visible; elle a été reconnue et figurée par les officiers de l'Etat-Major, et les habitants du pays lui conservent le nom de *Chemin des Romains* ou de *Jules César;* de ce point, elle s'avance en ligne droite et vient traverser le chemin de Silmont où l'on a ren-

contré des substructions antiques, des tombeaux en pierre et quelques monnaies romaines; on connaît aussi le passage de cette voie sur le territoire de Guerpont, où après avoir traversé le village, elle continue sa marche sur la rive droite de l'Ornain et vient longer une contrée de vignes qui a conservé le nom de *Sous le mur des Sarrasins;* elle parcourt le territoire de Tronville, village qu'elle laisse un peu au sud-est, et celui de Nançois-le-Petit, où elle est coupée un instant par le chemin de fer; avant d'arriver à ce dernier village, elle fournit un *diverticulum* qui se jette à l'est pour se rendre à Lérouville (Chap. VI); la chaussée consulaire traversait Nançois-le-Petit, à partir duquel les traces de la voie sont un moment effacées; mais la tradition en a perpétué le souvenir, et l'on sait qu'elle se portait un peu au nord de Velaines, sur le finage duquel on a rencontré, à diverses époques, des restes de constructions antiques, notamment au lieu dit Vaucelle, situé à l'est du village.

La voie passe un peu au nord-est de Ligny, dont le nom semble venir du celtique LYNI qui signifie près de l'eau; cette ville, qui paraît être moderne, passe pour avoir existé à l'état de *vicus* lors de la destruction de Nasium; la tradition veut que son château-fort (*in castro novo quod Lyneium dicitur*), ainsi que les murs d'enceinte de la ville et les tours qui les flanquaient, aient été construits des débris de l'ancienne cité des Leuques; toutefois, le seul objet antique qui, à notre connaissance, ait été recueilli à Ligny, est un bracelet en bronze, trouvé en 1863, dans un banc de terre glaise, et qui est conservé dans le musée de Verdun (Pl. XXVIII, fig. 14). La voie consulaire reparaît au delà de Ligny; on en voit un beau tronçon, connu sous le nom de *Queue de serpent,* dans la contrée de ce nom où l'on a trouvé, en 1840, une belle monnaie en argent, à l'effigie de Trajan, conservée dans la collection de M. de Widranges, de Bar-le-Duc; cette voie devait ensuite passer près de la ferme dite la Grange-aux-Champs, puis à l'est du moulin de Givrauval, à un kilomètre au delà duquel on a mis à découvert, en 1841, dans la contrée du Halquin, des traces de constructions antiques assez importantes; de ce point, la voie se portait sur Menaucourt où l'on a trouvé, en 1826, dans la contrée dite Derrière-le-Moulin, quatre ustensiles ou chaudrons en bronze d'une très belle forme, ayant de vingt à trente centimètres de diamètre (1); la chaussée longeait le versant des côtes en se tenant sur la rive droite de l'Ornain; elle arrivait ainsi au nord de Naix et pénétrait à *Nasium,* en passant entre la côte Lepléen et le pré des Haies qui était compris dans l'enceinte de l'antique cité; c'est un peu au delà de ce pré que se trouvait, sur l'Ornain, le pont qui donnait accès à la partie principale de la ville.

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 43, N° 1647.

Nasium passe pour avoir été l'une des plus importantes et des plus riches cités non seulement du pays des Leuques, mais encore de la Gaule-Belgique ; Ptolémée, dans sa géographie du deuxième siècle, mentionne cette ville et lui donne le titre de cité : *Sub his et Remis sunt Leuci et civitates eorum Tullum et Nasium ;* elle est indiquée comme lieu de station sur la table Théodosienne ou de Peutinger ; cette table, dite du IIIe siècle, place *Nasium* à IX mille pas de *Caturices* et à XIII mille pas de *Mose ad fines*. L'itinéraire d'Antonin, ou itinéraire du IVe siècle, indique *Nasium* comme étant à IX mille pas de *Caturiges* et à XVI mille pas de *Tullum*. D'après toutes ces indications et l'exactitude des mesures, il ne peut s'élever aucun doute sur l'existence et sur la position de cette ville importante ; cependant, il ne reste plus le moindre vestige ni de son enceinte, ni de ses monuments ; des jardins, des prés, des terres en culture recouvrent les lieux où se trouvaient ses édifices ; la place de ceux-ci est à peine indiquée par quelques rares ondulations du terrain, qui tendent à s'effacer tous les jours davantage sous le fer de la charrue.

Nous avons mentionné plus haut la tradition d'après laquelle le château-fort, les murs d'enceinte et les antiques tours de Ligny auraient été construits au moyen des débris de *Nasium* ; le village de Naix s'est aussi édifié avec les matériaux provenant de l'antique cité, dont le sol, tant de fois remué, restitue encore de temps en temps des chapiteaux, des fragments de colonnes, des débris de frises, des pavés et de belles pierres de taille toutes prêtes à être utilisées. Que de richesses n'a-t-on pas exhumé de cette ville depuis le jour de sa destruction jusqu'au siècle dernier, époque à laquelle on a seulement commencé à enregistrer et à signaler quelques-uns des objets qui y ont été découverts !

Le Père Benoit (1) et Dom Calmet (2) mentionnent deux inscriptions antiques trouvées à *Nasium*, prouvant qu'à l'époque romaine il y avait dans cette ville des officiers jouissant d'une autorité supérieure. La première, qui devait être placée sur un édifice public dédié à ces magistrats, est ainsi conçue :

FABRICIVS NASIENSIS
CVRATORIBVS ET MINISTRIS
IVVENTIDIO FIRMO
ET TEVLA SOLLI
F. HVIVS FACIENDI FECERVNT

C'est-à-dire : Fabricius de Nasium, par les soins des Curateurs et des ministres de la ville, Juventidius Firmus et Teula son fils, ont fait construire ce monument. Cette inscription était sans doute sur un édifice public.

(1) Hist. de Toul, page 10.
(2) Notice de la Lorraine, tome 2, page 116.

La seconde est une inscription tumulaire :

D M
LOLLIO NASIENSI PALVSII CVRATORIS
FILIO DEFVNCTO
CARISIVS ACCEPTIVS
ET TOTIA LALLA
PATRES ET SIBI VIVI FECERVNT

Dom Calmet (1) nous apprend que le Père Dom Mangeard avait recueilli à *Nasium* un grand nombre de médailles antiques, des clefs, de petites serrures et d'autres morceaux d'antiquités qu'il eut l'honneur de présenter au prince Charles de Lorraine, frère de l'empereur François Ier. Il nous fait connaître que, en 1704 et en 1705, on y trouva une quantité *d'escalins* et de *bajoires* (monnaies et médailles), puis le pouce (*poullec*) et le bras d'une statue en or, qui furent vendus comme cuivre à un chaudronnier ; et qu'en 1750, en travaillant à la nouvelle chaussée de Ligny à Gondrecourt, on rencontra sur le finage de Nais des monnaies romaines, des fours en terre, des tombeaux et un aqueduc (2) ; qu'enfin, on y découvrit, vers la même époque, une statue presque colossale en marbre blanc ou albâtre, qui fut mise en pièces par les habitants du village.

L'auteur de la Notice de la Lorraine cite en outre, comme objet antique trouvé à Nasium, une pièce d'acier ouvragée représentant un combat, et portant à peu près au centre le mot TRA ; il donne (Tome II, pl. I, fig. 31) le dessin de cette plaque qui, selon lui, était destinée à être attachée à une cuirasse ; j'ai vu en 1852 cet objet qui, après avoir appartenu à l'abbaye de Senones, était devenu la propriété et figurait dans le cabinet de M. Denis, de Commercy ; il résulte de mes observations que loin d'être antique, ce morceau est tout au plus du XVIe siècle ; le costume des personnages, l'équipement des chevaux, le style de la bordure, la manière dont cette pièce est dessinée et gravée, tout concourt à faire reconnaître que le savant Bénédictin a été induit en erreur, ou qu'il s'est trompé dans son appréciation.

M. de Maillet, dans la deuxième édition de ses Mémoires alphabétiques, fait connaître qu'on a recueilli à Nasium, en 1750, des urnes en verre remplies de cendres, dont l'une était ornée de bas-reliefs magnifiques, des lampes sépulcrales, des colonnes entières avec leurs chapiteaux, des statues et des armures de toute espèce ; il ajoute que depuis peu (il écrivait en 1773) il a été recueilli, dans cette même localité, une petite statuette en bronze représentant le dieu Apis, et que cet objet fut déposé dans le cabinet de M. Marien, de Bar-le-Duc.

(1) Notice de la Lorraine, art. *Nais*.

(2) Celui qui amenait les eaux du ruisseau de Nantois dans l'antique *Nasium*.

Durival (1) cite la découverte que l'on fit à Nasium d'une chambre de grandeur médiocre ornée de peintures murales, dans laquelle se trouvait un pavé en stuc fort dur; il mentionne parmi les antiquités recueillies sur l'emplacement de cette ville, une petite statue de Diane en bronze, haute de quatre pouces (11 centimètres), un Antinoüs de dix-huit lignes de hauteur (4 centimètres), des monnaies en argent et en bronze, deux urnes sépulcrales, etc.

Le savant M. Denis, de Commercy, amateur passionné d'antiquités romaines, plein de zèle et d'ardeur pour ce qui touche à notre histoire locale, et dont plus d'une fois nous aurons à citer le nom, a puissamment contribué à nous faire connaître l'importance de *Nasium*, ainsi que les richesses enfouies sous le sol de cette ville; il a signalé dans le *Narrateur de la Meuse*, journal qu'il a rédigé pendant vingt-six ans (de 1803 à 1829), les diverses découvertes faites sur l'emplacement de cette antique cité, et il a publié, dans ce recueil périodique, une intéressante notice historique et topographique sur la ville des anciens Leuquois; nous avons aussi de lui un compte-rendu des fouilles exécutées sous sa direction, dans les mois de mars et avril 1818, par prescription de M. de Riccé, préfet de la Meuse, et un rapport fait en 1834 sur de nouvelles fouilles entreprises à Nasium et dirigées par cet habile archéologue au mois de mai de cette année; nous avons mis à profit non seulement tous les renseignements fournis par ces utiles publications; mais nous devons à l'obligeance de M. Maujean, de Commercy, gendre de feu M. Denis, d'avoir eu entre les mains les notes et cahiers manuscrits du savant antiquaire et d'en avoir extrait les renseignements qui suivent :

Au mois de février de l'année 1802, on déterra à Nasium, sous la côte Lepléen, lieu dit au Pré-des-Haies (Pl. II, 6), un vase en verre de couleur, qui fut brisé, et dans lequel se trouvaient environ trois cents monnaies romaines en or qui furent vendues à diverses personnes; M. le baron Marchand, de Metz, en acquit pour son compte cent cinquante, aux effigies de Jules César, Auguste, Tibère, Claude, Néron, Galba, Otton, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Faustine mère, Marc-Aurèle, Faustine jeune et Macrin; M. Denis put aussi en acquérir quelques unes; parmi celles qu'il se procura figurait une belle pièce à l'effigie de Drusus senior.

Il fut mis à découvert à Nasium, en 1805, deux urnes ou vases en terre très grands et très délicats.

Au mois de septembre de l'année 1807, on exhuma du sol de Nasium deux pierres matrices ou cachets de médecins oculistes dont les noms figurent à côté de celui du collyre ou de l'indication faisant connaître la nature ainsi que le but du médicament;

(1) Description de la Lorraine et du Barrois.

ces deux tablettes ou cachets devinrent la propriété de M. Barthélemy, de Celles près Langres. Une pierre du même genre, recueillie à Nasium en 1808, fut acquise par M. Denis, de Commercy; quatre autres, mises à découvert au même lieu, en 1829, devinrent la propriété de M. le baron Marchand, de Metz. Quoique trouvées à des époques différentes, nous décrirons ces pierres simultanément, afin que, par leur rapprochement, la comparaison en soit plus facile; on trouvera (Pl. IX, fig. 5) la représentation de l'une d'elles.

Ces pierres ou cachets donnent les noms de quatre médecins oculistes ou pharmaciens ayant inventé et composé les remèdes ou collyres; ce sont : Junius Taurus, Quintus-Junius Taurus, Lucius-Junius Philinus et Lucius-Claudius Martinus. Les tablettes sont de deux sortes : les unes, portant quatre inscriptions, une sur chaque tranche, sont carrées et mesurent cinq centimètres de large, sur un centimètre d'épaisseur; les autres ne présentant que deux inscriptions, toujours placées à l'opposite, ont la même longueur que les précédentes, mais leur largeur est moindre. Les inscriptions occupent toujours deux lignes; elles sont formées de lettres gravées en creux et au rebours, de telle manière que la tablette pouvait, lorsqu'elle était appliquée, laisser une empreinte en relief sur la cire qui recouvrait le vase renfermant le médicament.

Cachets trouvés en 1807 :

IVNI TAVRI CROCOD PACCIAN AD CICA‾E REVM.
IVNI TAVRI CROCOD DAMISVS AC DIATESIS E RE.
IVNI TAVRI CROCOD DIALEP AC CICATRIC E SCABRIT.
IVNI TAVRI CROCOD SARCOFACVM AD ASPRIT (1).

Q IVNI TAVRI AD SVPPVRAT EX OVO.
Q IVNI TAVRI ANODYNVM AD OMN LIPP (2).

(1) *Junii Tauri* χροχοδειλεα παχκιανος *ad cicatrices et* ρευμα.
— χροχοδειλεα δια μισυ *ac* δια τησις *et* ρευμα.
— χροχοδειλεα δια λεπιδος *ac cicatrices et scabritiem.*
— χροχοδειλεα σαρχοφαγος *ad aspritudines.*

De la composition de Junius Taurus : Onguent paccianum, pour les cicatrices et les fluxions.
— Onguent au vitriol, contre les affections diathériques et les fluxions.
— Onguent aux écorces, contre les cicatrices et les gerçures de la peau.
— Onguent rongeur de la chair, pour les excroissances charnues.

(2) *Quinti Junii Tauri* δια λιβανος *ad suppurationes ex ovo.*
— ανωδινος *ad omnes lippitudines.*

De la composition de Quintus Junius Taurus : Onguent à l'encens et au blanc d'œuf, contre les suppurations.
— Onguent calmant, pour toute maladie d'yeux.

Cachet trouvé en 1808 :

L IVNI PHILINI DIAMISVS AD DIATHE TOL.
L IVNI PHILINI DIALEPIDOS AD ASPR TE CICAT.
L IVNI PHILINI STACTVM OPOB AD CLARIT.
L IVNI PHILINI DIAPSORICVM AD GEN SCIS TE CL (1).

Cachets trouvés en 1829 :

IVN TAVRI THODOTIVM AD OMNEM LIPPITVDI.
IVNI TAVRI AVTHEMERVM AD EPIPHOR ET OMNEM LIPPITVD.
IVNI TAVRI DIASMYRNES POST IMPETVM LIPPITV.
IVN TAVRI PENICILLEM AD OMNEM LIPPITVD (2).

(1) *Lucii Junii Philini* δια μισυ *ad* δια τησις *tollenda.*
— δια λεπιδος *ad aspritudines et cicatrices.*
— *stractum opobalsamicum ad claritatem.*
— *diapsoricum ad genas scissas et claritatem.*

De la composition de Lucius Junius Philinus : Collyre au vitriol, pour enlever les affections chroniques.
— Collyre aux écorces, pour guérir les croûtes et les cicatrices.
— Baume opobalsamique, pour l'éclaircissement de la vue.
— Collyre (diapsoricum) pour les paupières et pour l'éclaircissement de la vue (1).

(2) *Junii Tauri* θεοδοτιον *ad omnem lippitudinem.*
— ανθημερος *ad epiphoram et omnem lippitudinem.*
— δια σμυρνα *post impetum lippitudinis.*
— *penicillum ad omnem lippitudinem.*

De la composition de Junius Taurus : Collyre théodotium, contre toute maladie des yeux.
— Collyre à employer immédiatement contre l'inflammation et pour toute maladie des yeux.
— Collyre à la myrrhe à employer après une violente maladie d'yeux.
— *Penicillum* pour toute maladie des yeux (2).

(1) Le *Diapsoricum* était un collyre des plus renommés; Marcellus Empiricus en fait un grand éloge et donne la formule de sa composition : il y entrait du poivre blanc, du safran de Sicile, de la myrrhe, de l'amidon, de l'opium, du baume, de la gomme, le tout amalgamé par de l'eau de pluie (Marcelli, de Medicamentis, cap. VIII).

(2) Le *Penicillum* était, au dire de Pline l'ancien, un petit pinceau d'éponge fine que l'on imbibait de vin miellé et dont on se servait pour déterger l'humeur visqueuse qui s'attache aux cils (Hist. nat., liber XXXI, cap. 47).

Q IVN TAVRI STACT AD SCABRITIEM ET CLARIT.
L CL MARTINI EVODES AD ASPRITVDIN.
L CL MARTINI DIAPSORIC AD CALIGIN (1).

Q IVN TAVRI STACTVM DELACRIM.
Q IVN TAVRI FLOGIVM AD GENAS ET CLARITAT (2).

Q IVN TAVRI DIASMYRN POST IMPET LIPPIT.
IVN TAVRI ISOCHRYS AD SCABRIT ET CLAR OP (3).

En 1808, on mit à découvert, sur l'emplacement de l'antique Nasium, un bas relief en pierre représentant Vertumne ; ce morceau assez grossièrement sculpté fut acheté par M. Estienne, ancien maire de Boviolles ; on y trouva en outre des monnaies et un style en bronze dont la tête et la pointe étaient en argent.

En 1809, le 15 février, le sieur Maulan, de Naix, rencontra, dans les ruines de Nasium, un coffret en bois garni de lames de cuivre, contenant huit colliers en or, cinq bagues aussi en or et six autres en argent, un style en ivoire, un lingot d'argent de trois à quatre onces, un rouleau d'or en fil de plus d'une demi-livre, des doigts creux en or (*plectrum*), dont on se servait pour tirer des sons harmonieux de la lyre dite *Barbitus*, une statuette en pierre, haute d'environ 0m25, représentant Esculape avec un serpent enroulé autour du bras gauche, et 1450 monnaies neuves, dont environ un tiers était en argent fin, et les deux tiers en argent de bas titre ou saucées et fourrées, à l'effigie de Julia Domna, Macrin, Diaduménien, Maésa, Alexandre-Sévère, Julia Mamée, Maximin, Gordien-Pie,

(1) *Quinti Junii Tauri* σταχτη *ad scabritiem et claritatem.*
Lucii Claudii Martini ευωδης *ad aspritudines.*
— *diapsoricum ad caligines.*
De la composition de Quintus Junius Taurus : Baume ou huile à la myrrhe, contre les croûtes et pour éclaircir la vue.
De la composition de Lucius Claudius Martinus : Collyre odoriférant, contre les excroissances charnues.
— Collyre *diapsoricum* pour l'éclaircissement de la vue.

(2) *Quinti Junii Tauri stactum* (σταχτη) *delacrimatorium.*
— φλογιον *ad genus et claritatem.*
De la composition de Quintus Junius Taurus : Baume contre le larmoiement des yeux.
— Collyre brûlant, pour les paupières et pour éclaircir la vue.

(3) *Quinti Junii Tauri* δια σμυρνα *post impetum lippitudinis.*
Junii Tauri ισοχρυσος *ad scabritiem et ob claritatem.*
De la composition de Quintus Junius Taurus : Collyre à la myrrhe, à employer après une violente maladie d'yeux.
De la composition de Junius Taurus : Collyre merveilleux contre les croûtes et pour éclaircir la vue.

Philippe père, Otacille, Philippe fils, Trajan-Dèce, Treboniagalle, Volusien, Gallien, et quelques grands bronzes de Néron, Domitien, Trajan et Antonin. Ce coffret renfermait quelques autres petits objets ou bijoux parmi lesquels on doit citer plusieurs bagues avec intailles (Pl. XXVIII, fig. 9 et 15), deux cœurs en argent, dont l'un avec anneau pour la suspension (Pl. ibid, fig. 4 et 5), et un pendant de collier composé d'une monnaie d'or à l'effigie d'Antonin-le-Pieux, portant au revers la tête de Marc-Aurèle, et montée dans un encadrement à jour orné de deux bélières. Tous ces objets furent acquis par la bibliothèque impériale, en vertu d'une décision du Ministre de l'Intérieur du 5 mai 1809, moyennant la somme de 1680 francs; ils figuraient dans les vitrines des antiques (Garde-Meuble, n° 186, A 6), et sont inscrits sous les n°s 7448 et suivants de l'Inventaire; je me bornerai à décrire les colliers provenant de cette importante trouvaille.

1° Collier formé de cinq cylindres en or, alternant avec six bélières auxquelles sont suspendues quatre monnaies en or et deux camées en agate onyx à deux couches. Les monnaies sont à l'effigie de :

Hadrien, ℟. *Divis parentibus* (bustes de Trajan et de Plotine) ;

Septime-Sévère, ℟. *Aeternit. imperi* (bustes de Caracalla et de Géta) ;

Caracalla, ℟. *P. Sept. Geta. Caes. pont.* (buste de Géta) ;

Géta, ℟. *Severi. invicti. aug. pii. fil.* (tête radiée de Géta).

L'un des camées représente Minerve casquée, en buste de profil ; l'autre, Julia Domna, également en buste de profil ; ces médailles et ces camées sont encadrés d'une bordure en filigrane en or. Le tout est décrit dans le catalogue des camées du cabinet des médailles publié par M. Chabouillet, page 375, n° 2558. La longueur de ce collier est de 0^{m}27 (Pl. XXXVIII, fig. 1).

2° Collier formé d'une chaînette en or avec verroteries et petites perles fines ; longueur : 0^{m}47 (Pl. XXXVIII, fig. 2).

3° Collier composé de sept compartiments à trois rangs séparés par six rondelles en or, savoir : deux compartiments de verroteries oblongues, deux de petites verroteries à facettes, et un de petites perles fines ; longueur : 0^{m}55 (Pl. XXXVIII, fig. 3).

4° Collier formé de deux rangs de chaînettes en or, avec grains de verroteries et trois plaques en or ciselées à jour ; longueur : 0^{m}40 (Pl. XXXIX, fig. 4).

5° Collier formé de trois rangs de chaînettes en or avec verroteries séparées par trois grains d'or à facettes et se fermant au moyen de deux agrafes coniques en or ; longueur : 0^{m}35 (Pl. XXXIX, fig. 5).

6° Collier formé de vingt-trois grains d'or à facettes, réunis au moyen de petits anneaux ; longueur : 0^{m}35 (Pl. XXXIX, fig. 6).

7° Collier composé de trois chaînettes en or, avec deux agrafes aussi en or, découpées à jour et sur lesquelles sont montées deux pierres vertes et une perle ovale ; longueur : 0m30 (Pl. xxxix, fig. 7).

8° Collier formé de huit nœuds ou entrelas en or massif, alternant avec sept cylindres en émeraudes d'Egypte, attachés par de petits anneaux : longueur : 0m40 (Pl. ibid. fig. 8).

En 1811, le sol de Nasium restitua une magnifique anse de *præfericulum* ou vase pour les sacrifices et les lustrations ; cet objet en bronze fut trouvé dans les terres situées entre l'Ornain et le canal du moulin, à proximité des ruines d'un petit temple (*Ædicula sacra*) qui fut mis à découvert plus tard, lors des fouilles prescrites par arrêté du Préfet de la Meuse, en date du 28 février 1818. Cette anse (Pl. xxvii, fig. 4) porte quelques incrustations en argent ; elle est ornée de quatre sujets étagés les uns au dessus des autres, formant quatre compartiments dans le premier desquels on voit un Augure, avec le *lituus*, qui consulte le ciel ; dans le second, un Victimaire dirige le porc qu'il va immoler ; dans le troisième, un Sacrificateur voilé verse l'encens sur un autel ; enfin dans le compartiment inférieur, un Empereur (*Pontifex maximus*) et un Prêtre, tous deux debout, tenant chacun à la main le *sæva*, couteau pour les sacrifices, et entre eux, un Victimaire agenouillé, tenant dans ses bras un jeune porc. Ce joli débris antique faisait partie du cabinet de feu M. Denis, de Commercy, où j'ai pu le dessiner.

L'année 1815 a fourni une superbe statuette en bronze, représentant une Victoire ailée, acquise par M. Denis, de Commercy, et qui fait actuellement partie du musée de Verdun (Pl. xxvi, fig. 2).

Par arrêté du 28 février 1818, le Préfet de la Meuse ordonna que des fouilles fussent faites sur l'emplacement de l'antique Nasium, et il chargea M. Denis de la direction des travaux à exécuter ; le 11 mars suivant, le savant et intrépide archéologue était à la tête de soixante et douze ouvriers, et il procédait à l'ouverture des tranchées qui devaient farie connaître quelques uns des principaux édifices de cette ville ruinée.

Gros-Thermes. Les premiers travaux furent entrepris au lieu dit Gros-Thermes dont le nom faisait présumer que des bains publics (*Thermæ*) pouvaient avoir existé en cet endroit (Pl. ii). Les Thermes formaient un vaste parallélogramme au sud-ouest duquel on reconnut l'emplacement des bains avec leurs accessoires, et, au nord-est, la partie inférieure d'un grand bâtiment dont les murs, de plus d'un mètre d'épaisseur et de pareille hauteur, formaient plusieurs chambres diversement décorées et pavées ; dans les unes, on voyait des traces de peintures à fresques ; dans d'autres, des assises de briques alternant avec la pierre de taille ; ici, une aire (*pavimenta*) en ciment très solide ; ailleurs, un pavé en marbre ; partout des débris de vases, des briques de diverses dimensions, des anneaux et des ustensiles en bronze, quelques outils, des monnaies romaines et les débris d'une grande amphore (Pl. xviii, fig. 7) portant, sur l'une des anses, le

nom du fabriquant AGRICOLAE ; sur deux fragments d'une urne vermissée en noir se trouvaient les mots SAC et OVI, peut-être *sacrum vovit*. On mit ensuite à découvert deux fours ou hypocaustes, dont les entrées étaient fermées au moyen de piliers en briques, un chenal, un aqueduc et un magnifique souterrain voûté (Planche II, A), se dirigeant d'abord au nord-est, où, dans son trajet, il a été coupé lors de l'établissement du canal du moulin qui le traverse ; au delà de ce canal, il fait angle au sud-est, dans la direction de la côte Châté. Ce souterrain fut déblayé sur une longueur de 87 mètres, c'est-à-dire jusqu'à son extrémité qui est mûrée. On y a vu plusieurs portes maçonnées, mais rien qui indiquât qu'il fût jadis destiné à la conduite des eaux ; d'ailleurs, il ne se prolonge pas jusqu'à l'Ornain. Les fouilles faites à l'endroit où il se termine (Pl. II, B) amenèrent la découverte de débris de plusieurs statues, dont l'une de grandeur colossale en marbre blanc, des fragments de corniches en marbre rouge et en marbre blanc, des blocs de piédestaux, une lampe en terre cuite, ornée d'une torsade (Pl. XVIII, fig. 1), faisant partie du musée de Verdun, plusieurs monnaies gauloises en argent et en potin, des monnaies romaines de divers modules et une anse ou poignée en bronze dont les pivots sont ornés de serpents enroulés (Pl. XXXIII, fig. 3) ; cette pièce, longue de 16 centimètres, semble avoir appartenu à un coffret.

Une nouvelle fouille entreprise à Gros-Thermes en 1838, permit à M. Denis de constater l'existence des différentes pièces dont se composent d'ordinaire les grands établissements de bains publics, savoir : le *laconicum* (étuve sèche), le *tepidarium* (bain à vapeur), le *caldarium* (bain d'eau chaude), le *frigidarium* (bain d'eau froide), etc.

Les Tussottes. Du milieu de Gros-Thermes, une tranchée fut dirigée au sud-est sur le lieu dit les Tussottes ; on rencontra d'abord une *area* ou place publique (Pl. II, C), terminée par un mur au delà duquel était une chaussée large de cinq mètres (Pl. II, D 1), construite au moyen de pierres concassées et de gravois pétris avec de la chaux ; quelques années après cette découverte, on eut occasion de reconnaître dans un terrain situé au lieu dit Pré-des-Haies, sous la côte Lepléen, un fragment de chaussée antique bien macadamée et recouverte de terres végétales ; cette chaussée (Pl. II, D 2) se dirigeait sur l'Ornain et devait être le prolongement de celle qui passait entre Gros-Thermes et les Tussottes. A vingt-cinq mètres de cette chaussée on reconnut un massif de maisons dont une dixaine furent déblayées ; dans la première (Pl. II, E) on trouva une statuette de Minerve en bronze (Pl. XXVI, fig. 3), haute de 23 à 24 centimètres, posée sur un piédestal oxydé ; près de cette statuette gisait une petite chouette aussi en bronze. Dans la maison voisine (Pl. II, F) étaient des chapiteaux et des fûts de colonnes ; dans une autre (Pl. II, G) un fourneau en briques, des fragments de marbre et un grand nombre de coquilles d'huîtres. Deux tranchées ouvertes des points F et G et se dirigeant sur la route de Ligny, mirent à découvert, au point H, des débris de colonnes et de belles corniches

en pierre, un bas-relief aussi en pierre, haut de 48 centimètres, représentant Bacchus enfant, une statue privée de la tête, un puits, plusieurs aqueducs et chenaux en pierre. Dans le prolongement de la tranchée jusqu'à la route de Ligny à Gondrecourt (Pl. II, I) on découvrit un grand nombre de cippes ou monuments funéraires en pierre, dont trois sont aujourd'hui conservés dans le musée de Verdun ; le premier, qui est à fronton triangulaire (Pl. VIII, fig. 6), porte l'inscription suivante : *Claudia Tertia* ; il présente sur le devant, à la partie inférieure, l'entaille par laquelle on faisait les libations au défunt ; le second (Pl. VIII, fig. 7), de forme arrondie, ne porte ni inscription ni ornement; le troisième (Pl. VIII, fig. 5), est surmonté d'un bandeau cintré posé sur deux pilastres qui portent le sigle D. M. (*Diis manibus*) ; le bandeau inférieur présente l'inscription ci-après : *Paterna Viduci fil.;* au dessus, un bouquet de cinq feuilles d'acanthes au centre desquelles se trouve l'ouverture pratiquée pour les libations ; cette ouverture est carrée et se ferme au moyen d'une pierre mobile.

Enfin, une fouille pratiquée dans le rectangle formé par cette tranchée, permit de reconnaître les restes d'un taurobole (Pl. II, J), accompagnés de plusieurs cannivaux dans lesquels on trouva une hache celtique polie, en pierre verte, longue de treize centimètres (Pl. VII, fig. 5), et une petite casserole en bronze, portée sur trois pieds, longue de quatorze centimètres (Pl. XXXI, fig. 4). Ces deux objets font partie du musée de Verdun.

Dans cette opération, M. Denis a pu constater que les cuisines (*culinæ*), qu'on reconnaissait à la coloration des murs encore debout, avaient leur foyer (*caminus*) au centre de la pièce, sans tuyau pour le passage de la fumée, et que les appartements étaient chauffés au moyen de fourneaux souterrains et de conduits de chaleur en terre cuite, de forme carrée (Pl. XVII, fig. 6). Le musée de Verdun possède plusieurs de ces conduits trouvés aux Tussottes, ainsi qu'une bouche de chaleur, également en terre cuite, ayant la forme d'une tête de femme avec les yeux percés et la bouche ouverte (Pl. XVII, fig. 7).

Ce même lieu a fourni des fragments de poteries samiennes ornées de sujets (Pl. XXI, fig. 3 et Pl. XXII, fig. 4), dont plusieurs échantillons sont conservés dans le musée de Verdun, et quelques tessons portant l'estampille des fabricants; quatre de ces derniers, qui sont conservés dans le musée de Verdun, sont aux marques suivantes:

CABRUS.
DACCIV F.
..LLVS F.
OFC. EN.

On y a recueilli en outre la partie supérieure d'une large amphore qui est conservée dans le musée de Bar-le-Duc.

La Fossotte (Pl. II, K). Au sud des Tussottes, un peu au delà de la route moderne allant de Ligny à Gondrecourt et à quelques mètres de la voie antique qui parcourt la côte dite Lachalède, se trouve, sous la côte dite Bief-Landoen, une butte semi-elliptique, contournant un terrain en contrebas, dont la dépression affecte une forme ovale; cet emplacement encore creusé en cuvette, se nomme *la Fossotte;* M. Denis le visita et y reconnut les traces d'un cirque ou amphithéâtre qu'il se réserva de fouiller plus tard; il se contenta, pour le moment, de noter que les cultivateurs y avaient rencontré, à diverses époques, des pierres ornées de cannelures, de beaux fragments de corniches et de nombreuses traces d'incendie.

En 1826, on y mit à découvert plusieurs monnaies antiques, une pierre taillée, longue d'un mètre trente centimètres, dans laquelle était scellé un énorme anneau en fer et d'autres pierres carrées portant chacune trois tenons aussi en fer; c'étaient sans doute les tenons et anneaux après lesquels on attachait les animaux qui devaient combattre.

En 1834, M. Denis fit fouiller et mesurer cet amphithéâtre auquel il donne 80 mètres de large sur environ 100 mètres de long (Pl. III, fig. 2).

L'intrépide archéologue y vit la place des gradins, celle des ouvertures ou portes latérales dites *vomitoria* et celle des *cavea;* il reconnut au centre de la cavité le lit de sable (*arena*) qui, suivant l'usage, devait recouvrir l'aire de l'arène, et dans ce sable, il recueillit quelques monnaies romaines; enfin, il y trouva des débris de colonnes, ainsi que des chapiteaux composites très beaux, dont l'un est conservé dans le musée de Bar-le-Duc (Pl. XI, fig. 1), et un fragment de pierre taillée, long de cinquante centimètres, portant la première partie du mot CIRCUS, écrit en lettres hautes de treize centimètres (Pl. XIV, fig. 5).

Sur l'un des côtés extérieurs du cirque, existent des ruines (Pl. II, L); ce sont celles d'un bâtiment destiné aux écuries, dans l'intérieur duquel on trouva : 1° des éperons, des boules, des plaques de ceinturons, et diverses lames de glaives dont plusieurs sont conservées dans le musée de Verdun; l'une, à très longue soie, mesure 0^m 55 de longueur; une autre, de 0^m 54, porte la cannelure destinée à recevoir le poison; enfin une plus petite, à pointe courbe, mesurant 0^m 30 de long (Pl. XXXV, fig. 2, 3, 4); 2° des ossements et des cornes de buffles. Enfin, à proximité du cirque, tout contre le *podium* (clôture d'enceinte), on rencontra plusieurs pierres sépulcrales renfermant des urnes cinéraires; on sait que les anciens aimaient à placer les tombeaux près des chemins et dans le voisinage des grands édifices, afin d'honorer la mémoire des morts et de rappeler aux vivants leur souvenir.

Le cirque de Nasium était, comme ceux de presque toutes les villes du nord de la Gaule, adossé au versant de la montagne, ce qui, du côté du sud, facilitait l'établisse-

ment des gradins sur le sol même. Ces gradins étaient destinés aux spectateurs assis; les deux galeries situées au nord, de chaque côté de la porte principale, étaient sans doute réservées aux spectateurs debout; deux ouvertures dites *vomitoria*, parce qu'elles semblaient vomir le peuple, coupaient à droite et à gauche les flancs du cirque et donnaient entrée sur les degrés des gradins; c'est près de ces ouvertures qu'étaient les *cavea* ou *carceres*, loges des animaux féroces.

Entre l'Ornain et le canal. Les fouilles faites dans le jardin du sieur Varnerot (Pl. II, M), situé entre le canal du moulin et l'Ornain, à cent mètres au nord de Gros-Thermes, amenèrent la découverte des débris d'un bâtiment antique dans lequel on a rencontré une petite lampe en terre, portant le nom du fabriquant STROBO, et treize auges ou tombeaux en pierre, placés sur deux lignes, renfermant un ou plusieurs squelettes, près desquels on recueillit divers objets qui sont conservés dans le musée de Verdun, savoir : des fragments de peignes en os et en ivoire, quelques lames de glaives et de couteaux-poignards en fer, des grains de colliers en terre, en verre et en ambre (Pl. XL, fig. 5 et 6), un bracelet en bronze (Pl. XXVIII, fig. 8), un petit vase et des débris d'urnes en verre (Pl. XXIV, fig. 9 et 12), deux urnes funéraires en terre noirâtre, (Pl. XX, fig. 1 et 7), et un petit pot en terre grise (Pl. XIX, fig. 4). On y recueillit en outre quelques monnaies en bronze, aux effigies des empereurs Hadrien, Gallien et Constantin II.

A l'extérieur de ce jardin (Pl. II, N), on trouva un beau tronçon de colonne et un squelette auquel on n'avait pas fait les honneurs de l'auge; puis un peu plus loin, une habitation (Pl. II, O) composée de plusieurs pièces; les murs de l'une de ces pièces étaient revêtus de marbre; dans une autre se trouvaient des conduits de chaleur et les débris d'un foyer; une salle de bain avait dû exister dans la pièce située à l'est.

Dans son prolongement au sud-est, la tranchée ne mit à découvert que des objets insignifiants; on lui fit faire angle au nord-est et on la dirigea vers l'Ornain, par le terrain (Pl. II, P) où l'on avait trouvé l'anse de præféricule en bronze dont nous avons parlé plus haut (trouvailles faites en l'année 1811). Non loin de l'endroit où ce beau fragment avait été recueilli, on rencontra, un peu au sud du Pré-Ramont (Pl. II, Q), les restes d'un petit temple (*Ædicula sacra*), de forme carrée, mesurant onze mètres sur chacun de ses côtés, et prenant son entrée à l'ouest par une porte large de trois mètres (Pl. III, fig. 5); on a reconnu au fond de ce temple, dans la partie opposée à l'entrée, parconséquent à l'est, le *Sacrarium*, long de 6^{m} 50, large de quatre mètres; les débris de cet édifice portaient les traces de l'action du feu; cette ruine était donc le résultat d'un incendie.

La tranchée ayant repris une direction parallèle au cours de l'Ornain, vers le sud-est, fit voir les restes de quelques habitations antiques. (Pl. II, R); l'une de ces demeures

était composée de quatre pièces, une grande et trois petites (Pl. III, fig. 3). Dans la plus grande de ces pièces, on recueillit : 1° une portion de statuette en pierre, ayant quarante-deux centimètres de hauteur (Pl. IX, fig. 7), représentant la partie inférieure d'une femme assise, ayant de chaque côté de son siège deux cornes d'abondance posées en sautoir, et, au dessus, une rouelle à sept rayons, peut-être la roue de la fortune; cette statuette est conservée dans le musée de Verdun; 2° des fragments de frises avec feuillages et une portion de chapiteau (Pl. XI, fig. 4), orné de feuilles d'acanthe et de rosaces, qui fait aussi partie du musée de Verdun.

Dans une habitation située un peu plus loin (Pl. II, S), on trouva une mosaïque, large de 90 centimètres, placée à hauteur d'appui sur un mur faisant saillie ou entablement autour d'une chambre; cette mosaïque formant damiers blancs et bleus, avec bordure de même couleur, avait un développement de onze mètres (Pl. XLI, fig. 2).

Une autre habitation (Pl. II, T), qui fut aussi fouillée, était composée de cinq pièces dont une de forme demi-circulaire, de cinq mètres de diamètre, avec pavé en ciment (Pl. III, fig. 4). On trouva dans cette maison de nombreuses écailles d'huîtres et des débris d'amphores dont un beau fragment (Pl. XVII, fig. 8) est conservé dans le musée de Verdun.

On mit ensuite à découvert le soubassement d'une habitation (Pl. II, U), formée de quatre pièces dans l'une desquelles se trouvait un beau pavé en mosaïque à croisillons ou compartiments triangulaires et hexagones, reliés par des bandes noires (Pl. XLI, fig. 4). De beaux restes de constructions ne renfermant que des ferrailles et quelques outils furent aussi rencontrés sur divers points (Pl. II, VVV); mais au point X, où se trouvaient des murs remarquablement épais et solides, on a recueilli un fragment d'amphore sur lequel se trouve indiquée la contenance du vase : M. VIII. S. IIII, *Modii octo, sextarii quatuor* (Pl. XVIII, fig. 6). Ce débris fait partie du musée de Verdun.

Enfin, au point Y, on rencontra un superbe fragment de pavé mosaïque (*pavimenta tessellata*), formé de petits cubes en pierres de diverses couleurs; ce beau débris, large de deux mètres soixante et dix centimètres, long de quatre mètres, était composé d'un grand compartiment à carreaux blancs et bleus, de formes variées, avec cadres en arabesque, et d'un panneau central plus petit, représentant en grisaille un combat d'animaux entouré d'une torsade rouge, jaune et blanche (Pl. XLI, fig. 1).

Tel est l'ensemble des fouilles effectuées en 1818, et le détail d'une partie des débris antiques qui ont été rencontrés dans les divers travaux suivis par M. Denis. Les autres objets trouvés dans le cours de cette belle et fertile exploration, et que le directeur des fouilles n'a pas mentionnés en leur lieu et place, sont :

Plusieurs rouelles gauloises en or et en bronze; quatre monnaies gauloises en or, plusieurs en electrum, en argent et en bronze, et diverses monnaies romaines, en or et en bronze. J'ajouterai à cette nomenclature les objets ci-après dont la plupart font partie du musée de Verdun :

Une petite figurine en bronze, représentant un personnage barbu (Pl. XXVII, fig. 1); des entrées de serrures, des clefs, des poignées de coffrets ou de tiroirs, le pied d'une cassolette, des pommeaux d'épées, trois clochettes (*tintinnabula*), de petites figures d'animaux (coq, vipère, lézard), des fibules en bronze (Pl. XXVIII, fig. 10, 11, 20, 21, 22), des épingles à cheveux, des styles pour écrire, des manches d'outils, de petites spatules (Pl. XXX, fig. 1, 6, 11, 13 et 14), des clefs en fer de diverses formes et grandeurs, un mors courbe de cheval, une fourche, une petite hache d'armes, des clous à tige renflée (Pl. XXXV, fig. 11), des pointes de javelots et de flèches, divers outils, un poids en plomb avec anneaux, et quelques petites chaînes dont l'une est formée d'un entrelas assez curieux (Pl. XXXVI, fig. 5, 6, 7, 9); de nombreuses défenses de sangliers, des manches de couteaux et d'outils en os, des tronçons de flûtes, un dé à jouer et des rondelles de formes variées (Pl. XXX, fig. 15, 16, 17), des cuillers à encens en ivoire, des styles et des épingles à cheveux, aussi en os (Pl. XXX, fig. 19 à 25), une portion de meule à bras (*mola trusatilis*) en granit des Vosges, des têtes en pierre ayant appartenu à des statues de Flore, d'Hercule et de Mercure, plusieurs intailles ou pierres gravées en agate, en sardoine et en cornaline.

Enfin, il résulte des observations faites par M. Denis, pendant la durée de ces fouilles si habilement dirigées, que les constructions antiques dont on a reconnu les traces entre la forge de Naix et le village de ce nom, sur une étendue de mille mètres, faisaient partie de maisons de campagne ou de fermes isolées dépendant de Nasium; que cette ville proprement dite commençait à la sortie du village de Naix et s'étendait jusqu'au pied de la côte Châté, au sud-est, sur une longueur d'environ neuf cents mètres; que, dans l'autre sens, elle occupait les terrains compris entre la còte Lepléen au nord, et la montée du bief Landoen au sud, sur une largeur moyenne de huit cents mètres (Pl. II).

Cette grande exploration terminée, M. Denis n'en continua pas moins ses visites annuelles à Nasium; il persévéra à prendre note des objets que le hasard fit rencontrer sur ce sol antique, et il les signala dans un journal périodique, le *Narrateur de la Meuse*, au fur et à mesure de leur découverte. Nous voyons dans ce journal que :

Sur la fin de l'année 1818, on trouva, dans les terres de Nasium, plusieurs meules (*molæ trusatiles*) dont on se servait pour moudre le blé; deux de ces meules en pierre volcanique des Vosges, sont conservées dans le musée de Verdun; l'une mesure quarante-trois centimètres de diamètre, l'autre en a soixante et onze; leurs cannelures vont de la circonférence au centre (Pl. XV, fig. 3).

On y mit à découvert, en 1819, une augette ou urnule sépulcrale en pierre, contenant un grand vase en verre rempli de cendres et de fragments d'os qui avaient résisté à la cinération; on y reconnut aussi la position de trois puits dont les ouvertures étaient fermées au moyen de dalles ou pierres carrées, larges d'un mètre, épaisses de quarante-cinq centimètres; l'un de ces puits était rempli d'ossements humains; son couvercle, scellé dans la margelle, portait une inscription qui n'a pas été copiée; les autres puits ayant paru vides, on s'empressa de les combler. M. Denis pense que là devait être le *Clamart* de Nasium.

On y trouva, en 1820, plusieurs fragments de statuettes en potin, des styles pour écrire, une petite cuiller à encens en bronze (Pl. XXX, fig. 9), et une lampe en terre rouge, dont la partie supérieure représente une tête de femme (Pl. XVII, fig. 1); ces deux derniers objets font partie du musée de Verdun.

L'année 1821 fournit plusieurs intailles ou pierres gravées, une figurine en bronze, longue de six centimètres, représentant Bacchus à demi couché, des fibules, des épingles à cheveux, de la verroterie, des tessons de poterie samienne, et les objets ci-après qui sont conservés dans le musée de Verdun, savoir : un vase en terre à bords pendants (Pl. XVIII, fig. 3), une petite lampe en terre rouge (Pl. XVII, fig. 2), et une tablette votive en bronze, très fracturée au centre, portant les restes d'une inscription qu'il n'a pas été possible de compléter (Pl. XXXIII, fig. 1); on y voit en tête la formule dédicatoire : *In honorem domus divinæ*, et au dessous, le sigle : *Votum solvit libens merito*, ou *solverunt libero munere*. Cette tablette antique, qui fut exhumée de l'un des puits de Nasium, a 22 centimètres de haut, sur 20 centimètres de large.

L'année 1823 ne produisit que quelques fibules, des intailles ou pierres gravées, une rouelle gauloise en or, plusieurs styles en bronze et une cuiller à encens en même métal.

En 1824, on y recueillit des grains de bracelets ou de colliers en ambre, en verre de couleur et en terre émaillée, des fibules en bronze, des anneaux en cuivre, des bagues, des épingles, des cuillers à encens, trois clefs en bronze, une pointe de javelot en fer, un *sæva* ou couteau de sacrificateur, une figurine en bronze représentant un bouc, le torse d'une femme en métal blanc, quelques pierres gravées pour chatons de bagues, une bouteille en verre blanc carrée, quatre lampes en terre cuite, dont une à deux becs est conservée dans le musée de Verdun (Pl. XVIII, fig. 2), une patère et une urne cinéraire en terre rouge, enfin une petite cruche à anse, en terre noire, qui fait aussi partie du musée de Verdun (Pl. XIX, fig. 6).

On y a trouvé, en 1825, des fibules, des bagues, des épingles à cheveux, un petit aigle en bronze, des morceaux de poteries, un fragment de meule à bras en pierre volcanique

des Vosges, une cuiller en bronze (Pl. xxx, fig. 2), faisant partie du musée de Verdun, divers ustensiles en bronze, consistant en trois chaudrons (*lebes*), dont l'un est conservé dans le musée de Bar-le-Duc (Pl. xxxi, fig. 2), et un vase ou plat creux en bronze (Pl. xxxi, fig. 3) qui fait partie du musée de Verdun.

On mit à découvert près de Gros-Thermes, en 1826, les restes d'un bâtiment (Pl. ii, z), dans lequel devait exister une forge antique; il y a été recueilli deux creusets en fonte, une maquette du poids de 150 livres environ, une monnaie d'Hadrien en or, et deux intailles ou pierres gravées, dont l'une représente un guerrier tenant une victoire ailée; il a été constaté que l'eau qui alimentait cette usine, était prise dans l'Ornain, au tournant de *Tocus*.

Divers objets en bronze ont été recueillis à Nasium, en 1827, par M. Prosper Dupré, de Paris; parmi ces objets qui figurent aujourd'hui dans le musée de Verdun, nous citerons : 1° une cuiller à parfums ou à encens, une épingle torse à grosse tête, un petit manche d'outil d'un assez beau travail (Pl. xxx, fig. 7, 8, 10); 2° un style pour écrire, deux passe-lacets et une aiguille en bronze (Pl. xxx, fig. 3, 4, 5, 12); 3° deux clefs et trois pênes de serrures en bronze (Pl. xxxii, fig. 4, 6, 10, 11, 12); 4° deux autres clefs en bronze, dont l'une demeurée en la possession de M. Denis, l'autre plus compliquée, restée en celle de M. Dupré (Pl. xxxii, fig. 3 et 15).

En 1828, des ouvriers qui plantaient un arbre au tournant de la route actuelle de Ligny à Gondrecourt, mirent à découvert, les substructions ou débris d'un édifice (Pl. ii, ~~fig.~~ 1), au milieu duquel se trouvaient des pierres bien ouvragées, un chapiteau toscan et un cippe gallo-romain.

En 1829, il fut recueilli à Nasium, une petite sonnette (*tintinnabulum*) en cuivre doré, un grand vase en verre enfermé dans une pierre cubique (*urnula*), contenant des cendres ainsi que des fragments d'os humains; on y mit aussi à découvert une sépulture ou auge en pierre renfermant des ossements et plusieurs petits vases oblongs en verre (Pl. xxiv, fig. 5 et 7).

En cette même année, le *Narrateur de la Meuse* cesse de paraître; c'est donc à d'autres sources qu'il nous faut puiser le détail des objets exhumés de la riche cité des Leuques; toutefois il nous reste à rendre compte, ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, de la partie numismatique de Nasium; car le nombre des monnaies antiques (gauloises et romaines) qui y ont été trouvées est immense; on en a exhumé de tout temps, et l'on en trouve encore aujourd'hui; aussi n'est-il pas possible d'en apprécier le chiffre. M. Denis avoue que, pour son compte, il a recueilli à Nasium à peu près deux mille deux cents monnaies romaines en tous métaux et de tous modules; M. l'abbé Hacquart, ancien curé de Naix, en avait colligé plus de trois mille; tous les ans, les

habitants de Naix, de Boviolles, de Saint-Amand en vendent aux curieux, aux voyageurs, aux orfèvres, aux fondeurs de cuivre; la plupart de celles-ci nous sont restées inconnues; cependant, beaucoup de ces monnaies ont été soumises à M. Denis, et l'infatigable archéologue a donné, dans son journal qui nous a été si utile, la description des plus importants de ces restes antiques. Nous ne nous occuperons ici que des monnaies romaines; voici le relevé de tous les types que le *Narrateur de la Meuse* a signalés au fur et à mesure de leur découverte, depuis l'année 1802 jusqu'à l'année 1829; j'ai classé ces monnaies dans l'ordre chronologique des règnes.

Consulaires ou familles romaines.

	Argent.
Aelia	a.
Antonia, legio III	a.
— — X	a.
— — XI	a.
— — XII	a.
— — XIII	a.
— — XXII	a.
Calpurnia	a.
Carisia	a.
Farsuleia	a.
Hostilia	a.
Julia	a.
Marcia	a.
Norbana	a.
Petillia	a.

Impériales.

	Or.	Argent.	Gr. bronze.	Moyen br.	Petit br.
Pompée	»	a.	»	»	»
César	o.	»	g.b.	m b.	»
Marc-Antoine	»	a.	»	»	»
Auguste	o.	a.	»	m.b.	»
Livie	o.	»	»	»	»
Agrippa	»	»	g.b.	m.b.	»
Julia	»	»	»	m.b.	»
Tibère	o.	»	g.b.	m.b.	»
Drusus senior	o.	»	»	»	»
Antonia	»	a.	»	m.b.	»
Germanicus	»	»	»	m.b.	»
Agrippine	»	a.	»	»	»
Néron et Drusus	»	»	»	m.b.	»
Caligula	»	»	g.b.	m.b.	»
Claude	o.	»	g.b.	m.b.	»
Néron	o.	»	g.b.	m.b.	»
Galba	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Othon	»	a.	»	»	»
Vitellius	»	»	g.b.	»	»
Vespasien	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Titus	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Julie	»	»	g.b.	»	»
Domitien	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Domitia	»	a.	»	»	»
Nerva	o.	a.	»	m.b.	»
Trajan	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Hadrien	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Sabine	»	a.	»	»	»
Aelius	»	»	»	m.b.	»
Antonin	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Faustine mère	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Marc-Aurèle	o.	»	g.b.	m.b.	»
Faustine jeune	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Vérus	»	»	g.b.	m.b.	»
Lucille	»	a.	g.b.	»	»
Commode	»	a.	g.b.	»	»
Crispine	»	»	g.b.	»	»
Didier Julien	»	»	»	m.b.	»
Albin	»	a.	»	m.b.	»
Septime Sévère	o.	a.	»	m.b.	»
Julien Domna	»	a.	»	»	»
Caracalla	o.	a.	g.b.	m.b.	»
Plantille	»	a.	»	»	»
Géta	o.	a.	»	»	»

	Or.	Argent.	Gr. bronze.	Moyen br.	Petit br.
Macrin.	o.	a.	g.b.	»	»
Diaduménien.	»	a.	g.b.	m.b.	»
Elagabale.	»	a.	»	»	»
Julia Paula.	»	a.	»	»	»
Aquilia.	»	a.	»	»	»
Julia Soemias	»	a.	»	»	»
Maesa	»	a.	»	»	»
Alexandre Sévère . .	»	a.	»	»	»
Julia Mamée.	»	a.	g.b.	»	»
Maximin.	»	a.	»	»	»
Gordien l'Africain. .	»	a.	»	»	»
Pupien.	»	a.	g.b.	»	»
Gordien Pie	»	a.	g.b.	m.b.	»
Philippe père	»	a.	»	»	»
Otacille.	»	a.	»	»	»
Philippe fils	»	a.	»	»	p.b.
Trajan Dèce	»	a.	»	»	»
Hétruscille.	»	a.	»	»	»
Treboniagalle	»	a.	»	»	»
Volusien.	»	a.	»	»	»
Aemilien.	»	a.	»	»	»
Valérien	»	»	»	m.b.	p.b.
Mariniana	»	a.	»	»	»
Gallien.	»	a.	»	»	p.b.
Salonine	»	a.	»	»	p.b.
Salonien Valérien . .	»	a.	»	»	»
Postume	»	a.	g.b.	»	p.b.
Victorin	»	»	»	»	p.b.
Marius.	»	»	»	»	p.b.
Tétricus père.	»	»	»	»	p.b.
Tétricus fils	»	»	»	»	p.b.
Claude le Gothique. .	»	»	»	»	p.b.
Aurélien	»	»	»	»	p.b.
Sévérine.	»	a.	»	»	»
Probus.	»	»	»	»	p.b.
Numérien	»	a.	»	»	»
Carinus.	»	a.	»	»	»
Julien II.	»	»	»	»	p.b.
Constance Chlore . .	»	»	»	m.b.	»
Sévère.	»	»	»	m.b.	p.b.
Constantin I.	»	»	»	m.b.	p.b.
Crispus.	»	»	»	»	p.b.
Constantin II.	»	»	»	»	p.b.
Constans.	»	»	»	»	p.b.
Magnence	»	»	»	m.b.	p.b.
Valentinien I	»	»	»	»	p.b.
Gratien.	»	»	»	»	p.b.

Nous avons dit qu'une seconde fouille, dirigée également par M. Denis, fut faite en 1834 sur l'emplacement de Nasium ; il résulte du rapport adressé par cet habile archéologue au Préfet du département de la Meuse, dans le mois de mai de cette année, que les objets qui, durant cette exploration, furent mis à découvert ou exhumés du sol de l'antique cité consistaient en :

1° Quelques monnaies romaines en argent de Domitien et d'Elagabale; des grands bronzes de Claude, Vespasien, Antonin, Marc-Aurèle, Postume; des moyens bronzes d'Auguste, Néron, Vespasien, Trajan, Hadrien, Aelius, Antonin, Faustine mère, Marc-Aurèle, Commode, Septime Sévère, Caracalla, Maximin, Gordien Pie, Valérien, Postume; des petits bronzes de Gallien, Postume, Probus, Tétricus, Constantin I, Constantin II, Constans, Magnence, Valentinien I, Valens;

2° Sept intailles ou pierres gravées ovales, en agate ou en cornaline;

3° Un fragment de plaque en bronze sur lequel se trouve la partie inférieure d'une inscription en lettres taillées en creux et portant les mots : ALI·ABSI... EX·D·O·P·... (Pl. XXXIII, fig. 2); cet antique est conservé dans le musée de Verdun;

4° Une statuette mutilée en bronze, encore haute de sept centimètres, et un doigt en

bronze ayant appartenu à une statue de grande dimension (Pl. XXVI, fig. 4 et 5); ces deux objets font partie du musée de Verdun;

5° Des fibules, des grains de colliers ou de bracelets, de longues épingles à cheveux tant en bronze qu'en ivoire, deux meules portatives lisses (*molæ trusatiles*) ayant 82 centimètres de diamètre; ces meules, en pierre volcanique de Nieder-Ménich près Coblentz, sont conservées par M. Dumont, de Saint-Mihiel.

Entre les Tussottes et le Canal du moulin, on mit à découvert les substructions d'une maison considérable (Pl. II, 1.), dans laquelle aucun objet important ne fut recueilli.

Un peu plus au sud, on rencontra les débris d'une habitation somptueuse (Pl. II, 2), dont deux pièces avaient des pavés mosaïques (*pavimenta tessellata*) formés de petits cubes en pierre. La première qui fut mise à découvert était aux couleurs ordinaires blanches et bleues et représentait des quatre-feuilles séparés par de petits groupes de points bleus avec un petit point rouge au centre (Pl. XL, fig. 2); cette mosaïque avait cinq mètres cinquante-deux centimètres de long, sur trois mètres vingt-six centimètres de large.

Le pavé mosaïque de la seconde pièce était beaucoup plus riche et tout-à-fait remarquable; non seulement ce superbe morceau était d'un dessin compliqué et en partie formé de cubes en verre rehaussés d'or ou d'argent; mais il était merveilleusement ouvragé et dessiné, ce qui ajoutait à sa valeur et en faisait un véritable objet d'art. Il se composait d'un grand compartiment rectangulaire à damiers, de 3^{m} 70 de long, sur 2^{m} 60 de large, faisant bordure et encadrant un autre compartiment rectangulaire de 1^{m} 90 de long, sur 1^{m} 30 de large, avec figures et médaillon central; ce médaillon (Pl. XL, fig. 1), ayant pour sujet l'enlèvement d'Europe, représentait la jeune fille nue, les cheveux flottants, emportée par Jupiter transformé en taureau, sur le dos duquel elle venait de s'asseoir pour lui orner le cou d'une guirlande de fleurs.

Le corps de la jeune fille était de couleur rosée; les cubes formant les yeux, les oreilles et les seins étaient couverts d'une lame d'argent; ceux des cheveux et des parties naturelles étaient revêtus d'une lame d'or; le taureau, d'un gris clair, avait les yeux d'argent, les cornes brunes et le cou orné d'une guirlande verte et rouge. Les contours de l'un et de l'autre, vigoureusement indiqués au moyen d'une ligne de cubes noirs, se dessinaient sur le fond blanc azuré du ciel et le brun verdâtre du sol et de la mer. Ce sujet principal était entouré d'une torsade aux couleurs variées, et d'un cercle extérieur bleu sur fond blanc; tous les cubes de ce riche médaillon étaient en verre, plusieurs, comme on l'a vu, lamés d'or ou d'argent. Le compartiment rectangulaire dans lequel posait cette composition centrale était à fond blanc, orné à chacune de ses deux extrémités de deux bustes, un d'homme et un de femme, séparés par un vase de forme antique; cette portion de la mosaïque était également en cubes de verre; les

cubes formant les yeux des personnages étaient couverts d'une lame d'argent; ceux des vêtements et des bandeaux du front étaient revêtus d'une lame d'or; la teinte des figures était d'un bistre rougeâtre, celle des vases était variée, jaunâtre pour le pied, vert-d'eau à la base de la panse, bleuâtre à la partie supérieure et rougeâtre pour le goulot. Le grand entourage de cette mosaïque était en cubes ordinaires en pierre, et représentait une espèce de damier blanc et bleu, avec arabesque à chacun des angles du compartiment.

Cette précieuse antiquité, dont le savant M. Denis avait apprécié la haute valeur, devait être conservée ainsi que celle qui se trouvait dans la pièce voisine; malheureusement l'une et l'autre furent détruites par malveillance, et les cubes qui les composaient furent bouleversés et disséminés dans la nuit même qui suivit cette découverte. Sans l'empressement que mit M. Denis à mesurer les diverses parties de cet intéressant reste de l'une des plus somptueuses habitations de Nasium, sans le zèle de M. Maujean, notaire, qui, présent à cette fouille, et voulant posséder un souvenir de ce beau pavé, se hâta d'en dessiner les parties essentielles à mesure qu'on parvenait à le déblayer et pendant qu'un autre témoin prenait des notes sur la couleur des cubes qui composaient cette mosaïque, il ne nous serait pas possible aujourd'hui de la reproduire d'une manière aussi exacte; la seule chose omise dans ce travail précipité fut le dessin du damier et celui des rinceaux ou arabesques qui ornaient les angles du grand compartiment extérieur.

En se rapprochant de la route de Ligny à Gondrecourt, lieu dit *les Soyères*, on mit à découvert les restes d'une habitation (Pl. II, 3), dans l'une des pièces de laquelle était un beau pavé mosaïque (*opus tessellatum*) formé de petits cubes en pierre dont le dessin (Pl. XL, fig. 3) reproduit le quart; la partie centrale est un carré à fond blanc, dont le milieu est occupé par une étoile à multiples rayons grisâtres; cette étoile est entourée d'un large cercle orné de tiges vertes rehaussées de roses rouges, et, aux quatre angles, de rinceaux verdâtres; autour de ce compartiment carré se trouve une large bande divisée, au moyen de filets bleus, en petits compartiments renfermant des losanges, des cubes, des étoiles qui se dessinent en blanc sur un fond noir; aux deux extrémités se trouve un petit damier blanc et bleu; le tout est encadré d'une bordure blanche avec feuillages verts.

Indépendamment des monuments ci-dessus mentionnés dans le rapport de M. Denis, nous devons faire connaître que M. Dumont, de Saint-Mihiel, fit exécuter en 1834, pour son compte, quelques fouilles sur l'emplacement de l'antique Nasium; ces fouilles, effectuées d'abord dans la courbure formée par la route de Ligny à Gondrecourt, amenèrent la découverte d'une habitation (Pl II, 4), dans l'intérieur de laquelle on rencontra un amas de pierres de taille, de portions de corniches ou d'entablements

(Pl. xi, fig. 2), un fragment de frise en pierre de Savonnières, représentant un guerrier vêtu d'une tunique avec casque et cuirasse, faisant partie du musée de Verdun (Pl. ix, fig. 4), une cruche à anse (Pl. xix, fig. 5) et une urne funéraire en terre noire (Pl. xx, fig. 6).

Un peu plus à l'ouest de ce point, il constata la présence de substructions considérables (Pl. ii, 5), qu'il supposa avoir appartenu à un temple dans lequel il recueillit un R en bronze ayant 32 centimètres de hauteur (Pl. xxxiii, fig. 4) et qui est recouverte d'une belle patine brune; cette lettre dut faire partie d'une inscription placée sur ledit monument; elle est légèrement en creux du côté où elle était appliquée; on voit sur ce même côté la place des quatre tenons au moyen desquels elle était scellée sur la pierre. Elle fait actuellement partie du musée Lorrain de Nancy.

Des fouilles entreprises un peu plus tard, par deux particuliers de la contrée, amenèrent la découverte d'un piédestal de statue, de fûts de colonnes, de chapiteaux fort endommagés et d'une cariatide qui fut transportée dans le cabinet de feu M. Denis. On y trouva sept fragments en pierre portant des indices d'inscriptions :

N° 1. — N
N° 2. — VOTO
N° 3. — IN
N° 4. — XII.P
N° 5. — NIA
N° 6. — S.N
N° 7. — P.LA

Il y fut recueilli huit monnaies gauloises en bronze, trois monnaies romaines en argent, aux effigies de Sabine, Elagabale, Gordien Pie; des grands bronzes de Trajan, Hadrien, Faustine mère, Marc-Aurèle, Lucille, Macrin, Julia Mamée; plusieurs petits bronzes de Victorin, Constantin I, Constantin II, Constans et Magnence; deux fibules et une broche en bronze, un fer de cheval à bords en festons, des fragments de vases en verre et d'urnes funéraires en terre.

Enfin, on y rencontra un joli objet en bronze (Pl. xxvii, fig. 2) représentant un hibou, symbole de la vigilance, sur la poitrine duquel se trouve, dans un cercle de perles, une roue à huit rayons, identique aux rouelles dont on a recueilli un si grand nombre sur le mont Châté qui domine la ville antique. Ce hibou, qu'on suppose avoir surmonté la hampe d'une enseigne militaire gauloise, faisait partie du cabinet de M. Victor Simon, de Metz, où je l'ai dessiné en 1864.

En 1838, M. A. Dufresne, conseiller de préfecture à Metz, se rendit à Nasium où il fit exécuter quelques fouilles pour son propre compte; il y découvrit un autel votif

quadrilatéral en pierre, de 88 centimètres de haut, consacré par Tiberius-Justinius Titianus (1), officier de la 22e légion, l'Antoninienne (2), à la déesse Epone (3), et au génie des Leuques (Pl. IX, fig. 1, 2, 3); cela résulte de l'inscription suivante placée sur la face antérieure de l'autel :

DEAE.EPONAE
ET GENIO.LEVC
TIB.IVSTINIVS
TITIANUS
LEG.XXII
ANTONINI
EX. VO

Sur le côté gauche, Epone, protectrice des écuries, est représentée debout entre deux jeunes chevaux ou poulains, dont l'un, celui de droite, regarde la déesse qui lui pose la main sur la tête ; sur le côté droit, se trouve un homme debout ayant les reins couverts d'une draperie et les pieds chaussés des *fasciæ pedales.* Cette figure est probablement celle du *Genius Leucorum* dont le nom est gravé sur l'inscription ; cependant plusieurs archéologues ont pensé qu'elle pouvait être l'image du soldat qui avait fait ériger ce monument. Ce curieux autel, dont M. Dufresne a donné la description dans les *Mémoires de l'Académie de Metz,* année 1848-1849, fait partie du cabinet de cet archéologue où j'en ai exécuté le dessin.

M. Dufresne trouva en outre les objets énumérés ci-dessous, qu'il conserve dans ses vitrines : un beau fragment de pavé mosaïque en pierre, formant damier à compartiments blancs, noirs et rouges (Pl. XLI, fig. 3); un ex-voto en bronze, représentant un bras nu, avec draperie d'un très bon style (Pl. XXVI, fig. 7); une figurine en bronze, représentant un enfant à demi couché sur un tertre (Pl. XXVII, fig. 8); un miroir en bronze poli, avec manche dont l'extrémité est ornée (Pl. XXXI, fig. 7); un vase à bec en bronze, haut de onze centimètres, ayant contenu de l'huile, et une cassolette aussi en bronze, de neuf centimètres de hauteur (Pl. XXXI, fig. 5 et 6); quatre clefs dont deux en

(1) Une inscription trouvée récemment à Mayence, consacrée à Mercure vers l'année 210, fait connaître que Titianus était né à Augsbourg et qu'il était bénéficiaire de la 22e légion. (Communiqué à M. Dufresne par M. de Florencourt, de Trèves).

(2) Après un assez long séjour à Mayence, ce corps d'élite vint à Metz en l'année 190, et il occupa en même temps les villes leuquoises voisines de la circonscription médiomatricienne; il se trouvait à Soleure en l'an 219; l'autel d'Epone date vraisemblablement des années comprises entre ces deux époques.

(3) Epone était la divinité tutélaire de la race chevaline et des ânes; on la plaçait ordinairement à la porte ou au fond des écuries.

bronze (Pl. XXXII, fig. 2 et 16); une en fer avec manche en bronze, figurant un chien (Pl. XXXII, fig. 7); et une en fer dont la poignée est formée de quatre œillets percés à jour (Pl. XXXIII, fig. 8); des fragments de poterie fine avec sujets, en terre rouge dite de Samos, dont l'une porte l'inscription *Germane servator* (Pl. XXII, fig. 3).

Le sol de Nasium continua, les années suivantes, à restituer des objets antiques; M. Dufresne s'y procura, en 1839, un petit lacrymatoire en verre (Pl. XXIV, fig. 14); il en recueillit un autre en 1841 (Pl. XXIV, fig. 13), ainsi qu'une belle urne de forme sphérique et à côtes, aussi en verre, contenant des cendres et des os calcinés (Pl. XXIV, fig. 10); cette urne, fermée au moyen d'un tesson d'amphore, se trouvait placée dans une augette en pierre carrée, avec couvercle prismatique.

M. Dufresne y acquit, en 1843, un vase en terre jaune orné de cordons en saillie, haut de 17 centimètres (Pl. XVIII, fig. 8) et une fibule en fer émaillée de bleu (Pl. XXVIII, fig. 2); on y trouva en outre une belle tête en albâtre antique, représentant l'empereur Domitien. Cette pièce, qui faisait partie du cabinet de feu M. Liénard, de Châlons-sur-Marne (catalogue de 1852), fut acquise, à la mort de ce dernier, par M. Bénard, de Sermaize.

C'est vers cette époque que furent trouvés divers antiques ayant figuré dans le cabinet de feu M. Bénard, de Sermaize, et actuellement en la possession de MM. Rollin-Feuardent, de Paris; ces objets, mentionnés au catalogue de M. Bénard, consistaient en :

Trois pièces en bronze, un lion, un dauphin et un coq;

Un buste de cheval en terre cuite, *ex-voto* de la déesse Epone;

Un pommeau d'épée terminé par une tête de lion en bronze, d'un très beau travail et recouverte d'une superbe patine;

La hampe d'un étendard en bronze;

Une superbe clef romaine en bronze;

Trois clefs romaines en bronze;

Quatre urnes en verre et environ soixante vases romains et gallo-romains, en terre cuite, de différentes formes et couleurs, dont plusieurs très élégants; quelques-uns des objets composant ce groupe provenaient de Scrupt.

L'année 1845 fut assez fertile en objets antiques restitués par le sol de Nasium; M. Dufresne y acquit pour son propre compte : 1° un bracelet en bronze, d'un joli travail à jour (Pl. XXVIII,, fig. 1); 2° une statuette de femme nue, en bronze haute de quatorze centimètres (Pl. XXVI, fig. 1); 3° une petite figurine aussi en bronze, représentant un lion couché (Pl. XXVII, fig. 7).

Le musée de Bar-le-Duc s'enrichit cette même année de divers objets importants qui y furent mis à découvert; ces objets consistent en : 1° deux fragments de corniches avec

modillons, ornés de feuillages et de glands; l'un d'eux (Pl. x, fig. 1) mesure quatre-vingt-six, et l'autre (Pl. xi, fig. 3) quarante-cinq centimètres de long; 2° une superbe frise, longue de un mètre vingt-cinq centimètres, ornée de feuillages enroulés sur un faisceau de tiges enrubanées (Pl. x, fig. 2); 3° un fragment de frise à caissons, dans l'un desquels se trouve une jatte remplie de fruits, et dans l'autre un Génie déployant une banderolle (Pl. x, fig. 3); 4° une augette ou urnule cinéraire en pierre, longue de soixante centimètres, large de quarante-deux, renfermant des cendres et des débris d'os calcinés par l'incinération (Pl. xv, fig. 6); 5° une meule non striée en pierre volcanique ou granit des Vosges, de trente-trois centimètres de diamètre (Pl. xv, fig. 4), et une petite hache celtique en jade poli (Pl. vii, fig. 6); 6° une casserole en cuivre, longue de trente-deux centimètres, recouverte d'une belle patine (Pl. xxxi, fig. 1); 7° enfin l'un de ces fers que quelques archéologues nomment hipposandales, destinés, selon eux, à garantir les pieds malades des chevaux (Pl. xxxvi, fig. 3).

On y recueillit, en 1847, à 1500 mètres au sud-ouest du village de Naix, en réparant le plafond du canal de la Marne au Rhin, entre la côte dite Bief-Landoen et celle de Charmanson, une aiguière antique (*præfericulum*) en bronze (Pl. xxv, fig. 2) d'une bonne facture et d'un beau travail, formée de quatre pièces qui furent trouvées dessoudées, mais qui ont été réunies avec art; leur ensemble donne une hauteur de vingt-sept centimètres et un poids de 1,210 grammes; quoique ce vase soit uniformément recouvert d'une patine verte foncée, il semble que les dessins en relief du col et de l'anse aient été primitivement rehaussés d'argent. Ce préféricule ou vase pontifical, qui servait pour les sacrifices et les lustrations à l'époque antique, est conservé dans le musée de la ville de Bar-le-Duc, auquel il a été offert par M. Malézieux, ingénieur du canal.

M. Dufresne, déjà cité, s'y procura, en 1850, une jolie statuette d'homme en bronze, haute de dix centimètres (Pl. xxvi, fig. 8), et l'une des branches d'un trépied, en même métal, sur lequel devait poser un vase ou une coupe; ce trépied porte quatre centimètres de hauteur (Pl. xxxiii, fig. 5).

On y recueillit, en 1852, une fibule en bronze, percée à jour, dont la partie supérieure représente une tête de tortue (Pl. xxviii, fig. 7); cette pièce fait partie du cabinet de M. le comte H. de Widranges, de Bar-le-Duc.

En 1853, on exhuma de ce sol antique deux cippes ou monuments funéraires en pierre, avec figures, lesquels décorent aujourd'hui le jardin de M. le comte de Widranges, à Saulx-en-Barrois (Pl. viii, fig. 3 et 4), et une petite fibule en bronze, représentant une grenouille, qui fait partie du cabinet de cet amateur (Pl. xxix, fig. 5).

L'année 1854 fournit au musée de Verdun un *matars* ou coin en bronze, avec anneau sur l'un des côtés (Pl. xxix, fig. 22); on y recueillit en outre un bloc en pierre, ayant trente-huit centimètres de long et vingt-sept centimètres de haut sur lequel se trouvait

un bas-relief de style barbare (Pl. IX, fig. 6), représentant un personnage debout entre deux chevaux couchés et adossés, qu'il tient au moyen de deux laisses; nous n'affirmons pas que ce groupe soit antique; on verra plus loin que, après avoir été détruit, Nasium, relevé de ses ruines, devint plus tard un *vicus* important.

On y recueillit, en 1855, quatre fibules en bronze anciennement émaillées, représentant un lièvre, une espèce de tapir et deux oiseaux (Pl. XXIX, fig. 1, 2, 3, 4); on y recueillit aussi une agrafe ou fibule également en bronze, représentant un vermisseau filiforme enroulé (Pl. XXVIII, fig. 19); tous objets qui font partie du musée de Verdun.

On y trouva, en 1856, une petite sonnette *(tintinnabulum)* en cuivre (Pl. XXIX, fig. 7), qui est conservée dans le musée de Verdun, et en 1857, une petite fibule en métal blanc (Pl. XXIX, fig. 6), portant en inscription : *Uror amore tuo*, qui fait partie du cabinet de M. de Widranges, de Bar-le-Duc.

L'année 1850 fournit deux petites clefs en bronze (Pl. XXXII, fig. 13 et 17), et un manche d'outil en cuivre (Pl. XXIX, fig. 8), représentant un loup qui saisit un sanglier; ces objets figuraient dans le cabinet de feu M. Richard, de Bar-le-Duc.

On y recueillit, en 1861, une jolie statuette en bronze, représentant Mercure ou Antinoüs (Pl. XXVII, fig. 5), qui fait partie du cabinet de M. F. Liénard; et en 1862, une clef en bronze (Pl. XXXII, fig. 9), qui est conservée dans le musée de Verdun.

On déterra, en 1863, à quelques mètres de l'amphithéâtre, un bloc en pierre de taille, de quarante-six centimètres de longueur, sur vingt-huit centimètres de hauteur, ayant appartenu à une frise de l'ordre ionique, et portant, sur l'un de ses côtés (Pl. XIV, fig. 1), une inscription en magnifiques capitales, indiquant que ce beau morceau fit partie d'un monument érigé en l'honneur de l'empereur Tibère, fils d'Auguste, et à la prospérité éternelle de la famille impériale :

TIB-CAESAR.....
F-AVGVSTO-ET-PRO
PERPETVA SALVTE
DIVINAE-DOMVS

Ce précieux morceau, recueilli par la Société Philomatique de Verdun, à laquelle il fut offert en 1866 par M. l'abbé L'Hoste, curé de Menaucourt, est conservé dans le musée de Verdun.

En 1867, un particulier de Naix mit à découvert dans son champ situé à quelque distance du village, sur l'emplacement de l'antique Nasium, l'orifice d'un puits comblé, à la surface duquel se trouvait une sculpture en pierre représentant un aigle très mutilé; le cou manquait entièrement ainsi qu'une partie du poitrail; les ailes étaient fortement endommagées; les deux jambes assez bien conservées posaient sur une sorte de globe en

partie brisé. Je dois cette communication à M. l'abbé L'Hoste, curé de Menaucourt, qui jugea cette pièce antique comme étant trop fruste pour être conservée.

Environ trois ans après, vers 1870, on exhuma, près d'une maison située sur les bords du canal, un cippe en pierre représentant les bustes de deux personnages, probablement des époux ; le mari a la main gauche posée sur le bandeau inférieur du monument ; la femme tient une petite coupe de la main droite (Pl. VIII, fig. 10).

Le maître de forges de Naix, avec lequel j'eus l'occasion de me trouver à Menaucourt le 8 juin 1876, m'apprit que, la veille au soir, un ouvrier du village, occupé à cultiver un champ de pommes de terre, avait trouvé en sa présence une grande monnaie romaine qui lui semblait être fort curieuse; je me rendis de suite à Naix où j'acquis, de l'ouvrier en question, cette pièce qui se trouva être un superbe médaillon en bronze, à l'effigie de l'empereur Marc-Aurèle, portant en revers une Victoire dans un quadrige, et en légende : IMP. VI. COS. III. VICT. GERM.

La station que je fis à Naix dura à peine une heure, pendant laquelle on me présenta un certain nombre de monnaies romaines recueillies récemment dans cette localité, et six intailles ou chatons de bagues en cornaline, avec sujets gravés en creux, desquels on demandait un prix exorbitant, j'y vis en outre deux auges ou sarcophages en pierre, longs d'environ 1^{m} 92, trouvés à Nasium, dont l'un, portant aux deux extrémités une coulisse pour recevoir le couvercle, renfermait les ossements de plusieurs personnages, hommes et enfants; l'autre était orné sur le côté d'une sculpture représentant un homme en pied, vêtu d'une longue robe (Pl. VIII, fig. 2).

Tels sont les objets antiques qui, à ma connaissance, ont été mis à découvert sur le sol de cette ville si malheureusement éprouvée ; les lits de cendres et de charbon qu'on rencontre dans les terres à une grande profondeur, au milieu des matériaux calcinés, portent à admettre que l'opulente cité a succombé par suite d'une violente catastrophe; la tradition en fait remonter la ruine au milieu du IVe siècle. Suivant Frédégaire, chroniqueur du VIIe siècle, mort vers l'an 660, Nasium serait sorti de ses ruines et aurait de nouveau été fortifié par Théodebert II, roi d'Austrasie; à cette époque de la période mérovingienne, cette localité déchue était encore un *vicus* d'une certaine importance, dans lequel les rois de la première race faisaient quelquefois leur résidence, et où l'on suppose qu'ils ont fait frapper les triens ou tiers de sous d'or portant en légende : NASIO VICO, NAIO SOCO, etc. C'est aussi à la période mérovingienne que nous devons restituer : 1° une petite figurine en bronze émaillée, style byzantin, qui a été trouvée en 1852, sur le châté de Boviolles, et qui fait partie du cabinet de M. H. de Widranges, de Bar-le-Duc (Pl. XXXIII, fig. 7); 2° deux clefs (Pl. XXXIII, fig. 9 et 10), recueillies vers l'année 1860 sur l'emplacement de la ville antique et conservées dans le cabinet de M. Charles Mayeur, ancien entrepreneur à Bar-le-Duc.

Nasium tirait du dehors une partie des eaux qui étaient nécessaires à sa consommation, comme l'indiquent les aqueducs ou conduits souterrains qui ont été rencontrés non seulement dans l'intérieur de la ville, mais encore sur les hauteurs environnantes et à une assez grande distance ; ces eaux, selon M. Denis, auraient été prises au sud de Nantois, dont le niveau est supérieur à celui de la ville antique assise dans la vallée de l'Ornain; un aqueduc souterrain les aurait portées, après leur avoir fait tourner la côte Maconval ou Naydeüe, dans un récipient formé au moyen d'une digue de retenue dont on a retrouvé les revêtements ou parois au lieu dit encore aujourd'hui *l'Etang*, près de la forge de Naix, à environ 400 mètres de Nantois; la prise d'eau était faite dans cette naumachie au moyen de chenaux en pierre qui conduisaient le liquide sur le haut de la contrée dite Mazeroy, d'où un tube était dirigé sur les bains publics situés à Gros-Thermes; l'aqueduc souterrain se rendait ensuite au lieu dit Bief-Landoën où se trouvait un grand bassin-réservoir qui alimentait la ville; la distance parcourue par ces eaux est d'environ cinq kilomètres. Dans les fouilles faites en 1818 et en 1834, on a mis à découvert, sur plusieurs points, des portions d'aqueduc bien voûté; on a reconnu en divers endroits de la côte Lachalède et dans l'intérieur de Nasium les chenaux conducteurs, le nymphée et les pierres de bains, enfin les rigoles (*colliquiæ*) établies dans le but d'arroser les rues ou de servir à l'écoulement des eaux.

Camp de Corroy. L'antique ville de Nasium était protégée par plusieurs camps dont les retranchements sont encore bien visibles; indépendamment du poste avancé qui, comme nous le dirons au chapitre V, se trouvait à l'ouest de Nasium, sur la côte Naydeüe dite aussi Maconval, nous voyons, à 1,500 mètres au sud-ouest de cette ville, dans la contrée des Bussoles, située à proximité du bois dit le Corroy (*Coerrare* ou *Coercere*), les vestiges d'un petit camp (*castellum*) établi de manière à protéger les deux routes antiques dont l'une conduisait à Langres (Chap. VIII), l'autre au camp du Châtelet près Fontaines (Chap. IX). Ce camp (Pl. IV, fig. 3), de forme presque ovale, est entouré d'un fossé actuellement fort altéré par la culture, n'existant même plus sur quelques points; cependant, là où il est encore visible, il mesure huit mètres de large. La longueur totale du retranchement est de 150 mètres, sur une largeur de 125 mètres, ce qui représente une superficie de 1 hectare 87 ares 50 centiares; ce camp ne pouvait guère contenir que deux cohortes, environ 1,000 hommes; il n'était donc qu'un poste avancé destiné à couvrir de ce côté la cité Leuquoise. Au centre du camp se trouve un tertre d'environ huit mètres de long, haut d'un mètre cinquante centimètres, lequel n'a jamais été fouillé et ne peut être autre chose qu'un *tumulus;* près de la ligne de retranchement située au sud-est, on voit un petit terrain en friche sur lequel se trouvent des buis incultes, dont l'origine semble remonter aux temps antiques et qui ont sans doute ombragé quelques sépultures; enfin, plus à l'est, dans l'espace compris entre le camp

et l'emplacement de Nasium, se trouvent quatre contrées nommées *le Rétis*, *l'Attila*, *les Victoires*, *la Fosse aux Buis*, dénominations significatives qui, malgré la suite des siècles, se sont maintenues et perpétuées jusqu'à notre époque et sont ainsi désignées sur les plans cadastraux ; on voit dans la dernière de ces contrées des souches séculaires de buis qui semblent indiquer que ce terrain fut aussi occupé par des sépultures.

Camp Lepléen. Au nord de Nasium, se trouve la côte Lepléen, sur laquelle on voit les traces d'un autre camp, de forme carrée (Pl. IV, fig. 2), ayant 200 mètres de long sur environ 160 mètres de large ; ce retranchement couronne un sommet très escarpé dont trois des côtés sont défendus par des pentes presque inaccessibles. Il est isolé de la plaine, à l'aspect du nord, par une levée de terre, haute de cinq mètres, à l'une des extrémités de laquelle se trouve la principale porte du camp ; une autre porte existe au sud, à l'angle opposé, vis-à-vis un puits dont on voit encore l'emplacement sur le terre-plein qui précède la ligne méridionale de ce lieu de défense. On a recueilli, dans l'intérieur de ce petit camp, des monnaies romaines ainsi que des fragments d'armes et d'ustensiles.

Camp dit le Châté de Boviolles. A l'est de l'antique cité, s'élève le mont Châtel ou le Châté, qui fait aujourd'hui partie du territoire de Boviolles ; ce mont est occupé par les retranchements d'un vaste camp (Pl. IV, fig. 1) en forme de parallélogramme, ayant 1,200 mètres de long, sur 450 mètres de large ; trois des côtés de ce *castrum* sont bordés de pentes rapides ; le côté situé au sud, vis-à-vis le bois dit Charmasson ou Charmanson, est protégé dans l'une de ses parties par une levée de terre de 300 mètres de long, devant laquelle se trouve un fossé qui se prolonge sur presque toute la longueur du camp ; le côté situé à l'ouest, en regard de Nasium, est défendu par la pente de la montagne dont le pied est baigné par les eaux de l'Ornain ; sur le côté situé au nord, se trouve une large entrée, nommée aujourd'hui Porte-Haquin, qui permettait de descendre au ruisseau dit la Barboure et de communiquer, d'une part avec la ville, d'autre part avec la grande voie antique qui longe la Barboure pour se rendre à Toul et à Metz; le quatrième côté, celui qui est situé à l'est et qu'on doit considérer comme étant la tête du *castrum*, est défendu par une butte ou élévation, dite la Bosse, de 4 mètres de haut sur environ 300 mètres de long; ce travail est précédé d'un fossé large de 10 mètres, dont la profondeur est encore de 2 mètres; dans la partie centrale de cette ligne de fortification existe une coupure ou porte, la porte Prétorienne, dont l'ouverture est de 16 mètres. M. Denis, qui fit fouiller cette butte en 1834, reconnut que celle-ci, qui semblait n'être qu'une levée de terre, recouvrait une muraille de facture antique, probablement gauloise, formée de moëllons en pierres brutes de diverses dimensions, mais parfaitement construite, et que cette muraille avait dû être surmontée de poutres ou palissades consolidées au moyen de grands clous qui gisaient dans les terres éboulées, et dont plusieurs

furent recueillis par l'intelligent archéologue; le musée de Verdun possède un de ces objets qui mesure vingt-quatre centimètres de longueur. La plupart de ces clous sont tordus, sans doute par suite de l'écroulement des lourdes pièces de bois qui garnissaient le mur de défense; nous verrons plus loin que des clous analogues, rencontrés sur le pourtour du camp de Moncel, n'avaient pas moins de quarante à quarante-deux centimètres de longueur. La superficie totale de ce camp est de plus de 50 hectares; il pouvait contenir deux légions.

Nous avons dit que la porte située au nord du *castrum* est actuellement nommée Porte-Haquin; ce nom lui est probablement venu d'un sieur Haiquin qui fit construire, en cet endroit, un petit pavillon dont les substructions ont été reconnues en 1834. Les ruines de ce pavillon ont restitué trois objets : un sceau (*sigillum*) en cuivre, du XIVe ou du XVe siècle, portant en légende : S. IOHAN. HAIQVIN, qui figurait dans le cabinet de feu M. Denis; une grande clef en fer, longue de vingt-deux centimètres, et un petit vase en terre grise (Pl. XIX, fig. 3), haut de six centimètres; ces deux derniers objets font partie du musée de Verdun.

Mais cette porte n'en existait pas moins à l'époque antique; elle était une œuvre d'art en maçonnerie dont les jambages ont aussi été reconnus en 1834; c'est en déblayant ces jambages qu'on mit à découvert deux beaux débris qui sont conservés dans le musée de Bar-le-Duc, savoir : un grand mascaron ou bas-relief en pierre, probablement une clef de voûte, ayant quatre-vingt-huit centimètres de haut et représentant une tête de Méduse d'un style très large (Pl. XI, fig. 5), et un énorme bloc en pierre, haut de 0^m^70, représentant un sphinx assis, aux mamelles nombreuses et développées, ayant l'une des pattes posée sur une tête de mort; malheureusement la tête du monstre n'a pu être retrouvée; il lui manque également les jambes de devant (Pl. XVI, fig. 5).

On rencontre, dans l'intérieur des retranchements du Châté ou camp de Boviolles, des vestiges de constructions antiques, des débris d'armes, des fragments de meules en pierre volcanique, des tessons d'amphores et de poteries, des intailles ou pierres gravées pour chatons de bagues ou pour colliers, des monnaies romaines, des anneaux, des rouelles et un très grand nombre de monnaies gauloises qui semblent avoir été coulés ou fabriqués sur place : ce qui fait supposer, ainsi qu'il a été dit plus haut, qu'avant que Nasium eût acquis son importance sous la domination romaine, le châté de Boviolles devait être une localité déjà considérable, peut-être un *oppidum* indépendant et ayant sa monnaie particulière.

Les notes manuscrites de M. Denis constatent que, en l'année 1812, un pâtre de Boviolles découvrit, parmi des pierres amoncelées près du *castrum*, un lingot d'or fondu au creuset, pesant une once et sept gros.

M. Nocas, ancien notaire à Ligny, possède une suite très nombreuse d'intailles ou pierres en agate gravées, recueillies dans l'espace de plusieurs années sur le sol du Châté de Boviolles.

M. H. de Widranges, de Bar-le-Duc, s'y est procuré en 1865 une fibule en bronze percée à jour et ornée, sur le pourtour, de petits compartiments en émail rouge, (Pl. XXVIII, fig. 3), et un grain de collier en grès, à côtes (Pl. XX, fig. 10).

M. Léon Germain, de Nancy, y acquit en 1878 une petite boucle d'oreille en bronze d'un assez joli style (Pl. XXVIII, fig. 12).

On y recueille des anneaux en fer et en bronze de divers modules qui sont considérés par divers archéologues comme étant l'antique monnaie des Gaulois; plusieurs de ces anneaux, recueillis dans le *castrum* de Boviolles, faisaient partie des cabinets de MM. Bénard, de Sermaize, et H. de Widranges, de Bar-le-Duc (Pl. XXXVII, fig. 1 à 6).

Les rouelles y sont très nombreuses : on en trouve en or, en bronze et en plomb, de divers modules, à quatre, six, sept, huit, dix et onze rayons; on trouvera le dessin des rouelles de petit module planche XXXVII, fig. 7 à 12, et fig. 22 et 23.

Quelques archéologues ont considéré les anneaux et les rouelles comme étant des signes religieux ou des amulettes celto-druidiques; d'autres ont vu dans la roue empreinte sur les médailles gauloises l'emblème de la circulation des monnaies (1), et ont déclaré que les rouelles à jour étaient elles-mêmes des monnaies. Telle était l'opinion de M. Denis en 1829; depuis, ce savant archéologue a persisté dans son appréciation, et nous trouvons, dans ses cahiers manuscrits, qu'il s'appuie, dans cette assertion, sur le texte de César au sujet des habitants de la Grande-Bretagne, d'origine gauloise, qui faisaient usage de monnaies de cuivre ou d'anneaux de fer ajustés à certains poids et servant de numéraire : *Utuntur autem nummo æreo, aut taleis ferreis (annulis ferreis,* suivant une autre version), *ad certum pondus examinatis, pro nummo* (2).

Dans la *Revue numismatique* de 1836, pages 169 et suivantes, M. de Saulcy donne la description de quelques-unes de ces rouelles qu'il regarde aussi comme étant des monnaies; Combrouse, dans son catalogue des Celtiques, en cite plusieurs en or et en argent; enfin M. de Widranges (3), ayant examiné et comparé un grand nombre de ces anneaux et de ces rouelles, apprécié leurs formes, leurs poids, leurs rapports entre eux, et s'appuyant également sur le texte des commentaires de la guerre des Gaules, considère les anneaux et les rouelles comme ayant été le numéraire primitif des anciens

(1) Cf. Gérard Jacob, Traité de numismatique ancienne, tome 2, page 42.

(2) *De Bello gall.*, lib. V, cap. XII.

(3) Cf. Des anneaux et des rouelles, antique monnaie des Gaulois, Bar-le-Duc, 1861.

peuples de la Gaule, et il regarde les anneaux comme la plus ancienne de ces deux sortes de monnaies.

Depuis que ces objets, dont l'antiquité est toutefois incontestable, ont attiré l'attention des archéologues, on a recueilli sur le Châté de Boviolles des roues de formes variées et de grandeurs différentes.

En 1838, M. Dufresne, de Metz, y acquit une grande rouelle en bronze, à six rayons, ayant quarante-un millimètres de diamètre, et une autre à huit rayons mesurant quarante-six millimètres de diamètre (Pl. xxxvii, fig. 18 et 21).

En 1849, M. Bénard, de Sermaize, trouva sur le mont Châté une rouelle également en bronze, à huit rayons, ayant quarante millimètres de diamètre (Pl. xxxvii, fig. 24). En 1850, il en recueillit deux autres en même métal, l'une à six rayons, ornée de six petits cercles sur le pourtour, et mesurant quarante-cinq millimètres de diamètre, l'autre à huit rayons, ayant quarante-sept millimètres de diamètre (Pl. xxxvii, fig. 19 et 20). Le même archéologue y acquit, en 1852, une très grande rouelle en bronze, à dix rayons, ayant soixante-huit millimètres de diamètre (Pl. xxxvii, fig. 27) ; cette rouelle est du plus grand module connu.

M. de Widranges s'y procura, en 1854, une rouelle en bronze, à six rayons striés, ayant vingt-trois millimètres de diamètre (Pl. xxxvii, fig. 15); en 1856, une rouelle aussi en bronze, à huit rayons, mesurant quarante-quatre millimètres de diamètre, du même type que la rouelle figurée au n° 20 de la même planche, et en 1857, une petite rouelle en même métal, à six rayons, de vingt-deux millimètres de diamètre (Pl. xxxvii, fig. 14).

M. Bellot-Herment, de Bar-le-Duc, y recueillit en 1830 une rouelle en bronze, à huit rayons, portant quarante-deux millimètres; une autre à peu près pareille, ayant la même dimension, et trouvée dans la même année, fait partie du cabinet de M. H. de Widranges (Pl. xxxvii, fig. 25 et 26).

Enfin, en 1867, j'acquis d'un particulier de Boviolles trente-huit rouelles en bronze, trouvées sur le Châté où elles étaient réunies à un groupe de monnaies gauloises dont sept en or, une en electrum et douze en potin; parmi les rouelles, il s'en trouvait une à onze rayons, ayant trente-trois millimètres de diamètre (Pl. xxxvii, fig. 28), deux à six rayons, l'une de trente-six, l'autre de quarante-deux millimètres de diamètre (Pl. xxxvii, fig. 16 et 17), et trente-cinq petites rouelles de différents modules, à quatre rayons (Pl. xxxvii, fig. 9 et 12).

Le nombre des monnaies gauloises qui ont été exhumées du mont Châté est très considérable ; on en a recueilli en or, en argent, en électrum, en bronze et en potin ; parmi elles se trouvent fréquemment des monnaies en argent de petit module portant au droit une tête casquée, et au gauche un cheval galopant, avec la légende KAL, KALTU, dans

laquelle M. de Widranges avait cru voir le nom antique de la montagne voisine de Nasium, d'où serait venu ensuite le nom de Chaté ou Châtel; M. de Widranges émet cette opinion dans sa notice sur les anneaux et les rouelles, imprimée à Bar-le-Duc en 1861, et dans une notice sur les voies romaines insérée dans le tome III des Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, année 1873; l'opinion de M. de Widranges ne peut être acceptée, attendu que la légende complète de cette monnaie est KALETEDOY, d'où il suit qu'elle doit être restituée aux *Ædui.*

Toutes les collections publiques ou particulières renferment des monnaies gauloises provenant du Châté de Boviolles; parmi celles qui furent recueillies par M. Denis, de Commercy, il s'en trouvait plusieurs appartenant aux différents peuples de la Gaule-Lyonnaise, tels que: Andegaves, Calètes, Lexoviens, Mandubiens et Santons; M. Bénard, de Sermaize, en avait réuni un très grand nombre qui, par suite de son décès arrivé en 1855, ont été acquises par M. Rollin, antiquaire à Paris; M. Bellot-Herment, de Bar-le-Duc, en possède aussi un nombre considérable; parmi celles qui figurent dans son médaillier et qu'il a recueillies sur le mont Châtel depuis 1822 jusqu'à ce jour, se trouve une belle suite de monnaies leuquoises, composée de six pièces en or portant au revers l'hyppocambe, trois cents monnaies en potin, au type du sanglier-enseigne (*sus gallicum*), et plusieurs variétés de l'hyppocambe en bronze; il possède quinze pièces Eduennes en argent, au type de KALTU, et parmi les monnaies des autres peuples de la Gaule trouvées dans ce *castrum*, des monnaies en argent, en bronze et en potin des Allobroges, des Cénomans, des Helvètes, de Marseille, de Nimes, des Pictaves, des Rémois, des Séquanais, de Solimariaca, des Trévires, des Véromands et de Vindia.

Les musées de Bar-le-Duc et de Verdun possèdent plusieurs de ces monnaies recueillies sur le Châté de Boviolles, et l'on trouve dans le tome II des mémoires de la Société Philomathique de Verdun, la description de cinq types gaulois jusqu'alors inédits, provenant de ce *castrum* antique. Enfin, j'ai eu entre les mains, en 1867, le produit d'un petit trésor qui venait d'être exhumé du mont Châté par le sieur Florentin Guillermin, de Boviolles; cette trouvaille se composait de sept grandes monnaies en or (bas titre), une petite monnaie en électrum, douze en cuivre ou en potin, et trente-huit rouelles en bronze de différents modules. La prétention de l'auteur de la trouvaille étant par trop exagérée pour que je pusse acquérir la totalité de ces pièces, je me hâtai de dessiner les principaux types des monnaies en or (Pl. XXXVII, fig. 30 à 35), toutes attribuées aux Médiomatriciens; j'achetai les rouelles, ainsi que les monnaies en bronze et en potin, parmi lesquelles se trouvaient deux monnaies des Lingons au type du bucrane, une des Tricasses, sept des Leuques au type du sanglier-enseigne (*sus gallicum*), une au type de l'hyppocambe, enfin une autre fort épaisse représentant un cheval en course et portant en légende : MATUGIINOS, nom de l'un des chefs Leuquois.

Le nombre des monnaies romaines exhumées du Châté de Boviolles est moins considérable que celui des monnaies gauloises : le *Narrateur de la Meuse* du 17 décembre 1809, nous apprend qu'une trouvaille de nombreuses monnaies des empereurs romains vient d'y être faite, et que parmi ces monnaies, acquises par M. Denis, de Commercy, figurent un moyen bronze d'Auguste, contremarqué VI, et un petit bronze de Géta, fleur de coin. Le même journal, tome XXXVII, page 110, relate qu'en 1823 on a trouvé dans l'antique *castrum* douze à quinze monnaies romaines, tant consulaires qu'impériales en argent et en bronze. Postérieurement à cette date, d'autres monnaies romaines y ont été recueillies : en 1825, on y a ramassé plusieurs pièces à l'effigie de Valentinien II, en or et en argent ; en 1834, quelques petits bronzes de Claude-le-Gothique et de Valentinien I[er] ; en 1838, une consulaire en argent de la famille Calpurnia ; enfin en 1872, il a été exhumé du mont Châté un petit vase renfermant quelques monnaies gauloises en or, et vingt-deux romaines en argent, tant consulaires qu'impériales ; les consulaires appartenaient aux familles Atilia, Carisia, Cornelia, Julia, Minatia, Postumia, Procilia, Rubria, Thoria ; les autres étaient du haut empire, aux effigies de Jules César et d'Auguste.

Plusieurs routes aboutissaient à Nasium ou sortaient de l'antique cité des Leuques ; indépendamment de le grande voie consulaire qui, venant de Reims, traverse Nasium pour se rendre à Toul et à Metz, nous y voyons :

Au sud, la grande chaussée qui reliait cette ville à Langres, en fournissant un embranchement sur Grand ;

Au nord, celle qui se dirige vers Metz en passant par Woinville et Gravelotte ;

A l'est, le diverticule qui se détache de la route consulaire de Metz pour aller au camp de Sorcy ;

A l'ouest, la voie qui se rend au Châtelet de Fontaines-sur-Marne et probablement à Troyes.

Enfin, au sud de Nasium, passait le chemin qui conduisait de Maxey-sur-Vaise à Sermaize.

Toutes ces voies seront successivement décrites ; mais revenons pour le moment à la route consulaire dont nous avons déjà suivi le parcours depuis Reims jusqu'à Nasium.

Après avoir longé au nord l'enceinte de la ville Leuquoise, et laissé au sud le mont Châté et son beau camp, la voie antique se porte à l'est et s'engage dans la vallée qu'elle remonte en suivant la rive droite de la Barboure ; elle traverse la contrée du Neufpont et celle des Cunesières où elle est recouverte de quelques centimètres de terre ; mais elle a souvent été mise à découvert, et on l'a reconnue, il y a quelques années, sous la côte Hunot, à environ trois cents mètres à l'ouest de Boviolles, où elle fournit un embranchement qui se porte au nord pour se rendre à Gravelotte (Chap. VII). Le pavé de la

voie consulaire a été également rencontré un peu au delà de Boviolles, lors de l'ouverture d'une tranchée faite pour amener les eaux aux fontaines du village ; divers objets antiques ont été exhumés des accottements de cette chaussée : on y a trouvé des sépultures renfermant des ossements, des armes en fer oxydé, des urnes funéraires en terre et des instruments de culture ; on y a recueilli des monnaies gauloises et romaines, une belle amulette d'enfant et une statuette en pierre représentant, au dire de M. Denis, le soleil personnifié. Avant d'arriver à Marson, la voie franchit la Barboure et se porte sur la rive gauche de ce ruisseau pour de là venir passer contre le village dont elle longe les maisons situées au sud ; elle a laissé sur le territoire de Marson des traces qui sont bien connues des habitants. La voie se rend ensuite à Reffroy où elle est nommée *Chemin des Romains* par les uns, et *Rez-voie* (*Regia via*) par les autres ; le territoire de Reffroy a souvent restitué des objets antiques : on y a mis à découvert, en 1815, à vingt mètres de la voie, un caveau de trois mètres environ, dans lequel était un cercueil ou auge en pierre avec couvercle orné de rosaces sculptées, renfermant les ossements d'un jeune homme, ceux d'un sanglier avec ses défenses, plusieurs vases en terre fine de diverses formes, une anse en bronze détériorée, une pointe de javeline en fer, des cendres et des charbons mêlés à d'autres os calcinés (1) ; on y a trouvé en 1827, en creusant les fossés qui bordent le bois situé sur les pentes de la montagne en regard de Bovée, lieu dit au Tombois ou au Tambour (nom qui veut dire lieu des tombes), plusieurs sépultures ou auges en pierre renfermant des ossements humains, une petite clef en bronze, des anneaux et des boutons en même métal, des colliers composés de grains en terre émaillée, en verre et en succin ou ambre jaune (2).

De Reffroy, la voie se porte sur le moulin de Bovée au delà duquel elle fournit un embranchement ou *diverticulum* qui se détache de la route antique à 320 mètres au sud de Bovée pour se rendre au camp de Sorcy (Chap. x) ; la voie consulaire a laissé des traces de son passage sur le territoire de Bovée au sud duquel on a rencontré à diverses époques des vestiges de constructions, des pans de murs enfouis sous le sol, des aqueducs, des briques, de grandes tuiles plates à rebords, des tombeaux avec armes, et des monnaies romaines dont une en or. La voie poursuit sa marche à l'est ; elle atteint la contrée dite les Crottées, où l'on a mis à découvert, en 1846, des substructions et des restes de bâtiments antiques, des débris de tuiles plates à rebords (*hamatæ tegulæ*), des tessons de poterie rouge et des fragments de meules en pierre volcanique d'Auvergne (*molæ trusatiles*). On suit la chaussée entre Broussey et Naives-en-Blois ; celle-ci se tient à égale distance des deux villages où elle est connue des habitants sous le nom de *Che-*

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tom. 21, page 318.
(2) Cf. Narrateur, tom. 45, n° 1702, page 10.

min de la Pucelle, nom qu'elle conserve depuis la bifurcation du chemin antique de Bovée à Sorcy jusqu'à la première maison située à l'ouest de Saint-Germain-sur-Meuse, c'est-à-dire sur un parcours de 14,064 mètres; la base de cette voie est formée de grandes pierres brutes placées de champ, ce qui fait dire aux habitants du pays que ce chemin est *hérissonné*. Il a souvent été mis à découvert sur les territoires de Naives et de Broussey des restes de constructions datant de l'époque antique; nous avons vu (Chap. x) quels sont ceux qui ont été reconnus sur le territoire de Naives-en-Blois; on a rencontré, en 1846, sur celui de Broussey, contrée dite de Tramatin, sur le passage de la voie, de beaux vestiges d'habitations gallo-romaines; on y avait trouvé, en 1821, trois cercueils en pierre renfermant des ossements humains.

D'autres substructions existent dans la contrée dite Monfontaine dont le sol est couvert de débris de pierres taillées, de tuiles plates à rebords et de fragments de poteries; en 1823, on a trouvé dans les vignes qui avoisinent le village, un tombeau en pierre fermé au moyen d'un couvercle portant une inscription; cette sépulture était orientée au levant; l'auge qui la formait fut brisée; on en détruisit également le couvercle, et l'inscription dont il était décoré ne fut pas recueillie. Ce monument renfermait des ossements et une belle jatte (*gabata*) en verre blanc, de quinze centimètres de diamètre, qui est conservée dans le musée de Bar-le-Duc (Pl. xxiv, fig. 11); il s'y trouvait en outre deux aiguières (*aquales*) aussi en verre blanc, de la contenance d'environ un litre, ornées chacune d'une anse et d'un goulot s'élargissant en forme d'entonnoir; sur l'une d'elles on voyait le mot FRONTISSE qui est probablement le nom du fabricant (1); enfin, il fut mis à découvert, en 1846, dans l'intérieur de Broussey, sous le sol de la maison du sieur Didelot, des restes de bâtiments antiques, portant des traces d'incendie, au milieu desquels se trouvaient des fragments de grandes tuiles plates à rebords et des fragments de poteries; on y a recueilli deux monnaies romaines, l'une en moyen bronze, l'autre en petit bronze, à l'effigie de l'empereur Gratien.

La voie consulaire se porte ensuite au nord de Sauvoy, qui passe pour avoir possédé une maison royale sous les rois de la première et de la deuxième race; on connaît en effet des tiers de sous d'or de l'époque mérovingienne, qui portent en légende les mots SALVIACO, SAVLIACO VICO, SILVIAGO, qui peuvent s'appliquer à cette localité; nous trouvons en outre, dans Dom Calmet, la copie d'un diplôme par lequel Charles-le-Chauve confirme, en l'an 846, les libertés que Louis-le-Débonnaire avait accordées à l'abbaye de Saint-Mihiel; ce diplôme est daté d'un lieu qui, aussi, paraît être Sauvoy : *Actum Sylviario* ou *Sylviaco palatio regio* (2). Selon nos historiens, Villeroy (*villa*

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tom. 37, page 294.
(2) Cf. Histoire de Lorraine, preuves.

regia), village voisin, aurait été anciennement une dépendance ou rendez-vous de chasse du palais de Sauvoy; ces habitations royales n'ont laissé aucune trace connue de leur existence dans ces localités; les environs de Sauvoy seuls restituent de précieux souvenirs qui appartiennent à l'époque antique. Non seulement la voie consulaire qui franchissait la Meholle sous la côte Bermont, à mille mètres au nord du village, a été reconnue en 1839, lorsqu'on creusa un nouveau lit à cette petite rivière; mais au delà de la vallée, dont la prairie est traversée par la voie antique, on a rencontré, à cette même époque, les vestiges d'un *vicus* (SAVLIACO VICO) dont les débris occupaient un espace assez vaste de chaque côté de la voie; parmi les ruines souterraines de cet établissement antique, on a trouvé les murs d'un bâtiment entouré de scories, qu'on présume avoir été une ancienne forge ou fonderie; les objets exhumés de ces ruines consistent en fragments de poteries fines, en grandes tuiles plates à rebords, et en ustensiles en fer et en fonte; on y a recueilli une romaine ou balance antique, qui fait partie du cabinet de M. H. de Widranges, et un grand nombre de monnaies en argent et en bronze qui furent partagées entre les ouvriers et disséminées; M. H. de Widranges parvint néanmoins à en réunir quelques-unes : ce sont des grands bronzes aux effigies de Tibère, Vespasien, Hadrien, Maximin-Hercule, une monnaie en argent de Postume, et des petits bronzes de Constantin-le-Grand (1). Lorsqu'on entreprit, en 1838, le défrichement d'une partie du bois dit de Bermont, situé au sommet de la côte de ce nom, au nord de la voie consulaire, on rencontra les restes d'une petite forteresse qui, par sa position, paraissait destinée à protéger le passage de la forêt et à défendre le *vicus* établi au dessous, dans la vallée; on trouva dans les substructions de ce fortin une grande quantité de tuiles plates à rebords, et une ferrure de cheval à contours festonnés, dont l'une des branches est beaucoup plus large que l'autre (Pl. XXXVI, fig. 8); cet objet fait partie du cabinet de M. H. de Widranges, de Bar-le-Duc.

Après avoir franchi la Meholle, la voie consulaire se porte dans le bois communal de Vacon, à proximité du chemin dit l'Ane-Rosse, où elle est parfaitement conservée; la crue des arbres l'a sans doute protégée; on la voit en remblai sur une longueur de 1,200 mètres; son élévation au dessus du niveau du sol atteint jusqu'à 2 mètres de hauteur sur quelques points. La voie se jette ensuite dans la forêt de Vaucouleurs et vient passer au lieu dit aux Granges où l'on voit les restes d'un quadrilatère entouré de fossés, qui semble avoir été aussi un poste militaire établi dans le but d'assurer les communications d'un lieu à l'autre.

La voie antique est connue, dans tout son parcours à travers la forêt, sous le nom de *Chemin des Romains;* on la nomme aussi *Chemin de la Pucelle.* A sa sortie de la forêt

(1) Cf. Revue de l'Est, 21 janvier 1841.

où elle fait limite aux bois communaux d'Ourches (*Orcadæ*), elle descend dans la prairie; là, elle est en contre-bas du sol, et les traces de la voie se perdent dans une longue marre qui s'est formée sur son passage. La chaussée franchissait la Meuse, vis-à-vis de Saint-Germain, au moyen d'un pont dont plusieurs pilotis, près desquels on a trouvé il y a quelques années des ferrements antiques, sont encore existants au bas du pont actuel; elle arrivait à Saint-Germain dont le nom moderne s'est substitué à une appellation antique, *Travia* (1), qui porte en elle sa signification; en effet, Travia semble venir de *traviare* (traverser), parce que la chaussée y traversait la rivière. On sait avec quelle facilité, dans les temps anciens et principalement au XIIe siècle, les noms des saints furent adoptés par un grand nombre de localités nouvellement créées ou portant des noms antiques; Travia prit donc le nom d'une abbaye royale dédiée à Saint-Germain d'Auxerre, construite en ce lieu en souvenir du passage ou plutôt du séjour qu'y fit le saint prélat, lorsque, en l'an 447, il se rendit en Angleterre avec saint Sévère, archevêque de Trèves; Travia était donc l'endroit où la chaussée traversait la Meuse. Le nom de Travia semble, du reste, s'être perpétué dans l'une des rues du village de Saint-Germain; cette rue, qui occupe une partie de la voie romaine avec laquelle elle se confond, se nomme encore actuellement rue *Travers*, nom qui rappelle évidemment celui de l'endroit où la chaussée traversait la rivière. Ce lieu était, comme nous allons le voir, dans le voisinage de la station *ad Fines* mentionnée par la table de Peutinger : cette table indique, de *Nasium* à *ad Fines*, XIIII mille pas, ce qui nous conduit à deux mille pas au delà de la Meuse, dans le bois de Saint-Germain, où passait la ligne (*fines*) séparant le *pagus Vallium* du *pagus Tullensis;* de cette limite (*ad Fines*) à Toul (*Tullum*), la table indique V mille pas qui font exactement la distance voulue; le mot *ad Fines* indique donc une ligne frontière entre deux *pagi*, et cette ligne nous est parfaitement connue : elle passe dans les bois communaux de Saint-Germain où elle est traversée par la voie consulaire. Un peu au nord de cette voie, à deux kilomètres de Saint-Germain, en tirant sur Pagny, se trouve une contrée dans laquelle on rencontre des traces de constructions antiques; le sol y est couvert de grandes tuiles plates à rebords, de briques d'appareil, de tessons de poteries.

Au delà des bois communaux de Saint-Germain, où elle porte le nom de *Chemin de Brabant*, la voie antique pénètre dans le département de la Meurthe; nos recherches se limitant au département de la Meuse, nous laisserons à nos voisins le soin de décrire plus minutieusement le tracé de cette voie, et nous nous contenterons d'en indiquer sommairement le parcours. On la suit jusqu'à près de Savonnières-les-Toul où se trouvait autrefois une *Manse* ou maison royale habitée par les rois de la race Carlovingienne; elle

(1) Cf. Dom Calmet, Notice de la Lorraine.

contourne le bois Haruin, laissant Foug (*Faho*) sur la gauche, et vient passer un peu au nord de Choloy (*Cauliacum*), où elle est vulgairement connue sous le nom de *Chaussée du Diable*, et désignée sur la matrice cadastrale de 1810 sous celui de Bicquincha-Raye; de ce point, elle se porte sous la côte dite la Justice, puis arrive à Toul (*Tullum*), station romaine et ville principale des Leuques (*civitas Leucorum*), où l'on trouve de nombreux débris de l'époque antique; sortant de cette ville par le faubourg Saint-Mansuy, la voie consulaire se porte sur Jaillon (*Gavalongœ* ou *Gavillo*), où l'on voit, dans la plaine dite Késer, une petite éminence qui domine les environs; la base de cette éminence est baignée par un ruisseau; le sommet inculte forme un parallélogramme régulier dont les côtés, au nord, au sud et à l'est, sont bordés de fossés profonds; ces retranchements sont ceux d'un camp dans l'intérieur duquel on a exhumé des monnaies gauloises et romaines, des armes et des poteries gallo-romaines. La voie franchit ensuite la Moselle à Scarpone (*Scarpona*), lieu aujourd'hui détruit, mais qui est mentionné par les itinéraires, et sur l'emplacement duquel on a rencontré de nombreux débris antiques, ainsi que deux colonnes milliaires avec inscriptions (1). De ce point, la voie consulaire dite *via Scarponensis* se dirige sur Cheminot (*Caminetum*), où elle est très apparente; on la suit jusqu'au village de Selligny (*Silcinaga*), au delà duquel elle se porte sur le territoire de Coin; là, elle est connue sous le nom de *Chemin de la reine Houdiotte* ou *Hondiatte*, probablement en souvenir de la reine Brunehaut qui la fit réparer; elle traverse le finage d'Augny, non loin de Châtel-Saint-Blaise où se trouvait un *castellum* ou petit camp romain, puis elle se rend au Sablon où l'on a mis à découvert, parmi un grand nombre d'objets antiques, un fragment de grosse colonne en pierre portant une inscription destinée à conserver le souvenir des réparations faites aux ponts et aux voies de l'empire, probablement sous l'empereur Valentinien; ce monument est conservé dans le musée de Metz où il figure sous le n° 51. Du Sablon, la voie consulaire se rend à Metz (*Divodurum*), où elle entrait par la porte de Scarpone, dite aujourd'hui par corruption Porte Serpenoise; cette voie avait pris le nom de *via Scarponensis*.

(1) Cf. Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle, année 1858, p. 11.

CHAPITRE II

VOIE ANTIQUE

DU CAMP DE FAINS A SERMAIZE

A trois kilomètres au nord-ouest de Bar-le-Duc (*Caturices*) se trouve, sur la rive gauche de l'Ornain et à l'ouest de la route consulaire décrite au chapitre précédent, le village de Fains (*Fangia super fluvium Ornæ*) dans lequel on a souvent rencontré des monnaies ainsi que des objets antiques; on y a rencontré, en 1873, un moyen bronze romain à l'effigie de Néron, portant au revers une figure debout, lequel est conservé dans le musée de Verdun.

Il existe dans le village de Fains deux monuments épigraphiques qui remontent à une haute antiquité; ces monuments, dont j'ai pris un calque en 1852, sont encastrés dans le mur de l'une des maisons du village où, à l'aide d'une échelle, on peut facilement se convaincre de leur authenticité : le premier (Pl. XIV, fig. 3) est une inscription de facture barbare gravée en creux sur une pierre haute de vingt-deux centimètres, large de vingt; les lettres qui la composent ont environ trente-cinq millimètres de hauteur; le second (Pl. XIV, fig. 2) est aussi une inscription qui se trouve sur une pierre haute d'environ quatre-vingt centimètres, large de cinquante-trois, et qui est formée de lettres gravées en creux, ayant neuf centimètres de hauteur.

M. Denis, le savant archéologue de Commercy, avait proposé de lire cette inscription de la manière suivante :

CHIFFSE
SACRAE
CASSIVS
MONIME

et il la traduisait ainsi : *Cohorti hastatæ imperantibus filiis duobus Severi, sacrum ædi-*

ficavit Cassius monimentum. Nous ne pensons pas que cette interprétation puisse être acceptée en ce qui concerne la première ligne de l'inscription, laquelle est formée de lettres en partie illisibles; le C ci-dessus mentionné n'y a d'ailleurs jamais existé; on y voit quatre jambages informes, peut-être LI.LI., suivis de ET.SE.; si cette lecture était admise, on pourrait proposer la reconstitution suivante : *Liciniano-Licinio et Severo,* et admettre que ce monument a été érigé par Cassius en l'honneur des deux Césars, savoir : Sévère, proclamé auguste et empereur par Galère Maximien après la mort de Constance Chlore, en l'an 306, et Licinius, associé à l'empire par le même Galère Maximien, après la mort de Sévère, en l'an 307; mais c'est sous toute réserve que nous mentionnons cette interprétation. Ces deux monuments viennent selon toute apparence du sommet de la montagne voisine où se trouvaient des ruines qui ont été utilisées lors de la construction de quelques-unes des maisons de Fains.

Ce village est établi au pied d'une côte dont les pentes sont couronnées de retranchements ayant appartenu à un petit camp fixe (*castrum stativum*), qui dut prendre une plus grande importance sous le règne de Valentinien III, lorsque Aetius, devenu gouverneur des Gaules, chercha à fortifier les nouvelles frontières du pays encore soumis à la domination romaine. Ce camp (Pl. v, fig. 2) est défendu sur trois côtés par des pentes rapides, et au sud par une levée de terre ou rempart (*agger*) précédé d'un fossé qui, réunissant les deux escarpements des flancs, forme la tête du camp; celui-ci se trouve donc séparé du reste de la montagne; la terrasse ou levée de terre bordant le fossé est encore de quatre mètres cinquante centimètres au dessus du niveau du terrain qui, à l'intérieur, offre un espace parfaitement aplani. Ce camp affecte la forme d'un carré long, et mesure 240 mètres en longueur, sur une largeur moyenne de cent mètres; il présente une superficie d'environ 3 hectares 36 ares et ne pouvait guère contenir que deux cohortes, environ mille à onze cents hommes; au tiers de l'escarpement se trouve, sur le flanc situé à l'ouest, une espèce de banquette ou esplanade de sept à huit mètres de large; peut-être cette partie était-elle la face prétorienne du camp, celle par laquelle on pénétrait dans l'intérieur et qui faisait face à l'ennemi.

Le camp de Fains a souvent restitué des objets antiques : on en a exhumé à diverses époques des armes, des cippes ou pierres tumulaires, des amphores, des vases en terre dite de Samos ornés de figures, des monnaies gauloises et romaines, etc. On y a recueilli, en 1835, une rouelle gauloise en argent qui faisait partie de la collection de M. de Fiennes, de Bar-le-Duc (Pl. xxxvii, fig. 13). Vers l'année 1842 on y a rencontré une belle urne funéraire en verre blanc légèrement verdâtre, ayant quinze centimètres de hauteur (Pl. xxiv, fig. 8) et une petite fiole, genre lacrymatoire, aussi en verre, haute de sept centimètres (Pl. xxiv, fig. 15); ces deux objets sont conservés dans le musée de Bar-le-Duc. En 1865, il y a été recueilli deux matars ou coins à anneaux en bronze (Pl. xxix,

fig. 22) et un grand fer de lance long de 0m 35, qui font partie du cabinet de M. Charles Mayeur, de Bar-le-Duc.

On voit sur cette même montagne des traces de constructions anciennes; celles-ci furent établies vers le milieu du Xe siècle par Frédéric Ier, comte de Bar, lorsque, après s'être emparé des abbayes de Juvigny et de Saint-Mihiel, ce prince voulut construire une forteresse pour se mettre à l'abri des entreprises des comtes de Champagne; mais les travaux qu'il avait commencé à élever furent interrompus par ordre et défense de Louis d'Outre-Mer, et l'exécution de la forteresse ne fut jamais reprise.

M. Goureau, officier du génie, nous fait connaître que, lorsqu'en 1792 les Prussiens envahirent la Lorraine et se rendirent maîtres de Verdun, le général Kellermann, qui commandait un corps d'armée réuni à Metz, se porta sur Bar et campa sur la hauteur qui domine Fains, où se trouve le camp romain; mais qu'au lieu de se placer dans l'enceinte du retranchement, il se mit en dehors, entre le bois et la terrasse, et que, pour se servir de cette dernière comme d'un parapet, il y tailla une banquette que l'on voit encore aujourd'hui. Il résulte de là, avec quelque vraisemblance, ajoute-t-il, que les Romains, en occupant cette position, n'avaient pas pour but de se défendre contre une invasion venant du nord ou du nord-est, puisqu'ils lui tournaient le dos, mais contre des ennemis venant de l'est ou du sud-est, auxquels le camp présentait ses défenses. Il considère que ce camp défendait un débouché situé à l'extrémité de la forêt des Ardennes, et qu'il s'opposait à l'invasion de la Champagne qui est l'ancien pays des Rémois (1).

Du pied de la côte sort un *diverticulum* ou chemin d'ordre inférieur qui se porte à l'ouest et arrive, par le Haut-Bois et le Verdilat, à Mussey dont il traverse tout le territoire; ce chemin se porte sur la pointe sud du finage de Neuville-sur-Orne, puis il pénètre sur le territoire de Vassincourt où il est connu sous le nom de *Chemin de Poppée;* ce petit chemin, qui est actuellement à l'état d'*actus* ou de sentier, devient plus apparent sur la côte Saint-Martin où il se trouve à égale distance de Vassincourt et de Neuville. Un peu au sud de ce dernier village, on rencontre, lieu dit Pré-Brûlé ou Château-des-Dames, ainsi que au Haut-de-Fécul, où se trouve la Fontaine du Diable, des traces de constructions antiques, des débris de grandes tuiles plates à rebords (*hamatæ tegulæ*) et des fragments de poteries.

Le diverticule parcourt le plateau de la côte Saint-Martin sur laquelle, selon la tradition du pays, existait une antique localité nommée *Reviacum,* qui, après sa destruction, aurait donné naissance au village de Neuville (*Novavilla*), et à celui de Revigny dont le nom semble bien être une contraction de celui de *Reviacum.* Ce qui est certain, c'est qu'on a trouvé sur cette côte de nombreux vestiges de constructions

(1) Cf. Mémoires de la Société Philomathique de Verdun, tome 1, page 69.

antiques, des puits comblés, des sarcophages, etc.; on y a recueilli, en 1853, des débris d'ustensiles de ménage en bronze, des instruments aratoires en fer, un trident long de soixante-sept centimètres, une branche de forceps de grande dimension, une pioche ou hoyau en fer (Pl. XXXIV, fig. 8 et 9), des fragments de poteries de diverses formes et de plusieurs couleurs, des plaques de marbre, des épingles en ivoire, de petites verroteries, des débris de cornes de cerfs, et des objets en bronze surmontés d'anneaux devant faciliter la suspension (Pl. XXXI, fig. 8 et 9) ; tous ces objets sont conservés dans le musée de Verdun. Ce musée possède en outre, provenant de la même fouille, une monnaie gauloise en fer, au type du sanglier-enseigne, et plusieurs monnaies romaines en bronze aux effigies des empereurs Vespasien, Hadrien, Gallien, Victorin, Tétricus, Claude-le-Gothique, Quintille, Constantin II et Crispus.

De ce point, le chemin se porte par le bois l'Ecuyer et celui des Damzelles un peu au sud de l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Grâce, près de laquelle on voit des traces de constructions antiques ; il laisse à trois kilomètres au nord le village de Revigny où l'on a rencontré, au lieu dit Bas-Jardin, des substructions ainsi que des tombeaux renfermant des ossements et des armes en fer. Après avoir franchi le bois de la Haie-Herlin, la voie se dirige sur Contrisson où l'on a trouvé, en 1842, en creusant le canal de la Marne au Rhin, à quarante mètres au nord du village, de nombreux tessons de poteries, des fragments d'armes antiques, des fers de lances, des scramasaxes très oxydés, une petite hache d'armes, et l'umbon d'un bouclier qui est conservé dans le musée de Bar-le-Duc (Pl. XXXIV, fig. 1).

Le diverticule arrive ensuite à Andernay où il a laissé des traces dans la rue qui regarde Cheminon. A proximité d'Andernay se trouvent, à l'ouest du village, les lieux dits Jardin-Lacroix et Jardin-Picquant où l'on voit des substructions desquelles on a souvent exhumé des objets et des monnaies antiques ; on y a recueilli, en 1840, deux grands bronzes romains à l'effigie de Claude I[er], un grand bronze de Trajan, un petit bronze de Constantin-le-Grand, et plusieurs autres monnaies que leur mauvais état de conservation n'a pas permis de reconnaître.

Au delà de ces deux contrées, à environ six cents mètres à l'ouest d'Andernay, on voit, sur la côte dite *le Châtelet*, les traces d'un petit camp ou poste antique, de forme presque ovale, dans l'intérieur duquel on a trouvé des fragments d'armes et quelques monnaies romaines; ce retranchement (Pl. VI, fig. 3) a trente-six mètres de long sur trente-quatre de large ; il est défendu à l'est et au nord par des pentes rapides, et aux deux autres aspects par un large fossé, encore très visible, et précédé d'une levée de terre ; la porte d'entrée se trouve à l'angle situé au sud ; elle occupe l'espace compris entre l'escarpement et le point où commence le fossé. Cette petite forteresse couronne un sommet qui domine la rivière de Saulx dont elle défendait le passage, tout en proté-

geant le chemin qui se trouve à quelques mètres au sud; elle servait sans doute de poste avancé ou de vedette au camp de Fains que nous avons décrit plus haut; car vu ses petites dimensions, ce retranchement pouvait à peine contenir une centaine d'hommes.

A deux kilomètres au nord du camp ci-dessus décrit se trouve, sur le territoire de Remennecourt, un canton dit la Garenne, situé entre ce village et celui de Contrisson avec lequel il communique par un chemin connu sous le nom de *Chemin-Bataille*. A la suite d'une délibération prise, vers l'année 1838, par le Conseil municipal de Remennecourt pour la réparation des chemins communaux devenus impraticables dans cette localité, on tira de la grève du sous-sol de la Garenne, et l'on rencontra, à une profondeur de 15 à 20 centimètres, quatre fosses dans lesquelles gisaient plusieurs squelettes et renfermant divers objets antiques. Les travaux d'empierrement se continuèrent en 1839 et en 1840; la nouvelle extraction de gravier donna lieu à la découverte d'autres fosses qui le plus souvent renfermaient la dépouille de deux ou trois guerriers; ces fosses fournirent les mêmes objets antiques, et de plus quelques monnaies romaines presque toutes frustes; parmi celles qu'on put reconnaître se trouvaient : un moyen bronze de Tibère au type de l'autel de Lyon, un moyen bronze de Néron, un autre d'Antonin Pie, et un petit bronze de Constantin Ier. En résumé, soixante squelettes furent exhumés dans un espace d'environ sept ares de superficie. Les fouilles cessèrent en même temps que l'extraction de la grève; les objets qu'elles fournirent furent recueillis par M. Bénard, de Sermaize, et par M. de Widranges, de Bar-le-Duc; le musée de Verdun en possède aussi quelques-uns. Quoique déjà le tome III des Mémoires de la Société Philomathique de Verdun ait donné le compte-rendu de cette exploration, nous indiquerons les principaux objets rencontrés et recueillis dans ces sépultures ; ce sont :

1° Une urne cinéraire, un vase et une jatte (*gabata*) en verre (Pl. XXIV, fig. 1, 2 et 4), un grand nombre de pots ou urnes funéraires en terre noire et grise de diverses formes (Pl. XX, fig. 2 et 3), quelques autres vases en terre grise avec anses (Pl. XIX, fig. 1), une tasse ou petit bol en terre rouge avec sa soucoupe (Pl. XVII, fig. 3 et 4), une bague en bronze dont le chaton est orné d'une croix gravée en creux et de quatre globules ovales en relief (Pl. XXVIII, fig. 16), une paire de boucles d'oreilles en argent avec plaque ou bouton tournant, en filigrane, orné de verroteries rouges (Pl. XXVIII, fig. 13), une espèce *d'armilla* ou ornement en bronze doré, décoré de huit plaques en rubis ou verre rouge (Pl. XXXIX, fig. 9), deux boutons en bronze, sur l'un desquels se trouve un dessin fantastique et sur l'autre un dauphin (Pl. XXIX, fig. 11 et 12), et une plaque en bronze, travaillée au burin (Pl. XXIX, fig. 10), tous objets faisant partie du cabinet de M. Bénard;

2° Une petite clochette en fer battu et une hache d'armes à un tranchant (Pl. XXXIV,

fig. 5 et 7); ces deux objets sont conservés dans les collections de M. le comte de Widranges, de Bar-le-Duc;

3° Un grand nombre de boucles et de plaques de ceinturons en fer, de diverses grandeurs, la plupart incrustées d'argent et ornées de clous en bronze (Pl. xxxiv, fig. 2 et 3), quelques autres boucles de ceinturons en bronze uni couvertes d'une belle patine verte, d'autres en métal blanc, avec dessins au burin (Pl. xxix, fig. 19), une plaque de baudrier en bronze, dont les diverses branches sont percées de trous, les uns pour recevoir les chaînettes du baudrier, les autres pour retenir des ornements en forme de pendeloques (Pl. xxix, fig. 9), diverses pointes de flèches, des armatures de lances, de javelots et de framées en fer (Pl. xxxv, fig. 6 et 7), un éperon et un angon de quatre-vingt-dix centimètres de long, qui font partie du cabinet de M. le comte H. de Widranges, de Bar-le-Duc (Pl. xxxv, fig. 1), des glaives en fer ou scramasaxes à lames caraxées, dont la soie était destinée à recevoir le poison, des couteaux ou poignards également en fer, une fourche en acier oxydé, longue d'environ trente-cinq centimètres (Pl. xxxv, fig. 5), qui est conservée dans le cabinet de M. de Widranges, enfin plusieurs lames de ces ciseaux ou forces (Pl. xxxiv, fig. 10) qui servaient à couper les poils de la barbe, *Barba ad cutem secta forcipibus* (1).

Ce fut aussi en 1840 qu'on y rencontra deux sabots antiques ou hipposandales en fer, à oreillettes, ayant servi à garantir les pieds malades des chevaux, peut-être aussi à l'usage des bœufs engravés : le plus petit de ces fers est conservé dans le cabinet de M. de Widranges; l'autre fait partie du musée de Bar-le-Duc (Pl. xxxvi, fig. 2 et 4).

Le musée de Bar-le-Duc possède en outre une autre hipposandale en fer, munie de deux anneaux, trouvée un peu plus tard, en 1846, dans les graviers de la dite Garenne de Remennecourt (Pl xxxvi, fig. 1).

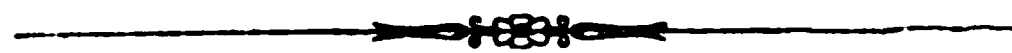
On remarque sur les confins du territoire de Remennecourt, entre ce village et Sermaize, un *vallum* ou fossé de quatre mètres de large, dit le Grand-Fossé, qui par ses circuits présente la forme d'une espèce de camp; les vieillards le regardent comme ayant eu cette destination; ce n'est sans doute qu'un retranchement établi à la hâte pour protéger momentanément un corps de troupe se trouvant en présence de l'ennemi, et sur le point de soutenir une attaque. Ce retranchement établi à proximité du poste d'Andernay, dans le voisinage de *la Garenne* qui a restitué un si grand nombre de sépultures et près de laquelle se trouve le *Chemin-Bataille*, fait supposer qu'un combat a dû être livré en ce lieu, et que les nombreux ossements mis au jour étaient ceux des guerriers qui avaient trouvé la mort dans la mêlée; on a allégué, à l'appui de cette supposition, que les fosses ouvertes renfermaient le plus souvent deux ou trois squelettes; la réunion

(1) Sidonius Apollinaris, lib. IV, epist. 14.

de plusieurs corps dans une même sépulture n'est point décisive; nous avons maintes fois constaté ce fait dans les cimetières de l'époque franque ou mérovingienne, à laquelle appartiennent les tombes de Remennecourt.

Ces contrées sont, comme on le voit, fort riches en souvenirs des temps antiques; la présence des divers retranchements qui viennent d'être décrits, et la nomenclature des nombreux objets qui y ont été mis à découvert, prouvent suffisamment que ces lieux ont été le théâtre de luttes dont le sol possède seul le secret.

Mais revenons au diverticule que nous avons suivi jusqu'au petit camp ou poste d'observation situé sur le territoire d'Andernay; c'est à l'ouest de ce retranchement que le chemin antique sort du département de la Meuse; il disparaît un instant, mais on en retrouve les traces dans le département de la Marne, à environ 300 mètres au nord de la fontaine minérale de Sermaize, dite fontaine ou puits des Sarrazins, dont la vertu était déjà appréciée dans les temps antiques; on y a rencontré, en 1851, dans le nivellement des terrains qui avoisinent la source, et lors de l'établissement du bâtiment qui y existe aujourd'hui, les fondations de ceux de l'époque gallo-romaine, lesquels ont été détruits par le feu; il a été exhumé de ces ruines des *ex-voto* en bronze représentant des *phallus,* plusieurs outils, des fragments de poteries de diverses couleurs, des meules à bras en pierre volcanique, des tuiles plates à rebords, de grosses tuiles creuses et un grand nombre de monnaies romaines en bronze, aux effigies de Néron, Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin, Lucille, Commode, Licinius père et Constantin Ier; ces monnaies sont conservées à la mairie de Sermaize. Le chemin antique se rendait ensuite à Sermaize dont les environs recèlent également un nombre considérable de substructions et de débris gallo-romains; de ce point, il se portait vraisemblablement sur Châlons (*Duro-Catalaunum*), l'ancienne capitale des Catalauniens.



CHAPITRE III

VOIE ANTIQUE

DE FAINS A SAINT-MIHIEL ET A WOINVILLE

Le chemin qui se rendait du camp de Fains, près Bar-le-Duc, aux camps de Saint-Mihiel et de Woinville doit être considéré comme ne faisant qu'un avec la voie antique allant de Fains à Sermaize, décrite dans le précédent chapitre; ce chemin que nous allons chercher à suivre, commence à être visible sur la rive droite de l'Ornain, un peu au nord de Bar-le-Duc où il traverse un terrain en friche dit la Fédération; il gravit la côte Sainte-Catherine à l'extrémité sud de laquelle on a rencontré, vers l'année 1872, quelques traces de constructions antiques, avec briques d'appareil et grandes tuiles plates à rebords (*hamatæ tegulæ*). Cette voie était empierrée d'une manière très solide, ce qui fait qu'elle s'est conservée et qu'elle est encore fréquentée; on la suit jusqu'à Behonne dont elle longe le village, puis elle continue sa marche et vient passer à l'ouest de Naives-devant-Bar dont elle traverse le territoire en se dirigeant vers le nord-est; dans ce parcours, elle n'a pas moins de quatre à cinq mètres de largeur; son antiquité est connue des habitants du pays qui la désignent sous les noms de Voie ferrée ou de Chemin des Romains. Le territoire de Naives restitue de temps en temps des monnaies antiques; on les trouve principalement au sud du village, au lieu dit Grimonbois, côte assez élevée, sur laquelle il a été mis à découvert, en 1845 et en 1857, des restes de bâtiments dont on sortit de beaux pavés ainsi que des pierres taillées qui furent immédiatement utilisées dans diverses constructions; parmi les monnaies recueillies dans ces ruines se trouvaient deux deniers d'argent, l'un de Domitien, l'autre d'Antonin. Après avoir traversé presque en ligne droite le territoire de Naives, la voie franchit celui de Vavincourt en effleurant le bois communal de Rumont, dit Bois de la Voie ferrée, dont le nom est suffisamment significatif; au delà de ce bois elle laisse un peu à l'est le village de Rumont dont le territoire a fourni quelques souvenirs des temps anti-

ques; on y a mis à découvert, à diverses époques, dans un champ situé près du village, non loin du ruisseau de l'Ezrule, des auges sépulcrales en pierre, renfermant des squelettes, des urnes funéraires en terre et en verre, des scramasaxes ou glaives à un tranchant portant une rainure destinée à recevoir le poison, des boucles de ceinturons et divers objets de l'époque gallo-romaine; on avait rencontré, en 1817, non loin de cet endroit, des substructions qui furent reconnues par M. Denis, de Commercy, pour avoir fait partie du soubassement d'un menhir ou monument druidique près duquel se trouvaient deux souterrains voûtés, avec cintres consolidés au moyen d'arceaux en maçonnerie; l'une de ces chambres souterraines était remplie d'ossements humains, l'autre ne fut pas déblayée. Au sud-est de Rumont se trouve le village de Lavallée où il a été mis à découvert en 1854, sur le versant de la côte, lieu dit le Seigneur, plusieurs tombeaux ou auges en pierre, de deux pièces, généralement avec couvercles, renfermant un ou plusieurs squelettes, des lames de glaives et de couteaux ou poignards en fer de diverses grandeurs. Au delà de Rumont, la voie se porte sur Erize-la-Brûlée, où l'on a mis aussi à découvert plusieurs sépultures de l'époque antique renfermant, suivant la coutume, les divers objets qui avaient été à l'usage des défunts.

La voie se rend ensuite à Belrain, et de là à Nicey où elle franchissait l'Aire sur un pont dont les pieux ainsi que les ferrements ont été retrouvés, il y a quelques années, près de la rivière où l'on creusait pour établir un routoir. A proximité du village se trouve la côte dite de Nicey, au pied de laquelle il a été recueilli, en 1840, dans une tranchée ouverte en cet endroit, six monnaies romaines qui sont conservées par M. l'abbé Colson, curé de Deuxnouds-aux-Bois; enfin à quatre kilomètres au nord-est de Nicey, dans le bois dit la Grande-Tranchée, entre le village et la ferme de Saint-Laurent, se trouvent deux grandes cavités creusées en entonnoirs qui, d'après la tradition, auraient été habitées ou auraient servi de lieu de refuge dès l'époque antique.

Au sud de Nicey est situé le village de Ville-devant-Belrain où l'on a rencontré, il y a quelques années, de nombreux tombeaux en pierre renfermant des ossements, des armes, principalement des poignards à lames larges et courtes, des urnes funéraires en terre et plusieurs monnaies romaines. Mais revenons à Nicey où notre chemin se bifurque et donne naissance à une voie antique se dirigeant vers le nord pour se rendre dans les Ardennes; cette voie sera décrite à son ordre. De Nicey, le chemin venant de Fains continue sa marche vers l'est; on le trouve à la sortie du village, dans la contrée dite de la Voie-Ferrée à laquelle il a donné son nom; on le nomme aussi Ancienne voie de Saint-Mihiel; ici la voie est utilisée comme chemin vicinal, mais elle est connue pour avoir une origine antique; elle est en outre remarquable par la solidité et la grande largeur qu'elle a conservée. Cette voie se rend presque en ligne droite à Fresnes-au-Mont au delà duquel nous en perdons la trace; mais elle traversait le bois communal

de Chauvoncourt auquel elle a donné le nom de la Haute-Charrière. A la sortie de ce bois, la voie longe les pentes situées au nord de la côte de Malinbois et vient passer un peu au sud de Chauvoncourt, village près duquel on a mis à découvert, en 1873, en travaillant aux terrassements du chemin de fer, un vase en terre noirâtre, enfoui à $1^{m}50$ de profondeur, renfermant dix-neuf monnaies romaines en argent, et plusieurs grands et moyens bronzes des règnes de Trajan, Hadrien, Antonin, Faustine, Marc-Aurèle, dont le chef de chantier s'est emparé et qu'il conserve.

La voie franchissait la Meuse et arrivait à Saint-Mihiel au sud duquel se trouve un beau camp romain, dit camp de César, décrit dans un autre article (Voie antique de Verdun à Neufchâteau), dans lequel nous donnons le détail des objets antiques restitués par le territoire de Saint-Mihiel. La voie sortait de cette ville par le Bourg (*Burgum*) pour s'engager dans la petite vallée arrosée par le ruisseau de Marsoupe dont elle remontait le cours; elle pénétrait ensuite dans la forêt où elle faisait limite au bois dit Vieux-Montier et à celui des Moutots, puis elle se rendait au camp de Woinville (Pl. VI, fig. 2) également placé sur la voie de Nasium à Gravelotte, de laquelle on trouvera la description au chapitre VII.

CHAPITRE IV

VOIE ANTIQUE

DU CAMP DE FAINS A MEUVY OU MOSA (VOSGES)

Le R. P. Benoit, dans son *Histoire de la ville et du diocèse de Toul,* a donné une carte ayant pour titre : *Civitas Leucorum sive pagus Tullensis,* sur laquelle il fait figurer une voie *romaine* qui prend naissance à *Banis Barrum* (Bar-le-Duc), et se rend à *Mosa,* lieu désigné par la table Théodosienne ou de Peutinger comme étant situé sur la voie consulaire de *Cabillonum* (Châlon-sur-Saône) à *Tullum* (Toul). D'après la table antique, *Mosa* doit se trouver à XI mille pas d'*Andematunnum* (Langres), et à VIIII mille pas de *Noviomagus* (Nijon). L'historien de Toul place *Mosa* à Meuvy ou Mewe, village situé sur la Meuse, dans le département des Vosges ; la commission de la Topographie des Gaules (1) indique cette station comme étant la Meuse à Moulin-Rouge. Dom Calmet a reproduit dans son Histoire de Lorraine le tracé de la voie antique mentionnée par le R. P. Benoit; cependant cette route n'a laissé aucun vestige connu dans le département de la Meuse ; la tradition n'en a pas perpétué le souvenir dans les contrées qu'elle traversait, et si, dans celles où elle a pu être conservée comme voie publique ou utilisée comme chemin vicinal, on ignore son antique origine, cela tient à ce qu'elle n'était qu'une voie de deuxième ordre ou d'ordre inférieur, établie sans la solidité qu'on donnait aux voies consulaires dont les traces, malgré leur mode de construction, ont elles-mêmes disparu dans un grand nombre de localités.

Néanmoins, l'existence de ce *diverticulum* peut être admise en raison des ruines qui se manifestent, et des objets antiques que le sol a restitués sur les différents points qu'elle devait parcourir; nous nous conformons donc aux indications ci-dessus, et, acceptant le

(1) Cf. Les Voies romaines en Gaule, par Alexandre Bertrand, page 43.

tracé donné par la carte du R. P. Benoit, nous essaierons de suivre cette route que nous considérons comme n'étant qu'un simple *diverticulum*.

Il est à présumer que ce chemin avait son origine au camp de Fains (*castrum Fangis*), situé à trois kilomètres au nord-ouest de Bar-le-Duc, et que, de ce camp, il se portait au sud en longeant la rive gauche de l'Ornain où il est en partie occupé par la route moderne. Il gravissait en ligne droite la côte de Bar dont il traversait une portion de la ville haute actuelle, sortant de cette ville à l'extrémité sud, pour suivre le plateau situé à l'ouest de la côte dite *Butte de Farémont ;* il faisait ensuite son entrée dans le bois le Petit-Juré, à l'intérieur duquel on a mis à découvert, il y a quelques années, des traces de constructions antiques; il poursuivait sa marche dans la forêt, et après avoir traversé le bois le Haut-Juré, il débouchait sur la contrée des Petites-Terres-Noires, où il a été mis à découvert, en 1856, dans le rectangle formé par le bois du Chêne et le Haut-Juré, à environ six cents mètres au nord de la ferme du Chêne, des restes de constructions antiques dans lesquelles on a recueilli divers objets qui font partie du cabinet de M. H. de Widranges, de Bar-le-Duc; ces objets sont : une espèce de cippe ou base en pierre présentant une cavité, un fût de colonne en pierre, un éperon en fer à pointe droite et quadrangulaire (Pl. XXXIV, fig. 4), une plaque de ceinturon en os orné de deux compartiments présentant une suite de petits cercles et renfermant chacun une branche trifoliée (Pl. XXX, fig. 18), une urne funéraire en terre noire, haute de douze centimètres (Pl. XX, fig. 5).

Dans la même contrée et à proximité de l'endroit qui a fourni ces objets, il a été mis à découvert huit tombes ou auges en pierre, ne renfermant que des ossements : trois de ces tombes étaient à peu près intactes; mais les cinq autres présentaient un grand désordre indiquant que ces sépultures avaient été fouillées ; l'une de ces auges était percée au fond, près de la tête ; son couvercle, le seul qui ne fut pas brisé, était à sommet angulaire formant deux plans inclinés qui se prolongeaient sur toute la longueur.

La voie antique se rendait à la ferme du Chêne pour de là se porter en ligne droite vers le sud ; elle passait, à six cents mètres au dessous de cette ferme, à petite distance du bois dit *Hermès,* près duquel se trouvait une butte ou tas de pierres qu'un habitant de Montplonne voulut enlever, en 1830, pour agrandir son champ ; il découvrit, presque au niveau du sol, un groupe de six énormes roches formant quadrilatère; l'une de ces roches ayant été déplacée laissa voir une couche épaisse de petites pierres serrées ensemble, sous lesquelles on trouva des ossements humains de différentes grandeurs ; deux autres roches furent ensuite levées ; on rencontra, sous un semblable lit de pierres concassées, d'autres ossements humains, parmi lesquels se trouvaient plusieurs haches polies, en pierre verdâtre, dont deux furent recueillies : l'une d'elles, longue de cent vingt-cinq millimètres, est conservée dans le musée de Verdun (Pl. VII, fig. 5); l'autre, longue de quatre-vingt-quinze millimètres, fait partie du cabinet de M. H. de Widranges, de Bar-le-Duc.

Les ouvriers ne connaissant ni l'antiquité, ni le mérite de ces objets, en transportèrent un grand nombre d'autres avec le chalain.

La relation de cette fouille est consignée dans les cahiers inédits de feu M. Denis, qui considère ce tombeau comme datant de l'époque celtique ; nous devons classer cette sépulture au nombre des *tumuli* ou dolmens tumulaires, genre de monuments devenus peu communs sur notre sol, et dont malheureusement on ne constate l'existence que lorsqu'on est parvenu à les faire disparaître.

Le diverticule antique se rend en ligne droite à la ferme Saint-Martin; il vient passer un peu au sud du village de Montplonne, et traverse, toujours en ligne droite, le bois de Ruissard, au delà duquel il pénètre dans la contrée dite *Pierre-l'Ogre* où se trouve, à égale distance de la voie antique et du chemin qui conduit à Tannois, un peu au dessous de la cote 325 indiquée sur la carte des officiers d'État-Major, un menhir ou grande pierre debout (Pl. XVI, fig. 1), haute de 1^{m} 60, large de 0^{m} 45, portant, sur trois faces, des fragments d'inscriptions inintelligibles, savoir : sur le côté nord, IVV7L ; sur le côté ouest, VIR ; et sur le côté sud, OIV ; quelques habitants de Montplonne y ont récemment tracé des croix et inscrit leurs noms. Tout archéologue qui visitera ce monument antique, placé sur un petit monticule de cinquante centimètres de hauteur, sera convaincu qu'il est en présence d'un *Mercurius quadrifrons*, nom que les gallo-romains donnaient à certains monolithes ou pierres debout de forme carrée ou à quatre faces.

La contrée dite Pierre-l'Ogre s'étend à l'est de ce point, et occupe tout l'espace compris entre le bois Ruissard et le bois de Montfraumont ; près de ce bois se trouve sur la limite des territoires de Montplonne et de Nant-le-Grand, tout contre le triangle ou signe trigonométrique indiqué sur la carte de l'État-Major sous le nom de *signal de Pierre-l'Ogre*, un monument celtique des plus remarquables de notre pays; ce monument est un *cromlech* (Pl. XV, fig. 1), composé d'une pierre centrale s'élevant de 1^{m} 30 au dessus du niveau du sol, et de six ou sept autres pierres brutes fichées en cercle, à quinze mètres de la roche centrale, ce qui donne à cette enceinte un développement de trente mètres de diamètre. Il paraît que c'est en raison de ce monument que la contrée a pris son nom de Pierre-l'Ogre.

Le diverticule laisse à l'est le village de Nant-le-Grand, à l'entrée duquel on a mis à découvert, en 1840, une grande pierre plate, percée d'un trou central auquel aboutissaient des rigoles; divers ustensiles ou vases de sacrifices étaient représentés au trait sur cette pierre, laquelle fut immédiatement brisée et employée dans une construction du village. Je tiens ce renseignement de témoins oculaires dignes de foi; aussi n'hésité-je pas à considérer ce monument comme ayant été la table ou l'autel sur lequel les druides offraient leurs sacrifices dans cette contrée qui a conservé tant de traces du séjour des Celtes. Indépendamment de cette pierre, il a été recueilli à Nant-le-Grand, en 1817, une

monnaie en argent de Marc-Antoine, portant au revers la tête d'Octave, et en légende *Caesar imp. pont. III. vir. r. p. c.;* cette pièce faisait partie du cabinet de feu M. Denis.

La voie se dirigeait ensuite vers Stainville où elle se croisait avec le chemin antique qui vient de Maxey-sur-Vaise se rendant à Sermaize (Chap. XI); elle vient à Ménil-sur-Saulx, sur le territoire duquel elle porte le nom de Rays. Diverses traces de constructions antiques ont été reconnues dans les environs de ce village : on les a rencontrées aux lieux dits Fond-d'Oliée, la Croisette et Bouche-Avoine ; de pareils vestiges se montrent un peu au sud du village, lieu dit Puits-de-Marche, où existe un puits d'origine gallo-romaine dans lequel les eaux arrivent au moyen d'un aqueduc souterrain ; en temps de sécheresse on fait encore usage de ce puits dans le voisinage duquel on a trouvé, en 1845, plusieurs grands bronzes romains.

De Ménil-sur-Saulx le chemin antique se rend au Bouchon où l'on a mis à découvert, en 1845, dans les champs qui avoisinent le Clos de la Chapelle, des traces de constructions gallo-romaines : là, le sol est couvert de tessons de poteries et de fragments de tuiles plates à rebords ; on y a recueilli, en 1853, un beau grand bronze à l'effigie de Commode, portant au revers : *Hilar. aug. p. m. tr. p. XII. imp. VIII. cos V. p. p.*, qui est conservé dans le musée de Verdun.

Continuant sa marche au sud du Bouchon, le diverticule se porte en ligne droite à Dammarie où il se croise avec la voie antique de Nasium au Châtelet, ou camp de Fontaines (Chap. IX) ; la voie antique se rendait ensuite à Morley, village auquel la tradition assigne une origine très reculée, dont l'antiquité n'est contestée par aucun de nos historiens ; Mabillon, le R. P. Benoit et Dom Calmet nous font connaître que les rois de la première race avaient à Morley un palais, et que plusieurs d'entre eux ont habité ce lieu ; selon ces auteurs, Clotaire III y a tenu sa cour, comme il est prouvé par un titre où il est dit : *Datum Morlacas vico publico quod fecit mensis Marcius dies decem anno XVI regni domini nostri Clothocarii gloriosissimi regis* (1); deux autres chartes de Théodoric III (*Theudericus rex*) ont aussi été données à Morley ; la première finit ainsi : *Datum quod fecit mensis december dies XII, anno V regni nostri. Morlaco in Die nomine feliciter ;* la seconde, qui est de la même année porte : *Ad nostro palatio Morlaco villa jussemus advenire... Datum medio mense september, annum V regni nostri, Morlaco, etc.* Cette charte, par laquelle Théodoric convoque en assemblée les évêques de France et de Bourgogne, nous apprend qu'il se tint à Morley un concile en l'an 678 ; mais rien n'indique que le *Morlacum* ci-dessus désigné soit bien celui qui est situé dans le département de la Meuse, sur le passage de notre voie. Il est incontestable toutefois que notre

(1) Cf. Mabillon, *De re diplomatica*, edit. 1681, lib. VI, p. 297 et seq.

Morley eut une certaine importance; et cependant qu'y reste-t-il aujourd'hui de ces antiques souvenirs ? Les dernières traces de l'ancien château féodal ont disparu au commencement du siècle dernier; c'est donc dans le sein de la terre qu'il nous faut chercher les preuves de l'antique splendeur de cette localité célèbre : dès qu'on creuse le sol de ce village, on rencontre des vestiges de constructions anciennes portant des traces d'incendie, des monnaies romaines en or, en argent et en bronze ; on y trouve aussi des monnaies datant d'époques moins reculées, ce qui fait supposer que Morley a subi plusieurs phases de splendeur et de misère. Dans une fouille faite, il y a quelques années, sur la place située vis-à-vis de l'ancien château, on a rencontré une large tranchée remplie d'ossements humains gisant dans un grand désordre; à une petite distance de ce vaste dépôt, on mit à découvert des tombeaux en pierre qui furent immédiatement brisés; la plupart des objets qui y avaient été déposés ont également été détruits ; parmi ceux-ci se trouvait une lampe sepulcrale en terre et une urne en verre. Le musée de Bar-le-le-Duc possède deux petits vases en terre noire provenant de cette fouille (Pl. XX, fig. 4 et 8).

Sur une petite colline située un peu au sud du village, lieu dit au Roncher, près de la Malmaison (écart de Montiers-sur-Saulx), on a découvert, en 1838, des fondations de murs ou substructions ayant appartenu à une *villa* ou à une métairie, peut-être à une *mansio* gallo-romaine, dans lesquelles se trouvaient des tessons de poteries et quelques monnaies dont deux grands bronzes aux effigies d'Agrien et d'Antonin Pie ; près de ces ruines était un puits qui fut déblayé jusqu'à la profondeur de seize mètres, à l'orifice duquel on rencontra une tête de lion en pierre dont le corps ne fut pas retrouvé ; au dessous se trouvait un pilastre ou monument votif aussi en pierre, et plus bas, les fragments d'un autre pilastre ; ces deux monuments font partie du musée de Bar-le-Duc. Le premier de ces pilastres mesure un mètre soixante centimètres de haut et trente centimètres de large ; deux des côtés adjacents du monolithe sont ornés de figures sculptées, formant plusieurs compartiments dans chacun desquels est un sujet emblématique ou rappelant un fait particulier : au sommet du pilastre et sous la frise de l'un des côtés (Pl. XII, fig. 1) se trouve l'inscription suivante : M (A) GOVNVS IN V C III ^{MVS}, rappelant le nom (GOVNVS) et la qualité (IN V C III [*in quinta legione centurio tertiarius*]) de celui qui fit ériger ce monument (MVS [*monumento votum solvit*]). Cette face du pilastre présente deux tableaux : dans le premier, on voit un homme imberbe et couvert d'un manteau (*pallium*), touchant avec des ciseaux (*forcipes*) la joue d'une femme debout, vêtue de la *stola*, ayant sur la tête un long voile qui retombe sur les épaules ; dans le second, trois personnages, une femme, un enfant et un jeune homme sont placés derrière un berceau dans lequel ils contemplent un enfant au maillot; au dessous de ce groupe se trouve un espace carré qui a dû contenir une inscrip-

tion. Les figures sculptées sur la partie latérale du pilastre (Pl. xii, fig. 2) semblent être allégoriques : on voit, dans le compartiment du haut, une femme assise, tenant de la main droite un disque, et ayant derrière elle deux enfants qui lèvent les bras; dans le compartiment qui se trouve au dessous et qui est très détérioré, se trouve un personnage nu et assis; M. Denis, qui a décrit ces sujets, voit dans l'un la Vertu morale représentée par une femme, et dans l'autre, la Vertu physique ou la force représentée par Hercule. Enfin, dans le compartiment inférieur, un enfant se tient debout devant un chien à crinière, monté sur un rocher; il lui donne à manger ou lui met la main dans la gueule.

Le second pilastre (Pl. xii, fig. 3) est incomplet; il est représenté par un fragment de la partie supérieure mesurant quatre-vingts centimètres de haut : deux des côtés adjacents sont ornés d'une frise et de figures en bas-relief; sur l'une des faces, on voit une femme assise sur un siège antique et tenant sur les genoux un enfant debout; sur l'autre face, se trouve une femme debout, dans des dimensions beaucoup plus grandes que celles de la femme assise.

Ce même puits renfermait plusieurs autres monuments en pierre qui sont également conservés dans le musée de Bar-le-Duc; ce sont : 1° le buste d'un jeune homme tenant devant lui une tablette sur laquelle se trouve l'inscription suivante : CATVLLINVS CATVLLIN PRO FILIO SVO; ce monument porte quarante-cinq centimètres de hauteur (Pl. xii, fig. 4); 2° un bas-relief ayant soixante centimètres de haut, et représentant un enfant debout, couvert d'un vêtement à manches, tenant de la main droite une urne funéraire, et de la gauche un objet indéterminé (Pl. xiii, fig. 3); 3° un cippe carré, haut de soixante-quinze centimètres, décoré à la partie supérieure (Pl. xiii, fig. 5); 4° une portion de colonne cylindrique, haute de quatre-vingt-cinq centimètres, avec base et boudins formant saillie sur le fût (Pl. xiii, fig. 4); 5° un fragment de statuette dont il n'existe que le bras, lequel passe à travers les rais d'une roue à quatre rayons d'environ treize centimètres de diamètre (Pl. xiii, fig. 2); 6° les débris très frustes d'une statue équestre de petite dimension, trop incomplets pour pouvoir être rapprochés et dessinés.

Selon une tradition locale qui s'est perpétuée à Morley, il aurait existé dans les bois de cette commune, au lieu dit Possey ou Possesse, une *villa* ou un *vicus* nommé *Posiacum* ou *Posiaca-villa,* sur l'emplacement duquel on rencontre des substructions antiques avec puits en partie comblés. Ces substructions ont été récemment mises à découvert; il y a été recueilli divers objets antiques, ainsi qu'un grand nombre de monnaies romaines en argent et en bronze qui faisaient partie du cabinet de feu M. le docteur Humbert, de Morley; on en a exhumé un antéfixe gallo-romain en pierre, représentant la partie antérieure d'un lion couché, disposé pour être vu de face (Pl. xiii, fig. 1); ce joli mor-

ceau, qui porte 0^{m} 28 de hauteur, est conservé dans le musée de Bar-le-Duc auquel il a été offert par M. Humbert.

Il y a été trouvé, en 1878, une monnaie leuquoise ou statère de l'époque celtique, en or fin, de forme concave, portant d'un côté une tête barbare diadémée à droite, et de l'autre, un cheval galopant à gauche et regardant en arrière (Pl. XXXVII, fig. 29).

Il existe, entre Morley et Montiers-sur-Saulx, des minières de fer dans lesquelles on rencontre bon nombre de monnaies antiques; on y a recueilli des grands bronzes aux effigies de Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et Lucille, des moyens bronzes de Domitien et de Maximien Galère, des petits bronzes de Tétricus, Constance, Magnence et Arcadius. En 1849, les ouvriers trouvèrent dans l'une de ces minières, à plus d'un mètre de profondeur, deux grands bronzes à l'effigie d'Hadrien, l'un au revers de la Victoire (*Victoria aug.*), l'autre à celui de la Félicité (*Felicitas aug. cos. III. p. p.*). La présence de ces objets antiques, confondus avec le minerai, doit faire supposer que ces minières ont reçu un commencement d'exploitation à l'époque gallo-romaine, période à laquelle on peut alors faire remonter l'origine de plusieurs établissements de forges ou fonderies dont on rencontre les vestiges sur ce sol ferrifère.

Le diverticule se rendait de Morley à la Malmaison, puis à Ecurey; il longeait la forêt de Montiers au delà de laquelle il quitte le département de la Meuse et pénètre dans celui de la Haute-Marne; il traversait Echenay et Soulaincourt, côtoyait à l'est la forêt de Cirmont et venait à Thonnance d'où il se portait sur Rinel (*castrum Rinellum*), en laissant à l'est l'abbaye de Benoîtevaux (*Benedicta-Vallis*); il débouchait à Manois et passait un peu à l'ouest de Romain-sur-Meuse pour se rendre à Andeloncourt, et enfin à la station de *Mosa* située, comme nous l'avons dit, sur le passage de la voie consulaire de Châlon-sur-Saône (*Cabillonum*) à Toul (*Tullum*).



CHAPITRE V

DIVERTICULUM

DE LONGEVILLE A NASIUM

PAR LA RIVE GAUCHE DE L'ORNAIN

On a vu à la page 7 du chapitre Ier, que la voie consulaire de Reims à Metz fournissait, entre la ferme de Popey et le village de Longeville, un *diverticulum* ou chemin d'ordre inférieur se rendant à Nasium par la rive gauche de l'Ornain; ce diverticule prend naissance à hauteur de la vallée de Resson.

Après avoir franchi le ruisseau de ce nom, il se porte en ligne droite sur Longeville, où il a été trouvé, en 1843, lors de l'établissement du canal de la Marne au Rhin, quelques objets antiques qui furent déposés au musée de Bar-le-Duc par les soins de l'Administration chargée de ce grand travail; ces objets sont, ainsi que nous l'apprend le *Journal de la Meuse* du 8 février 1843 : un éperon en fer, quelques monnaies romaines à l'effigie des empereurs Auguste, Néron, Vespasien, Hadrien, Marc-Aurèle, Gallien, etc., et une petite statuette en bronze représentant Mercure; le finage de Longeville a fourni d'autres souvenirs des temps antiques. A l'ouest du village, se trouve le lieu dit Sous-la-Côte-Robert, où l'on rencontre des traces de constructions assez considérables, au milieu desquelles il a été recueilli une hache polie en jade, qui est conservée à Verdun, dans le cabinet de M. Auguste de Lahaut.

Au delà de Longeville, le diverticule est emprunté par la route départementale actuelle; il franchissait l'Ornain à environ un kilomètre à l'ouest de Silmont, où l'on voit encore les pilotis du pont antique qui facilitait le passage de la rivière; de ce point, il se porte sur Tronville, dont il longe les maisons situées au sud-ouest du village, et se rend à Velaines en passant près du lieu dit Vaux-d'Inval où existait un *vicus* sur l'emplacement duquel on a souvent mis à découvert d'importantes substructions; il y a

été recueilli, en 1842, ainsi que nous l'apprend l'*Echo de l'Est* du 24 mars de cette année, un nombre assez considérable de monnaies antiques parmi lesquelles se trouvaient des grands bronzes à l'effigie de Vérus et de Géta, quelques monnaies saucées, et des petits bronzes des empereurs ou de leurs femmes, Gallien, Probus, Postume, Claude-le-Gothique (*Requies optimor. merit.*), Théodora, Galère Maximien, Licinius père, Constantin Ier, Crispus, Constantin II, Flavie-Helena.

Le *diverticulum* vient ensuite longer Ligny en passant à l'ouest de cette ville ; nous avons dit au chapitre Ier quelques mots de cette localité et nous y avons mentionné le détail des objets antiques qu'on y a recueillis; au delà de Ligny la voie continue sa marche sur la rive gauche de l'Ornain où, lors de l'établissement du canal, elle a été reconnue sur plusieurs points, notamment à quelques mètres au nord de Givrauval, village près duquel on a trouvé en 1843, au pied de la côte, sous la vigne du sieur Thiriot, des restes de constructions antiques, des fragments de grandes tuiles plates à rebords (*hamatæ tegulæ*), des débris de tasses et de vases en terre cuite, des monnaies romaines en grands et en moyens bronzes ; on y avait recueilli, en 1828, une monnaie romaine en or dont le type ne m'est pas connu.

De ce point, le chemin vient passer entre Longeaux et la ferme de Cliquenpoix où se trouvait, à l'époque antique, ainsi que nous l'avons dit au chapitre Ier, une naumachie ou bassin, duquel les eaux de Longeaux étaient portées à Nasium ; les débris de ce réservoir sont encore visibles; on y a mis à découvert, il y a quelques années, l'aqueduc souterrain qui servait à la conduite des eaux.

Au delà de la ferme de Cliquenpoix, le diverticule gravit la côte Naydeüe, dite aussi Maconval, sur les pentes de laquelle on a rencontré des substructions et des tombeaux antiques, dont l'un fort remarquable et qui était vraisemblablement la sépulture d'un chef ou d'un personnage distingué, renfermait des armes, un casque et des fibules avec incrustations en or. Le chemin est très apparent sur cette côte à la naissance de laquelle M. Denis, le savant archéologue de Commercy, a reconnu qu'il avait existé un petit camp ou retranchement établi dans le but de défendre le passage de la rivière, de protéger la voie antique, et de servir de poste avancé à la ville de Nasium; il cite ce lieu de défense comme étant très détérioré par la culture du terrain sur lequel il se trouve; je dois avouer qu'il ne m'a pas été possible d'en reconnaître l'emplacement, ni d'en déterminer les dimensions. Le diverticule reste visible sur toute la longueur de la côte dont il parcourt le sommet; il laisse à l'ouest le village de Nantois, et il arrive sur les pentes de Lachalède, où il se croise avec la voie antique de Nasium au Châtelet de Fontaines, décrite au chapitre IX.

Après avoir suivi les pentes de la côte dite le Bief-Landoen, où il est connu sous le

nom de la Voie Romaine, ce chemin fait son entrée à Nasium en passant près de la Fossotte où se trouvait le cirque ou amphithéâtre décrit page 19, et en traversant la contrée de Marompréy où il a laissé des vestiges; M. Denis le mit à découvert en 1818, lorsqu'il fit exécuter une fouille sur cet emplacement; il reconnut, sur le *summum dorsum* de la voie, des traces d'ornières espacées seulement de 1^{m} 10, mesure parfaitement en rapport avec la largeur des chars antiques. De la contrée de Marompréy le chemin se dirige sur l'Ornain qu'il franchissait à l'endroit d'où sort à présent le canal du Moulin; il contourne le mont Châté ou Châté de Boviolles, dont le sommet est couronné par d'immenses retranchements décrits pages 36 et suivantes, sur l'emplacement desquels il a été recueilli un nombre considérable d'objets et de monnaies des époques celtique et romaine; c'est au nord du Châté et sous la porte du *castrum* qui le couronne que, après avoir contourné la montagne, le chemin antique remonte la vallée de la Barboure pour venir se souder à la grande voie consulaire de Metz (Chap. I).



CHAPITRE VI

DIVERTICULUM

DE NANÇOIS-LE-PETIT A LÉROUVILLE

Nous avons dit, page 8, que la voie consulaire de Reims à Metz, par Nasium, fournissait à Nançois-le-Petit un *diverticulum* ou chemin d'ordre inférieur se rendant à Lérouville : ce petit chemin, après avoir longé au nord le village de Nançois-le-Petit, vient traverser les vignes dites de Geisler, à environ 300 mètres à l'est du village ; là ce chemin est très visible et a conservé le nom de *Route des Romains ;* il se rend dans la contrée dite de Malval dont il suit un instant le ruisseau, gravit la côte de la Hoche qu'il parcourt dans toute sa longueur, passant ainsi entre le Petit-Bois-des-Arpents au nord, et le bois de Gondormont au sud; il laisse au sud-est le village de Nançois-le-Grand près duquel on a trouvé, en 1848, une statuette en bronze, haute de huit centimètres, représentant, dit-on, la déesse Lucine, laquelle présidait aux accouchements et à la naissance des enfants.

Le diverticule se rend en ligne droite à Loxéville aux environs duquel on a souvent rencontré des vestiges de constructions antiques : on voyait à Loxéville, il y a quelques années, un tertre considérable dont le sommet formait une espèce de place publique située au centre du village; cette éminence ayant été abattue en 1818, on rencontra, à deux mètres au dessous du niveau de la plate-forme, une couverte en pierre, formée de dalles superposées en écailles de poisson, sous laquelle était un pavé de deux mètres d'étendue, abritant un massif de cendres de soixante-cinq centimètres d'épaisseur; ces cendres bouchaient l'orifice d'un puits duquel on sortit d'abord plusieurs mètres de décombres, puis environ un mètre de tuileaux sous lesquels on reconnut des détritus de branches ; enfin, une quantité de coupes en verre, de vases lacrymatoires et d'urnes funéraires, que les ouvriers brisèrent presque en totalité; ce puits avait 8 mètres de profondeur. On trouve la relation de cette fouille dans le tome XXIX, page 206, et le tome XXXV, page 16, du

Narrateur de la Meuse, rédigé par M. Denis, de Commercy, lequel regardait ce puits à destination funéraire et couvert d'un tertre, comme datant de l'époque druidique; on sait toutefois que les *puticuli* ou *puticulæ* étaient aussi en usage sous la domination romaine.

De Loxéville, le diverticule s'avance au nord-est; il vient gravir, à l'extrémité du territoire d'Ernecourt, la côte des Vaux, dont le sommet était occupé par une solide *custodia* dans l'intérieur de laquelle on a trouvé, il y a quelques années, un pot en terre renfermant des monnaies romaines en argent, à l'effigie des empereurs Gordien Pie, Philippe père et Valérien, des moyens bronzes et des petits bronzes de Postume. A trois kilomètres au nord de cette *custodia,* se trouve le village de Dagonville près duquel on a mis à découvert, en 1809, plusieurs tombes ou auges en pierre éparses dans les champs; le couvercle de l'une d'elles se composait de deux dalles : celle qui recouvrait la tête du sarcophage était ornée d'une rosace sculptée (1).

Le diverticule pénètre ensuite dans le bois dit la Govère et traverse le bois de Grimaucourt, village près duquel on a recueilli, en 1879, trois monnaies romaines, dont deux grands bronzes à l'effigie d'Hadrien et d'Antonin, et un petit bronze de Gallien, faisant partie du musée de Verdun; il franchit ensuite le bois du Corot pour se rendre à Malaumont où l'on a trouvé, en 1814, une monnaie en grand bronze à l'effigie de Titus, portant au revers *Judæa capta.* A deux kilomètres au nord de Malaumont, se trouve la ferme de Girouët, commune de Grimaucourt, sur le finage de laquelle il a été recueilli, en 1871, une rouelle gauloise à quatre rayons, et trois monnaies leuquoises en potin, au type du sanglier-enseigne, qui sont conservées dans le musée de Verdun; on y a trouvé, en 1878, un moyen bronze à l'effigie de Dioclétien (*Salus Augg. et caess. fel. kart.*).

Le chemin antique parcourt ensuite le bois dit la Pinchotte, puis il se rend à Lérouville où il se soude à la chaussée venant de Nasium et allant à Gravelotte, laquelle est décrite au chapitre VII.

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 11, p. 9.

CHAPITRE VII

VOIE ANTIQUE

DE NASIUM A GRAVELOTTE

La voie antique allant de Nasium à Gravelotte profitait, en sortant de la cité Leuquoise, de la route consulaire qui se rendait à Metz en passant par Toul; nous avons déjà indiqué (Chap. I) le passage de cette route sous le Châté de Boviolles, dit aussi mont Châtel, dont le sommet, occupé par un *castrum* ou vaste camp, a restitué un nombre considérable d'objets antiques; c'est en regard et au nord de ce mont, à 300 mètres à l'ouest de Boviolles, que, de la route consulaire, se détachait la voie de second ordre qui reliait Gravelotte à Nasium.

Après avoir laissé un peu à l'est le village de Boviolles, la voie longe le bois de la Val ou d'Hondreval, commune de Vaux-la-Petite, où elle est très bien conservée, et où la saillie qu'elle forme au dessus du niveau du sol atteint, sur quelques points, un mètre de hauteur. Le mode de construction de cette voie a été vérifié, et il s'est trouvé conforme en tout point à celui des chaussées antiques; elle est d'ailleurs connue comme telle dans le pays, où on la nomme le *Chemin des Romains*. Sur les accotements de cette voie, on a mis à découvert, il y a quelques années, près du bois de la Val, des restes de constructions antiques qui ont été reconnus pour avoir appartenu à huit ou neuf bâtiments distincts, dans les ruines desquels on a trouvé un fragment de pierre de taille portant un reste d'inscription gravée en creux, dont la première ligne se termine par VIA, et la seconde par M (Pl. XIV, fig. 4); on y a également recueilli un cippe ou bas-relief en pierre, haut de cinquante centimètres, représentant Mercure, l'une des divinités qui présidaient aux chemins : le dieu porte deux petites ailes à la tête; il tient le caducée d'une main et une bourse de l'autre; cet antique est conservé dans le musée de la ville de Bar-le-Duc.

Le bois de la Val ou d'Hondrevral est situé au dessus de Vaux-la-Petite, sur le terri-

toire duquel on a souvent recueilli des monnaies antiques; feu M. Denis y acquit, en 1837 et en 1838, plusieurs pièces gauloises, dont une en or et une en electrum; les notes manuscrites de cet archéologue n'indiquent pas les types de ces monnaies; trois autres gauloises en bronze, au type du sanglier-enseigne (*sus gallicum*), y ont été trouvées en 1853; elles sont conservées dans le musée de Verdun. Il existait à Vaux-la-Petite une maison dont un pan de mur datait d'une époque très ancienne; lorsque, par suite de sa trop grande vétusté, il fut procédé, en 1820, à la démolition de ce mur, on en fit tomber une quantité de monnaies romaines en argent et en bronze.

Du bois de la Val, la voie continue sa marche et vient longer la lisière du bois de la Roue : en établissant les fossés sur le pourtour de ce bois, on a rencontré, en 1825, dans la partie située vis-à-vis et à l'ouest de Vaux-la-Grande, les restes de deux murs rapprochés, entre lesquels se trouvaient des ossements d'animaux, des cornes de chèvres et de béliers, et un peu plus loin, des vases en terre de diverses formes, dont un spécimen est conservé dans le musée de Verdun (Pl. XVIII, fig. 5); des monnaies romaines étaient éparses dans tous ces décombres, et l'un des vases en renfermait un assez grand nombre. M. Denis put se procurer quatre-vingt-treize de ces monnaies, dont vingt-trois en argent, aux effigies d'Auguste, Titus, Domitien, Trajan, Hadrien, Faustine mère, Faustine jeune, Commode, Septime Sévère, Julia-Domna, Caracalla, Plautille, et soixante-dix en bronze, presque toutes de grand module, aux effigies d'Auguste, Néron, Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, les deux Faustine, Commode, Crispine, Septime Sévère, etc.

La voie se dirige ensuite vers Saint-Aubin dont elle traverse le territoire et où elle longe les anciennes dépendances de la léproserie dite de Sommières (*domus leprosorum de Sumeres*), établie près des sources de l'Aire et depuis longtemps ruinée; on a trouvé, en 1840, sur l'emplacemnt des jardins de cet établissement, vingt-huit triens d'or mérovingiens, dont vingt-deux ont été acquis par M. Bellot-Herment, de Bar-le-Duc, cinq par M. de Widranges, de la même ville, et un par un étranger; un autre tiers de sou d'or, aussi de l'époque mérovingienne, a été trouvé, en 1845, dans le voisinage du moulin de Saint-Aubin.

La voie antique a laissé dans la contrée dite du Pont, située entre Saint-Aubin et Saulx-en-Barrois, un tronçon faisant limite entre les deux communes, très bien conservé, et connu sous le nom de *Chemin des Romains;* on a quelquefois recueilli à Saulx-en-Barrois des monnaies romaines en or, en argent et en bronze; on y a souvent trouvé des poteries antiques, des fragments de tuiles à rebords (*hamatæ tegulæ*) et de meules à bras (*molæ trusatiles*) en pierre volcanique; ces trouvailles ont eu lieu particulièrement dans la contrée du Rondée et dans les jardins attenant aux maisons de la rue principale du village, dans lesquels on rencontre des substructions antiques qui portent des traces

d'incendie ; M. de Widranges y a recueilli, en 1856 et en 1857, plusieurs monnaies romaines, parmi lesquelles figurent un moyen bronze de la colonie de Nîmes et un beau Gordien Pie en argent.

De ce point, la voie s'engage dans le bois dit le Vieux-Chânon où elle est bien visible; elle sort du bois pour descendre dans la vallée, et y franchir le ruisseau de Saulx, au delà duquel son mode de construction a été étudié lors de l'établissement du chemin de grande communication n° 12, allant de Saint-Aubin à Commercy; il a été reconnu que le *pavimentum* de ce chemin est formé d'une couche de chalin sur laquelle s'étend un lit de grosses pierres posées les unes à côté des autres et formant le *stratumen* ou partie inférieure de la voie; sur cette couche pose le *rudus* ou lit de petites pierres concassées, puis vient un mélange de cailloux et de chaux, le *nucleus*, sur lequel s'empâte du gravier et du sable formant le *summum dorsum* ou partie supérieure; la largeur de la voie est en moyenne de cinq mètres; celle-ci est encore pourvue, sur plusieurs points, de quelques pierres de bordure.

Après avoir croisé le chemin de grande communication n° 12, la voie antique se rend à Chonville où elle a laissé des traces, et où l'on a rencontré à diverses époques des monnaies et quelques objets de l'époque antique ; le musée de Verdun possède une grande fibule de l'âge du bronze, trouvée, en 1860, dans cette localité (Pl. XXVIII, fig. 17). Au delà de Chonville, la voie se rend dans la plaine; mais elle n'apparaît plus que de distance en distance, notamment sur le territoire de Lérouville, au delà duquel elle se porte sur la Meuse qu'elle franchissait à 200 mètres au sud-ouest de Pont-sur-Meuse, au lieu dit *le Port*, où l'on voit des pierres qui sont les restes de la culée du pont antique; car la rivière passait alors en cet endroit, et c'est postérieurement qu'elle a changé de lit. Le village de Pont-sur-Meuse a souvent restitué des monnaies romaines : en 1814, on y a trouvé une belle pièce en or à l'effigie de Vespasien (1), portant au revers : *Pax aug.* (femme assise); en 1844, les ouvriers qui ouvraient une tranchée pour établir les fondations de la maison d'école, rencontrèrent une statuette en bronze d'une belle conservation, ayant dix centimètres de hauteur et représentant Mercure coiffé du pétase; le Dieu porte une draperie sur l'épaule gauche, et tient un vase ou une bourse de la main droite (Pl. XXVI, fig. 6); cette statuette faisait partie du cabinet de feu M. Achille Colson, de Commercy. Près de cet antique gisaient un grand nombre de monnaies en bronze qui furent rejetées dans les déblais à cause de leur oxydation; quatre de ces pièces furent conservées par M. Denis, ce sont : un grand bronze de Trajan, portant au revers : S. P. Q. R. *Optimo Principi* (la Victoire debout devant un trophée), et trois petits bronzes de

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 20, p. 199.

Tétricus père, dont l'un porte au revers : *Virtus Augg.* (figure debout). M. Denis y recueillit en outre un petit vase antique ou tirelire, en terre rouge, avec ouverture pour y introduire de petites monnaies (Pl. XVII, fig. 5); cet objet fait actuellement partie du musée de Verdun.

En 1845, il a été trouvé, près du chemin qui conduit à la forge, une monnaie en argent à l'effigie de Caracalla, portant au revers : *Concordia felix militum* (deux enseignes militaires entre deux étendards surmontés de l'aigle).

En 1865, lorsqu'on remplaça par un pont en pierre le pont en bois, situé près du village, on mit à découvert, dans le lit de la rivière, un grand nombre de pieux fort anciens, et dans l'excavation faite pour établir les fondations de la seconde pile de droite, on rencontra, à trois mètres de profondeur, trois monnaies romaines du haut empire, en moyen bronze, aux effigies d'Auguste, de Néron (*Genio Augusti*), et d'Hadrien (*Fortuna Aug.*); ces trois monnaies gisaient parmi les ossements d'un cheval près duquel se trouvait un *boutoir* antique, outil à l'usage des maréchaux-ferrants, destiné à diminuer l'épaisseur de la corne et à parer les pieds des chevaux avant de les ferrer; cet instrument en fer, avec poignée en bronze, est d'une longueur totale de trente-deux centimètres; la poignée est ornée d'une tête d'aigle et porte une garde formée par un buste de Minerve; cette poignée était primitivement dorée, mais elle est actuellement recouverte d'une épaisse couche de sédiment calcaire (Pl. XXXI, fig. 10); cet antique est conservé dans le musée de Bar-le-Duc.

Après s'être croisée, à Pont-sur-Meuse, avec le chemin antique allant de Verdun (*Virodunum*) à Neufchâteau (*Noviomagus*), et qui sera décrit plus tard, la voie s'avance en ligne droite au nord-est où elle traverse les terres des Acrées; elle laisse à droite le hameau de Mandre-la-Petite à l'est duquel, en retirant vers Saint-Julien, on a mis à découvert, en 1842, plusieurs squelettes inhumés sans cercueils, orientés, près desquels se trouvaient des forces ou ciseaux en fer, une petite lame de glaive caraxée et oxydée, une agrafe de ceinturon, trois boutons en métal blanc, un briquet (*chalybs ignifer*), une broche en fer longue de vingt-cinq centimètres, pointue à l'une des extrémités et terminée à l'autre par un œillet, enfin une amulette ou décoration; cette dernière est formée d'un cercle ovale avec bélière pour la suspension, et dans ce cercle, une monnaie en petit bronze portant au droit : *Urbs Roma* (tête de Rome casquée), et au gauche la louve allaitant Romulus et Rémus.

La voie antique se retrouve dans les bois de la Commanderie, où elle fait limite et sépare ces bois de ceux du Tombois; là, elle est connue sous le double nom de *Chemin-Pontoise* et *Chemin des Romains;* elle arrive à Marbotte, sur le territoire duquel, lieu dit au Cercueil, on a mis à découvert, au commencement de ce siècle, une auge en pierre renfermant une lame de glaive en fer et une urne funéraire en terre, laquelle

posait entre les pieds d'un squelette; cette urne contenait environ trente pièces en argent qu'un orfèvre s'empressa d'acheter et de fondre. La voie laisse à l'est de ce point le village de Liouville où l'on a trouvé, en 1829, une monnaie en or à l'effigie d'Antonin, au type de la Piété (*Pietas*), et une en argent à l'effigie de Trajan, portant au revers : S. P. Q. R. *Optimo Principi* (1).

Au delà de Marbotte, la voie traverse la réserve des bois de cette commune; c'est dans ces bois et sur le passage du chemin antique, qu'on a trouvé, en 1809, quatre monnaies romaines consistant en un grand et un moyen bronze à l'effigie d'Antonin, un moyen bronze de Faustine mère (*Saluti Augustæ*), et un moyen bronze fruste; de ce point, la voie gagne les hauteurs et se porte dans le bois dit la Louvrière, puis dans la forêt d'Apremont où elle est croisée, au dessus de la côte Blanche, par la route moderne de Saint-Mihiel; elle laisse à l'est le village d'Apremont bâti sur le sommet d'une montagne autrefois couronnée d'un château-fort, dans les substructions duquel on a recueilli, il y a peu d'années, des monnaies gauloises en argent et en potin, des monnaies romaines en moyens bronzes à l'effigie d'Auguste, des grands bronzes de Trajan, Antonin et Faustine, des fibules en bronze, des fers de javelots à trois pans (Pl. xxxv, fig. 8 et 10), et des pointes de flèches en fer barbelées ou à crochets (Pl. xxxv, fig. 9), qui sont conservées dans le musée de Verdun; la rencontre de ces objets parmi ces ruines fait supposer que ce mont fut occupé militairement à l'époque gallo-romaine. Indépendamment des objets précités, M. Larzillière, notaire, y recueillit en 1842 des monnaies gauloises en potin, plusieurs consulaires en argent, une monnaie en argent à l'effigie d'Hadrien portant au revers l'Empereur debout et sacrifiant, un grand bronze de Trajan, un moyen bronze d'Auguste et quelques autres monnaies impériales.

La voie antique continue sa marche sur le sommet des côtes; elle traverse le bois dit la Corvée-des-Prêtres et celui de la Montagne-Blanche où l'on a ouvert, il y a quelques années, un tertre ou tumulus, situé près du passage de la voie; ce tertre recouvrait les débris d'une sépulture qui avait été fouillée précédemment; néanmoins on trouva dans les déblais un cippe en pierre sur lequel était le sigle D. M. (*Diis Manibus*), et une inscription qui n'a pas été conservée, mais qui, au dire de M. Denis, le savant archéologue de Commercy, se terminait par les mots SVB ASCIA. Ce bois de la Montagne-Blanche est situé à l'ouest du village de Varnéville, sur le territoire duquel on a mis à découvert, en 1842, au dessus du moulin Chicotel, un tombeau en pierre renfermant les ossements de deux squelettes, une urne funéraire en terre et une lame de glaive en fer oxydé; en outre, on a rencontré, en 1843, sur la pente du coteau situé entre Varné-

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 50, n° 1833, p. 9.

ville et Apremont, un grand nombre de sépultures antiques, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs auges en pierre avec couvercles, d'autres ayant leurs parois formées de dalles et de moëllons; on exhuma de ces sépultures des pointes de javelots, une hache ou francisque en fer (celle-ci fichée dans le crâne d'un guerrier), des vases funéraires en terre, et une monnaie en moyen bronze à l'effigie de Marc-Aurèle, au type de *Minerva pacifera;* quelques-uns de ces objets sont conservés dans le musée de Verdun, ce sont : un fond de vase en terre grise, une hache ou francisque (type du n° 6 de la pl. XXXIV), une pointe de flèche à trois pans (Pl. XXXV, fig. 10), et un fer de mulet ou de cheval de très petite taille.

Un peu à l'est de Varnéville se trouve le village de Loupmont, où l'on a mis à découvert, en 1824, dans la contrée dite Pata, des vestiges d'habitations antiques, des tombeaux renfermant des armes, fers de lances, boucles de ceinturons, fibules, urnes en terre, vases en verre et médailles en petits bronzes du bas empire, à l'effigie de Constantin-le-Grand et de ses fils (1); on y a trouvé, en 1828, un groupe de monnaies romaines qui a été vu et vérifié par M. Denis; l'attention de cet archéologue s'est principalement portée sur l'une des pièces en argent provenant de cette trouvaille; cette monnaie, à l'effigie de Faustine mère, avait pour revers : *Dedicatio aedis*, temple héxastyle (2).

La voie se rend ensuite dans les bois dits de l'Uméponée et dans celui de la Foudre; de la forêt d'Apremont à ce point, et sur une longueur d'environ 4,500 mètres qu'elle parcourt presque en ligne droite, la chaussée antique est partout reconnaissable, ayant parfois deux mètres d'élévation au dessus du niveau du sol, et une largeur de quatre à cinq mètres; cette voie, qui doit à sa position dans les bois d'être aussi bien conservée, est connue dans le pays sous le nom de *Tranchée des Romains*, et sous celui de *l'Elevée* ou *Terme de l'Elevée;* l'administration forestière lui a conservé le nom de *Ancienne voie romaine,* et c'est sous ce nom qu'elle est désignée sur la carte de l'État-Major qui en indique le parcours dans la forêt.

Dans le bois de la Foudre, la voie affleure le sommet des pentes sur lesquelles se trouve la fontaine de Nancervelle; là elle fournit une sente ou traverse connue dans le pays comme étant d'origine antique; cette traverse se dirige à l'est et se rend en ligne droite au camp de Montsec, en passant entre Varnéville et Woinville.

La chaussée dite l'Elevée s'avance ensuite dans la contrée nommée le Rays, anciennement couverte de bois, aujourd'hui livrée à la culture; la voie antique si parfaitement

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 39, p. 134.
(2) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 47, n° 1750, p. 14.

conservée jusqu'ici, parcequ'elle était protégée par les bois, s'est complétement effacée dans le Rays sous le fer de la charrue; elle traversait le mamelon dit la Côte, situé au dessus de Woinville, sur lequel se trouvait un poste ou camp placé dans d'excellentes conditions pour commander la plaine et protéger la voie antique; ce camp (Pl. VI, fig. 2) est limité à l'ouest par le Terme de l'Elevée; il était défendu aux trois autres aspects par des pentes extrêmement rapides, indépendamment desquelles la partie située au sud devait être protégée par un large fossé qui a disparu par suite des travaux de culture; suivant la configuration du sol, il devait mesurer environ deux cents mètres de l'est à l'ouest, et cent vingt mètres du sud au nord. La surface de ce retranchement est demeurée en friche clairsemée d'arbres séculaires; on y a mis à découvert, en l'année 1802, plusieurs squelettes et un nombre assez considérable de monnaies romaines en or et en argent. Au sud se trouve un petit promontoire dont le niveau est en contre-bas de celui du camp; cette langue de terre de forme semi-circulaire a été récemment plantée de bouleaux; en opérant cette plantation on y a rencontré (point A) plusieurs monnaies romaines qui ont été disséminées, et (point B) des ossements ainsi qu'un crâne humain qui gisaient à quelques centimètres de profondeur près de l'escarpement de la côte.

L'emplacement de ce camp a donné lieu dans la suite à la construction d'un château-fort dont on a reconnu les substructions il y a quelques années; ce château est mentionné dans une charte de l'an 674, sous le nom de *Vindiniaca* (1), nom pris ensuite par Woinville, situé au pied de la montagne; c'est en s'appuyant sur ces quelques trouvailles et en se basant sur l'analogie du nom mentionné dans la charte susdite, que M. Bellot-Herment, de Bar-le-Duc, attribue à Woinville (*Vindiniaca*) les monnaies gauloises en potin portant les noms VINDIA, VINDINIDIA, trouvées sur le châté de Boviolles, et dont plusieurs figurent dans sa riche collection; Woinville n'a pu avoir et n'a jamais eu de monnaie particulière; celle dont il s'agit a été décrite par M. Duchalais, et elle figure dans l'atlas du type Gaulois de Lelewel qui le restitue aux *Tribroques;* la commission de la Topographie des Gaules en donne aussi le dessin dans son atlas, au n° 223 des monnaies gauloises, et elle l'attribue aux *Lingones.*

Sur la limite nord du camp de la Côte, la voie antique fait jonction avec le chemin venant du camp de Saint-Mihiel, dit camp de César, se rendant aussi à Woinville. Le sol de ce village recèle de nombreux débris de l'époque gallo-romaine; on y a souvent mis à découvert des restes de constructions, des murs de fondations, des vestiges d'hypocaustes; le *Narrateur de la Meuse* mentionne plusieurs trouvailles d'armes, de bagues, de fibules, de monnaies antiques restituées par le sol de cette localité : on y a trouvé, en

(1) Cf. Dom Calmet, Hist. de Lorraine édit. 1728, tome 1, preuves, p. 261, 264.

1819, un bras en bronze, long de douze centimètres, ayant appartenu à une statuette antique (1); le musée de Verdun possède une petite fibule en bronze et deux monnaies de petit module, recueillies à Woinville en 1865; ces deux monnaies sont à l'effigie de Tétricus père; l'une porte au revers : *Laetitia aug.;* sur le revers de l'autre, qui est moins bien conservé, on lit : *Spes.* C'est principalement aux abords de l'église et dans le cimetière qui l'entoure qu'on rencontre ces souvenirs des temps antiques : il y a été mis à découvert, en 1874, un puits dont l'orifice était à deux mètres au dessous du niveau du sol; ce puits étant comblé, il fallut le vider pour asseoir les fondations d'une tour en construction; on trouva à l'intérieur du puits des grains de colliers en verroterie qui ne furent pas conservés, et un grand nombre de vases ou urnes funéraires en terre grise avec ou sans anses, que les ouvriers brisèrent en partie; quelques-uns de ces vases restés entiers sont conservés dans la maison de cure; le musée de Verdun en possède un qui mesure trente centimètres de haut (Pl. XIX, fig. 2). Ce puits avait un mètre trente centimètres de diamètre et trois mètres de profondeur; il était construit en pierres de petit appareil, à joints si régulièrement coupés, si parfaitement rapprochés, que cette construction fut considérée comme ayant atteint toute la perfection possible.

La voie antique a disparu au delà de Woinville, mais elle reparaît bientôt, à l'est de ce village, dans la plaine où elle a laissé un beau tronçon que les officiers de l'État-Major ont figuré sur leur carte et qu'ils désignent sous le nom de *Ancienne voie romaine;* cette voie se croise, au nord de l'étang de la Perche, avec un autre chemin antique venant de Montsec et dont nous indiquerons plus tard le parcours. De ce point, la voie se dirige sur les Clairs-Chênes de Buxières, dans lesquels on a trouvé, en 1839, un fer de lance de l'époque franque, un moyen bronze de Néron et un grand bronze de Faustine mère; là elle est bien conservée et il est facile de la suivre quoiqu'elle soit recouverte de broussailles; elle passe au sud-est de l'étang de Champré, traverse le bois dit Belle-Ozières, et débouche sur Nonsard où ses traces sont encore visibles. Les anciens du village savent par la tradition que ce chemin, aujourd'hui sur le point de disparaître, se nommait *la Voie de Nasium;* celle-ci est croisée, au centre même de Nonsard, par un autre chemin, dit de la Reine, qui fera l'objet d'un chapitre spécial. Un peu au delà de Nonsard, la voie antique sort du département de la Meuse et se rend à Pannes où l'on a trouvé, à diverses reprises, un grand nombre de vases et d'amphores en terre commune, des débris de mosaïques, des lampes en terre rouge, et une immense quantité de fragments de poteries fines, dites Samiennes, de différentes formes et ornées de sujets les plus variés; on y a également trouvé plusieurs moules avec dessins en creux, ayant servi au décor des dites poteries. Quelques specimens de ces produits antiques sont

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 30, p. 286.

conservés dans le musée de Verdun; parmi ces échantillons, je choisis, pour en donner le dessin, les restes d'une amphore (Pl. XVIII, fig. 4), ceux d'un vase de grande dimension (Pl. XIX, fig. 7), et six types de poteries Samiennes ayant la forme de jattes ou de bols, ornés de sujets d'un très bon style, et sur deux desquels se trouve le nom de l'artiste dessinateur (Pl. XXI, fig. 1 et 2; Pl. XXII, fig. 1 et 2; Pl. XXIII, fig. 1 et 2).

Après avoir traversé le territoire de Pannes, où elle est connue sous le nom de *Chemin romain*, la voie antique gagne Xammes, en passant à cinq cents mètres au sud de Beney, par un plateau au sommet duquel, sur une longueur d'environ dix-huit cents mètres, on peut en suivre un beau tronçon encore large de cinq mètres dans les endroits les mieux conservés; elle se perd ensuite dans les terres où elle a été défoncée et livrée à la culture; mais les matériaux qui la formaient n'ayant pas été enlevés avec soin, ni en totalité, elle est encore reconnaissable sur quelques points, et l'on voit qu'elle se dirige vers Charex, et de là à Saint-Julien où elle a laissé des fragments bien apparents, qui sont connus des habitants du pays sous le nom de *Chemin de la Reine.* Ce chemin se rend ensuite dans les terres à l'est de Chambley où, à l'époque des récoltes, le tracé de cette voie se reconnaît à la maigreur des céréales qui ont crù faiblement sur son parcours; mais il reparaît au moulin du Châtelet où il prend le nom de *Chemin des Fées;* quoiqu'on en ait enlevé, il y a peu d'années, les accotements pour les employer à des constructions particulières, il reste encore à cette voie une largeur de trois mètres dans sa stratification sous le *summum dorsum*. De ce point, la route antique se porte sur Buxières d'où elle se rend dans le bois de la Haie-Notre-Dame, au delà duquel elle se perd de nouveau; mais on en retrouve les traces près de Rezonville où elle est connue comme voie antique. Après avoir traversé le territoire de cette commune, elle vient se souder, à 1,400 mètres à l'ouest de la poste de Gravelotte, sur la voie consulaire dite la Grande-Charrière (*Via Virdunensis* ou *Wabrensis*) qui reliait Verdun (*Virodunum*) à Metz (*Divodurum*).



CHAPITRE VIII

VOIE ANTIQUE

DE NASIUM A LANGRES

AVEC EMBRANCHEMENT SUR GRAND

La voie antique qui se rendait de Nasium à Langres (*Andematunnum*), n'est point mentionnée par les itinéraires; Cassini n'en a pas donné le tracé; elle est restée inconnue des ingénieurs géographes ou officiers de l'Etat-Major; cependant elle a laissé sur de nombreux points, dans le pays qu'elle parcourt, des traces très apparentes, et elle était connue du Père Benoit, qui, dans son *Histoire de Toul*, article *Nas-en-Barrois*, rapporte ce qui suit : « On voit dans la chronique de Langres que les Romains avaient fait, proche de cette ville-là, un grand chemin pour la commodité des troupes. Ce chemin, dont on voit encore à présent les vestiges, commençait à Langres, passait à Rinel et se continuait depuis Nas jusqu'à Reims. » Nous nous autorisons non seulement de l'authenticité des débris de cette chaussée, mais encore de l'importance des villes qu'elle reliait, pour la placer au premier rang parmi les voies antiques qui rayonnaient autour de la puissante cité des Leuques.

Sortant de Nasium un peu à l'ouest de la contrée dite la Fossotte, où se trouvent les restes d'un amphithéâtre antique décrit page 19, la voie gagne les pentes de la côte dite Bief-Landoën et se porte sur les hauteurs qui dominent Saint-Amand, où il a été découvert en 1809, au nord-ouest de ce village, à égale distance de Saint-Amand et de Naix, sur les bords de la route antique, un tombeau renfermant un squelette près duquel se trouvait, entre autres objets, un petit vase en verre (Pl. XXIV, fig. 3), qui fait partie du musée de Verdun; il y a aussi été recueilli, en 1834, une petite auge sépulcrale en pierre (*urnula*), de forme carrée, haute de vingt-deux centimètres, large de trente-quatre, dans laquelle se trouvait une urne cinéraire en verre, de dix-huit centimètres de hauteur,

remplie de cendres et d'ossements calcinés (Pl. xv, fig. 7), tous objets qui sont également conservés dans le musée de Verdun.

La voie antique est parfaitement connue sur le territoire de Saint-Amand ; elle vient passer près du Deffuis au delà duquel se trouve le chemin de Corroy, chemin de petite vicinalité, qui conduit au bois communal de Naix, dit le Corroy (*coërrare* ou *coercere*); sur la rive de ce chemin, à 800 mètres de la chaussée antique, on voit les vestiges d'un petit camp (Pl. IV, fig. 3) établi dans le but de protéger l'antique Nasium et les deux routes entre lesquelles il était assis; nous avons décrit, page 35, ce *castrum* antique dont les fossés ont huit mètres de large, et au centre duquel s'élève un tertre de un mètre cinquante centimètres de haut; près de la courbe du fossé de retranchement situé au sud-est, on voit un terrain en friche dans lequel se trouve des buis incultes dont l'origine remonte aux temps les plus reculés.

La chaussée poursuit sa marche vers le sud; elle a laissé entre Saint-Amand et Tréveray des tronçons encore visibles, qui ne font plus partie des voies publiques, et près desquels on rencontre de temps en temps des restes de constructions antiques; ces fragments de chemins sont connus sous le nom de *Chaussée romaine de Grand.* La voie suit le sommet du plateau, et vient à 700 mètres à l'ouest de Tréveray, dont le nom semble dériver du celtique : TREU (habitation), ER (près), EY (rivière); en effet, des substructions antiques ont été mises à découvert, il y a quelques années, dans le pré situé au dessous des jardins du château de Tréveray, à proximité du cours de l'Ornain. Au delà de ce point, la voie se perd dans les terres où elle est soumise à la culture; cependant, comme elle était en remblai très prononcé sur les hauteurs, on la reconnaît à la surélévation qu'elle a imprimée au sol, lequel a conservé une saillie que les laboureurs n'ont pu faire disparaître.

Le chemin laissait à l'est la côte dite de Châtillon située entre Tréveray et la Neuville, au sommet de laquelle était assis un petit camp (*castrum*) de forme triangulaire (Pl. v, fig. 3), assez bien conservé, et dont on trouvera la description au chapitre XI. Ce camp protégeait deux routes, servait de poste avancé aux camps retranchés qui couvraient Nasium, et défendait le passage de l'Ornain, ainsi que celui de l'Ormançon dont les eaux se réunissent au pied de la côte de Châtillon ; on a trouvé, en 1848, au point de jonction de ces deux cours d'eau, plusieurs monnaies romaines dont une en grand bronze, à l'effigie de Maximus, les autres en petits bronzes et frustes. Un peu au dessus de ce lieu, en remontant la vallée de l'Ormançon, il a été rencontré, lieu dit aux Carrières, territoire de Saint-Joire, des vestiges de constructions antiques près desquelles on mit à découvert un reste d'hypogée renfermant des tessons de vases en terre, un cippe en pierre d'environ un mètre de haut, des monnaies en argent, plusieurs petits et moyens bronzes dont un à l'effigie d'Auguste. A l'ouest de la voie antique se trouvent les bois de Tréveray, dans

lesquels on a reconnu des substructions situées près des minières et entourées de crasses ou laitiers de fer, de terres noires et de restes de charbons, ce qui permet de supposer qu'il y avait là un établissement métallurgique, et qu'on y a fabriqué le fer à une époque très ancienne.

La chaussée venait ensuite à l'est de Biencourt dont elle traverse les bois communaux; là, elle a conservé son relief, et les habitants du pays la désignent sous le nom de *Ancienne chaussée romaine;* mais elle a cessé d'être voie publique depuis que les arbres de la forêt en ont envahi la surface. Il existe dans ces bois des minières dans lesquelles on a trouvé, en 1819, à une grande profondeur, des outils et des instruments très anciens qui annoncent que ces minières furent aussi exploitées dans les temps antiques.

Entre le bois et le village de Biencourt, à un kilomètre de la voie, se trouve une contrée dite *les Fourches* ou *la Justice,* dans laquelle on a mis à découvert, en 1849, un grand nombre de tombeaux ou auges en pierre, ainsi que des sépultures formées au moyen de moëllons et de dalles; ces sépultures renfermaient, avec des ossements, quelques monnaies romaines et divers objets de l'époque franque; le musée de Verdun possède quelques-uns des antiques provenant de ces sépultures; ce sont : des lames de scramasaxes ou glaives empoisonnés, une francisque (Pl. XXXIV, fig. 6), des fers de javelots, des pointes de flèches, des forces ou ciseaux en fer, dont les Francs se servaient pour couper les poils de la barbe, *Barba ad cutem secta forcipibus* (1), des boucles de ceinturons, un briquet pour faire jaillir le feu du silex, et des urnes funéraires en terre grise. Lorsque je visitai ce lieu, en 1851, les ouvriers me montrèrent un très joli bracelet en bronze, des anneaux en même métal, plusieurs monnaies romaines frustes, un grand nombre de lames de glaives et de poignards, plusieurs vases ou urnes funéraires en terre, et divers autres petits objets qu'ils venaient de recueillir et qu'ils ne consentirent pas à me céder; je n'obtins d'eux qu'un de ces anneaux en bronze (Pl. XXXVII, fig. 5), qui sont considérés par M. H. de Widranges comme étant la monnaie primitive des Gaulois (2).

La voie antique s'avançait ensuite vers le sud, laissant à l'est le village de Ribeaucourt dont elle longeait le territoire; elle a été défoncée, il y a quelques années, par les propriétaires riverains; la commune de Ribeaucourt essaya, en 1836, de revendiquer ses droits sur le sol désempierré dont les habitants s'étaient emparés; mais l'expert nommé par le Conseil de Préfecture ayant donné un avis contraire aux réclamations de la commune, celle-ci fut déboutée de sa demande. Quoique défrichée, la voie antique se reconnaît aux nombreuses pierres qu'on n'a pas pris la peine d'enlever, et qui, sous le fer de la charrue, reviennent tous les ans à la surface du sol; on la nommait *la Chaussée*

(1) Sidonius Appollinaris, lib. IV, epist. 14.
(2) Cf. Des anneaux et des rouelles, antique monnaie des Gaulois, Pl. 3, fig. 4, Bar-le-Duc, 1861.

romaine ou *le Haut-Chemin*. La voie reparaît sur la lisière du bois Lejue, où elle est envahie en partie par les arbres de la forêt; néanmoins la voie antique est reconnaissable; en 1838, il a été mis à découvert, sur l'une des rives de ce chemin, des vestiges de constructions au milieu desquelles gisaient plusieurs bases de colonnes.

La chaussée se retrouve sur toute la longueur du territoire de Mandres, où elle est restée voie publique et occupée par le chemin dit de Biencourt; elle vient passer à 300 mètres à l'ouest de Mandres où elle porte le nom de *la Chaussée romaine;* il a été rencontré dans les terres qui avoisinent le village, des traces de constructions antiques au milieu desquelles se trouvaient des monnaies romaines que la nature du sol avait rendues presque toutes frustes; on y a mis à découvert, en 1812, un tombeau en pierre renfermant des armes et divers autres objets très oxydés; en 1813, lors de la démolition de l'ancienne église, on a trouvé, sous les fondations, de grands sarcophages en pierre dont quelques-uns renfermaient plusieurs squelettes.

C'est au sud de Mandres que la voie antique sort du département de la Meuse; avant d'entrer dans celui de la Haute-Marne, elle se bifurque et envoie un embranchement qui se porte presque en ligne droite entre le bois du Mont et celui de la Garenne, franchit l'étang de Chassey, traverse les bois de Lésigny et des Hamets, et arrive à Grand (*Andesina*), ville ruinée, dont nous ferons connaître, au chapitre XII, l'importance et les richesses archéologiques.

Mais revenons à la grande chaussée antique que nous avons abandonnée au sud de Mandres, sur la limite du département de la Meuse; la voie se rend directement à Cirfontaines sur le territoire duquel son assiette est utilisée par le chemin de moyenne communication n° 38; cette voie a été coupée il y a quelques années, et l'on a pu reconnaître son mode de construction qui est en tout point celui des voies romaines : la base est composée d'un lit de pierres brutes posées de champ et inclinées; un lit de sable recouvre ce soubassement et supporte une couche de pierrailles d'environ quarante centimètres d'épaisseur. La chaussée a six mètres soixante centimètres de large sur le *stratumen,* et seulement cinq mètres à la partie supérieure, au *summum dorsum;* le plus souvent elle est en surélévation au dessus du niveau du sol, et là où le remblai est le mieux conservé, elle atteint quatre-vingt-quatorze centimètres de hauteur.

De Cirfontaines, la voie passe entre Bressoncourt et Lézéville sur le territoire duquel on a rencontré, il y a quelques années, plusieurs sépultures antiques; elle se rend à Germay, à Germisey et ensuite à Epizon; au delà de ce point, elle se perd un instant dans les terres, mais on la retrouve dans le bois des Fraudes et dans celui de Javot d'où elle se porte sur Rinel, qui passe pour avoir possédé une forteresse à l'époque gallo-romaine; c'est un peu au nord de ce lieu que se trouvait la ligne limitative séparant le territoire des *Leuci* de celui des *Lingones*. La voie antique se rend ensuite à Andelot,

dont le territoire a souvent fourni des débris de statues, des cippes avec inscriptions, et des monnaies romaines. Grégoire de Tours (1) rapporte qu'en 587 les rois francs Gontran et Childebert II (*præcellentissimi domni Guntchramnus et Childebertus reges*) eurent à Andelot (*Andelaum*) une entrevue avec la reine Brunehaut (*et gloriosissima domna Brunichildis regina*), et que d'un commun accord ils firent un traité de paix dans lequel les deux rois se partagèrent la succession de Caribert et garantirent aux leudes la possession de leurs fiefs (*id inter eos, mediantibus sacerdotibus atque Proceribus, Deo medio, caritatis studio sedit, complacuit atque convenit*).

En sortant d'Andelot, la voie antique traverse les bois de la Fourrée et celui de Lacrête; elle laisse Bourlerot à l'ouest, passe à la Tuilerie et arrive à Bourdons où l'on présume que se trouvait une station antique; à partir de ce point, la voie devient plus apparente et plus facile à suivre; elle se rend à Esnouveaux sur le territoire duquel on a souvent mis à découvert des sépultures de l'époque franque ou gallo-romaine; elle passe un peu à l'ouest d'Angeville dont le sol recouvre des substructions antiques au milieu desquelles on a recueilli plusieurs monnaies romaines; elle laisse le village de Lanques à l'est, et se dirige en ligne droite sur Nogent-le-Roi, lieu dominé par une montagne au sommet de laquelle on trouve les vestiges d'un camp antique, des restes de constructions, et un grand nombre de monnaies aux effigies des empereurs romains. La voie se rend ensuite à Lannes (*Laonna*), puis elle passe sous Montvalgnant qui, d'après une tradition locale, a été le théâtre d'un combat sanglant entre les Gaulois et les Romains; elle traverse la forêt de la Belle-Charrière, descend à Tranchoy et se porte sur Champigny au dessous duquel elle se soude à la grande voie consulaire de Metz (*Divodurum*) à Châlon-sur-Saône (*Cabillonum*). C'est avec cette voie, qui est mentionnée par les tables et les itinéraires, que notre route parvient à Langres (*Andematunnum*), antique capitale des *Lingones*, dont le territoire confinait à celui des *Leuci;* la voie arrivait au nord de la ville et y entrait par l'endroit dit la Longue-Porte, où se trouvait un arc de triomphe dont les débris ont servi à construire la porte nouvelle. On sait que plusieurs grandes chaussées sortaient de Langres et mettaient cette ville en communication avec les principales cités soumises à la domination romaine; la plus importante était celle qui se rendait à Lyon (*Lugdunum*), et dont le tracé est indiqué sur la belle carte de Cassini.

(1) *Historia Francorum*, lib. IX, 20.

CHAPITRE IX

VOIE ANTIQUE

DE NASIUM AU CHATELET DE FONTAINES

ET AU DELA

Le chemin qui reliait l'antique cité des Leuques (*Nasium*) au camp dit *le Châtelet,* situé près de Fontaines-sur-Marne, était l'une de ces voies d'ordre inférieur auxquelles on donne le nom de *diverticula ;* la largeur de ce chemin était moindre que celle des routes prétoriennes ou consulaires, et sa construction beaucoup moins solide ; il n'est donc pas étonnant qu'une partie de cette route se soit si facilement effacée dans les terres en culture, et que par suite elle présente de loin en loin d'assez fortes interruptions; cependant, elle a laissé des tronçons reconnaissables; là où elle s'oblitère, la tradition locale en a conservé le souvenir, et le pays qu'elle parcourt, sur un développement d'environ 24 kilomètres dans le département de la Meuse, est semé de débris antiques qui attestent son existence.

Le chemin dont nous allons décrire le tracé sortait de Nasium par la contrée dite aujourd'hui Derrière-le-Moulin ; l'empierrement de cette voie y fut reconnu, en 1834, par M. Denis, qui fit pratiquer des fouilles en cet endroit. Le chemin suivait la rue Haute du village de Naix, et gravissait obliquement, à l'ouest de Nasium, les pentes de la côte dite Lachalède, sur lesquelles on a pu vérifier ses traces; il y croisait l'aqueduc souterrain qui amenait les eaux de Longeaux (*Longa-aqua*) dans l'antique cité; au sommet de la côte, il rencontrait sous les Vieilles-Carrières le *diverticulum* venant à Nasium par la rive gauche de l'Ornain (Chap. v); à ce point d'intersection il était protégé, au nord, par le poste de la côte Naydeüe ou Maconval, et au sud, par le petit camp dit de Corroy, situé près du bois communal de Naix (Pl. iv, fig. 3).

Le chemin s'engage ensuite dans les terres de la commune de Nantois : quoique la

12

culture en ait fait disparaître les traces, on sait qu'il passait à environ 500 mètres au sud du village. On a souvent mis à découvert sur les hauteurs qui avoisinent le parcours de cette route, entre Naix et le ruisseau de Nantois, des sépultures gallo-romaines, vieux restes de l'antique population de la célèbre Nasium. De ce point, le chemin se rendait sur le territoire de Villers-le-Sec où ses traces ont entièrement disparu ; ici, du moins, la tradition en a conservé le souvenir, et les habitants de la contrée parlent encore de cette voie, qu'ils nomment *la Chaussée romaine du Châtelet ;* mais un peu plus loin, on la trouve bien visible dans la forêt de Ligny, où son assiette est restée voie publique, formant aujourd'hui le chemin dit de Ligny. La voie passe un peu au nord de la ferme dite la Grande-Ferté, près de laquelle existent des vestiges de constructions antiques ayant appartenu à une forteresse (Fermeté), et où la chaussée est bien connue ; au delà de cette ferme et sur la ligne que le chemin parcourt dans la forêt, on a trouvé, en 1841, lieu dit la Borne-aux-Quatre-Trous, sous les racines d'un vieux chêne dont on arrachait la souche, un groupe assez considérable de monnaies romaines en argent, dont vingt-huit des mieux conservées furent acquises par M. Denis, de Commercy, qui nous en a communiqué le détail ; ces monnaies sont aux effigies des empereurs dont la désignation suit :

Néron,	℞.	*Jupiter custos.*
Vespasien,	℞.	*Cos. VIII.,* deux bœufs.
—	℞.	*Cos. VII.,* aigle aux ailes éployées.
—	℞.	*Cos. VI.,* soldat portant un trophée.
—	℞.	*Salus Augusti,* Hygée assise.
Domitien,	℞.	Pallas avec bouclier.
—	℞.	Pallas sans bouclier.
—	℞.	Pallas avec chouette.
—	℞.	soldat armé.
Nerva,	℞.	deux mains jointes.
—	℞.	*Cos. III.,* instruments de sacrifice.
Trajan,	℞.	l'empereur debout tenant un rameau (2 exempl.).
—	℞.	l'empereur debout tenant une corne d'abondance.
—	℞.	l'empereur debout ayant un bouclier à ses pieds.
—	℞.	l'empereur debout, la main droite sur un globe.
—	℞.	l'empereur sacrifiant (2 exempl.).
—	℞.	*Cos. V.,* colonne Trajane (rare).
Hadrien,	℞.	*Libertas publica,* femme assise.
—	℞.	*Pietas,* l'empereur debout.
—	℞.	*Tranquillitas aug.*
—	℞.	*Felicitas aug.*

Hadrien,	℞.	*Fides publica.*
—	℞.	*Securitas aug.* (2 exempl.).
—	℞.	*Africa.*
Sabina,	℞.	*Concordia.*

La chaussée, comme nous venons de le voir, est visible au lieu dit la Borne-aux-Quatre-Trous; on la suit jusqu'à la vallée de Chinel qu'elle franchit au lieu où l'on voyait encore, il y a quelques années, les ruines d'un ancien pont, dit Pont-de-Saudron, construit en bois, avec culées et piles en pierre. La voie reparaît entre la vallée de Chinel et le village de Dammarie où on la nomme la *Voie Romaine;* la largeur de cette voie, dans les endroits les mieux conservés, est de cinq à six mètres; elle se croisait à Dammarie avec le *diverticulum* venant de Bar-le-Duc (*Caturices*) et allant à Meuvy, décrit au chapitre IV ; c'est aussi dans ce chapitre qu'on trouvera la description des débris antiques recueillis dans les localités avoisinant Dammarie, savoir : le Bouchon, Fouchères, Ménil-sur-Saulx et Morley.

On retrouve la chaussée antique à l'ouest de Dammarie où elle est conservée et entretenue comme voie publique ; ce chemin, que les habitants désignent sous le nom de *la Voie Romaine,* se porte en ligne droite sur la forêt de Morley, où il s'engage dans les bois communaux de ce village ; je l'ai suivi en 1852, époque à laquelle il mesurait encore de trois à quatre mètres de large, quoique les accotements de cette voie fussent envahis par la futaie et la crue des arbres.

Le chemin passe un peu au nord et à proximité d'une localité dite Possesse où, selon la tradition locale, existait une *villa* antique nommée *Postellum:* on trouve en cet endroit des monnaies romaines, des puits en partie comblés et des substructions qui ont évidemment appartenu à une *mansio* ou à un *vicus* antique. Après avoir continué sa marche dans la forêt, la voie vient déboucher sur la ferme de Froilet où elle a été défoncée il y a quelques années; elle disparaît donc, mais on la retrouve dans le bois situé un peu au delà de Froilet, se dirigeant sur le territoire de Brauvilliers et laissant au nord le village de Savonnières-en-Perthois (*Saponariæ*), où l'on a trouvé, vers l'année 1860, un bas-relief en pierre, haut de $0^{m}90$, large de $0^{m}45$, représentant sur la face principale Mercure debout, et sur l'un des côtés, un vase d'où sortent des fleurons (Pl. IX, fig. 8); cette pierre fut mise à découvert dans un champ situé à un kilomètre au nord-est du village, lieu dit au Moulin-à-Vent; elle est aujourd'hui placée au dessus d'une porte ouvrant dans la cour de l'une des maisons de Savonnières, appartenant à M. Félix Petiot.

Les carrières de Savonnières-en-Perthois, dont la pierre justement appréciée fait l'objet d'un commerce considérable, étaient déjà connues et exploitées au temps de la période gallo-romaine; la plupart des beaux sarcophages antiques que nous rencontrons enfouis sous le sol proviennent de ces carrières. Lors du déblai, effectué en 1865, de l'un

des terrains situés près de Savonnières, il fut mis à découvert de vastes caveaux ou souterrains exploités fort anciennement, et renfermant encore des restes de pierres taillées en lames minces, provenant sans aucun doute des chutes des sarcophages et de leurs couvercles façonnés dans ces lieux; on y rencontra quelques inscriptions qui malheureusement ne furent ni conservées, ni relevées; c'est dans l'un des compartiments de ces carrières souterraines que furent recueillies, en 1866, deux monnaies romaines qui sont conservées dans le musée de Bar-le-Duc; l'une de ces monnaies est à l'effigie de l'empereur Néron.

La voie passait au sud de Brauvilliers dont les environs ont souvent laissé voir des restes de constructions antiques; ces vestiges, qui accusent l'époque gallo-romaine, se rencontrent principalement dans la vallée Mageron, au lieu dit les Vieilles-Maisons, dont le sol est couvert de débris de pierres taillées, de briques d'appareil et de tuiles plates à rebords; on y voyait, il y a quelques années, une grande pierre brute placée debout, et connue sous le nom de la Haute-Borne; cette pierre se dressait à environ sept cents mètres au sud-est de Brauvilliers; elle se trouvait à quatre-vingts mètres au sud du chemin de Dammarie, et à un kilomètre au nord de la voie antique; la hauteur de ce petit monument (Pl. XVI, fig. 3) était de deux mètres quatre-vingts centimètres au dessus du niveau du sol; il avait près d'un mètre de large et une épaisseur qui variait de vingt-cinq à trente centimètres. On le considérait dans le pays comme étant un *menhir*, vieux reste de l'époque gauloise; il nous semble avoir eu pour principal but de servir comme borne limitative de pays; quoiqu'il en soit, le propriétaire du champ dans lequel il posait le brisa vers l'année 1850, et il en laissa les morceaux sur le sol où ils séjournèrent longtemps, groupés autour de la base qui était restée en terre; il était encore facile de reconstituer par le dessin ce monument d'une haute antiquité; vers l'année 1856, les fragments de la Haute-Borne furent transportés près du chemin de Brauvilliers à Dammarie, où deux des plus grands éclats gîsent actuellement.

La voie antique est très visible à quinze cents mètres au sud de Brauvilliers, près de la limite du territoire de cette commune; elle passe dans le voisinage des contrées dites le Haut-de-Vaux-Bernard, la Joyotte, le Cimetière-Jean-Peuchot, dans lesquelles on rencontre pour peu que l'on creuse la terre, des restes de tombeaux, des vases brisés, des pierres taillées, des fragments de briques et de tuiles, des monnaies antiques; ces objets de nulle valeur pour les gens du pays sont rejetés dédaigneusement; cependant on y a recueilli, il y a quelques années, un petit cippe en pierre représentant, dans deux enfoncements formant niches accolées, deux personnages en pied, sans doute le mari et la femme, d'un travail grossier mais antique (Pl. VIII, fig. 9), et un fragment en pierre sculptée simulant des arcades taillées à jour, surmontées d'un couronnement dont l'intérieur est ceintré de manière à recevoir un objet; c'était vraisemblablement le support

de l'un de ces vases à fond arrondi, en usage, dans les temps antiques, soit pour les sacrifices, soit pour d'autres cérémonies (Pl. xv, fig. 5); il a été trouvé, en 1872, une belle hache celtique en pierre verte polie, au type de celle qui est représentée planche VII, fig. 5; ces trois objets sont conservés dans le musée de Verdun.

A cinq cents mètres à l'ouest de ces contrées dont l'aspect dut être bien différent à l'époque de la domination romaine, nous nous trouvons sur la limite du département de la Meuse et nous entrons dans celui de la Haute-Marne où notre voie antique est parfaitement conservée : cette chaussée est encore utilisée comme voie publique; elle se porte presque en ligne droite au sud de la ferme dite *la Grange*, près de laquelle existe une grande pierre debout, également connue sous le nom de Haute-Borne (Pl. XVI, fig. 2); ce monument est en deux morceaux superposés, qui se dressent à trois mètres au sud du chemin que nous décrivons; il mesure six mètres cinquante centimètres en hauteur, et deux mètres trente centimètres en largeur à la base; l'une des faces présente l'inscription ci-dessous en creux et en deux lignes sur la pierre :

VIROMARVS
ISTATILIF

Les savants et les archéologues qui se sont occupés de cette inscription et qui ont voulu la traduire, semblent avoir pris plaisir à s'écarter de la bien simple réalité; l'érudit M. Pothier, de Chaumont, la lit de la manière suivante : *Viromarus imperator statuit ibi Leucorum imperii fines;* il en conclut que cette pierre marquait la limite entre le territoire des *Leuci* et celui des *Catalauni.* A notre sens, l'inscription de la Haute-Borne ne nous fait connaître qu'une chose : c'est que cette pierre fut dressée par Viromarus, fils d'Istatilus (*Istatili filius*). A quelle occasion ce monument fut-il érigé? Nous ne pouvons le dire; rien jusqu'à ce jour n'a démontré qu'il eût jamais abrité aucune dépouille humaine; mais ce qui est certain, c'est que les fouilles qui furent faites aux environs de cette pierre, en 1845, par ordre de M. Romieu, préfet de la Haute-Marne, amenèrent la découverte d'un travail souterrain, gigantesque, consistant en galeries voûtées, dont la présence et la disposition révélaient une tête d'aqueduc établi, comme nous le verrons plus loin, pour conduire les eaux de la contrée sur la côte du Châtelet; la Haute-Borne peut donc aussi avoir servi à indiquer l'emplacement d'une prise d'eau considérable dont les travaux auraient été dirigés ou exécutés par Viromarus, fils d'Istatilus.

De ce point, la voie vient passer au nord de Fontaines, à cinq cents mètres du village, où elle se trouve à proximité de la contrée dite la Gemenée ou la Geminée, dans laquelle on a mis à découvert un grand nombre de sépultures antiques; les environs de la Gemenée méritent d'être signalés : tout contre ce lieu dit, est un terrain en friche, connu

sous le nom de Sous-Pourchien, dont la surface est couverte de pierres levées; ces pierres sont placées irrégulièrement, et rappellent par leur disposition les cromlechs ou les galgals de l'époque celtique; à quelques mètres au nord de cette contrée se trouvent des terrains en culture, dans lesquels on rencontre des substructions qui ont appartenu à une villa ou à une métairie gallo-romaine; enfin il a été recueilli, il y a quelques années, non loin de la ferme de Ruel, un petit trésor composé de deux cents monnaies antiques en or.

A proximité de cette contrée dite la Gemenée ou la Geminée, dont le nom le fait du reste pressentir, la voie antique se bifurque et devient double; le tronc principal se rend en ligne droite à Gourzon où il franchit la Marne; l'embranchement se porte à l'ouest où il gravit la côte dite le Châtelet, montagne isolée, entourée de pentes rapides et qui domine le cours de la Marne. Le sommet de ce mont est muni de travaux défensifs qui indiquent qu'un établissement important a existé sur ce point; de quelle nature fut cet établissement? la tradition veut qu'il ait été une ville opulente, détruite comme Nasium ou comme tant d'autres, et que sa population réfugiée sur la rive gauche de la Marne ait donné naissance au village de Gourzon; et en effet, les ruines qui ont été rencontrées au Châtelet semblent venir à l'appui de cette croyance très généralement admise dans le pays; cependant le Châtelet n'était selon nous qu'un camp (*castrum*), comme l'indique le nom qu'il a conservé; mais probablement un camp fixe ou permanent (*castrum stativum*) dans lequel les légions devaient trouver toutes les ressources nécessaires à un long séjour.

Ce camp (Pl. v, fig. 1) forme un ovale régulier mesurant huit cents mètres en longueur, de l'est à l'ouest, et trois cents mètres en largeur du sud au nord; sa superficie est d'environ vingt-quatre hectares; il est défendu à l'est, au nord et à l'ouest, par deux murailles formant terrasses et séparées l'une de l'autre par un espace de dix mètres; ces murailles sont encore debout, mais les principales pierres dont elles étaient revêtues ont été successivement arrachées et employées dans des constructions récentes. Le côté du camp situé au sud est défendu par un seul mur qui, aujourd'hui, est renversé sur lui-même; c'est à proximité de cette ruine, et extérieurement, que se trouve le le chemin qui longe le camp et le contourne en faisant banquette à cet aspect; ce côté du reste est très escarpé; il est naturellement protégé par une pente de plus de deux cents mètres, et par les eaux de la Marne qui coulent à petite distance.

Deux portes donnent accès à ce camp : l'une est située à l'est; c'est celle par laquelle on entre en venant de Nasium ; l'autre, au sud-ouest, s'ouvre sur le chemin qui, après avoir contourné le camp, descend ensuite vers la Marne. Ce chemin, qui traverse trois ou quatre escarpes taillées dans un roc friable, a conservé la trace des ornières formées par les chars antiques; ces ornières apparaissent notamment à la sortie du Châtelet, où

elles accusent un mètre vingt centimètres d'espace entre les roues des chars, et cinq centimètres d'ouverture aux rails.

Le Châtelet a souvent été exploré; M. Grignon y fit pratiquer, en 1773, des fouilles assez étendues qui furent bien dirigées, et dont nous devons la relation à M. l'abbé de Tersan; M. Grignon eut des imitateurs dont les trouvailles sont consignées dans diverses notices sur le Châtelet; il résulte de ces comptes-rendus archéologiques, que non seulement il a été recueilli dans l'intérieur de ce *castrum* des objets d'une haute antiquité, monnaies gauloises en or, en argent et en bronze, rouelles celtiques à quatre et à six rayons, monnaies romaines de tous métaux et de tous modules, armes, bas-reliefs, fragments de statues et de vases antiques; mais qu'il y fut mis à découvert des substructions assez considérables et pouvant motiver, jusqu'à un certain point, le nom de ville qui est communément donné au Châtelet. Plusieurs sarcophages et diverses sépultures ont été rencontrés dans la partie centrale de la forteresse; au nord de ce lieu converti en champ de repos était un temple dont les murs de fondation, gisant à quelques centimètres sous le sol, étaient parfaitement conservés; un peu à l'est du temple se trouvaient quelques maisons ou magasins dont les substructions ont été reconnues; de plus, il fut mis à découvert, au sud-est de cette enceinte, des restes très importants de thermes ou bains publics, et cà et là plus de cinquante réservoirs ou puits à sec, répartis sur divers points du *castrum*.

Quelle était la raison d'être de ces puits peu profonds, et de ces thermes ou bains publics établis sur une montagne élevée, aride, friable et qui n'offre aucune trace de source à son sommet? Les archéologues demeurèrent longtemps sans pouvoir résoudre ce problème; le mot de cette énigme leur fut refusé jusqu'en 1845, époque à laquelle, comme nous l'avons vu un peu plus haut, M. Romieu, préfet du département, fit faire aux environs de la Haute-Borne des fouilles qui mirent à découvert l'aqueduc souterrain qui conduisait au Châtelet, par une pente de trente mètres, les eaux nécessaires aux besoins du camp; de ce moment, il ne fut plus permis de douter non seulement de la destination du monument dans lequel on avait reconnu des thermes, mais encore du mode d'alimentation de ces bains publics, dont on faisait un si grand usage à l'époque gallo-romaine.

M. Phulpin, ancien curé de Fontaines, avait formé une riche et curieuse collection d'objets et de monnaies provenant du Châtelet; il en a publié la nomenclature et la description sous le titre de *Notes archéologiques sur le Châtelet*. Le travail le plus complet qui ait été publié sur les antiquités de ce *castrum* est dû à M. Pothier, ancien juge de paix du canton; il est à regretter qu'on n'ait pas tiré à part ce travail qui a paru par articles dans la *Revue Champenoise*, et qui occupe cinquante numéros de ce journal. Nous renvoyons, pour plus de détails, à ces publications concernant une localité qui

n'appartient pas au département de la Meuse, et nous nous hâtons de terminer ce chapitre en mentionnant sommairement les noms des localités traversées par le chemin antique dont nous nous occupons.

Après avoir franchi la Marne à Gourzon, comme il a été dit plus haut, la voie se rend à Avrainville, puis à Magneux et de là à Vassy, près duquel elle a laissé un tronçon qui est bien connu; elle fournit à Vassy un embranchement sur Châlons-sur-Marne (*Duro-Catalaunum*), après quoi elle se rend à Ceffonds, puis à Troyes, l'antique *Augustobona*, si riche en souvenirs de l'époque gallo-romaine.



CHAPITRE X

DIVERTICULUM

DE BOVÉE AU CAMP DE SORCY

Le diverticule ou chemin d'ordre inférieur qui reliait *Nasium* au camp de Sorcy (*castrum Sorciacum*), sortait de la grande voie consulaire de Reims (*Durocortorum*) à Metz (*Divodurum*), se détachant de cette voie à environ trois cents mètres au sud de Bovée, village dans le voisinage duquel on rencontre de nombreux débris de constructions antiques; on y a souvent mis à découvert des murs souterrains, des aqueducs, des briques d'appareils, ainsi que des tombeaux avec armes et monnaies romaines; le tome XI du *Narrateur de la Meuse*, qui rend compte de ces trouvailles, fait connaître que parmi les monnaies antiques recueillies dans cette localité il en a été rencontré une en or.

Après avoir traversé Bovée, le diverticule se porte à quatre cents mètres au nord-est du village, dans la contrée dite des Crottées, dont le sol est couvert de débris de grandes tuiles plates à rebords et de tessons de poteries de toutes formes et de diverses couleurs; on y a reconnu, en 1846, l'existence de substructions gallo-romaines au milieu desquelles M. de Widranges, de Bar-le-Duc, a recueilli un beau fragment de meule à bras en pierre volcanique d'Auvergne.

Près de là se trouve la Saison de la Pierre, où l'on voyait encore, en 1838, lieu dit au Berceau, un beau monolithe ou pierre debout, de forme pyramidale, dit la *Haute-Pierre*, ayant deux mètres cinquante centimètres au dessus du niveau du sol, un mètre de largeur et soixante-quinze centimètres d'épaisseur (Pl. XVI, fig. 4). M. Denis, de Commercy, a mentionné dans ses notes manuscrites que des fouilles furent entreprises, en 1730, sous la *Haute-Pierre*, et qu'on y trouva des ossements humains, des vases funéraires, des fragments d'armes et des monnaies antiques frustes; ce monolithe, qu'on regardait comme étant un menhir gaulois, était en grande vénération dans le pays;

cependant le propriétaire du terrain sur lequel il se dressait depuis des siècles, l'arracha du sol en 1839, croyant qu'il servait à couvrir un trésor; mais ayant été trompé dans son attente, il le fit débiter en moëllons qu'il utilisa dans un bâtiment alors en construction.

Le diverticule se rendait en ligne droite à Naives-en-Blois, sur le territoire duquel il est connu sous le nom de *Chemin des Sarrasins;* ce chemin est établi sur une base en pierres brutes placées de champ, ce qui fait dire aux habitants du pays qu'il est *hérissonné*. Le territoire de Naives a souvent laissé voir des traces de constructions antiques; on les rencontre au lieu dit Navernemont où existe un assez grand espace couvert de débris de tuiles plates à rebords et de fragments de poteries, aux lieux dits Nandalin et la Sarrasinière où des substructions ont été mises à découvert, et dans la contrée des Briques où existent de semblables vestiges qui, par leur importance, semblent avoir appartenu à une métairie ou à un antique *vicus*.

Le diverticule poursuit sa marche vers l'est, laissant au nord le village de Ménil-la-Horgne (*Mansile ad Horniam*), dont le nom vient d'une *Mansio* ou poste gallo-romain qui, dans les temps antiques, existait au lieu actuel du village, et d'une *Horna* ou *Hornia*, grange située au lieu dit aux Masures, dit aussi Horgne, à quatre cents mètres à l'est de Ménil; cette grange était probablement dans l'origine un grenier public (*horreum*) établi en ce lieu, comme déjà il en existait à l'époque gallo-romaine dans un grand nombre d'autres *pagi;* les restes de cet établissement considérable ont souvent été mis à découvert aux Masures; ils occupent une éminence située contre la forêt de Palisse, au nord et tout proche de la route actuelle de Void; les laboureurs y ont récemment reconnu les fondations de deux rangées de bâtiments dans lesquels se trouvait une grande quantité de tuiles plates à rebords, des tuiles creuses, un ustensile de capacité en pierre cavée (*rudusculum*), un vase en bronze, des branches de candélabres, une clef et des espèces de faucilles très peu courbes et formant angle droite à la pointe de la lame; on y a reconnu deux citernes, des âtres ou foyers encore munis de cendres et de charbons; on est donc autorisé à présumer qu'il y avait là une métairie ou grenier public, une horne (*horreum*) dont le souvenir est resté attaché au nom du poste antique qui la protégeait (*Mansile ad horniam*). En effet, entre cette contrée dite *aux Masures* et l'ancienne abbaye de Riéval, il y a encore, le long de la grande route actuelle, un lieu dit *Sous-la-Horgne*, qui doit son nom à la grange dont il vient d'être question; nous avons dit que cette grange était protégée à l'époque antique par une *mansio* qui a donné naissance au village de Ménil (*Mansile*); il a été trouvé, il y a quelques années, au lieu dit Sous-le-Mont, un peu à l'ouest de l'endroit où posait la Mansion, une sépulture ou auge en pierre renfermant, avec les restes d'un guerrier, une lame de glaive ou scramasaxe en fer oxydé, portant la cannelure ordinaire.

Un peu au sud de Ménil se trouve une contrée dite Sorbey, où l'on a souvent rencontré des substructions attestant que ce lieu fut habité ; on sait par la tradition que ce lieu fut un petit centre ou hameau dont l'église, anciennement mère-église de Ménil, subsista jusqu'au milieu du siècle dernier; quoique le hameau ait été détruit depuis longtemps, l'emplacement de l'église est encore bien connu; on y a recueilli, il y a quelques années, une petite figurine byzantine en bronze doré, ayant les yeux en émail bleu, les plis du vêtement en émail vert, et portant sur le torse deux trous par lesquels cet objet était fixé, probablement sur quelque reliquaire (Pl. xxxiii, fig. 6); ce bronze fait partie du cabinet de M. de Widranges, de Bar-le-Duc. Le petit cimetière qui entourait cette église existe encore, et l'on y trouve, à soixante centimètres de profondeur, les ossements des corps qui avaient été inhumés dans des bierres en bois; mais sous ces sépultures il en existe d'autres beaucoup plus anciennes, formées d'auges en pierre, dont plusieurs ont été extraites du sol vers l'année 1840; six nouveaux sarcophages furent mis à découvert en 1859, et plusieurs autres en 1869. La plupart de ces auges se composaient de deux parties rapprochées, formant ensemble une largeur de 2m 60; d'autres, d'une seule pièce, étaient percés de deux trous dans le fond, l'un à la tête, l'autre aux pieds, pour l'écoulement des matières en décomposition. Ces sarcophages avaient été fermés primitivement au moyen de dalles plates, de deux morceaux, ayant six centimètres d'épaisseur; mais ces couvercles étaient brisés et déplacés; les ossements qu'ils renfermaient étaient en désordre; il est évident que ces sépultures avaient été fouillées, peut-être à une époque reculée, aussi n'y a-t-on rencontré aucun objet. Un seul de ces cercueils contenait quelques fragments de bronze, trop détériorés pour qu'il fût possible d'en déterminer la forme et l'usage; on peut néanmoins considérer ces sarcophages comme datant de l'époque franque ou mérovingienne.

La voie antique traversait les bois de Naives, passait un peu au nord de Vacon, et venait longer Void dont il sera parlé dans un autre chapitre ; nous devons dire toutefois que le sol de Void restitue de temps en temps quelques monnaies romaines; dix de ces monnaies, recueillies dans cette localité, en 1852 et en 1853, sont conservées dans le musée de Verdun; elles sont à l'effigie des empereurs Caligula, Domitien, Hadrien, Antonin, Faustine mère, Marc-Aurèle, Faustine jeune, Helena, première femme de Constance-Chlore, Maximin-Daza et Constantin Ier.

Au delà de Void, le diverticule traverse la prairie et se porte sur la Meuse; cette rivière pouvait être franchie sur deux points : le plus rapproché de Void était un gué (*vadum*), nom sous lequel Void est encore désigné dans les chartes des Xe et XIe siècles; ce gué se trouvait au pied de la côte Châtel, dont le sommet est occupé par un camp dit camp de Sorcy (*castrum Sorciacum*), d'assez vaste étendue; l'autre passage plus au nord était situé vis-à-vis le village de Sorcy, où se trouvait un pont d'origine antique; les

Français firent sauter en 1814 plusieurs arches de ce pont, dans le but d'arrêter la marche des troupes ennemies; quelques années après, le pont ayant été mis en réparation, on rencontra dans l'une des culées plusieurs monnaies romaines parmi lesquelles se trouvait un moyen bronze, fleur de coin, à l'effigie de Domitien, conservé dans le cabinet de feu M. Denis. La base du pont était évidemment une œuvre de l'époque gallo-romaine.

Le village de Sorcy a aussi une origine antique : on lui attribue les tiers de sous d'or, portant en légende *Saurciaco fit*, ce qui indique que les rois de la première race y ont habité, et y ont possédé un atelier monétaire.

C'est un peu au sud de Sorcy que se trouve la côte Châtel, beau mamelon isolé au sommet duquel on voit les traces d'un camp antique (*castrum stativum*), mesurant 500 mètres de long, sur 255 mètres de large, et présentant une superficie d'environ onze hectares vingt-trois ares (Pl. VI, fig. 4); ce camp affecte la forme d'un ovale régulier dans lequel on pénètre par trois portes ou entrées : deux en regard, à l'est et à l'ouest, et la troisième au nord, donnant sur un chemin qui se dirige vers Toul; quoique entouré de pentes rapides sur tout son pourtour, un large fossé avec banquettes en terre part de la porte située à l'est, contourne la partie nord du camp et se prolonge jusqu'à la porte située à l'ouest. Ce camp est défendu au sud et à l'est par la Meuse; il est protégé au nord par le ruisseau des *Francs*, dont le nom seul rappelle une origine antique. On trouve dans l'intérieur de ce retranchement (*castrum Sorciacum*) des tessons de poteries, des fragments de verroteries, des ferrailles et autres objets antiques; on y a recueilli, en 1815, plusieurs monnaies romaines dont une en argent à l'effigie de Faustine mère, au type de *Junoni reginæ* (1); le n° 2385 de l'*Echo de l'Est* rend compte d'une trouvaille, faite au Châtel de Sorcy, d'un certain nombre de monnaies à l'effigie des empereurs Domitien, Tétricus, Maximien-Hercule, Constantin-le-Grand et Magnence; au mois d'avril de l'année 1840, on y recueillit cinq petits bronzes à l'effigie des empereurs Tétricus, Constantin Ier, Magnus-Maximus, Constans Ier et Gratien; au mois de novembre suivant, il y fut trouvé quatre grands bronzes du haut empire frustes, cinq moyens bronzes d'Auguste, Domitien, Hadrien, Antonin, Faustine jeune, et un petit bronze de Constantin Ier, au revers de *Beata tranquillitas;* ces monnaies figuraient dans le cabinet de feu M. Denis; depuis cette époque, M. Achille Colson, de Commercy, s'y est procuré un denier d'argent de Faustine jeune (*consecratio*), et plusieurs petits bronzes de Constantin-le-Grand et de ses successeurs. Le musée de Verdun possède, provenant aussi de cette localité, quelques monnaies de divers modules à l'effigie des empereurs dont les noms suivent : Néron, Domitien, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Faustine

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 31.

jeune, Gallien, Salomine, Postume, Victorin, Tétricus, Claude-le-Gothique, Aurélien, Constantin Ier, Constantin II et Constans Ier.

Sur le versant situé près de la porte au nord du camp, on a mis à découvert, il y a quelques années, le soubassement d'une construction assez vaste, et, un peu en dessous, une sorte de souterrain se dirigeant vers la côte Manton ; près de là se trouve le lieu dit au Tombois, dans lequel on a souvent rencontré des sépultures antiques ; l'une d'elles, mise à découvert en 1832, était formée d'une auge en pierre recouverte d'une grande dalle, renfermant trois squelettes dont celui du milieu, tourné en sens inverse des deux autres, avait la tête placée entre les pieds de ces derniers ; sous cette tête se trouvait deux lames de glaives ou scramasaxes, longues de trente centimètres, portant les cannelures destinées à recevoir le poison ; ces deux armes étaient munies d'une garniture en fer de forme carrée, qui avait servi à maintenir la poignée en bois dont les débris rongés par l'oxyde étaient encore fixés à la soie des glaives ; ces glaives figuraient dans le cabinet de feu M. Denis. On remarque dans l'intérieur du camp de Sorcy quelques vestiges de constructions qui ne sont pas antiques ; ces débris ont appartenu à une chapelle ou petite église placée sous le vocable de saint Remy et de saint Jean, ce qui fait que la côte Châtel est aussi désignée sous le nom de côte Saint-Jean.

Au delà de cette côte, le chemin antique pénètre dans le département de la Meurthe ; il devait se rendre soit au camp de Jaillon (*Gavalongæ*) en passant par Boucq (*Boiocum*), soit à Toul (*Tullum*) en passant par Trondes (*Trondelæ*) ; nous laissons aux archéologues de la Meurthe le soin de reconnaître le prolongement ou le parcours de cette voie dans cette partie de leur département.

CHAPITRE XI

VOIE ANTIQUE

DE MAXEY-SUR-VAISE A SERMAIZE

Au sud-est du département et sur la rive gauche de la Meuse se trouve le village de Maxey (*Marceïum*), dit aussi Maxey-sur-Vaise, qui semble avoir pris son nom d'une localité depuis longtemps ruinée, située dans la contrée de Maizières (*Maceriæ*), à cinq cents mètres à l'est du village actuel. L'existence de cette localité se manifeste par des substructions considérables : là en effet, sur une assez vaste étendue, (un kilomètre et demi de long, sur un kilomètre de large), des restes de constructions antiques gisent sous le sol où ils sont enfouis à vingt ou trente centimètres au plus de profondeur; la superficie du terrain y est littéralement couverte de débris de grandes tuiles plates à rebords (*hamatæ tegulæ*), de fragments de grosses tuiles creuses (*imbrices*), et de tessons de poteries de l'époque gallo-romaine; on y trouve de temps en temps des monnaies antiques; nous voyons dans le tome XVI, page 311, du *Narrateur de la Meuse*, qu'on y a recueilli, en 1812, plusieurs monnaies romaines, parmi lesquelles était un beau grand bronze à l'effigie de Marc-Aurèle, portant au revers : *Primi decennales*. S. C.

La contrée dite aujourd'hui Maizières (*Maceriæ*) a donc été dans les temps antiques un centre d'habitations d'une certaine importance qui, après avoir été détruit, probablement sur la fin de la domination romaine, s'est reconstitué à proximité de ses ruines.

Diverses voies antiques aboutissaient à Maxey : la plus importante est celle qui, venant de Verdun (*Virodunum*), traversait cette localité pour de là se rendre à Neufchâteau (*Noviomagus*); cette voie sera décrite en son lieu. Maxey fournissait en outre deux *diverticula*, dont l'un, celui qui fait le sujet de ce chapitre, se rendait à Sermaize en passant à proximité de Nasium. Ce chemin a laissé, dans les contrées qu'il traverse, d'assez nombreuses traces de son passage pour qu'on puisse en suivre sûrement le par-

cours; quoique l'un de ses tronçons ait conservé le nom de *Chemin des Romains*, ce n'était néanmoins qu'une voie d'ordre inférieur, établie d'une manière moins solide que les voies consulaires, par conséquent d'une destruction plus facile, ce qui explique les interruptions qu'elle présente.

Ce diverticule sortait à l'ouest de Maxey, et gravissait le mont dit Vieille-Côte, pour venir longer au nord le bois de Nasseraumont où il est connu sous le nom de *Chemin des Gens-d'Armes ;* il se porte en ligne droite sur le village d'Epiez où on le nomme *Voie des Bênes*. L'on a souvent mis à découvert aux environs d'Epiez des substructions ainsi que des objets de l'époque antique : il y a été trouvé, en 1810, dans les vignes qui avoisinent cette localité, un petit vase en terre rempli de monnaies en argent, aux effigies de plusieurs empereurs romains, et l'on voit, sur les pentes du coteau situé à cinq cents mètres au nord du village, de nombreux vestiges de constructions, des débris de grandes tuiles plates et des fragments de poteries antiques.

Le chemin sortait à l'est d'Epiez et venait, à un kilomètre du village, près du bois Béchin où il en existe encore quelques tronçons qui sont connus sous le nom de la *Voie-Ferrée ;* à proximité de l'un de ces tronçons se trouvent, au lieu dit les Poirons ou la Roche-des-Poirons, les restes d'un cromlech celtique qui, en 1810, était composé d'une douzaine d'énormes pierres brutes placées debout et disposées en cercle (Pl. xv, fig. 2).

Ces roches formant une enceinte circulaire furent successivement arrachées par les habitants du village et débitées pour être employées comme pierres à bâtir ; nous savons que, en 1820, il n'en existait plus que cinq, et que trois étaient encore en place en 1838. Depuis cette époque, en 1847, on en a extrait deux, dont l'une fut taillée et placée comme borne à l'angle de la maison du sieur Royer, agent d'affaires à Epiez, où on la voit actuellement ; à proximité de cette roche se trouvaient trois cercueils en pierre, qui ont été détruits immédiatement sans qu'on eût pris garde à leur contenu.

Les roches composant ce cromlech étaient en pierre dite châline ou calcaire à astartes provenant du pays ; elles ne portaient aucune inscription, aucun signe, et s'élevaient d'environ un mètre cinquante centimètres au dessus du niveau du sol ; leur base plongeait de un mètre ou de soixante centimètres dans la terre. L'une de ces pierres, la plus rapprochée du chemin (elle en était à environ trois mètres), formait une espèce de siége à dossier, sur lequel siége les habitants du pays, porteurs d'une hotte ou d'un fardeau, pouvaient s'asseoir et poser leur charge pour prendre quelque repos.

Il n'existait donc plus, en 1847, qu'une de ces roches, curieux et rare débris d'un monument celtique qui devait bientôt disparaître ; ce dernier témoin du cromlech d'Epiez fut en effet arraché, sur la fin de l'année 1865, par le propriétaire du Moulin-Français, commune de Champougny, et employé pour les besoins de cette usine. Le

cromlech d'Epiez a donc disparu, laissant toutefois à la contrée dans laquelle il avait été respecté pendant tant de siècles, le souvenir du nom sous lequel il était connu : *la Roche des Poirons*.

Au delà du bois Béchin, la voie antique se dirige sur Badonvilliers où l'on a rencontré, en creusant les fondations d'une maison située dans l'intérieur du village, des traces de bains de l'époque gallo-romaine; la voie se porte ensuite sur le territoire de Gérauvilliers où l'on remarque, dans la contrée de la Croix-Caillot, située à peu de distance du village, sur le chemin qui conduit à Amanty, les vestiges d'une *villa* considérable, autrefois entourée de murailles dont les débris gisent encore sur le sol; à l'extrémité sud de l'un des grands côtés de cette enceinte, se trouvait une tour carrée qui s'est affaissée sur elle-même; les ruines de cette tour, construite pour la défense, ont laissé au dessus du sol une forte saillie aujourd'hui recouverte de mousses et de ronces; on a recueilli dans ces ruines, notamment en 1849 et en 1852, un grand nombre de monnaies romaines de divers métaux et modules, dont un très beau grand bronze à l'effigie de Pertinax, et une monnaie en argent d'Orbiana, femme d'Alexandre Sévère; ces deux pièces, ainsi que plusieurs autres provenant de cette trouvaille, font partie du cabinet de M. H. de Widranges, de Bar-le-Duc. On a en outre exhumé de ce lieu divers objets, savoir : deux clefs ou portions de clefs en fer, dont la poignée en bronze représente une tête de lion (Pl. XXXII, fig. 5 et 8), et une autre clef en bronze, à tige courbe et bifurquée (Pl. XXXII, fig. 14); tous ces objets sont conservés dans le cabinet de M. H. de Widranges.

En dehors de ces ruines, on a reconnu çà et là et à diverses époques, sur le même territoire de Gérauvilliers, les emplacements de plusieurs habitations antiques détruites très anciennement par le feu.

Le diverticule s'avance sur le territoire de Rosières-en-Blois et se rend dans la contrée dite *En-Camp*, située entre Gérauvilliers et Delouze, où l'on voit les traces d'un camp à peu près effacé par la culture; ce camp, de forme allongée et rétrécie, ne mesure pas moins de mille mètres en longueur, sur une largeur de soixante-quinze mètres seulement (Pl. VI, fig. 1).

Le diverticule apparaît à l'extrémité nord de ce retranchement, mais il n'est plus voie publique; il s'avance à l'ouest dans les terres où, quoique défriché et cultivé, il a laissé des vestiges d'empierrement qui accusent son tracé; on en connaît un tronçon encore bien apparent au lieu dit la Grande-Haie. Ce chemin laissait au nord le village de Rosières-en-Blois, dans l'intérieur duquel on a mis à découvert, en 1839, des restes de constructions antiques qui avaient été détruites par le feu; il a été recueilli dans ces ruines un petit bronze romain à l'effigie de Constantin Ier, que M. H. de Widranges a conservé dans ses riches et intéressantes collections, où se trouve aussi un petit buste en bronze, représentant une divinité du paganisme que cet archéologue croit être la

déesse Hygie (Pl. xxvii, fig. 3); cet objet fut exhumé, en 1840, d'un terrain voisin de celui où gisaient les ruines dont il vient d'être question.

Le village ainsi que les terrains contigus à Rosières-en-Blois ont fourni d'autres objets antiques; on y a recueilli, de 1838 à 1843, deux monnaies gauloises en bronze, trois belles petites pointes de flèches en silex finement retaillées (Pl. vii, fig. 7 et 8), et deux haches polies en silex (Pl. vii, fig. 3 et 5), une fibule en laiton (Pl. xxviii, fig. 18), et un grain de collier en grès strié (Pl. xx, fig. 9), tous objets qui font partie du cabinet de M. le comte H. de Widranges; enfin, en 1843, on a exhumé de ce sol un fer de lance très oxydé, une lame d'outil tranchant et recourbé en forme de serpe, des bouts de chaînes, deux clefs en fer et une autre en cuivre, une monnaie en argent d'Alexandre Sévère, des moyens bronzes de Claude Ier, de Néron, de Trajan, d'Hadrien, de Faustine jeune, d'Alexandre Sévère, de Constans Ier, et des petits bronzes d'Auguste, de Maximin-Daza et de Constantin Ier.

Au sud de Rosières-en-Blois, entre ce village et le camp décrit plus haut, se trouve le bois des Essetés, près duquel est une contrée dite la Sarrasinière (Pl vi, fig. 1), où l'on rencontre des fragments de grandes tuiles plates à rebords, des débris de ciment romain provenant de l'aire d'une chambre, et des substructions qui semblent avoir appartenu à une *villa* importante; il y a été recueilli, en 1838, des monnaies gauloises et romaines en bronze, des armures de flèches en fer et des fragments de meules à bras en pierre volcanique; tous ces objets sont en la possession de M. H. de Widranges.

La voie antique se rend à Delouze en passant près du bois de Fragne, au nord duquel on en voit un tronçon que l'on peut suivre jusqu'à Baudignécourt; ses traces disparaissent au delà de ce village; mais il est à présumer que cette voie se rendait à Saint-Joire, où l'on trouve, lieu dit aux Carrières, situé dans la petite vallée de l'Ormanson, des restes de constructions antiques près desquelles on a exhumé, en 1848, un cippe en pierre haut d'environ un mètre; on y a mis à découvert, à la même époque, les débris d'un hypogée renfermant des fragments de vases en terre, des monnaies romaines en argent, quelques moyens bronzes dont un à l'effigie d'Auguste, type de l'autel de Lyon, et plusieurs petits bronzes antiques.

Le chemin se portait ensuite au hameau de la Neuville et venait passer sous la côte dite de Châtillon, commune de Tréveray, au sommet de laquelle existe un petit camp antique (*castellum*) (Pl. v, fig. 3), dont les fossés ainsi que les terrasses sont encore visibles, et au centre duquel on rencontre des ferrailles oxydées ou des objets sans valeur. Ce camp est de forme triangulaire : deux des côtés sont en ligne droite et mesurent environ cent soixante mètres de long; le troisième côté, à l'aspect du sud, est de cent trente mètres; il présente une courbure régulière au centre de laquelle se trouve la porte d'entrée qui est bien conservée. Le camp de Tréveray protégeait deux routes

antiques ; il servait de poste avancé aux camps retranchés qui couvraient Nasium, et il défendait le passage de l'Ornain ainsi que celui de l'Ormanson dont les eaux se réunissent au pied de la côte de Châtillon. A l'endroit même où les deux rivières effectuent leur jonction, il a été recueilli, en 1848, plusieurs monnaies romaines de divers modules, parmi lesquelles figurait un beau grand bronze à l'effigie de Maximus, portant au revers : *Principi juventutis.*

Le diverticule longeait les pentes de la côte de Châtillon et s'avançait à l'ouest où il se croise avec la voie antique allant de *Nasium* à Langres (*Andematunnum*), décrite au chapitre VIII; il passait entre le bois dit de Harrissard et celui de Tréveray, dans lequel se trouvent des minières en cours d'exploitation; on rencontre, près de ces minières, des traces de constructions antiques entourées de crassins ou laitiers de fer, des terres noires et des restes de charbon, ce qui permet de supposer que déjà, à l'époque gallo-romaine, il y avait dans ce lieu un établissement métallurgique, ou fonderie, dont la force motrice était probablement produite par des manèges; on a trouvé dans l'une de ces minières, vers l'année 1838, un essieu de chariot mesurant un peu moins d'un mètre ; dans cette longueur, ne sont pas compris les deux bouts qui entrent dans le moyeu.

A proximité de ce lieu, dans la portion du bois située en regard de Hévilliers, existe un puits antique, utilisé depuis quelques années pour l'alimentation des fontaines d'Hévilliers ; on a exhumé de ce puits, vers l'année 1800, un trésor composé de monnaies en or et en argent d'une assez grande valeur, mais dont le détail n'est malheureusement pas venu jusqu'à nous.

Après avoir laissé Hévilliers au sud, le *diverticulum* passait sous le bois de Nantois au delà duquel il croisait le chemin antique de Nasium au Châtelet, ou camp de Fontaines-sur-Marne, décrit au chapitre IX ; de ce point, il se rendait à Villers-le-Sec et traversait la forêt de Ligny dans laquelle on trouve, à la hauteur de Maulan, ainsi que dans les chènevières de ce village qui est situé à une assez grande distance au nord de la voie, des traces de constructions de l'époque gallo-romaine ; on a recueilli, en 1841, dans les chènevières de Maulan, plusieurs monnaies de Constantin-le-Grand, des fibules et deux agrafes en bronze d'un joli travail (Pl. XXIX, fig. 20 et 21) ; le tout est conservé dans le cabinet de M. de Widranges.

En sortant de la forêt de Ligny, le chemin débouchait sur les terres de la Borde ; au sud de cette ferme, se trouve le village de Fouchères où l'on a mis à découvert, en 1845, au lieu dit Mazois, des substructions antiques et des restes de murs dessinant des cellules ou petites chambres d'environ trois mètres de long, dans lesquelles gisait, parmi des débris de pavés en mosaïque, un buste en pierre, haut de vingt-six centimètres, représentant un homme jeune et portant la barbe (Pl. X, fig, 4); ce buste fait partie de mon cabinet.

Au delà de la Borde se trouve le bois de Charmois que le diverticule longe au nord; là, le chemin est visible et connu dans le pays pour son antiquité; on le suit jusqu'à Nant-le-Petit, où il porte le nom de *Chemin Charré* ou *Chemin des Romains*. On a trouvé sur le territoire de cette commune, lieu dit à Marmont (*Martis mons*), des traces de substructions antiques, l'emplacement d'un puits, et des monnaies romaines en grands bronzes; un peu à l'est de ce lieu, on rencontre d'autres vestiges de constructions au milieu desquelles se trouve un puits comblé; en 1843, on mit à découvert, sur la colline qui domine le village, des sépultures ou auges de l'époque gallo-romaine, et en 1871, M. Thevenin, maire de Nant-le-Petit, exhuma d'un champ situé à Marmont une pierre carrée, haute de 0^{m} 17, large d'environ 0^{m} 14, présentant une tête grossièrement sculptée sur deux des côtés adjacents; les deux autres côtés étaient brutes, ce qui fait supposer qu'ils étaient placés dans un encoignure; on pense que cette pierre, datant de l'époque gallo-romaine, était un *Hermès*, ou borne limitative de propriété. M. Thevenin y avait rencontré précédemment le bas de la jambe d'une statue de grandeur naturelle, dont le pied était chaussé de la sandale antique; il rejeta cet objet dans un pierrier existant au bout de son champ. Le musée de Verdun possède deux monnaies romaines de Domitien et de Vespasien, en moyens bronzes, trouvées en 1867 et en 1868, sur le territoire de Nant-le-Petit.

Après avoir traversé Nant-le-Petit, le *diverticulum* se rend à Stainville où il se croisait avec le chemin antique de Bar-le-Duc (*Caturices*) à Meuvy (*Mosa*) (Haute-Marne), décrit au chapitre IV; il franchissait la Saulx, et s'avançait à l'ouest sur Lavincourt où, depuis cinquante ans, on rencontre dans la contrée des Grèves, près du bois de ce nom, un grand nombre de cercueils ou auges en pierre, dont quelques uns renferment des vases funéraires en terre et des armes oxydées. Le chemin passait au nord du bois de Saint-Louvent et se portait sur le versant de la côte située au sud de Rupt-sur-Saulx; ce village, dit aussi Rupt-aux-Nonnains, a souvent restitué des souvenirs des temps antiques; on y a trouvé, en 1825, un vase en terre renfermant quinze cents monnaies romaines en argent, aux effigies des empereurs et impératrices, depuis Vespasien jusques et y compris le règne de Gallien; ces monnaies furent acquises par MM. de Fiennes et le docteur Baillot, de Bar-le-Duc. Postérieurement à cette riche trouvaille, on y a recueilli un denier d'argent à l'effigie de Philippe père (*Pax æterna*), qui fait partie du musée de Verdun; enfin, on y a trouvé, en 1870, une magnifique statuette en bronze, haute de dix-huit centimètres, représentant Minerve casquée, posée sur un socle haut de huit centimètres (Pl. xxv, fig. 1); ce bel objet, auquel il ne manquait que la lance, est conservé dans le musée de Bar-le-Duc.

En sortant de Rupt-aux-Nonnains, le chemin antique vient à Haironville où l'on a mis à découvert, en 1825, sur le plateau situé sur la rive gauche de la Saulx, quatre tombeaux

en pierre ne renfermant plus que quelques ossements; leurs couvercles déplacés indiquaient suffisamment que ces sépultures avaient déjà été fouillées (1); vers l'année 1835, on y fit une pareille rencontre; les tombeaux qui furent ouverts renfermaient des ossements, des armes et des monnaies romaines (2).

En regard et à trois kilomètres à l'ouest d'Haironville, se trouve le village de Sommelonne près duquel était un retranchement dit la *Maison Forte*, dont les fossés entourent environ un hectare de terrain situé dans la prairie ; lorsqu'on voulut, en 1820, extraire les pierres de fondation de cette Maison Forte, on y trouva divers objets antiques, des armes, des poteries, des monnaies romaines, et un pavé-mosaïque qu'on n'eut pas l'intelligence de recueillir et qui fut détruit.

De Haironville, le chemin vient en ligne droite à Saudrupt dont le sol a restitué, en 1880, un cercueil en pierre renfermant, à côté d'ossements humains, des armes et des monnaies antiques. La voie passait à quelques mètres à l'est de Ville-sur-Saulx et de Lisle-en-Rigault où existait au moyen-âge un poste fortifié; elle traversait Robert-Espagne, puis Beurey, au delà duquel elle longeait en ligne droite la rive gauche de la Saulx; elle laissait à un kilomètre à l'est le village de Couvonges dont le sol a restitué, en 1864, une sépulture renfermant un vase ou jatte (*gabata*) en verre (Pl. XXIV, fig. 6), une urne funéraire en terre grise, et une boucle de ceinturon avec plaque en bronze (Pl. XXIX, fig. 18); ces trois objets sont conservés dans le musée de Bar-le-Duc.

Le diverticule se rendait ensuite à Mognéville, à l'ouest duquel il longeait la contrée des Chènevières où l'on remarque des traces de constructions antiques, des tessons de poteries et des fragments de tuiles plates à rebords (*hamatæ tegulæ*); on a recueilli parmi ces débris plusieurs monnaies romaines à l'effigie de Marc-Aurèle. De ce point, le chemin vient se souder, à un kilomètre à l'ouest d'Andernay, sur la voie antique de Fains à Sermaize, avec laquelle il passait un peu au nord de la source dite *Fontaine des Sarrasins*, ou *Puits des Sarrasins*, située à l'est de Sermaize.

C'est sur cette fontaine que se trouvait, à l'époque gallo-romaine, un établissement thermal dont l'existence a été révélée en 1851, lors du rétablissement des bâtiments par une société d'actionnaires; en nivelant le terrain pour y asseoir les nouvelles constructions qui s'élèvent sur cette source minérale, on a rencontré des substructions antiques détériorées par le feu. Divers objets gallo-romains ont été exhumés de ces ruines : on y a recueilli une figurine, ou *ex-voto*, en pâte antique de couleur blanche, deux *phallus* en bronze coulé et retouché au burin, deux petites fioles ou lacrymatoires en verre, une fibule et une sonnette en bronze, une hache en fer, de nombreux fragments de poteries

(1) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 41.
(2) Cf. Narrateur de la Meuse, tome 51.

de diverses couleurs, des débris de tuiles plates à rebords, de grosses tuiles creuses, des meules en pierre volcanique, un médaillon fruste en bronze, et une grande quantité de monnaies romaines aux effigies de Néron en grands et en moyens bronzes, des moyens bronzes de Domitien et de Trajan, des grands et moyens bronzes d'Hadrien, des moyens bronzes d'Antonin, de Lucille, de Commode, des petits bronzes de Licinius père et de Constantin-le-Grand; tous ces objets ont été placés avec soin dans une vitrine et sont conservés dans l'une des salles de la maison commune de Sermaize.

Les environs de la fontaine sont eux-mêmes couverts de substructions et de débris antiques; des officiers français y ayant fait une fouille sous les dernières années du règne de Louis XV, y recueillirent plusieurs objets intéressants parmi lesquels se trouvaient des vases en bronze dont l'un était d'un travail peu commun, des monnaies et autres antiquités; cette fouille est relatée dans les *Notes sur les objets antiques découverts autour de la fontaine de Sermaize*, par J.-B. Bénard, Vitry, 1851.



CHAPITRE XII

VOIE ANTIQUE OU DIVERTICULUM

DE MAXEY-SUR-VAISE A GRAND

Nous avons dit au précédent chapitre que plusieurs voies antiques prenaient naissance à Maxey-sur-Vaise (*Marceïum* ou *Maxeïum*); l'une d'elles était un diverticule ou chemin d'ordre inférieur qui, sortant au sud du village, venait longer les pentes de Masseraumont, au lieu dit aux Carrières, où il est parfaitement visible, et connu sous le nom de *la Voie des Francs.* Cette voie passe d'abord au dessous de l'ancien chemin d'Amanty; après avoir franchi le ruisseau et avoir gravi la côte située au delà, elle traverse le bois des Blusses qui fait partie de la forêt du Grand Chenois; quoique recouverte de terre végétale, on en retrouve l'empierrement très bien conservé à seize ou vingt centimètres de profondeur, sous un sentier qui en suit quelque temps le parcours et qui a pris le nom de *Chemin des Armées.*

Le diverticule se montre ensuite dans les terres où on le suit sur une longueur de deux cent cinquante mètres, puis il pénètre dans les bois de Vouthon-Bas, dont il sort presque aussitôt pour longer au sud-est la limite du finage d'Amanty; il traverse sur ce territoire la contrée dite *le Château des Sarrasins,* où l'on a mis à découvert, il y a quelques années, des substructions gallo-romaines dans lesquelles gisaient des tronçons de colonnes et des débris de chapiteaux. La voie se porte ensuite à l'est du village de Vouthon-Bas, et vient traverser Vouthon-Haut où il y avait un ancien castel, et sur le territoire duquel on a mis à découvert, en 1825, des amas considérables de poteries antiques disséminées dans des substructions tellement importantes qu'on crut y reconnaitre les ruines d'un établissement de céramique de l'époque gallo-romaine; un grand nombre de monnaies du haut et du bas empire furent recueillies sur cet emplacement, ainsi qu'une brique ou tablette matrice gravée en creux, destinée à imprimer des ins-

criptions sur les vases lors de leur confection; cette tablette fut placée comme tuileau sous une borne champêtre.

De ce point, le diverticule se rendait sur le plateau de Bellevue qu'il traversait; il gagnait la lisière du bois de Vaudeville attenant à la forêt du Vaux : une tranchée ouverte il y a quelques années sur ce point, dans le but de vérifier le mode de construction de ce chemin, permit de constater qu'il était formé de grandes pierres plates, dites pierres champêtres, provenant des environs; quoique le *summum dorsum* de cette chaussée soit en cet endroit recouvert d'une assez forte couche de terre végétale, elle est connue dans le pays; mais au delà du bois de Vaudeville, on en trouve un beau tronçon, nommé le *Haut Chemin,* qu'on peut suivre sur une longueur de onze cents mètres; c'est à proximité de ce tronçon que des traces de constructions antiques ont été mises à découvert il y a quelques années; c'est aussi dans son voisinage que se trouve la contrée de *la Haute-Borne* où, d'après la tradition, s'élevait anciennement un menhir ou pierre debout, haut d'environ trois mètres, et celle de la *Pierre-Percée,* qui aurait pris son nom d'un reste de cromlech, ou monument celtique, composé autrefois d'un grand nombre de pierres brutes rangées en cercle.

A la sortie de la forêt qu'il traverse en ligne droite et près de laquelle il laisse à l'est le village de Seraumont (*Cereris mons*), le diverticule fait son entrée dans le département des Vosges; il passe sous la ferme dite le Chénois, laisse au nord celle de Vide-Barique, et traverse Avrainville (*Auranivilla*) sur le territoire duquel se trouve un cimetière qui fut mis à découvert en 1840, et dont on a exhumé un grand nombre d'auges en pierre renfermant des squelettes, des armes et des urnes funéraires de l'époque antique.

Le diverticule a laissé sur le finage d'Avrainville des traces bien connues; on les suit jusqu'à la fontaine de Routeuil, l'une des sources de la Maldite, où l'on trouve des vestiges de retranchements établis dans le but de défendre le passage de la vallée et de protéger la cité gallo-romaine qui l'avoisinait; de ce point, le diverticule, aujourd'hui utilisé comme voie publique, s'avance en ligne droite et arrive sur un plateau semé de débris et de ruines qui occupent une surface de plus de deux kilomètres; c'est sur ce plateau, près duquel s'élève aujourd'hui le village de Grand, que se trouvait l'antique *Andesina* ou *Indesina* (de la table de Théodose), ville détruite, dont les vestiges attestent une certaine importance sous la domination romaine. Le sol de cette cité a souvent restitué des débris de statues et de bas-reliefs, des fragments de corniches, des autels votifs et des morceaux de marbre; on y voit les restes d'un amphithéâtre qui mesurait cent trente mètres de long sur soixante mètres de large, des thermes ou bains publics dont les ruines fournissent des tronçons de colonnes, des tuyaux de chaleur, des briques et des conduits pour le passage des eaux; on y a recueilli un grand nombre de monnaies romaines du haut et du bas empire, une quantité d'objets dans le détail desquels je ne

dois pas entrer, afin de laisser à mes confrères des Vosges le mérite de faire connaître eux-mêmes les richesses archéologiques de leur circonscription.

Je mentionnerai toutefois une pierre épigraphique trouvée, vers l'année 1812, par le le sieur Jacques Prévost, dans un champ situé au lieu dit *le Béan,* un peu au nord des ruines de la cité; cette pierre portait une inscription composée de cinq lignes parfaitement complètes; mais le propriétaire voulant utiliser ce bloc pour en faire un banc, le tailla aux deux extrémités et abattit, pour le mettre de longueur, les premières ainsi que les dernières lettres de chacune des lignes; la pierre ainsi réduite mesure encore un mètre de long sur cinquante centimètres de large; voici ce qui reste de cette inscription :

NVBIO IVNCTI DIVERSIS GENTIBV
GALLAE CVM PARTHIS MONIME
VM SIC STATVERVNT BASILIDAE
VNC ET SIBI NON DVBITANTES
OMINA NOSCE NI VRSA TVM C

Dans son journal intitulé *le Narrateur de la Meuse* (tome XVI, page 246), M. Denis rétablit ainsi le texte de cette pierre épigraphique :

Connubio juncti diversis gentibus,
ut Gallæ cum Parthis monimen-
tum sic statuerunt Basilidæ,
nunc et sibi; non dubitantes in-
fausta omina noscere, ni ursa tumulet cuncta.

TABLE DES CHAPITRES



TABLE DES PLANCHES

PLANCHE I.

Carte du département, partie méridionale.

PLANCHE II.

PLANCHE III.

PLANCHE IV.

PLANCHE V.

PLANCHE VI.

PLANCHE VII.

PLANCHE VIII.

PLANCHE IX.

PLANCHE X.

PLANCHE XI.

PLANCHE XII.

PLANCHE XIII.

PLANCHE XIV.

PLANCHE XV.

PLANCHE XVI.

PLANCHE XVII.

PLANCHE XVIII.

PLANCHE XIX.

PLANCHE XX.

PLANCHE XXI.

PLANCHE XXII.

PLANCHE XXIII.

PLANCHE XXIV.

PLANCHE XXV.

PLANCHE XXVI.

PLANCHE XXVII.

PLANCHE XXVIII.

PLANCHE XXIX.

PLANCHE XXX.

PLANCHE XXXI.

PLANCHE XXXII.

PLANCHE XXXIII.

PLANCHE XXXIV.

PLANCHE XXXV.

PLANCHE XXXVI.

PLANCHE XXXVII.

PLANCHE XXXVIII.

PLANCHE XXXIX.

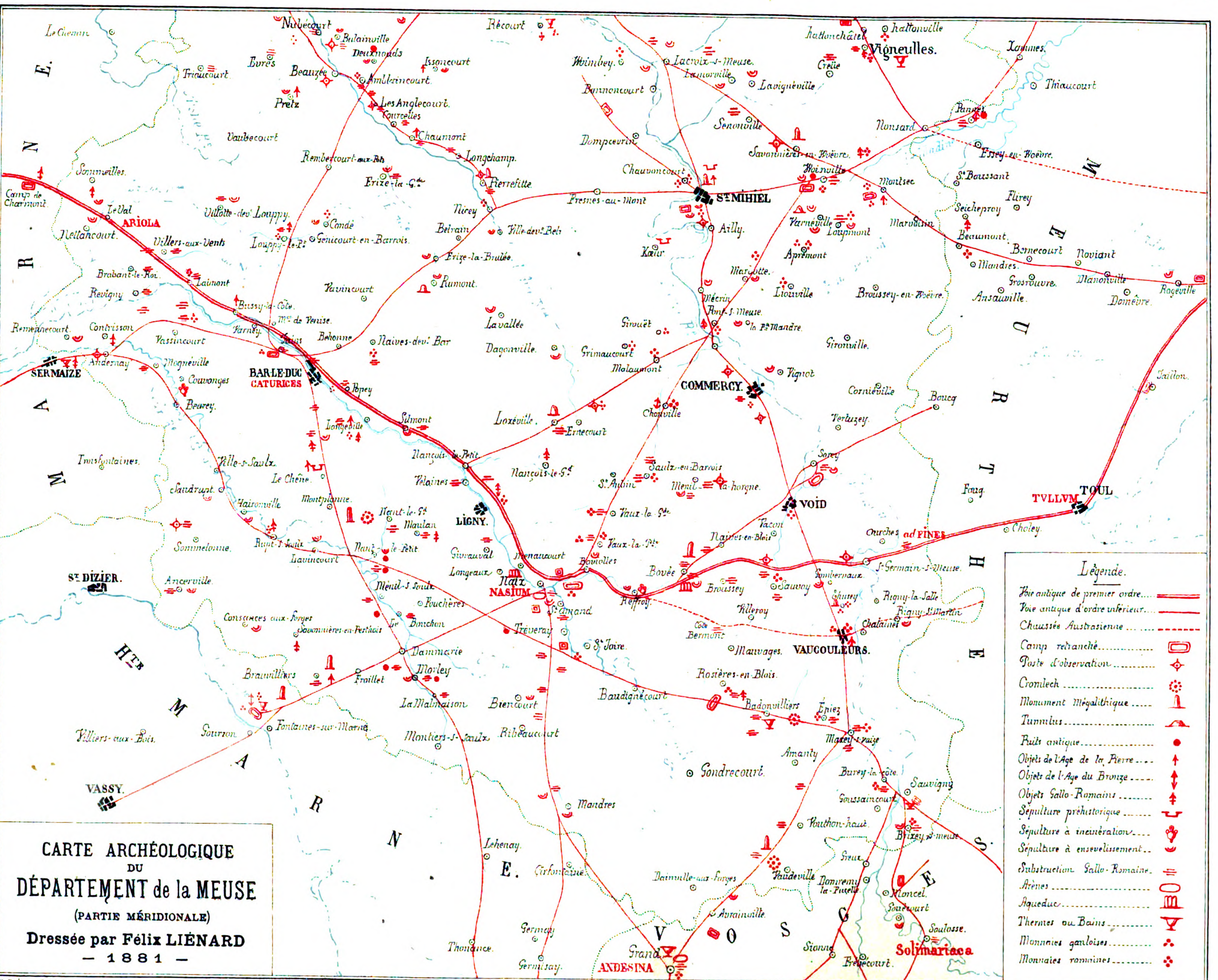
(Suite de la Planche XXXVIII.)

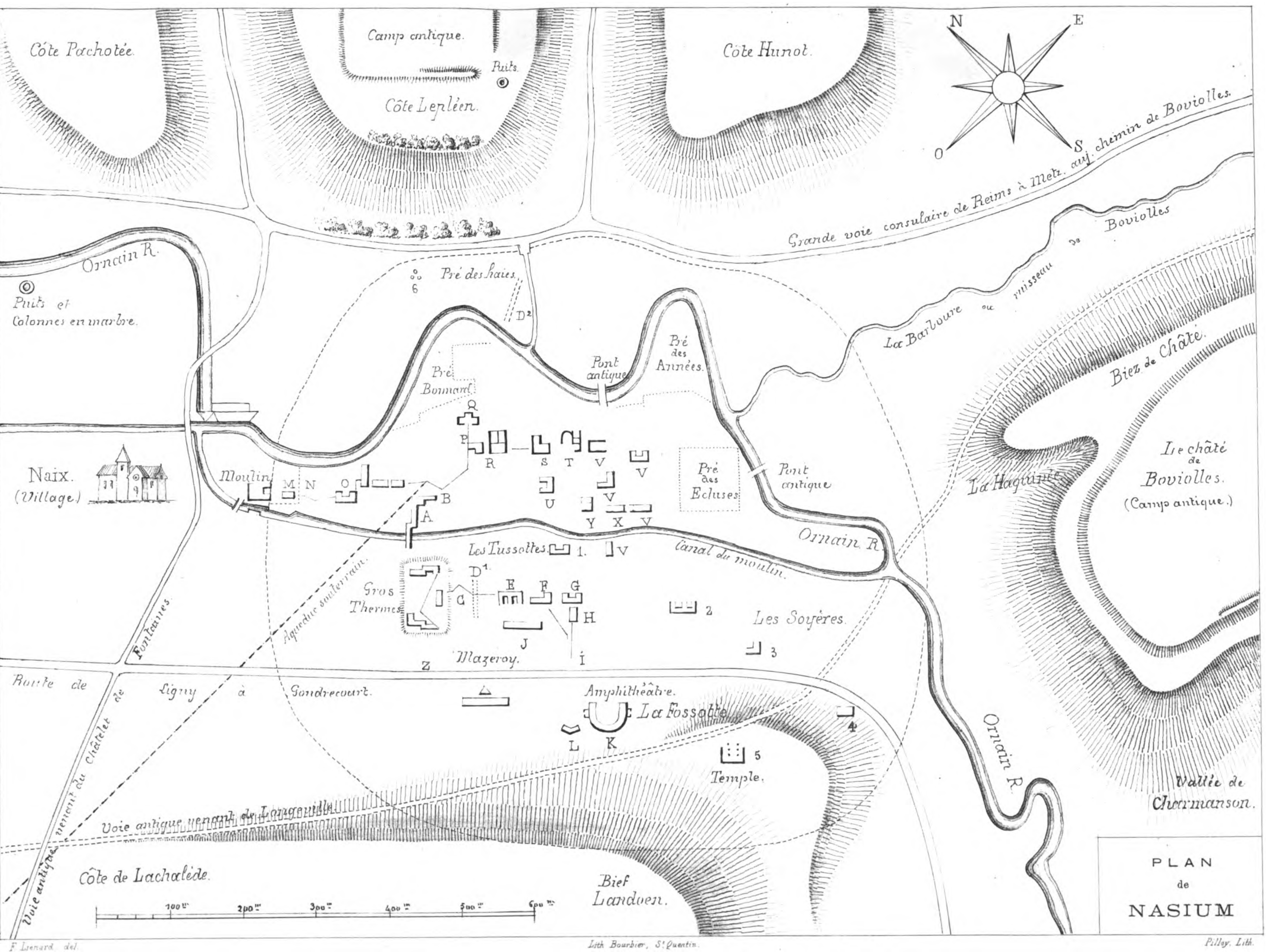
PLANCHE XL.

PLANCHE XLI.

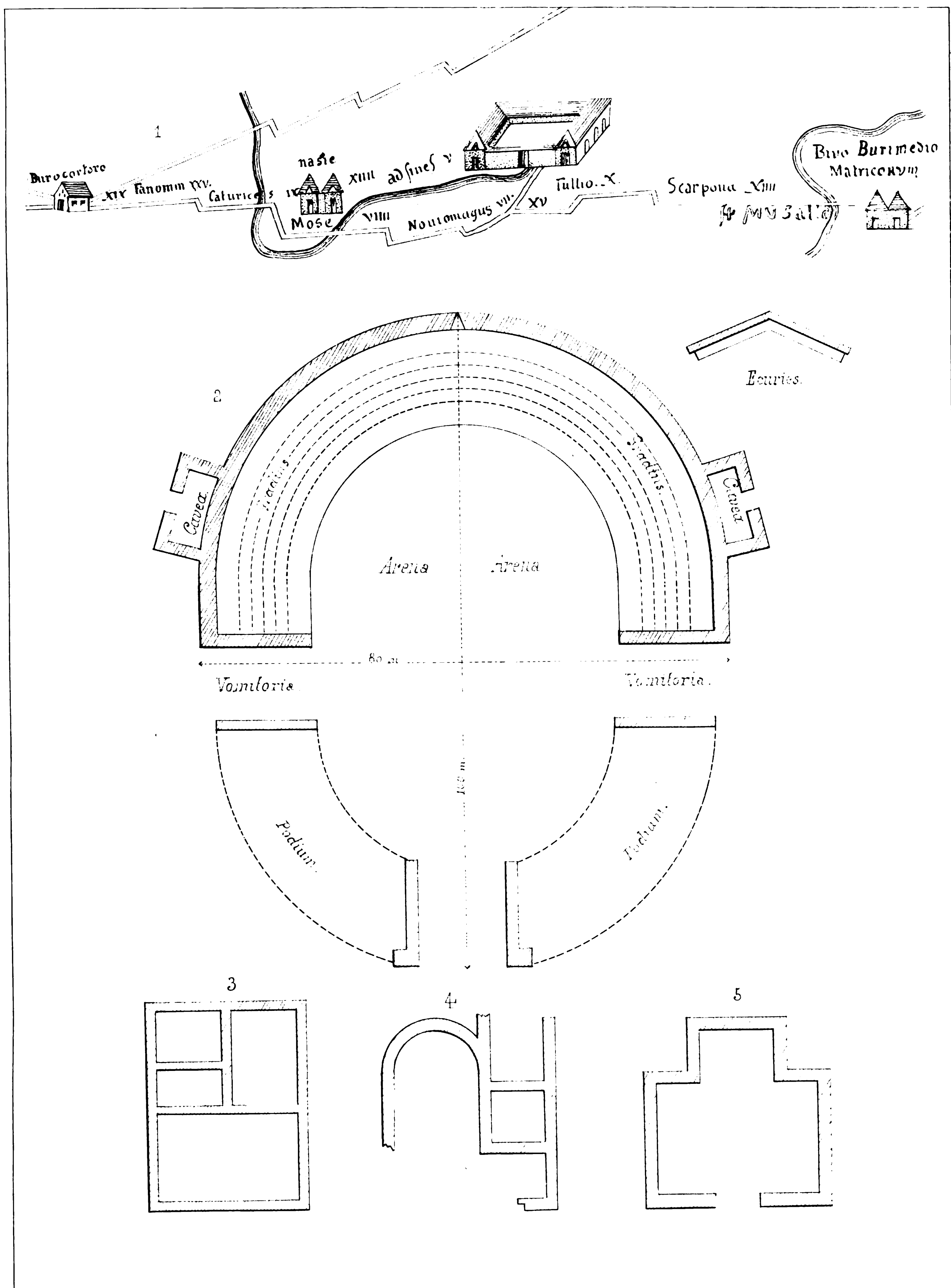


VERDUN. — IMPRIMERIE DE CHARLES LAURENT, QUAI DE LA RÉPUBLIQUE, 14.

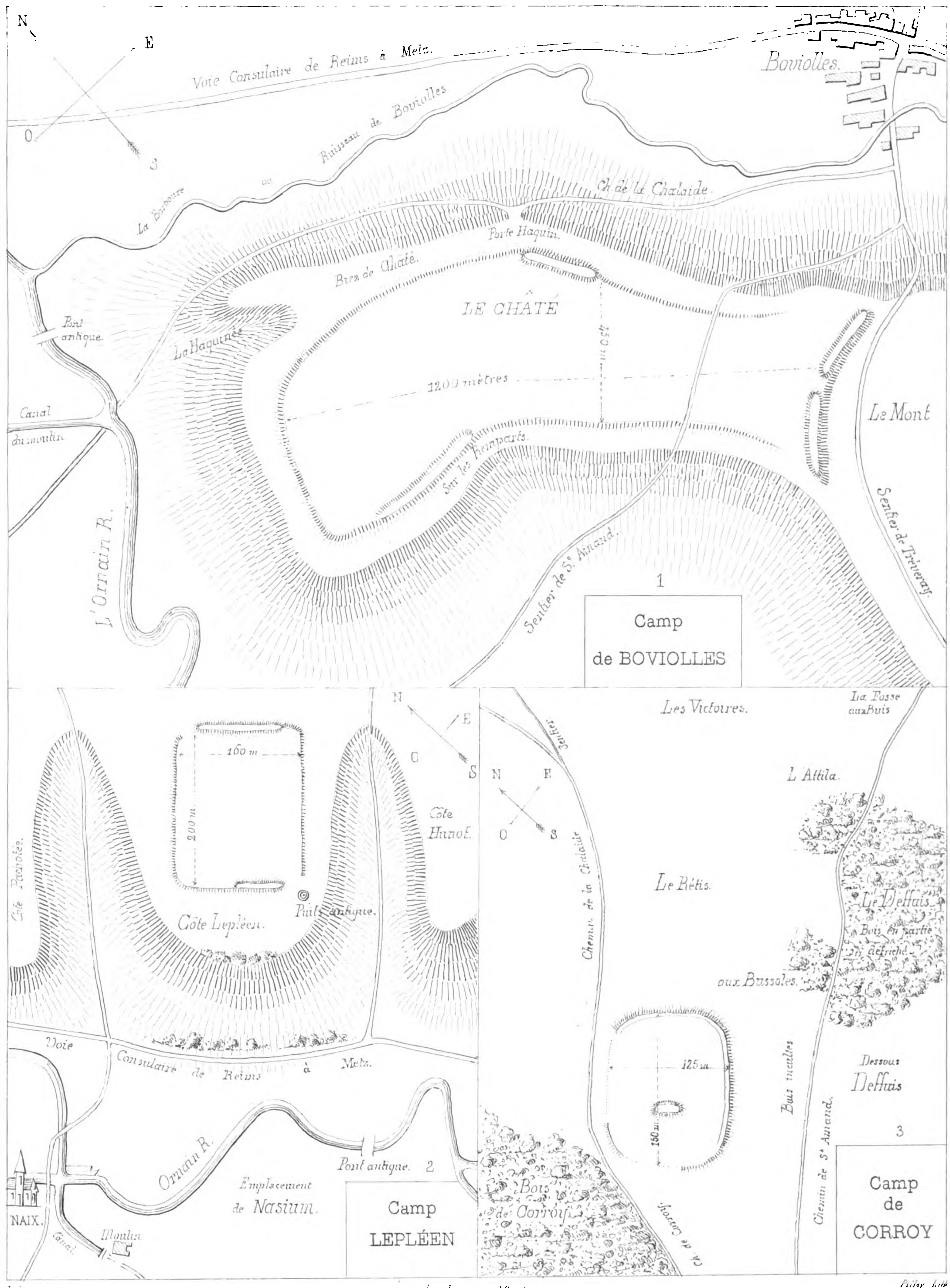

CARTE ARCHÉOLOGIQUE
DU
DÉPARTEMENT de la MEUSE
(PARTIE MÉRIDIONALE)
Dressée par Félix LIÉNARD
— 1881 —
Légende.
Voie antique de premier ordre
Voie antique d'ordre inférieur
Chaussée Austrasienne
Camp retranché
Poste d'observation
Cromlech
Monument Mégalithique
Tumulus
Puits antique
Objets de l'Age de la Pierre
Objets de l'Age du Bronze
Objets Gallo-Romains
Sépulture préhistorique
Sépulture à incinération
Sépulture à ensevelissement
Substruction Gallo-Romaine
Arènes
Aqueduc
Thermes ou Bains
Monnaies gauloises
Monnaies romaines
MEURTHE
VOSGES
HTE MARNE
MARNE
St MIHIEL
COMMERCY
VOID
TOUL
TVLLVM
VAUCOULEURS
LIGNY
BAR-LE-DUC
CATURICES
SERMAIZE
St DIZIER
VASSY
NAIX
NASIUM
ARIOLA
ANDESINA
Grand
Solimariaca
ad FINES
Vigneulles
Gondrecourt
F. Liénard del.
Lith. Bourbier, St Quentin
Pilloy Lith.

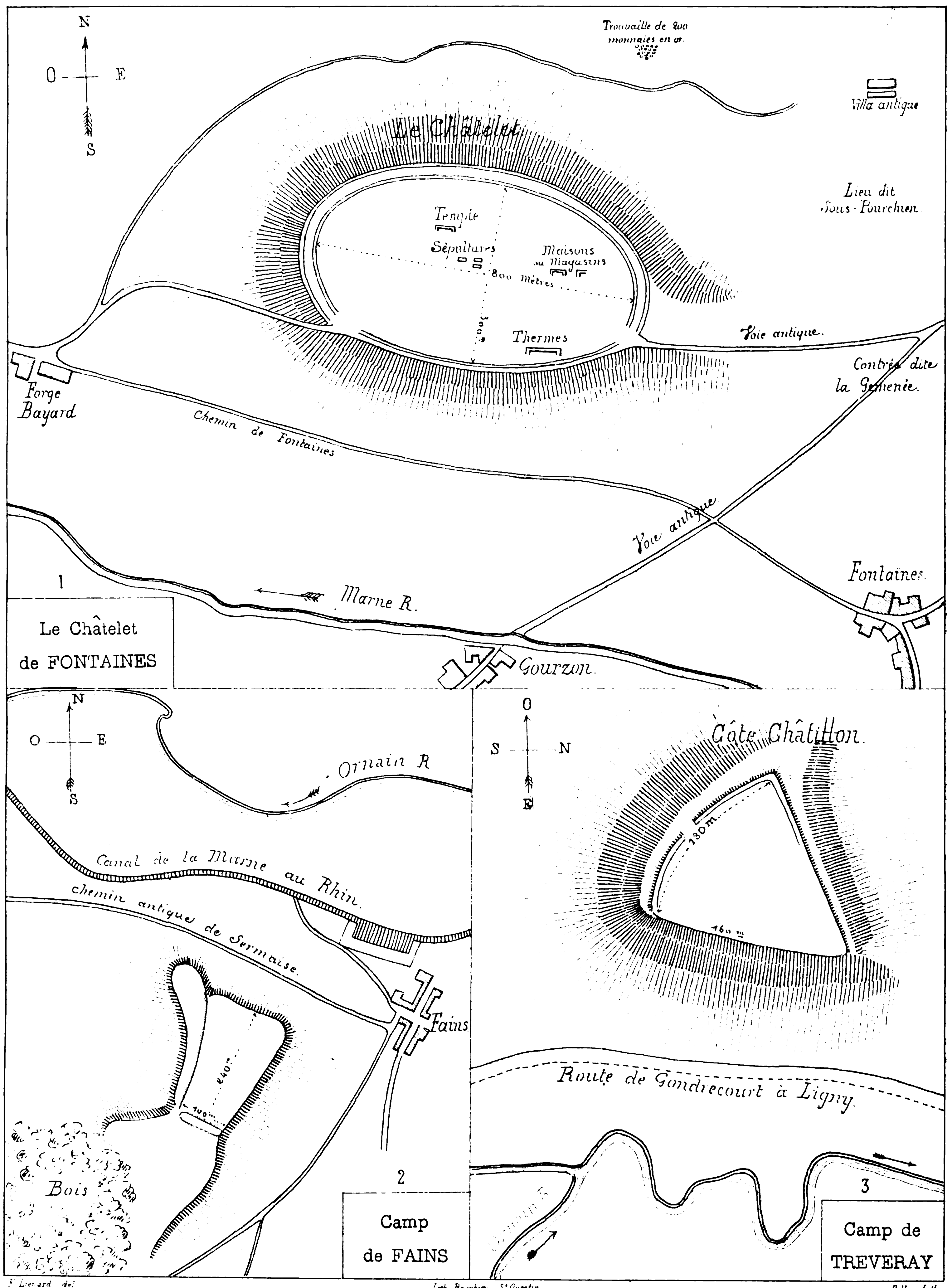


F. Liénard del.   Lith. Bourbier, St Quentin.   Pilley, Lith.

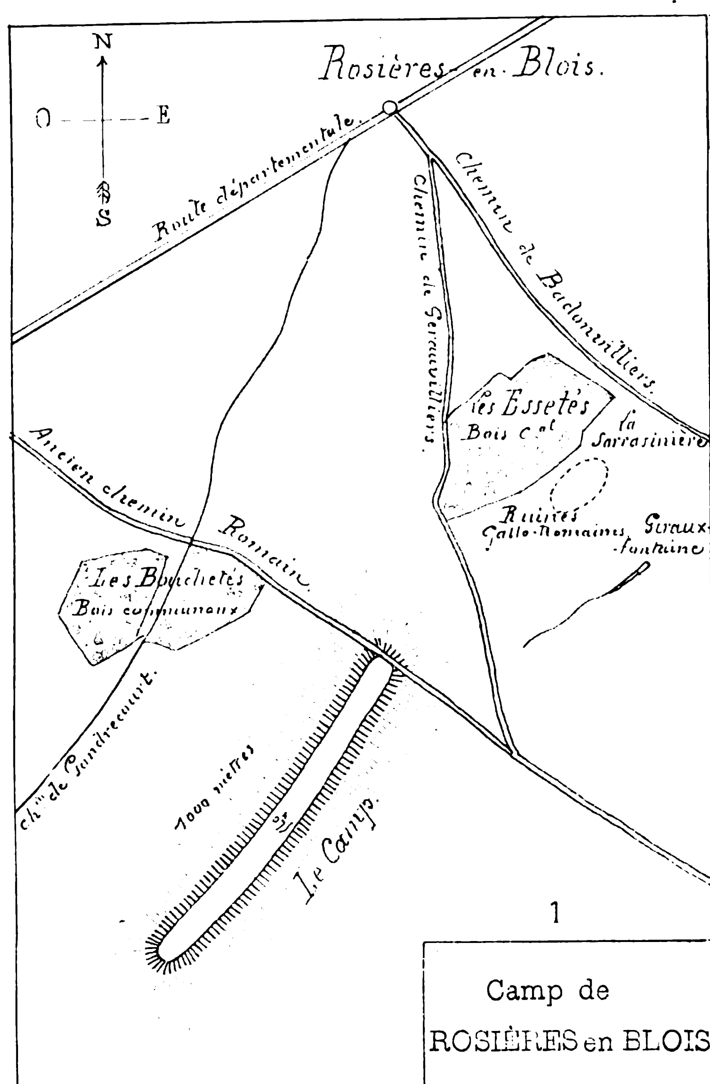


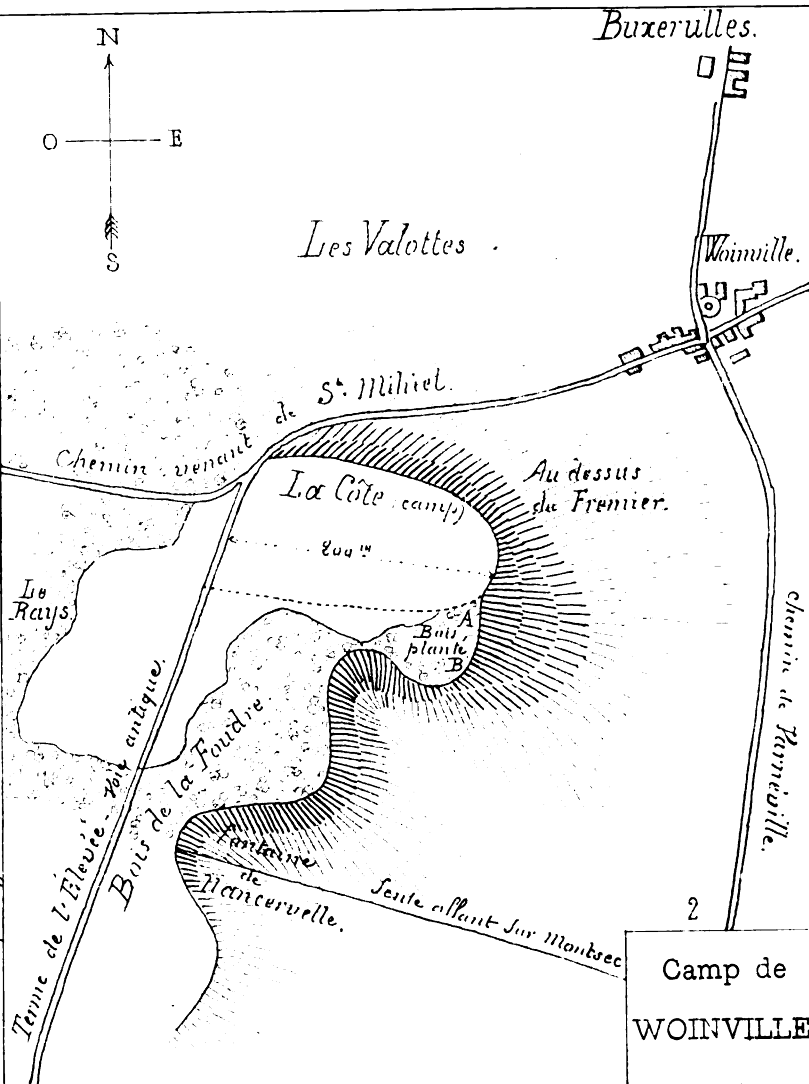
F. Liénard del. Lith. Bourbier St Quentin Pilloy Lith.

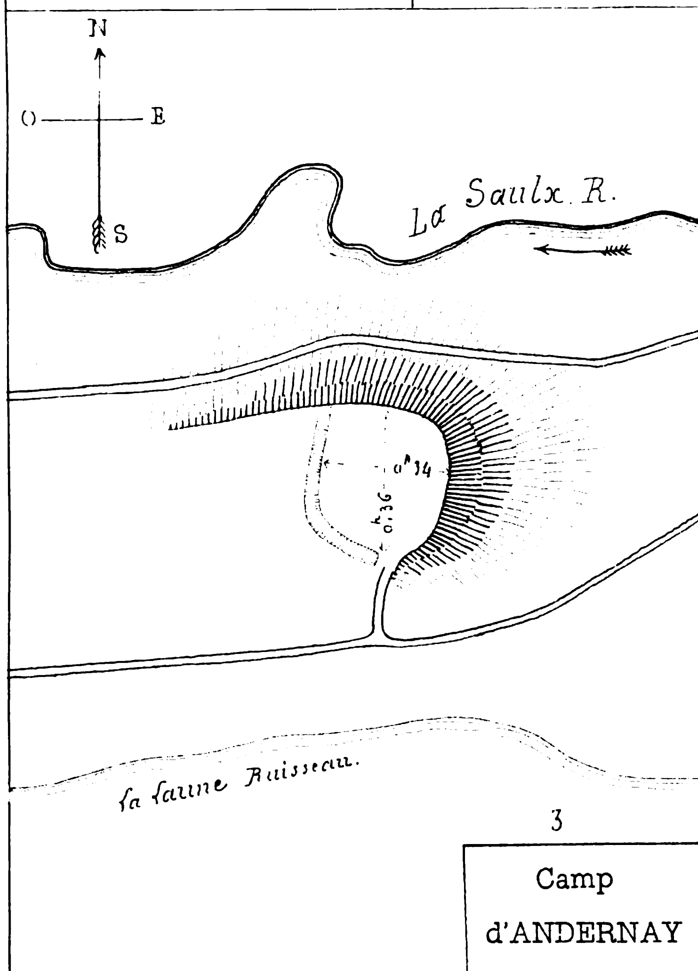

Voie Consulaire de Reims à Metz.
Ruisseau de Boviolles
Boviolles.
Ch de la Chalaide.
Porte Haquin.
Bien de Chaté.
LE CHATÉ
La Haquinée
Pont antique.
1200 mètres
450 m
Canal du moulin
L'Ornain R.
Sur les Remparts.
Le Mont
Sentier de St Amand.
Sentier de Treveray.
1
Camp de BOVIOLLES
160 m
200 m
Côte Hanot.
Côte Lepléen.
Puits antique.
Voie Consulaire de Reims à Metz.
Ornain R.
Pont antique. 2
Emplacement de Nasium.
NAIX.
Moulin
Canal
Camp LEPLÉEN
Les Victoires.
La Fosse aux Buis
L'Attila.
Le Rétis.
Le Deffais.
Bois en partie défriché.
aux Bussoles.
Chemin de la Chalaide
125 m
150 m
Dessous Deffais
Chemin de St Amand.
Bois de Corroy.
3
Camp de CORROY

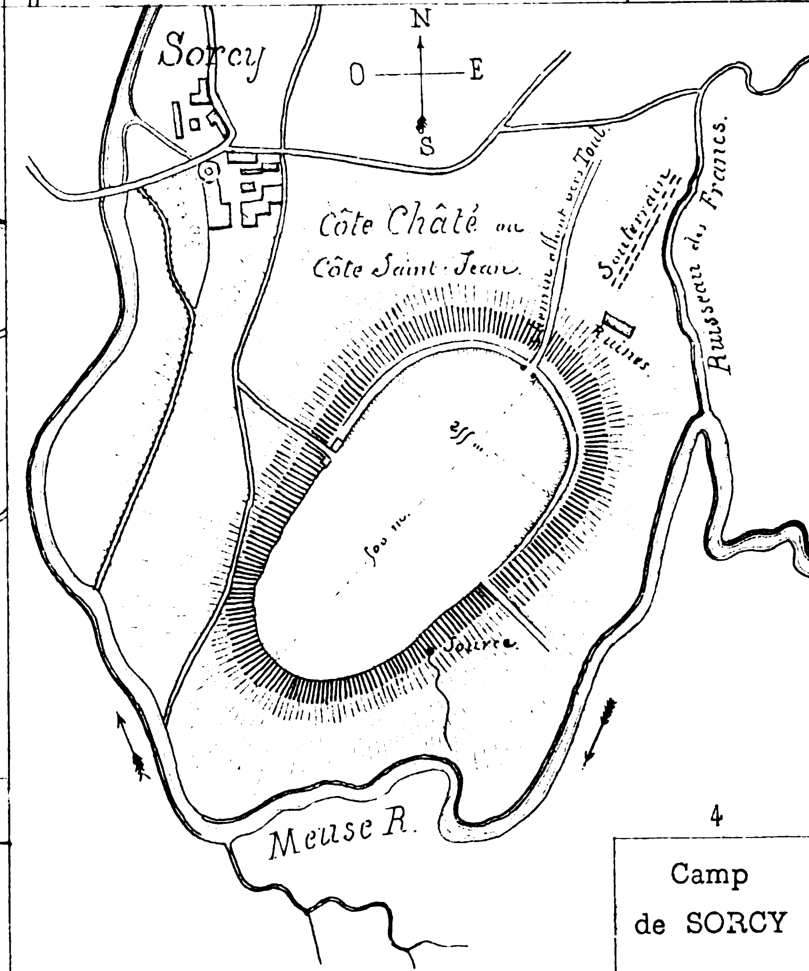


F. Liénard del. Lith Bourbier St Quentin Pilloy. Lith

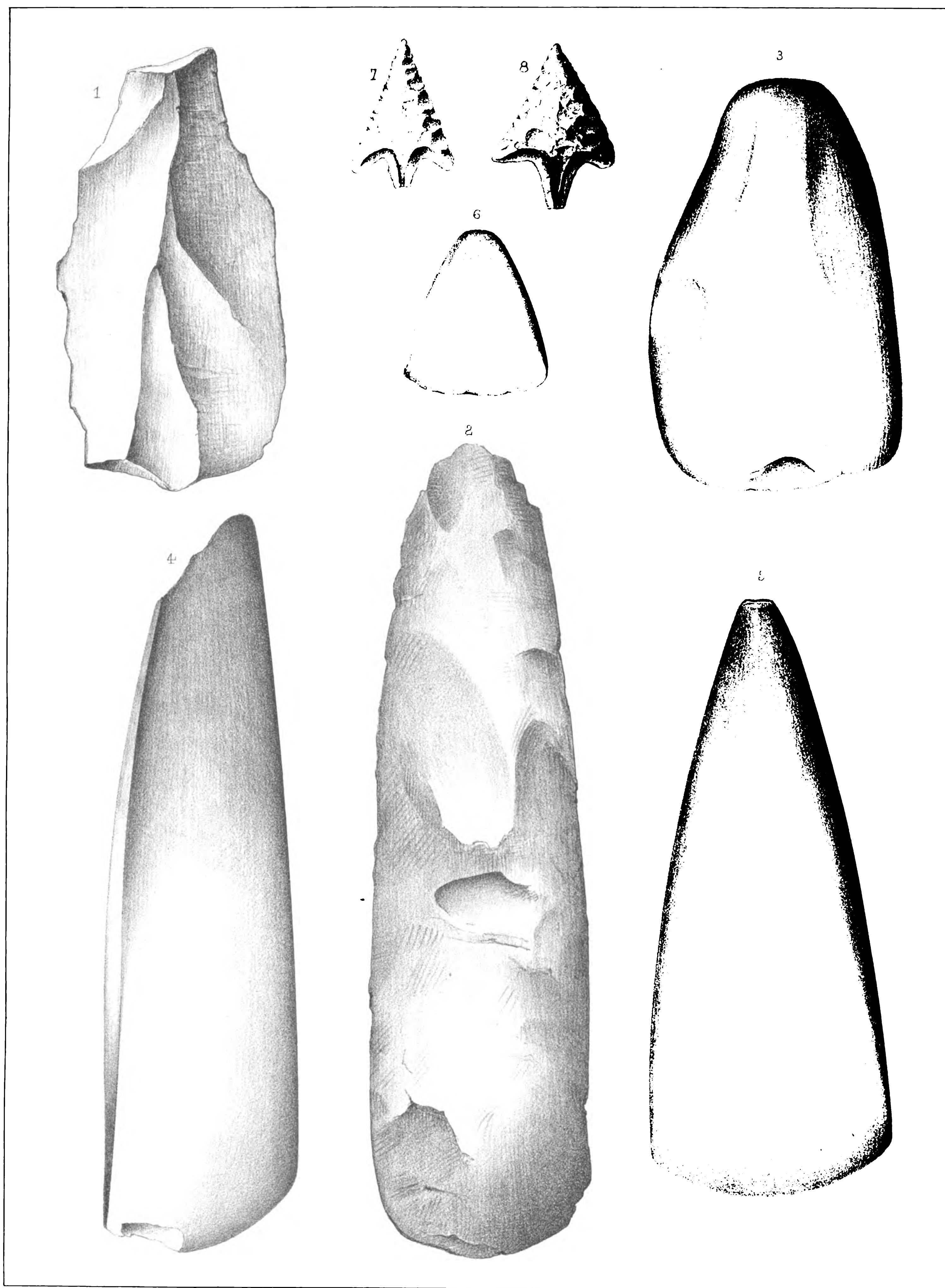

N
O
E
S
Rosières en Blois.
Route départementale
Chemin de Badonvilliers
Chemin de Gerauvilliers
les Essetés
Bois Cal
la Sarrasinière
Ruines Gallo-Romaines
Giraux fontaine
Ancien chemin Romain
Les Bouchetés
Bois communaux
1000 mètres
Le Camp
1
Camp de
ROSIÈRES en BLOIS


N
O
E
S
Buxerulles.
Les Valottes
Woinville.
Chemin venant de St Mihiel
La Côte camp
Au dessus du Fremier.
200m
Le Rays
A
B
Bois planté
Bois de la Foudre
Fontaine de Nancervelle.
Sente allant sur Montsec
Chemin de Varnéville
2
Camp de
WOINVILLE

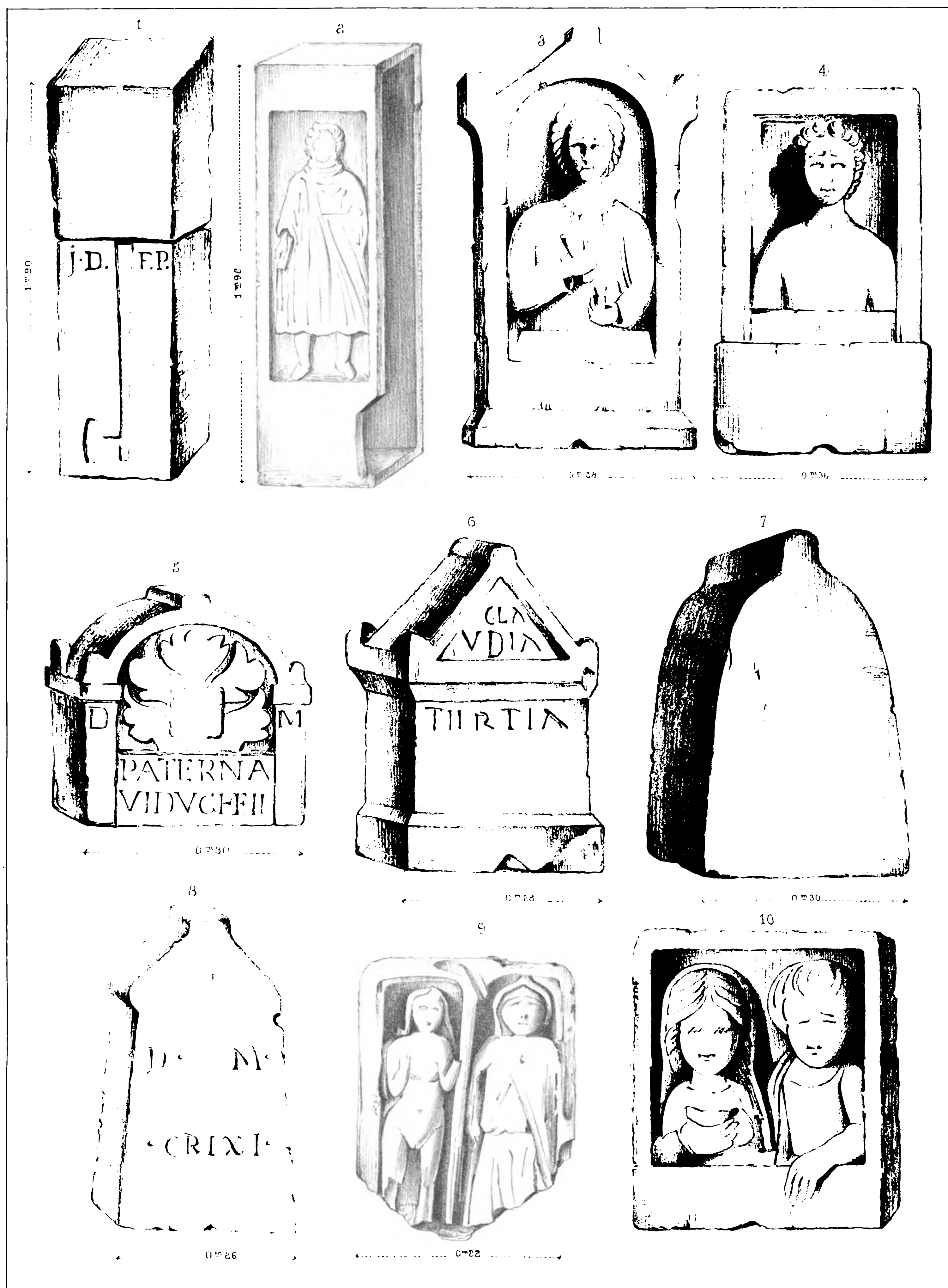

N
O
E
S
La Saulx R.
o.m34
o.m36
La Saune Ruisseau.
3
Camp
d'ANDERNAY


N
O
E
S
Sorcy
Côte Châté ou
Côte Saint-Jean.
Souterrain
Ruines
Ruisseau des Francs.
250m
500m
Source
Meuse R.
4
Camp
de SORCY

Pilloy. Lith



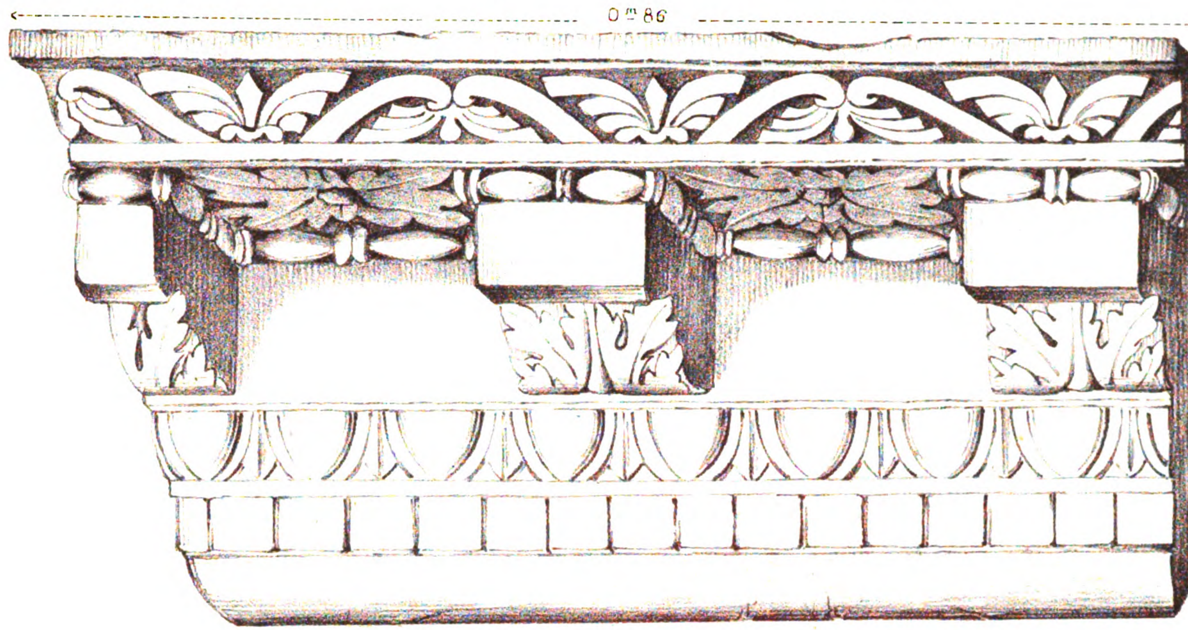
F. Liénard del. Lith. Bouchier St Quentin Fillay Lith



F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin P. Hay Lith.



F. Liénard del. Lith Bourbier, St Quentin. Pillay Lith.









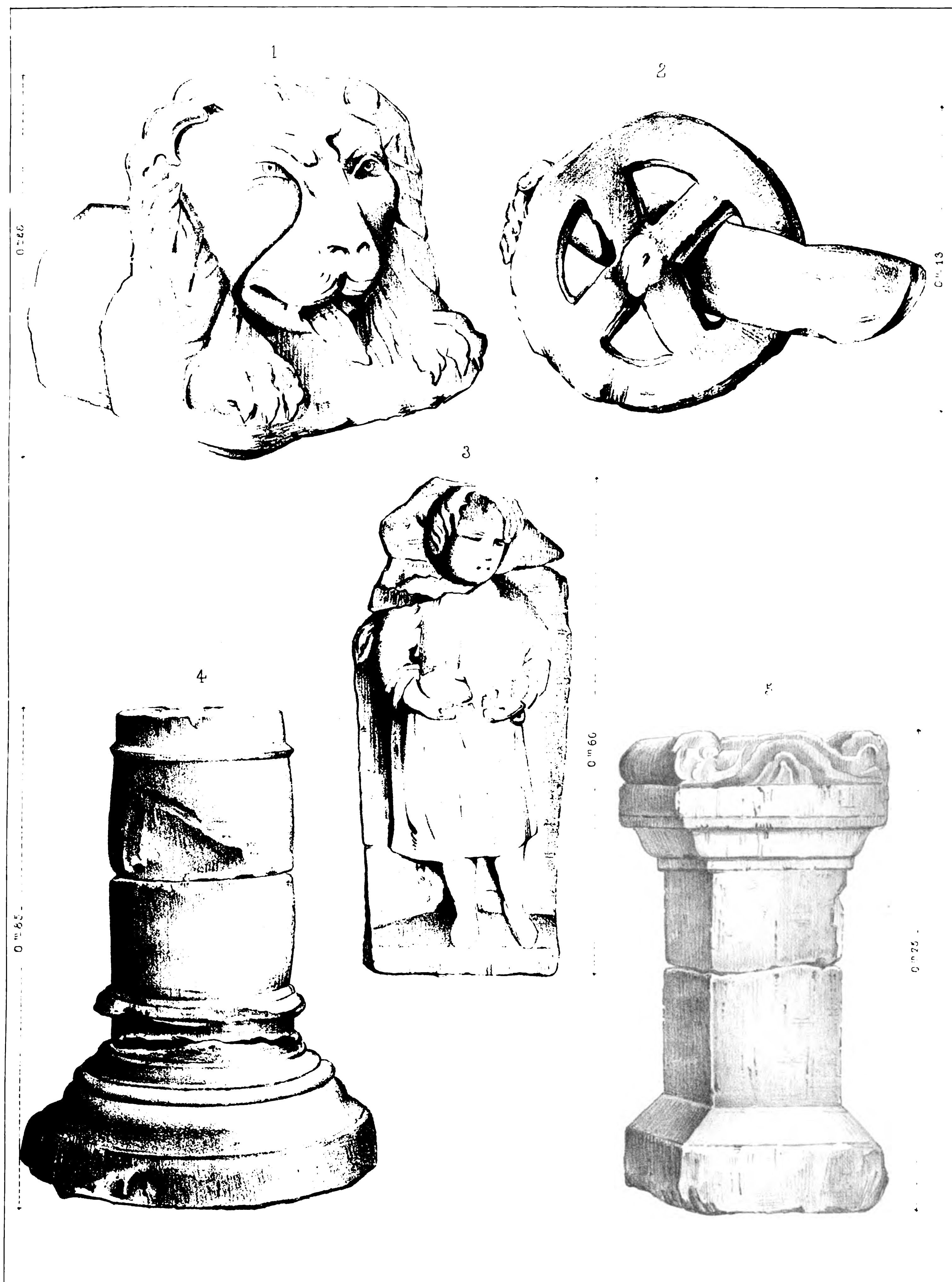
F. Liénard del. Lith Bourbier, St Quentin Pilloy, Lith

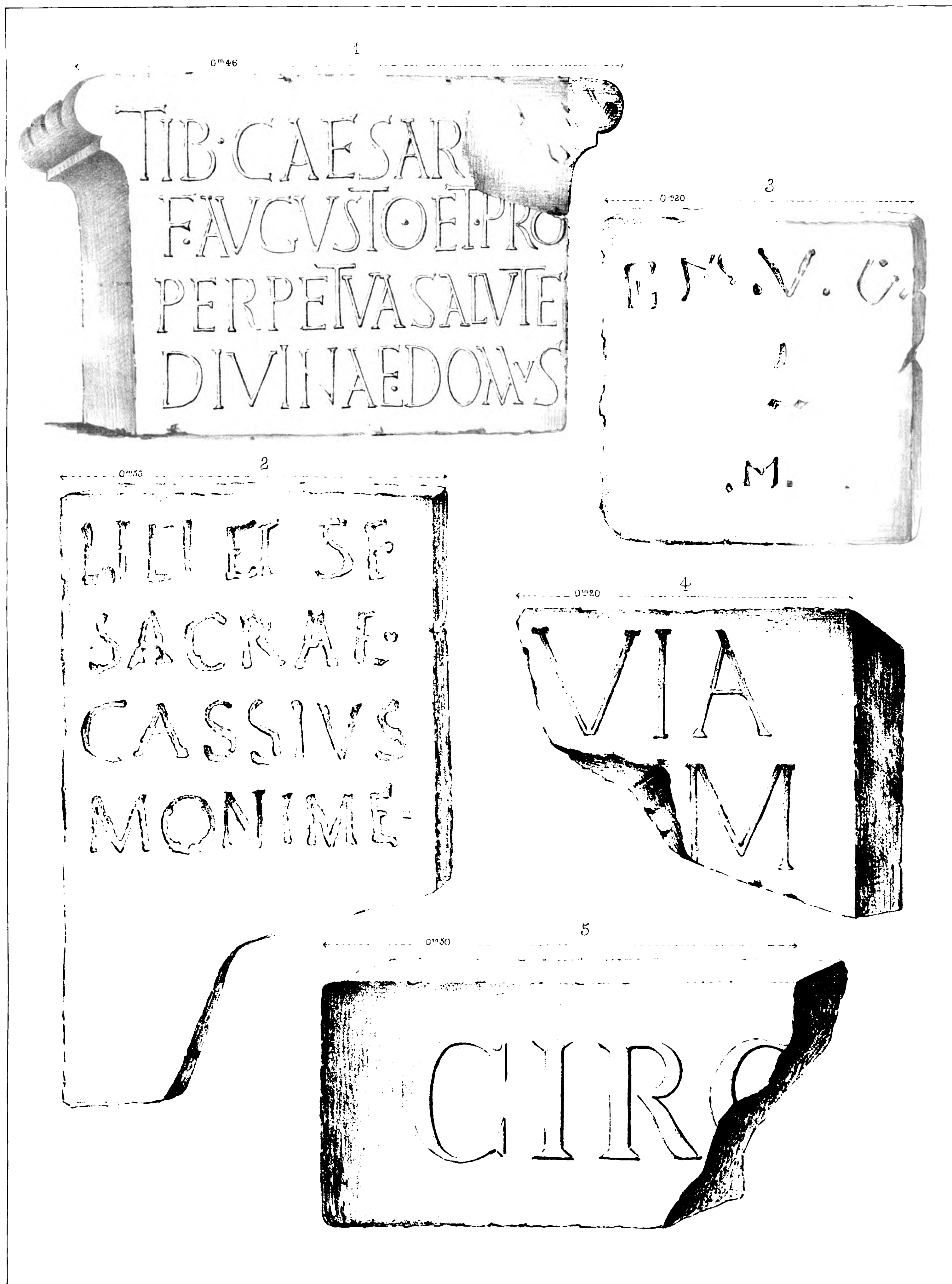


F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin. Pilliy Lith.



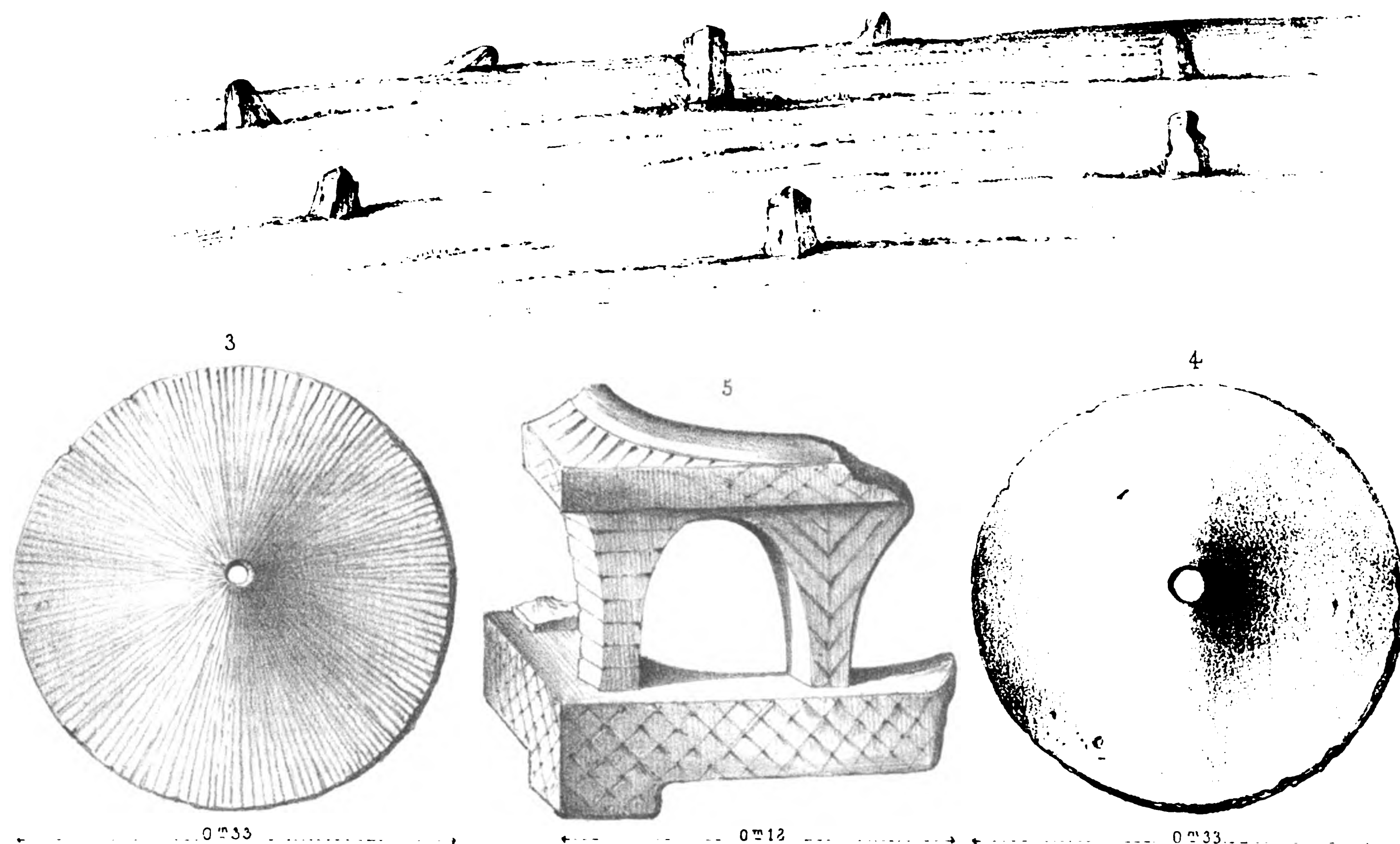
F Lienard del. Lith Bourbier, St Quentin. Pilloy Lith.

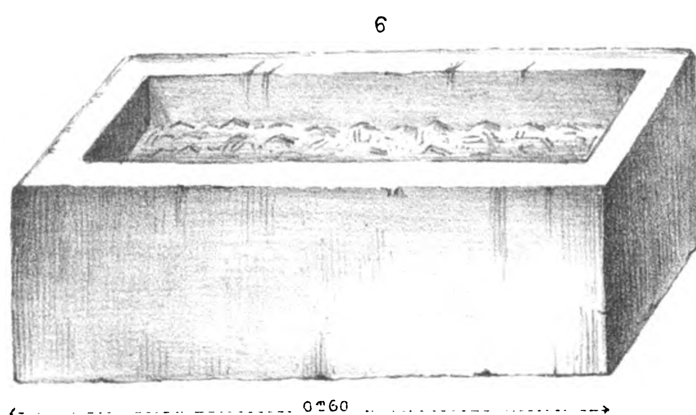

1
2
3
4
5
0m 26
0m 13
0m 66
0m 85
0m 23

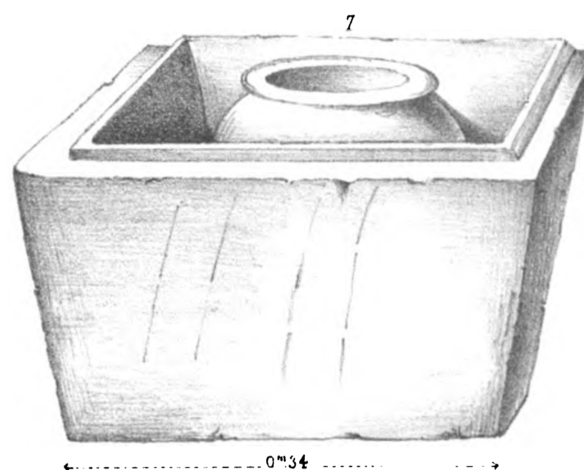


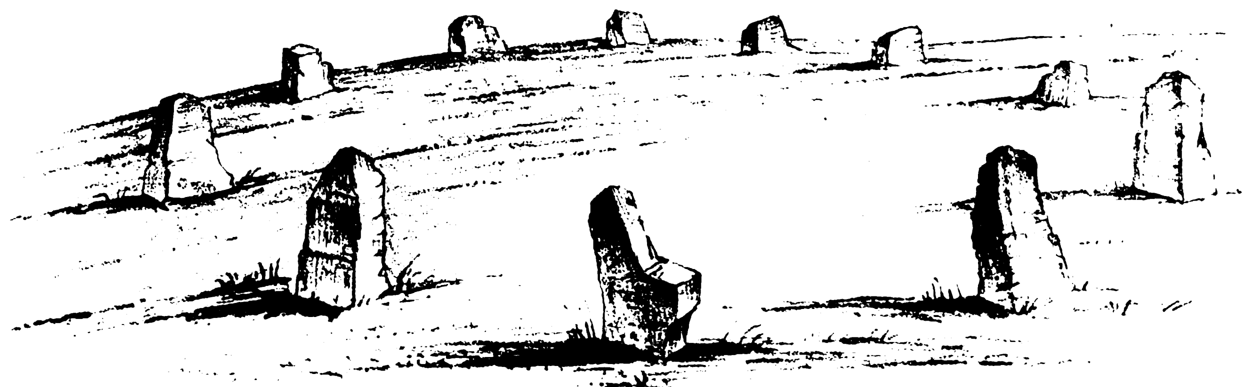
F. Liénard del. Lith. Bourbier St Quentin Pilloy Lith.

1. La Pierre l'Ogre



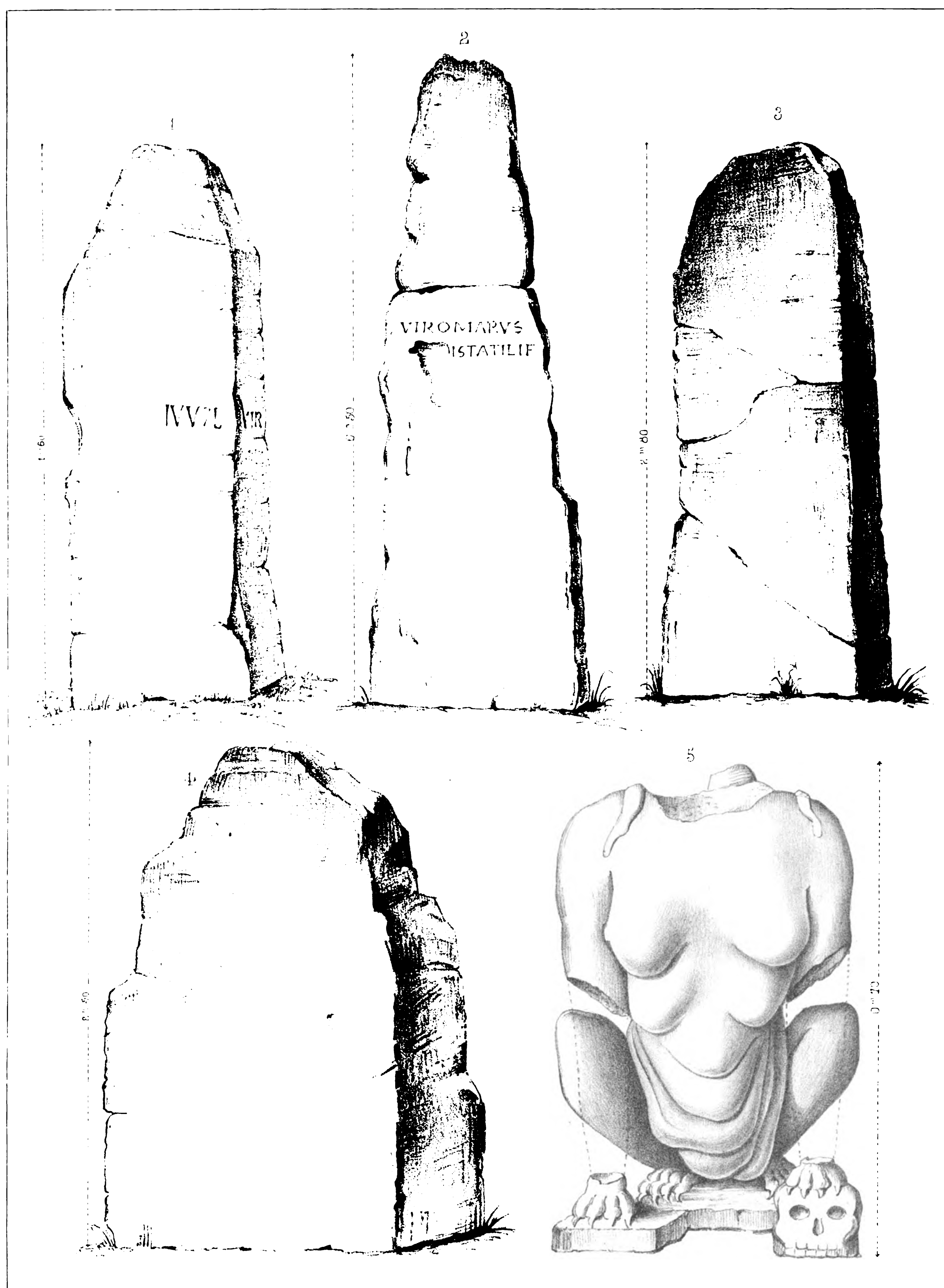




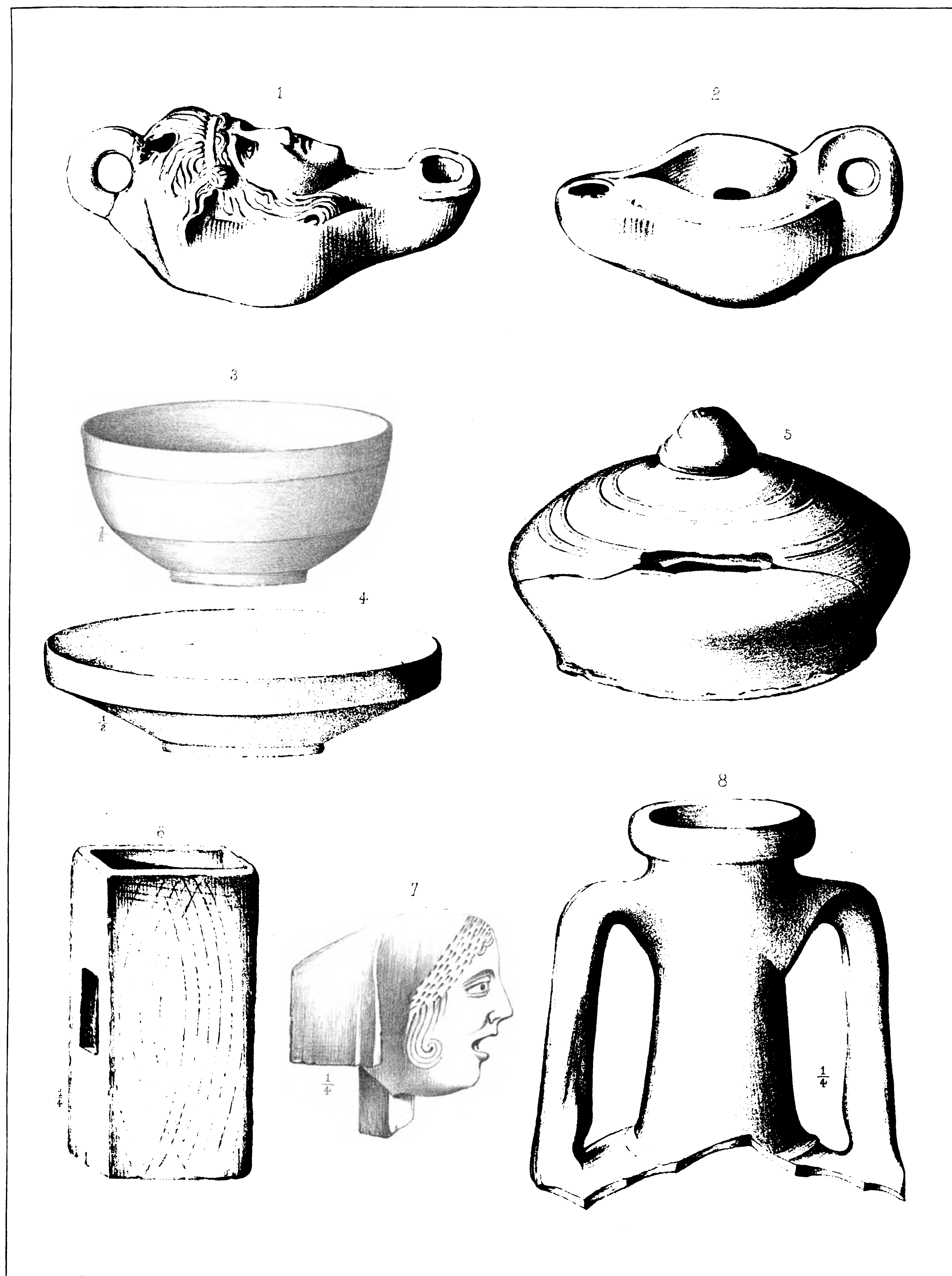


2 La Roche des Poirons

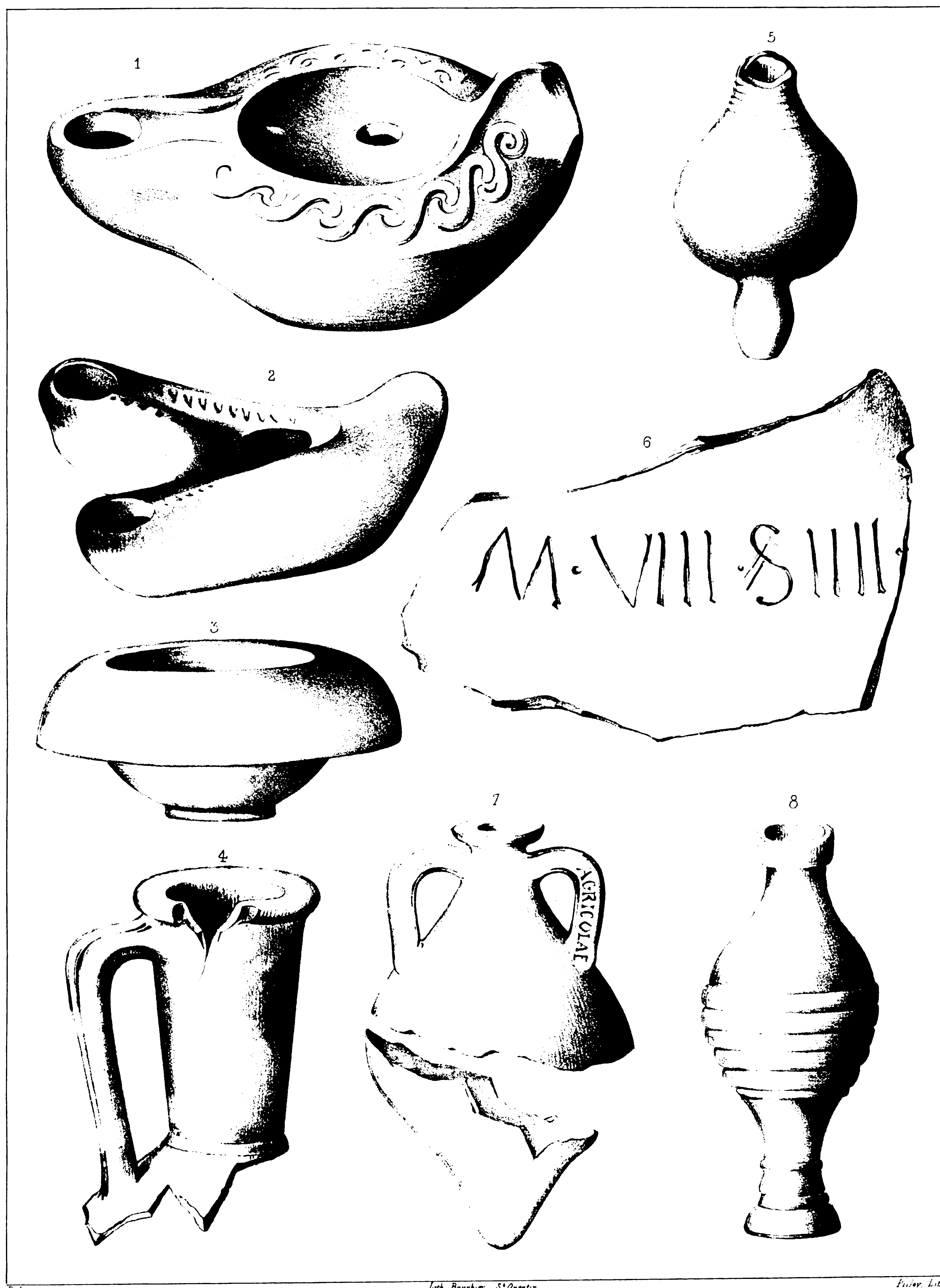
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin



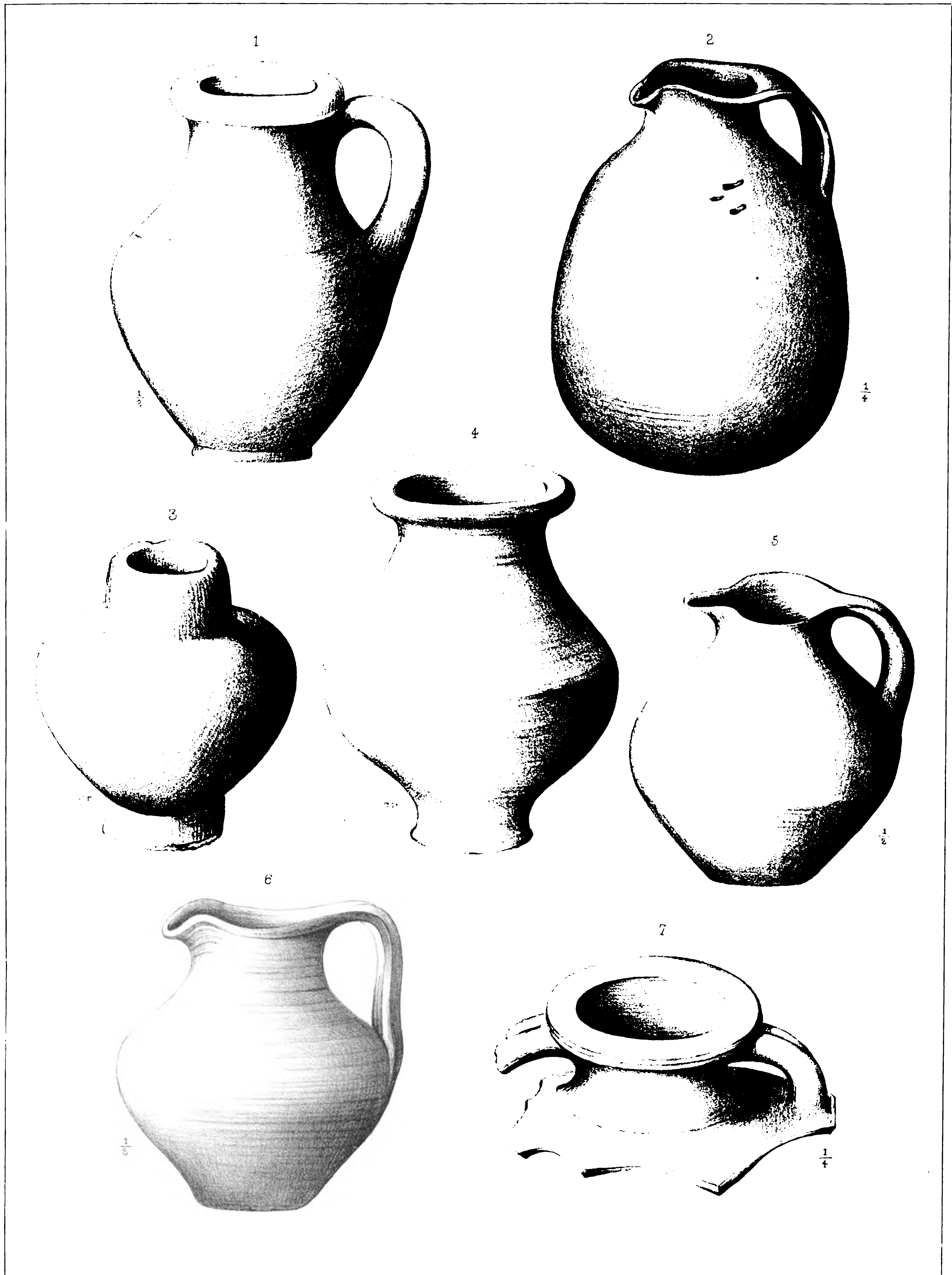
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Pelcoq Lith.



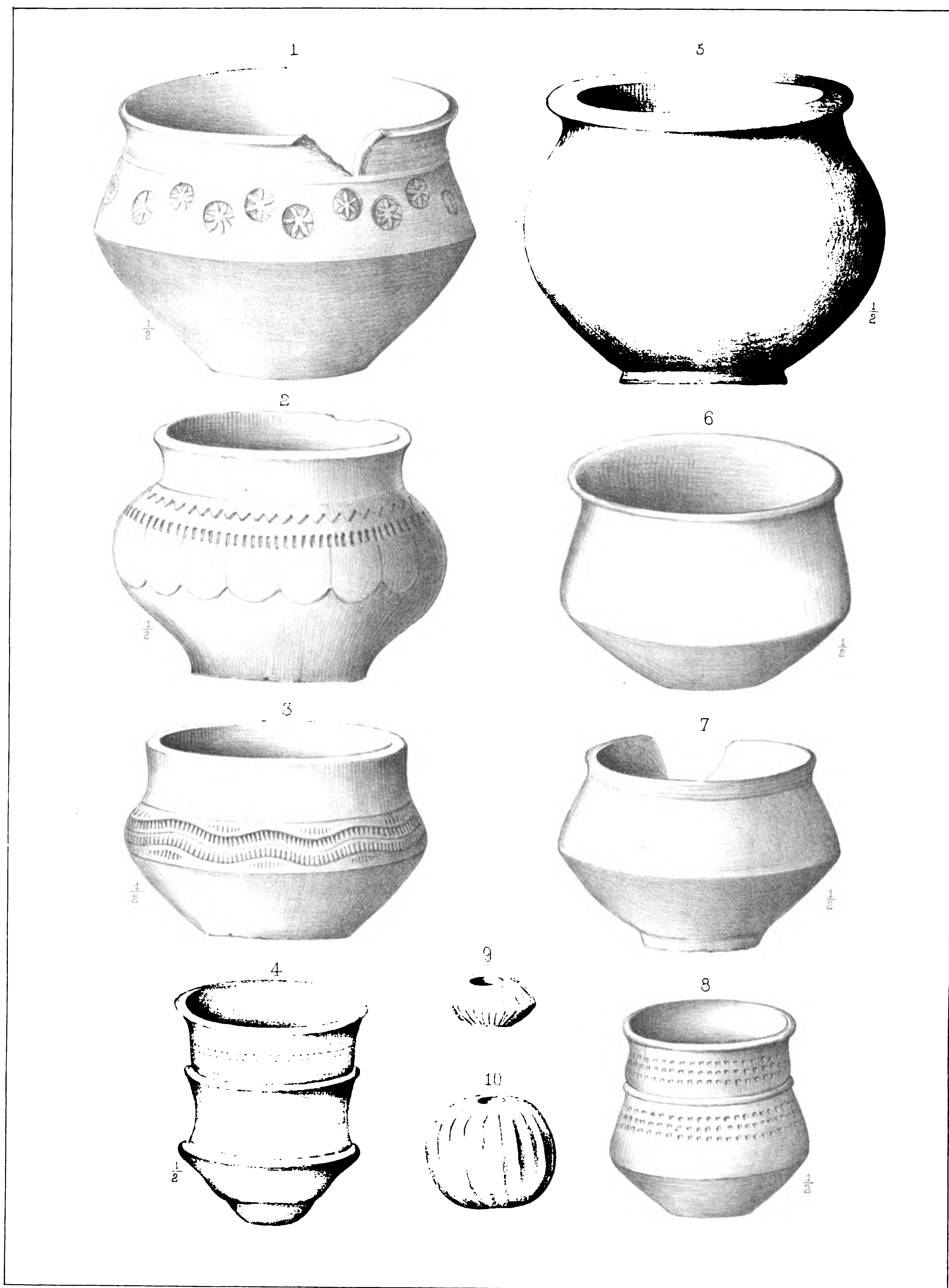
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin. Pilloy Lith.



F. Liénard, del. Lith. Bourbier, St Quentin Pilley, Lith.



F. Liénard del. Lith Bourbier, St Quentin Pilloy. Lith.

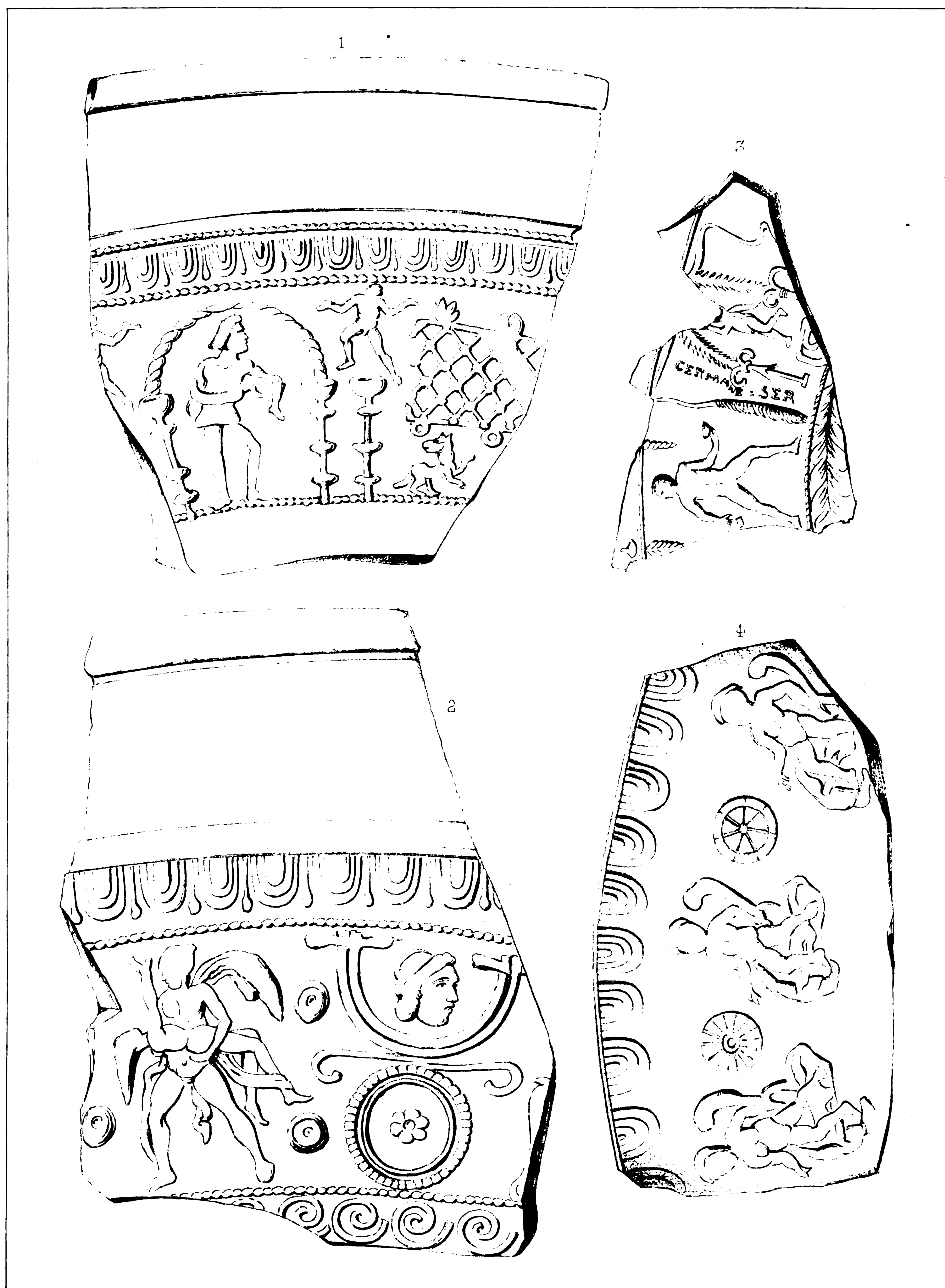


Lith. Bourbier, St Quentin

Pilloy Lith

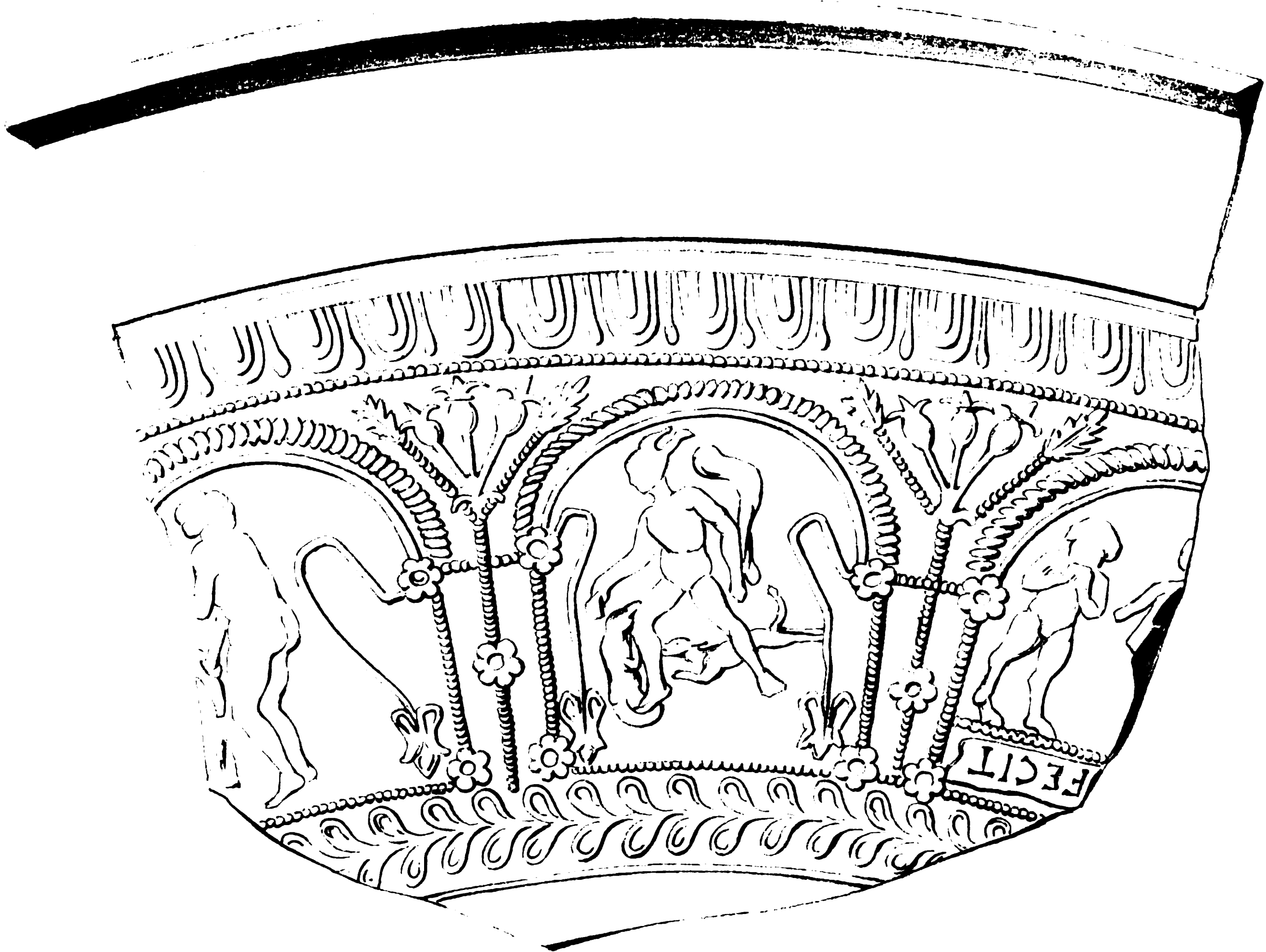


F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Pilloy Lith.

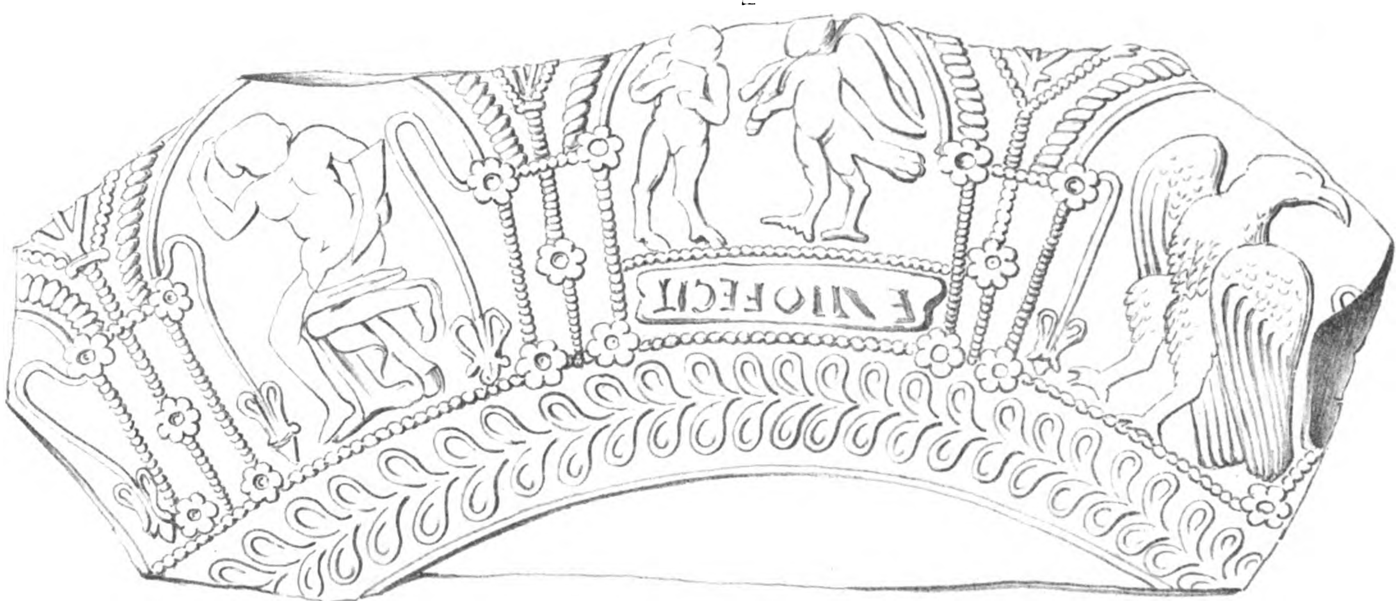


F. Liénard del. Lith. Bouillier St Quentin Pilloy Lith.

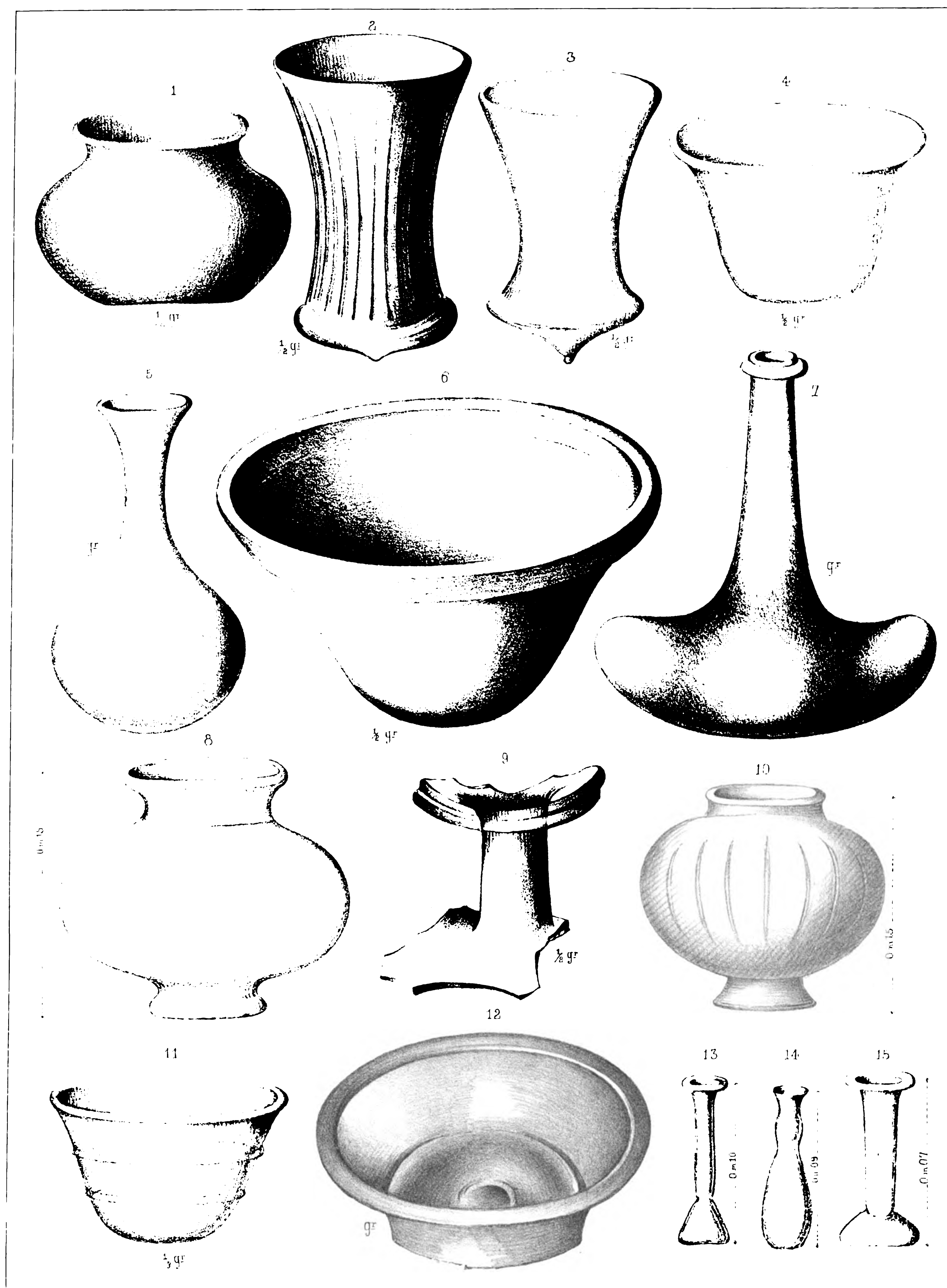
1



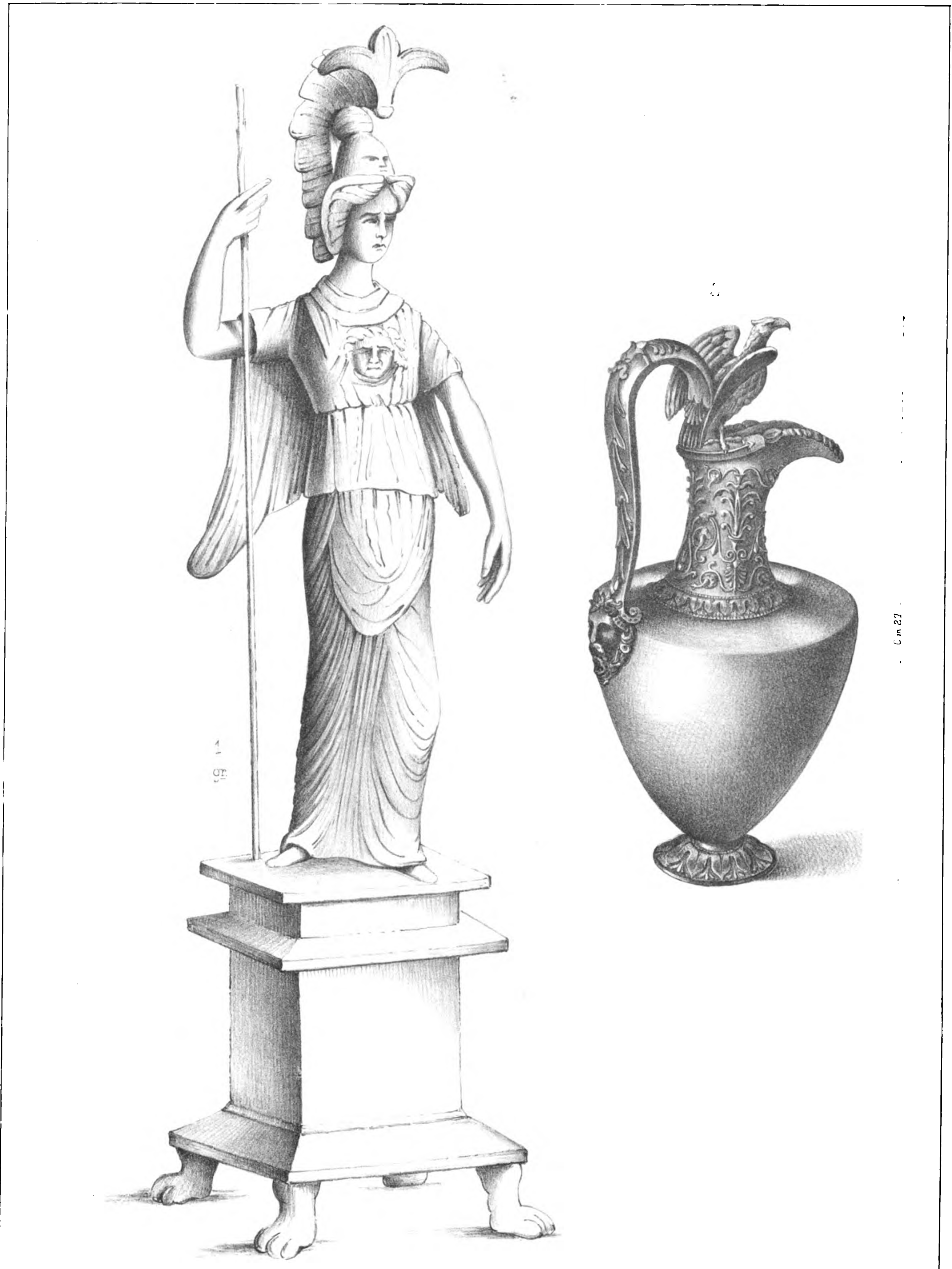
2



F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin. Pilloy Lith.



F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Pilloy lith.



F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Pilloy Lith.

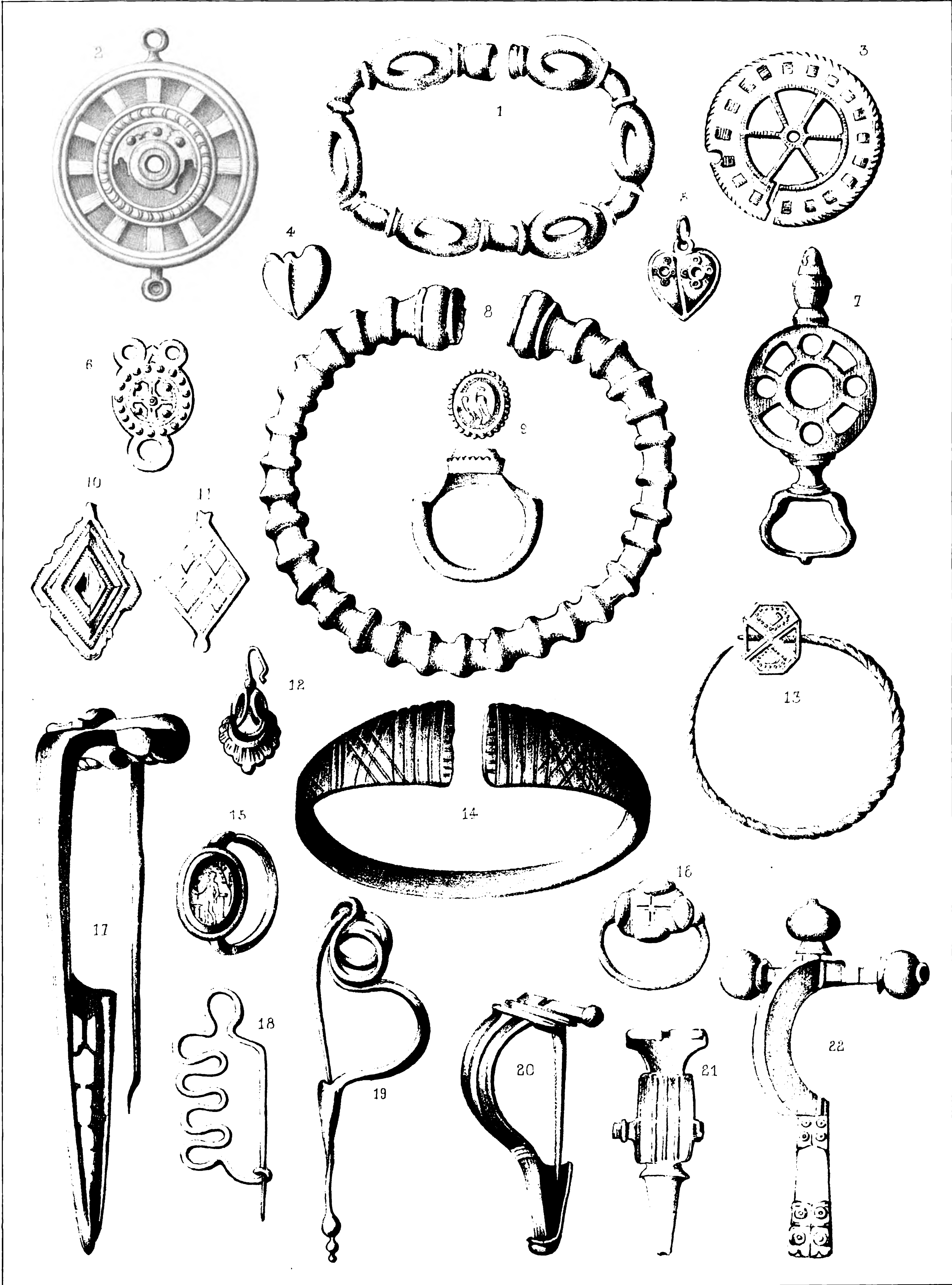


grandeur réelle

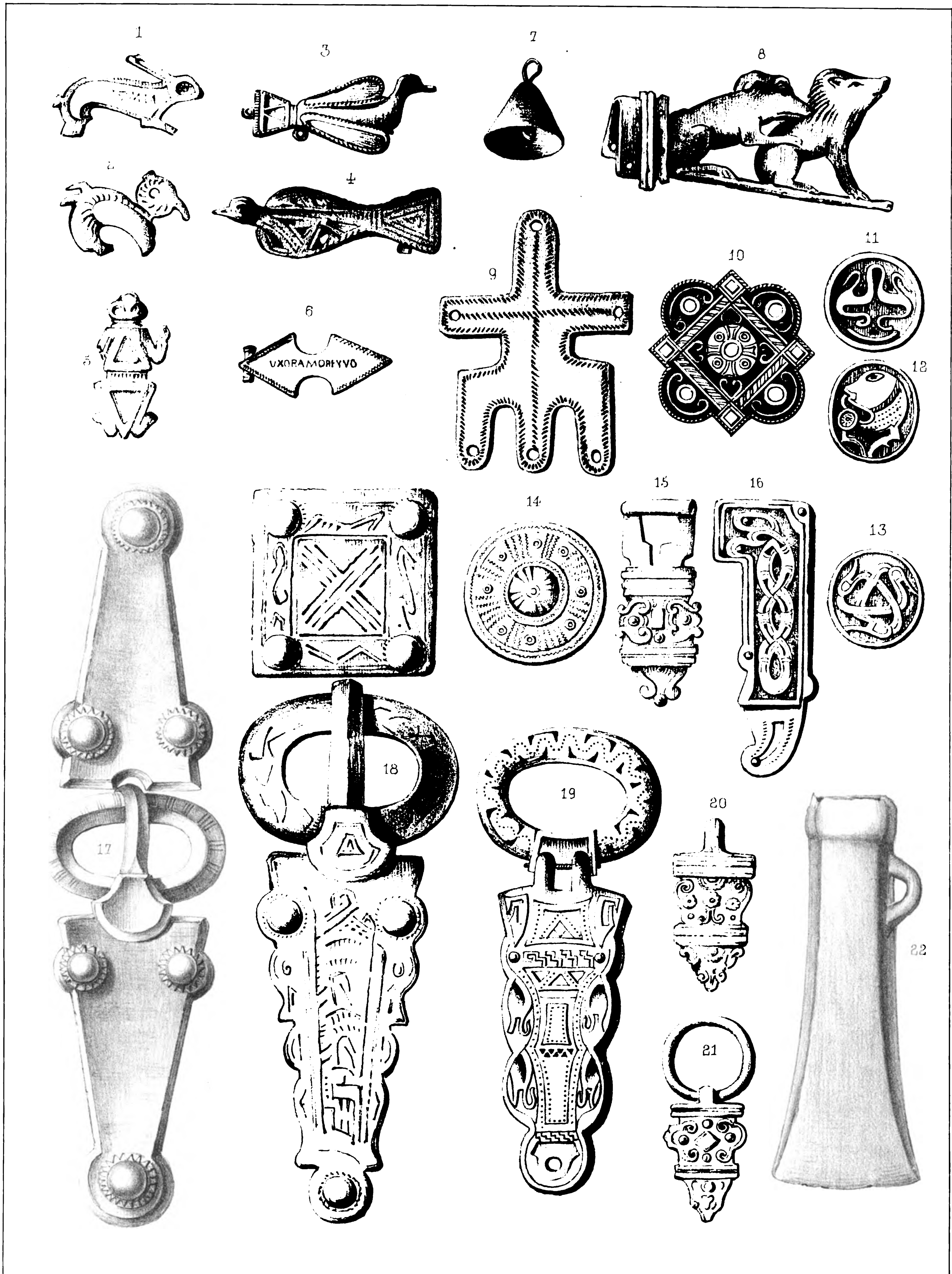
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin [illegible] lith.



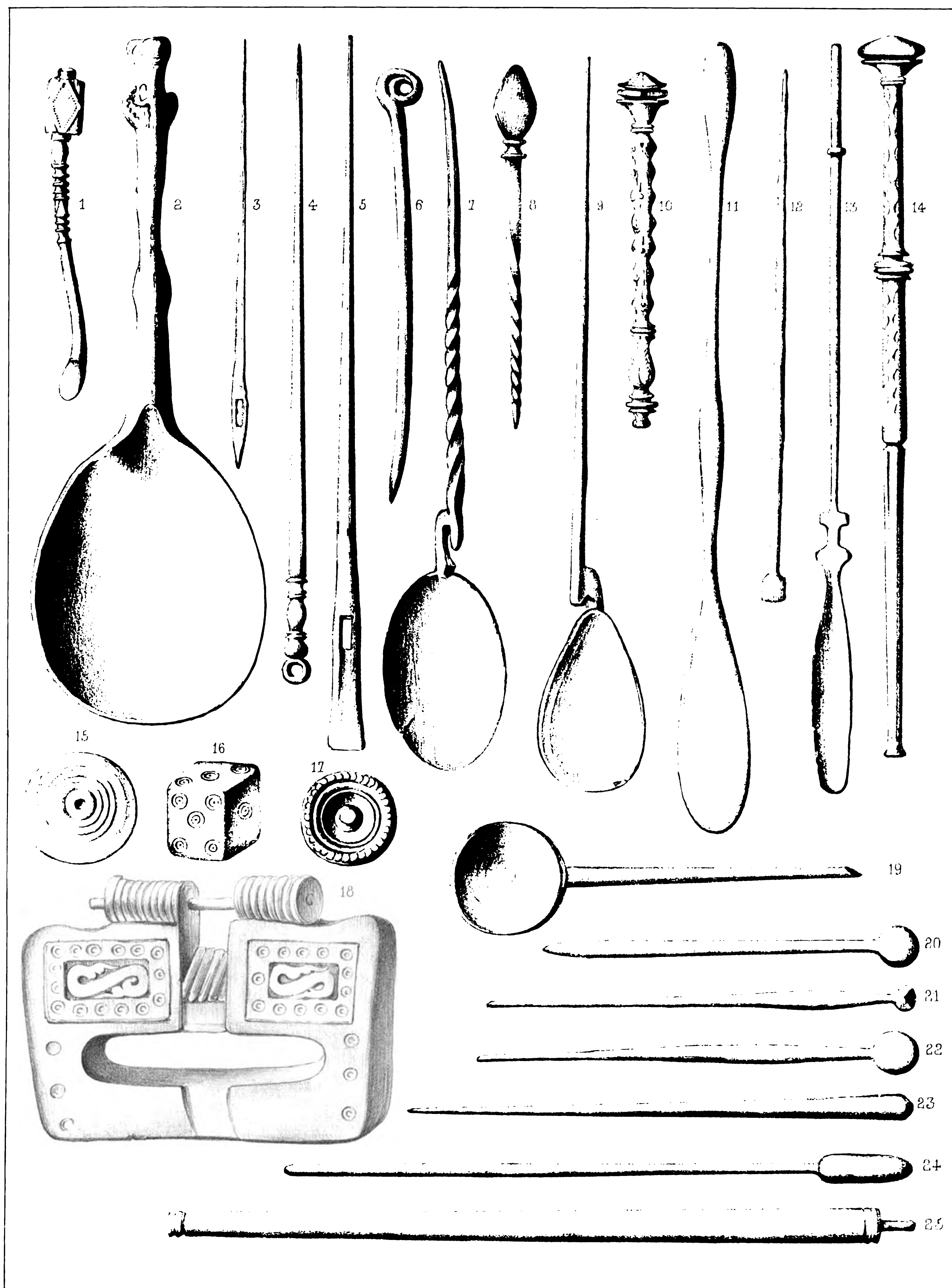
F. Liénard del. Lith Bourbier, St Quentin Pilloy Lith



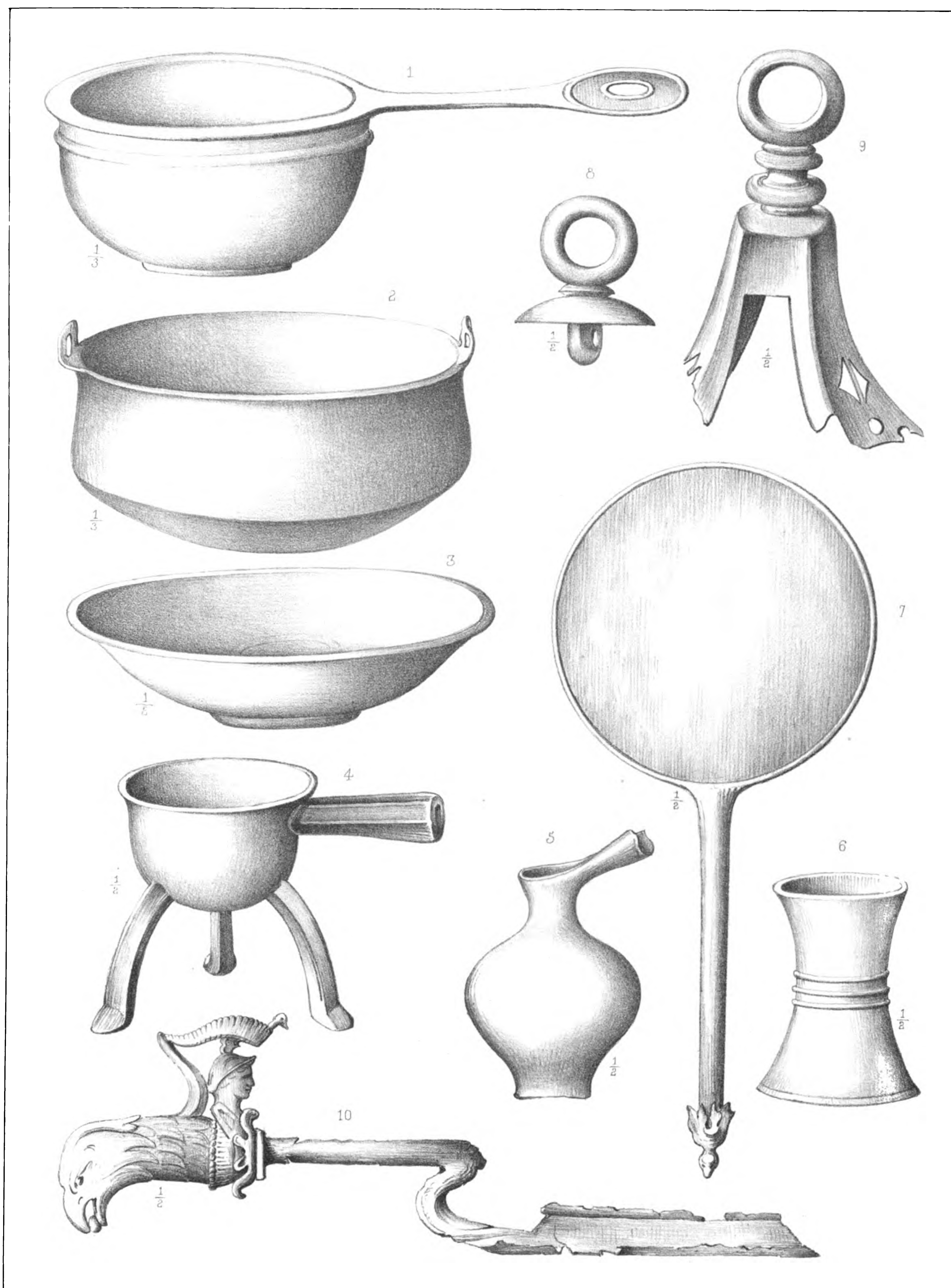
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Riloy Lith



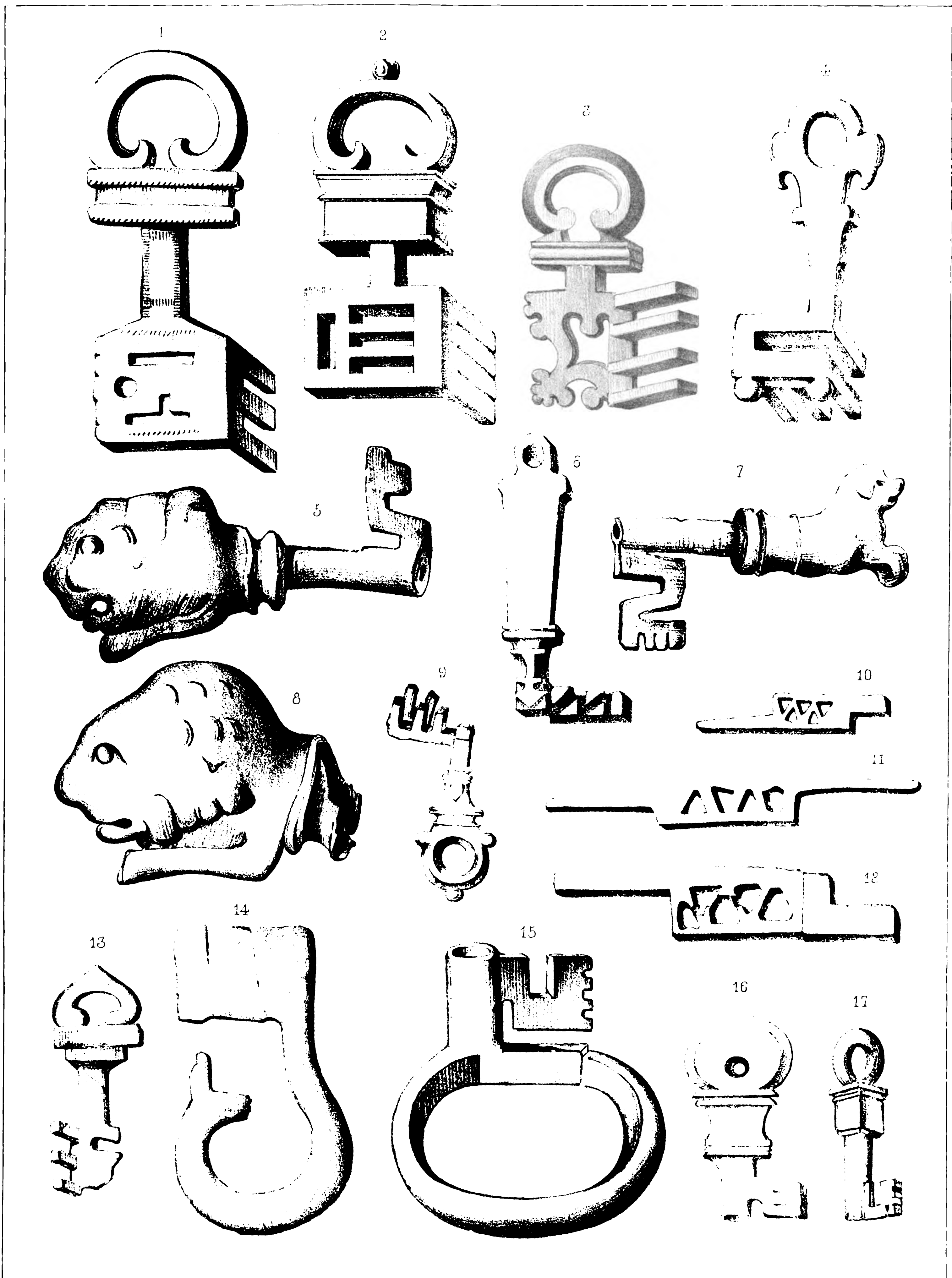
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Pilloy Lith



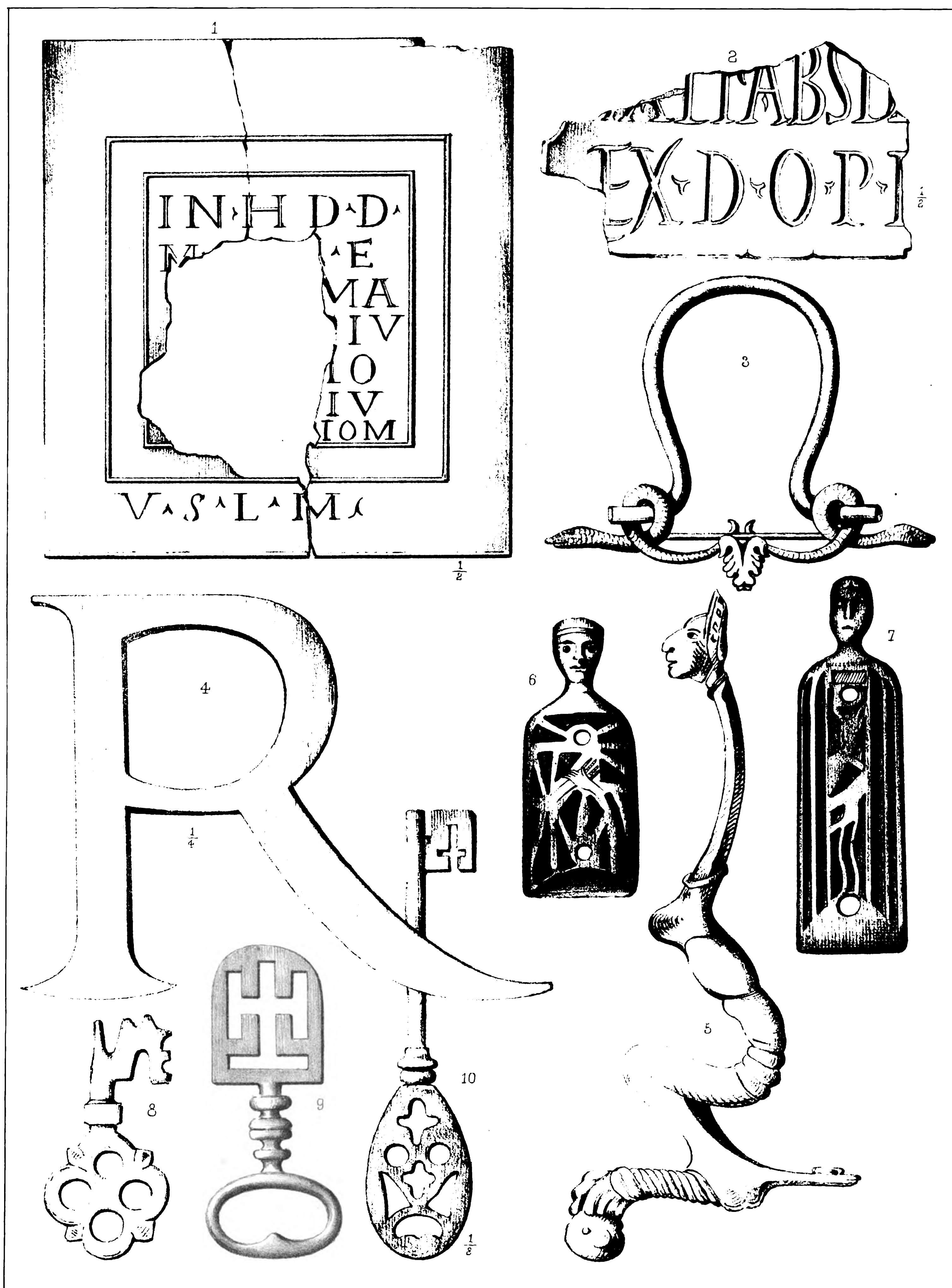
F. Liénard del. Lith Bourbier, St Quentin Pilloy Lith



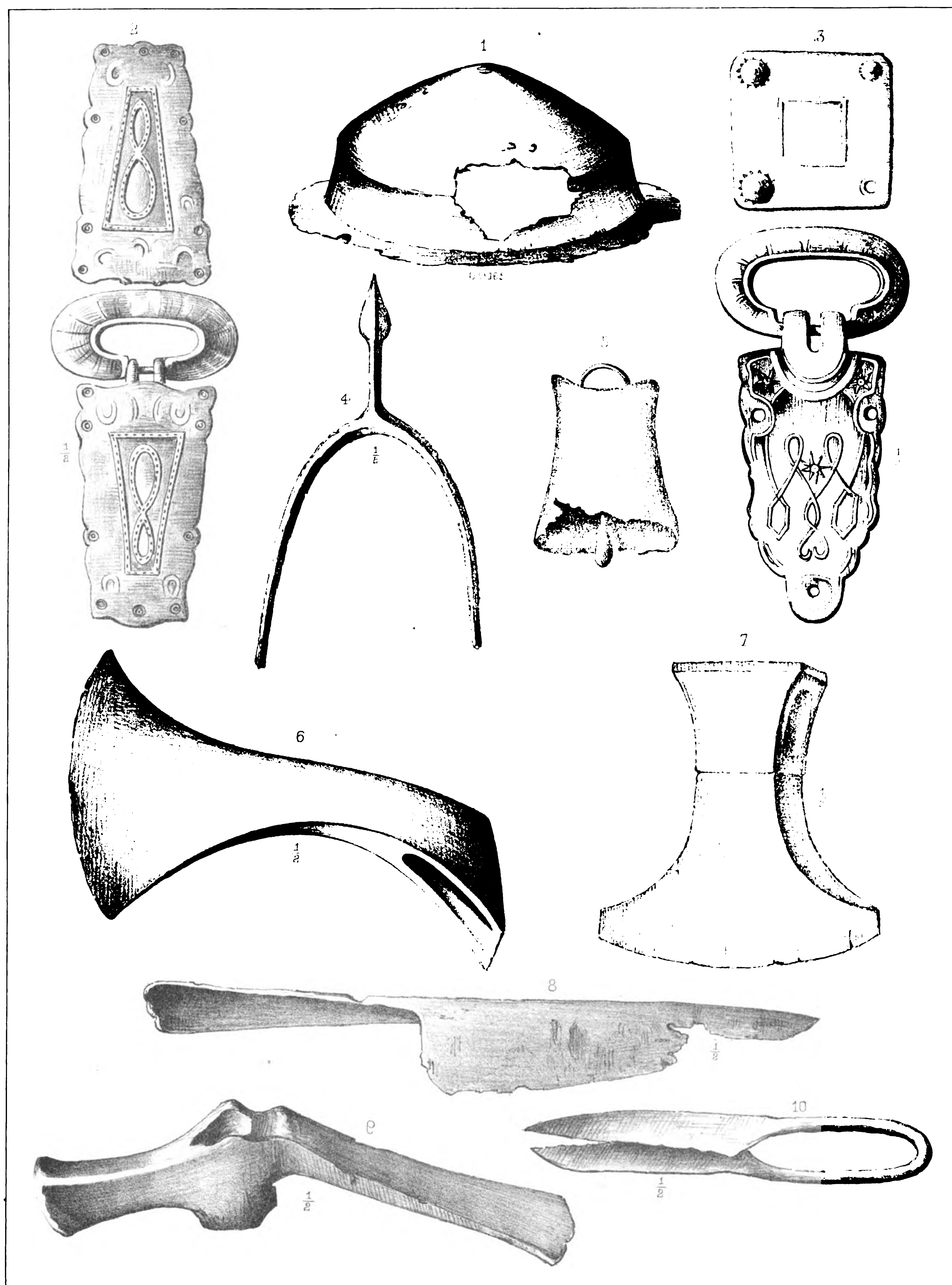
F. Liénard del. Lith Bourbier, St Quentin Pilloy Lith



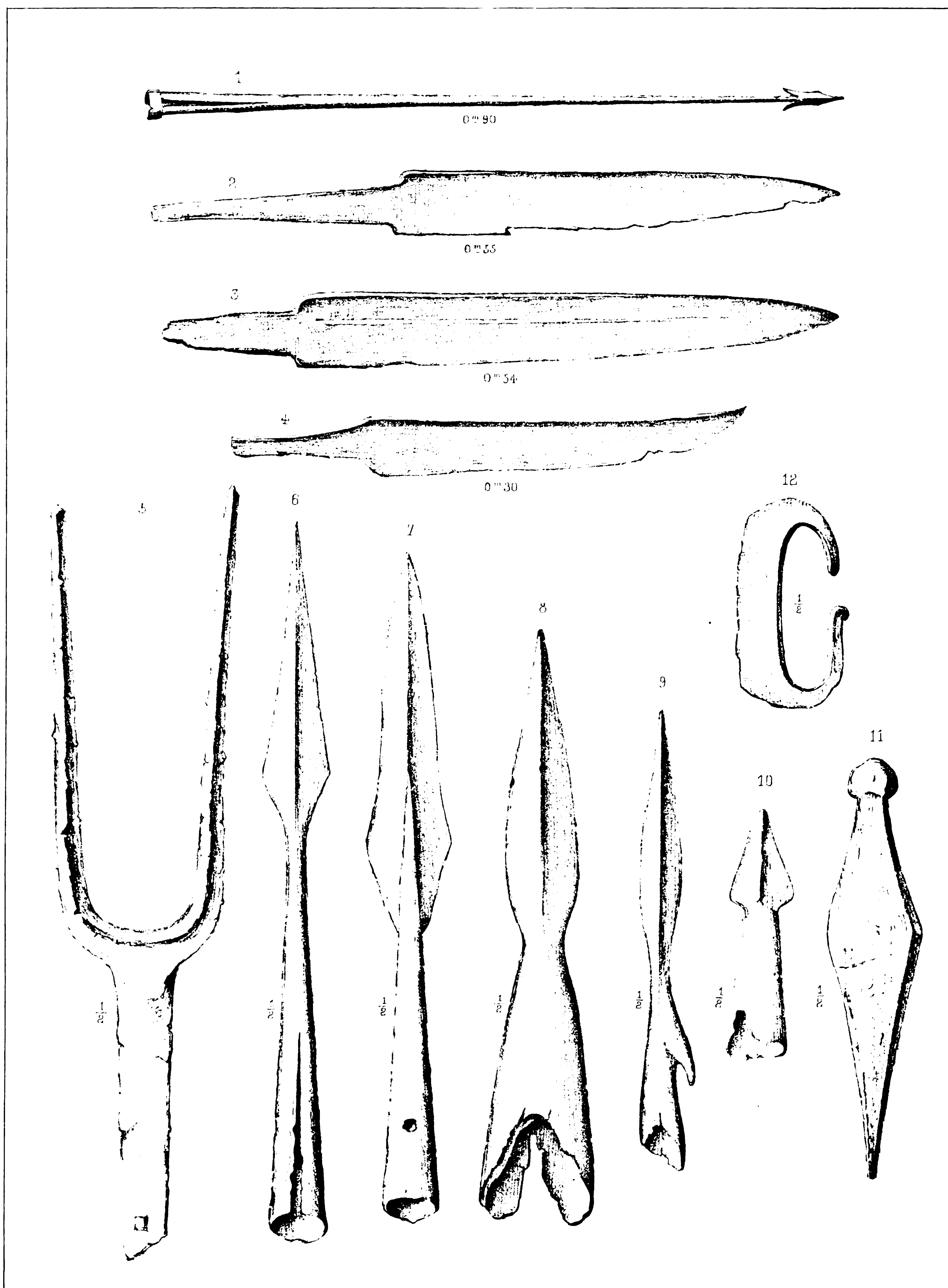
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Pilloy Lith.



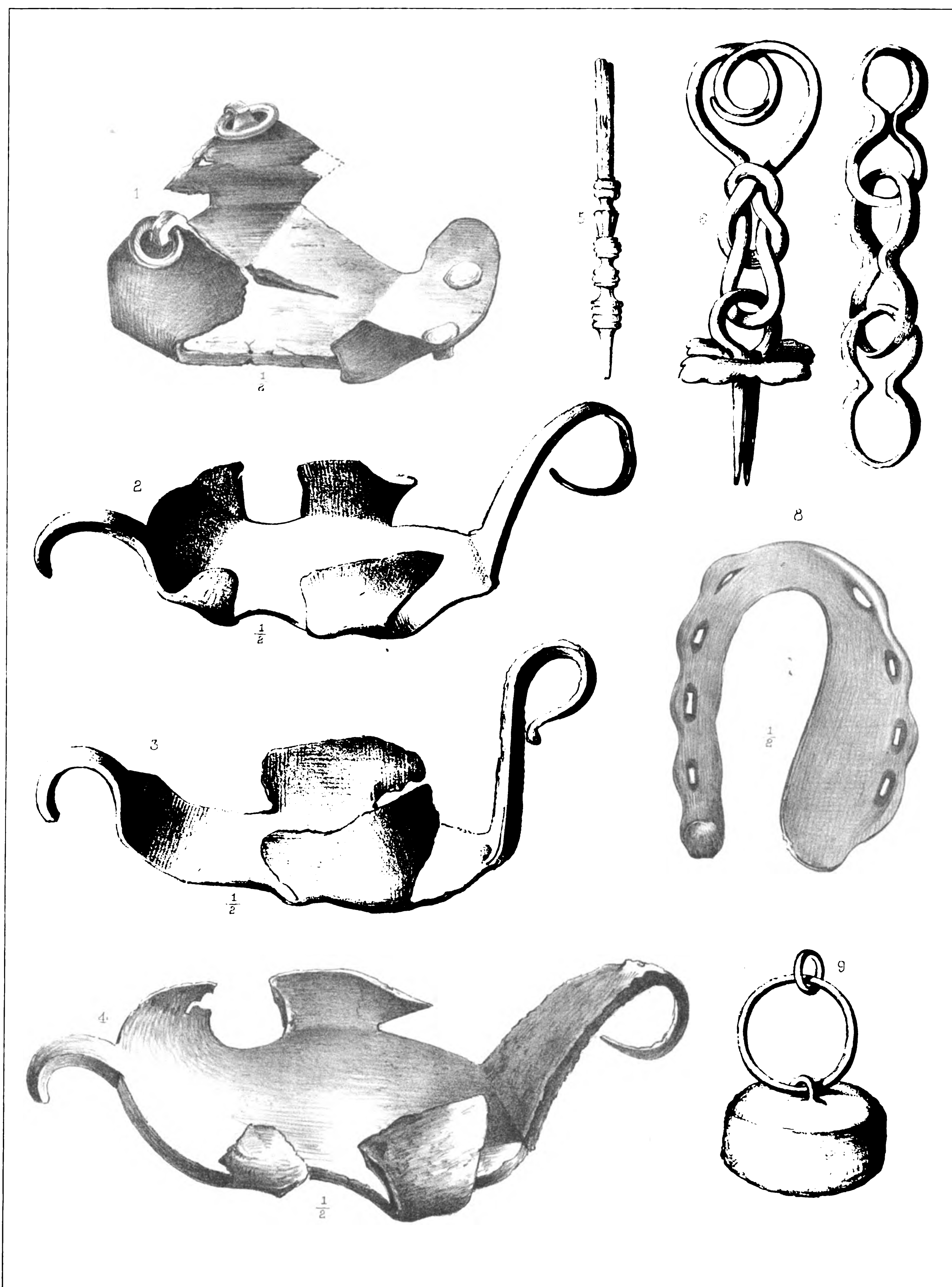
F. Liénard del. Lith Bourhier, St Quentin Pilloy Lith.



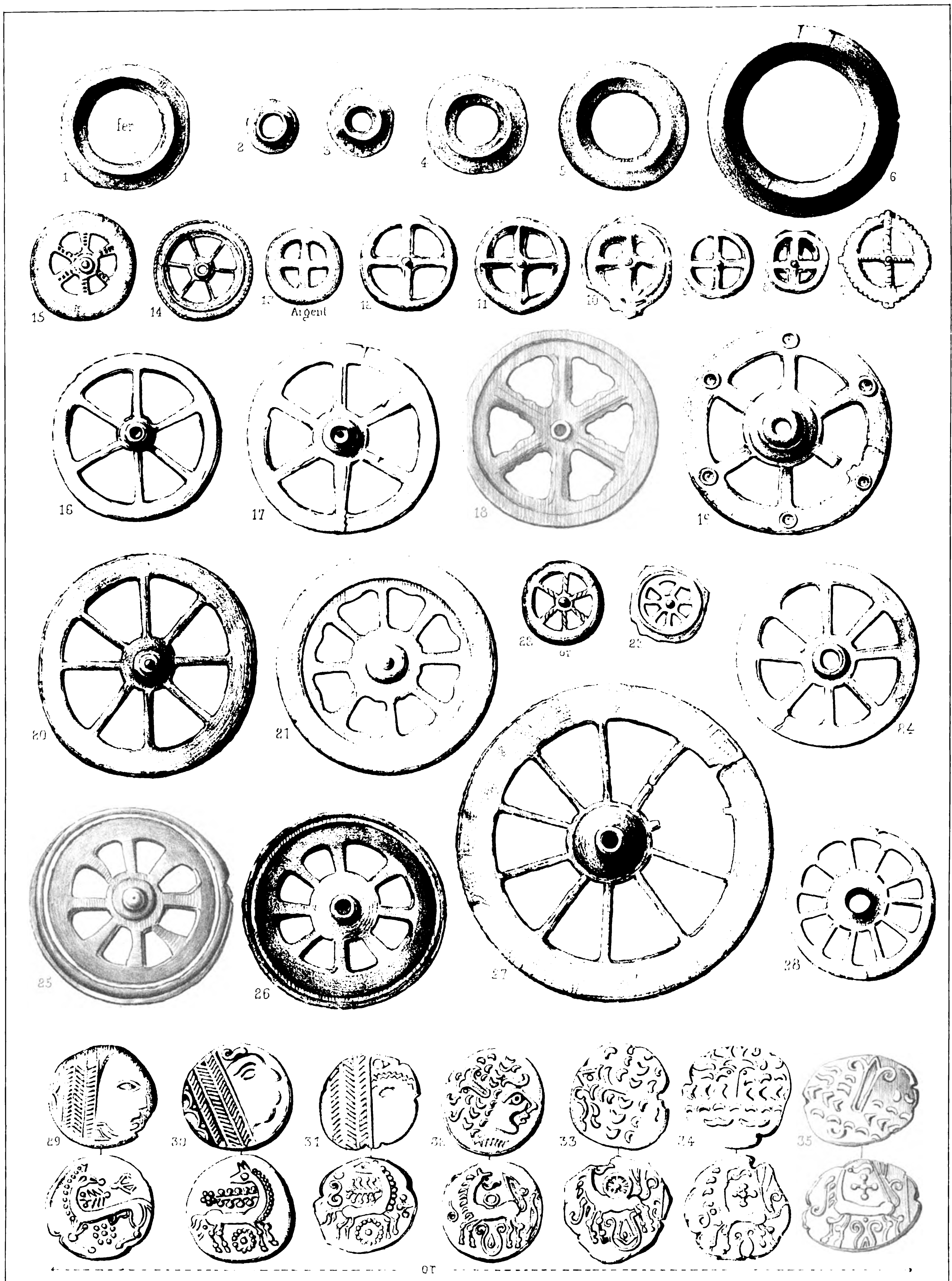
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin. Pilloy Lith.



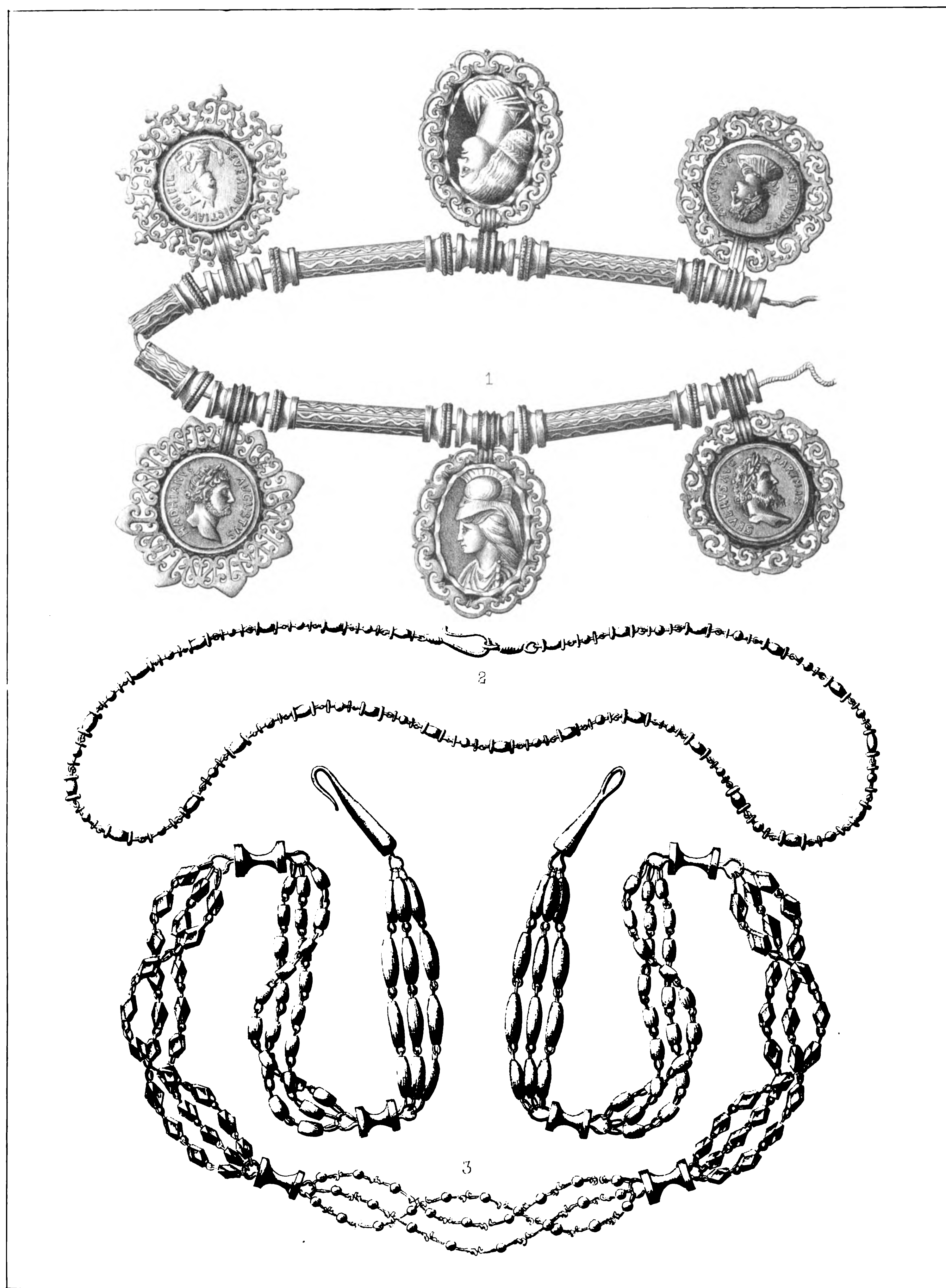
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Pilloy Lith.



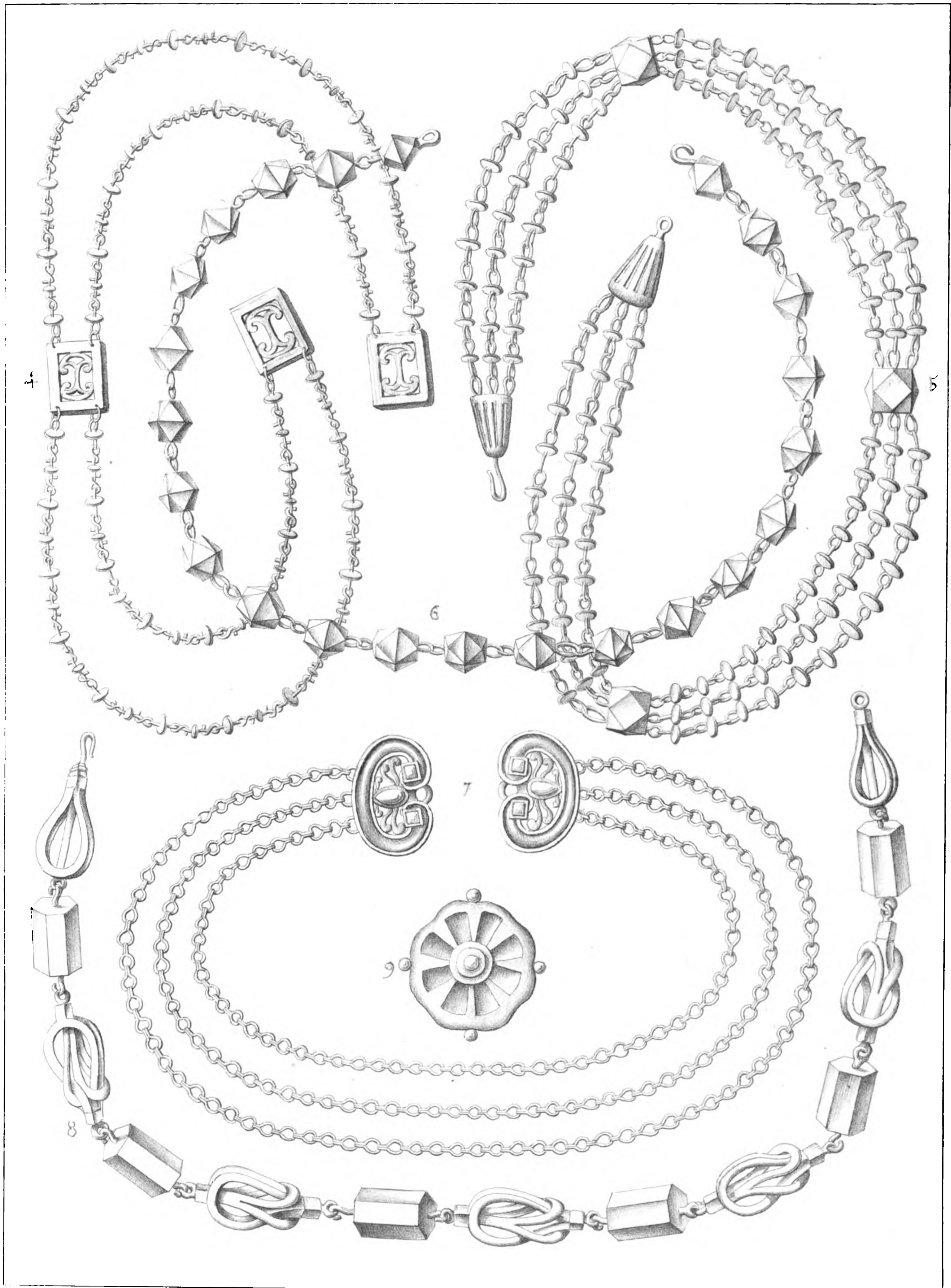
F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Pilloy Lith.



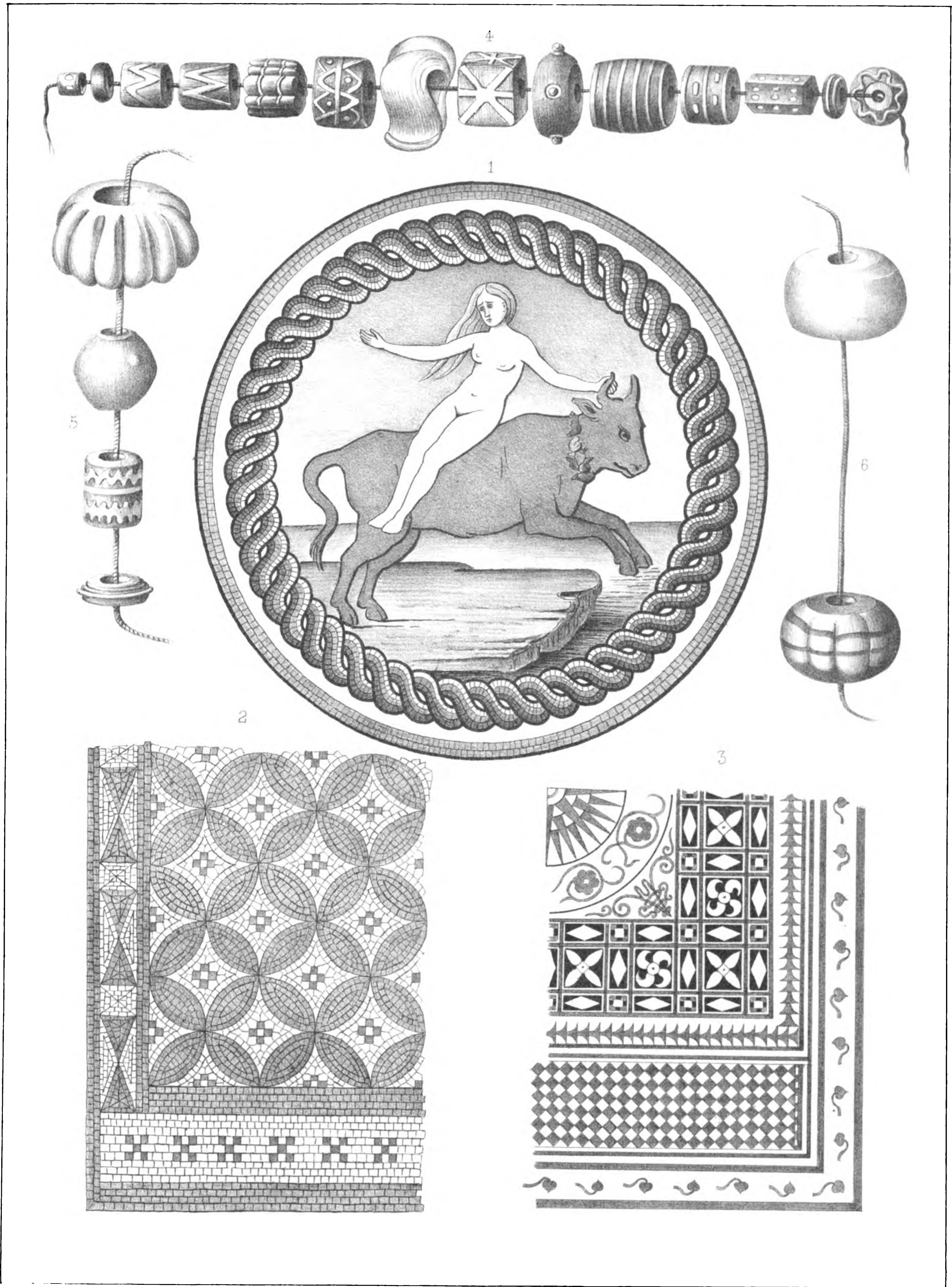
F. Liénard del. Lith. Bourdier, St Quentin Pilloy Lith.



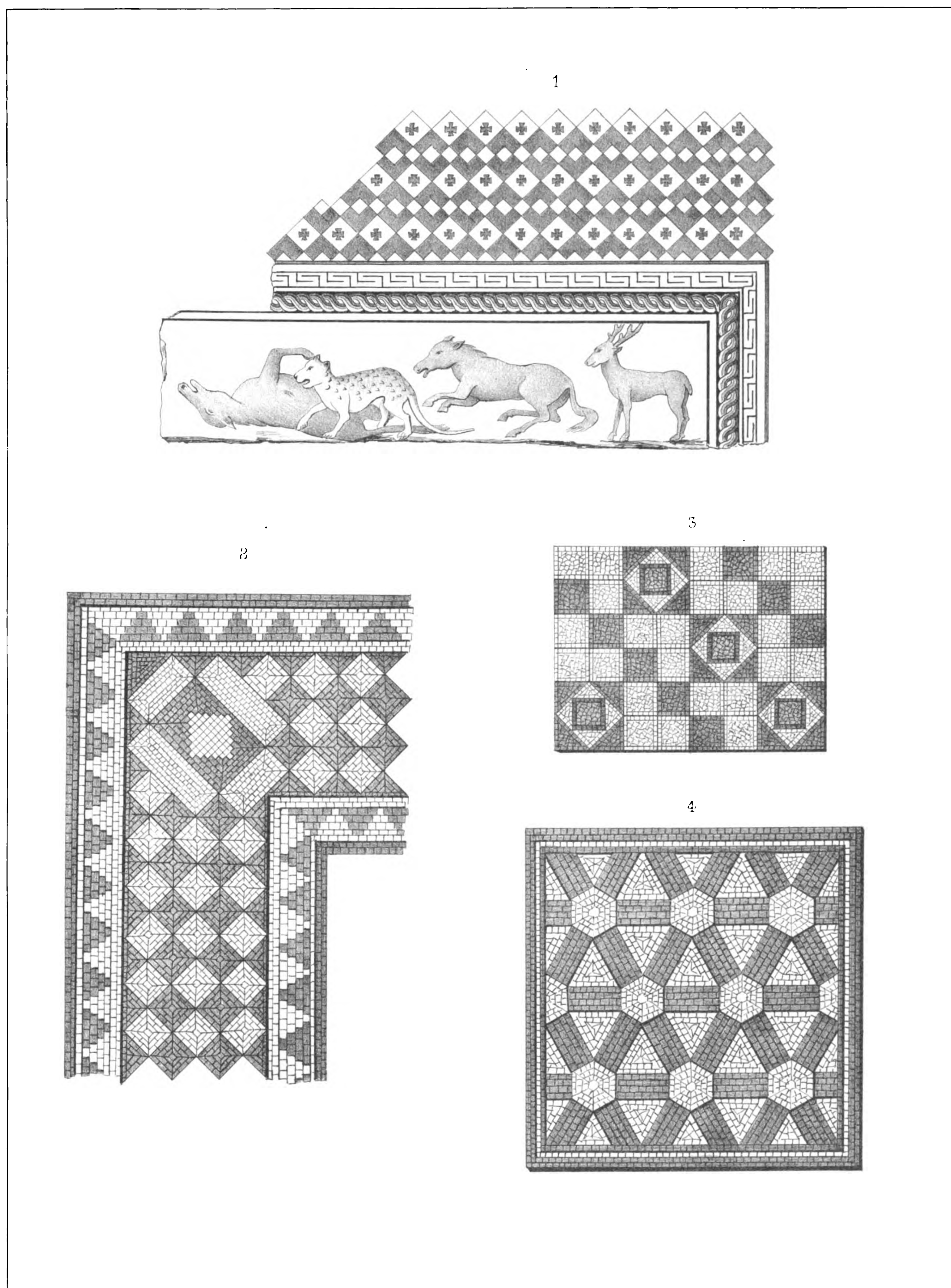
Lith. Bourdier, St Quentin



F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin Pilloy Lith.



Lith. Bourbier, St Quentin



F. Liénard del. Lith. Bourbier, St Quentin. Pilloy Lith.